SUPPLÉMENT : les Rencontres de la photographie d'Arles

Le Monde

ERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13189 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   JEUDI 25 JUIN 1987

Un espoir pour le Golfe ?

Les grandes puissances paraissent enfin décidées à un effort commun afin de mettre *un terme au plus sanglant* conflit qu'ait jamais connu le Proche-Orient : la guerre entre *l'Iran et l'Irak*, déjà vieille de près de huit ans. A l'issue de plusieurs mois de tractations, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, la Grande-Bretagne et la France – ont présenté, le mardi 23 juin, un *projet de résolution* « exigeant un cessez-le-feu immédiat ».

A première vue, ce texte – *qui doit maintenant* être discuté par les dix autres membres du Conseil – est d'une extrême prudence et ne tranche guère sur les précédents appels au *cessez-le-feu déjà lancés par les* Nations unies. Outre l'arrêt des combats, le Conseil enjoint aux *belligérants de se retirer* sur les frontières internationales, de procéder à un échange des prisonniers et de « coopérer avec le secrétaire général dans la recherche d'un règlement juste et honorable ».

Si cette modération dans le ton avait pour objet de ne pas heurter l'Iran, qui s'est jusqu'à présent opposé à toutes les *démarches de l'ONU, c'est raté* : avant même d'en avoir pris connaissance, Téhéran a rejeté le document du Conseil. Pour la République islamique, la recherche de la paix est illusoire tant que la communauté internationale ne désignera pas nommé*ment* l'Irak comme l'agresseur et l'initiateur de la guerre.

Faut-il donc considérer cette démarche comme d'ores et déjà condamnée à rester lettre morte ? A vrai *dire, le projet du Conseil va un* peu plus loin que les précédentes résolutions : il prévoit que pourraient être envisagées des « mesures supplémentaires », en clair des sanctions, si les belligérants ne déposaient pas les armes. La menace est cependant *très vague, et la seule « sanction »* sérieuse imaginable ne pourrait être qu'un embargo sur les livraisons d'armes. Les précédents prouvent que c'est une *mesure facile à contourner*.

Il y a pourtant un nouveau et important facteur dans l'initia*tive du Conseil. C'est la première* fois que Washington et Moscou semblent vraiment déterminés à l'appuyer de tout leur poids et à agir de concert, pour mettre un *terme à un conflit qui n'a jamais* obéi à l'antagonisme Est-Ouest : *ni les Etats-Unis ni l'URSS* ne souhaitent la victoire de l'un des deux adversaires, surtout pas *celle de l'Iran*.

Les risques actuels d'embrasement de la région du Golfe ne sont évidem*ment pas étrangers aux* préoccupations des Deux Grands. Américains et *Soviétiques* craignent que la « guerre des pétroliers » ne s'étende et tiennent égale*ment à la liberté de navigation* dans le Golfe. En outre, en faisant pression sur l'Iran – car c'est bien de cela qu'il s'agit – ils poursuivent d'autres objectifs : les Etats-Unis veulent redorer leur blason dans le monde arabe après le scandale de l'« Irangate », et l'URSS *revenir* en force sur la scène proche-orientale.

Reste à savoir si cette convergence d'intérêts pourra s'étendre à d'autres problèmes, et notamment faciliter la préparation d'une conférence internationale destinée, cette fois, à rechercher la paix entre *Arabes* et Israéliens.

Echec des négociations avec le président Chun

L'opposition sud-coréenne va durcir son mouvement

Le président Chun Doo Hwan a reçu, le mercredi 24 juin, M. Kim Young Sam, dirigeant du principal parti de l'opposition, mais cette rencontre s'est soldée par un échec.

Les étudiants ont annoncé l'organisation d'une nouvelle « marche de protestation » pour vendredi. L'opposition au président Chun va durcir son mouvement pour obtenir l'organisation d'un référendum constitutionnel.

« Nous n'avons d'autre choix que de poursuivre le combat par des moyens pacifiques », a déclaré un porte-parole de M. Kim Young Sam à l'issue de l'entretien de trois heures accordé par le chef de l'Etat au dirigeant de l'opposition. M. Chun a proposé une reprise immédiate du débat parlementaire sur la réforme électorale exigée par l'opposition.

Mais M. Kim Young Sam a déclaré, après la rencontre, que la reprise de ce débat serait une perte de temps et qu'il souhaitait l'organisation d'un référendum constitutionnel.

M. Chun aurait pris bonne note de deux revendications de l'opposition : la libération de quelque trois mille détenus et la levée de l'assignation à résidence de M. Kin Dae Jung, laquelle pourrait intervenir rapidement.

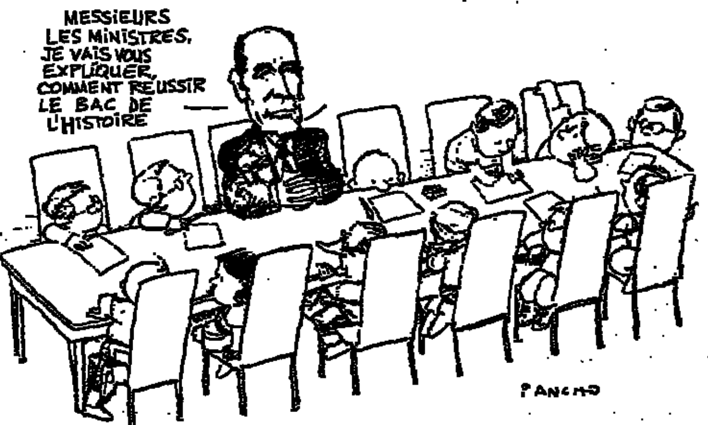
Mais il n'a pas voulu s'engager au fond avant d'en discuter avec son successeur désigné, M. Roh Tae Woo. M. Kim Young Sam – qui avait rendu visite, plus tôt dans la matinée, à M. Kim Dae Jung – a jugé que les négociations étaient *« rompues »*.

(Lire page 6 le reportage de notre envoyé spécial PHILIPPE PONS.)

416875 candidats à l'examen

Deux bacheliers sur trois ne réussissent pas à l'université

416875 lycéens passent en ce moment les épreuves du baccalauréat. Les deux tiers environ seront reçus et pourront aspirer à faire des études supérieures. Avec quelles chances de succès ? Un étudiant seulement sur trois franchit actuellement le cap du premier cycle universitaire. Et les chances de réussir dépendent largement de la section et des notes du bac. La situation est particulièrement difficile pour les titulaires d'un baccalauréat technologique.



Lire page 36 l'article de Frédéric Gaussen, « Le piège de l'université »

La coopération militaire Paris-Bonn

Paradoxes franco-allemands

Selon un sondage *le Parisien* CSA, 60 % des Français seraient favorables à la création d'une brigade intégrée franco-allemande. Mais peut-il y avoir une défense commune sans une diplomatie commune et sans la même vision de l'avenir d'une Allemagne divisée ?

par Daniel Vernet

L'idée de créer une brigade franco-allemande possède, au-delà des difficultés qui risquent d'en retarder la mise en œuvre, une charge symbolique qu'il ne faut pas sous-estimer. Le principe de base de la communauté économique européenne vaut pour la défense : il n'y aura pas de défense européenne sans une étroite coopération entre la France et la RFA, qui dépasse les liens tissés depuis des années entre les officiers et les hommes de troupe des deux armées.

Mais les conditions dans lesquelles cette idée a été lancée jettent quelques doutes sur sa portée pratique véritable. Le chancelier Kohl a fait sa proposition au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion de son parti où la discussion sur les questions de sécurité semble avoir été d'une tout autre ampleur. Cette brigade franco-allemande que le chef du gouvernement de Bonn appelle de ses vœux n'est-elle qu'un succédané pour un projet beaucoup plus ambitieux permettant à la France d'étendre à l'Allemagne fédérale sa garantie nucléaire ? N'est-elle qu'un pâle contre-feu à la proposition de l'ancien chancelier Schmidt d'une véritable intégration des forces conventionnelles françaises et allemandes ?

Plutôt qu'un embryon de cette défense européenne de nouveau à l'ordre du jour des chancelleries depuis que M. Mikhaïl Gorbatchev a lancé son offensive de désarmement en Europe occidentale, l'idée d'une brigade franco-allemande ne serait-elle pas le signe des incertitudes, voire du désarroi du gouvernement de Bonn, déboussolé par l'« option double zéro » (1), les propositions du Kremlin et la précipitation des Américains ?

(1) Suppression des missiles de portée intermédiaire entre 5000 et 500 kilomètres.

(Lire la suite page 3.)

Le ministre de la santé fait le bilan de la lutte contre le SIDA

Michèle Barzach, la dame de cœur

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a présenté, au conseil des ministres du 24 juin, un bilan de l'action menée en matière de lutte contre le SIDA. Le premier ministre a rendu *hommage à la politique « exemplaire »* conduite, en ce domaine par Mme Barzach. Cette politique *« ambitieuse, active et courageuse »*, a permis de ramener à ses justes proportions *« ce qui est un fléau, mais non une catastrophe planétaire et de relativiser un débat qui avait pris un tour politicien »*.

La scène se déroule à bord d'un Boeing 747 en route vers la Guyane, pendant la campagne des législatives de mars 1986. Jacques Chirac, maire de Paris, et Michèle Barzach, déléguée nationale du RPR pour les relations sociales, sont assis au premier rang. Au cours du vol, Jacques Chirac se lève, vient se pencher au-dessus du siège d'un hiérarque paléo-gaulliste qui accompagne la délégation et lui glisse à l'oreille : *« Il faudrait que vous aidiez Mme Barzach à préparer son texte. Je l'ai chargée de s'adresser aux femmes guyanaises. »* Et d'ajouter, dans un souffle résigné : *« Je m'attends au pire. »*

L'examen sera réussi. Brillamment. Quelques semaines plus tard, les élections gagnées, lorsqu'il s'agit de nommer un ministre de la santé, Jacques Toubon, parrain en politique de Michèle Barzach, hésite à pousser trop en avant sa protégée : *« Elle ne milite que depuis un an et demi à peine. Etes-vous bien sûr ? » « On la prend »*, tranche Jacques Chirac après une nuit de réflexion.

Et depuis, quelle révélation ! La petite gynécologue de quartier, surgie comme un météore parmi les notables gaullistes circonspects, est devenue la coqueluche des magazines et des émissions chic. Dans la forêt des langues de bois, elle est le seul ministre qui parle cœur – et bonheur dans la grisaille générale. Ce n'est pas tout. Aux questions du mercredi à l'Assemblée, frêle mais vaillante, elle renvoie ferme les balles à ses attaquants lepénistes. Bref, le RPR, ravi, se découvre une Simone Veil *bis*. Un investissement d'avenir.

Imprévisible destin ! L'application zélée du chapitre « santé » de la plate-forme RPR-UDF (naguère rédigé par une certaine Michèle Barzach), dont elle s'était fait une spécialité, n'aurait sans doute pas suffi à la propulser à la « une ».

Mais la vie se charge parfois de submerger les plates-formes politiques. L'irruption du SIDA sur la scène politique, en propulsant le petit chaperon rouge face au grand *méchant loup* Jean-Marie Le Pen, lui a offert le grand combat de son ministère. Alain Juppé, qui l'avait prise sous son aile lors des travaux de la rédaction de la plate-forme, se déclare *« bluffé »* par le savoir-faire médiatique de cette débutante. Une revanche pour elle ? Allons donc ! A peine quelques menues satisfactions. *« Quand j'avais expliqué à Chirac que j'étais psychanalyste, il avait sauté au plafond, me répondant que lui n'y croyait pas du tout. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 10.)

L'ENQUETE : Il y a vingt-cinq ans, l'arrivée des pieds-noirs et des harkis

S'intégrer au «bled» français

C'est par un rassemblement monstre, à Nice, du jeudi 25 au dimanche 28 juin, que des dizaines de milliers de pieds-noirs, mais aussi des Français musulmans, commémoreront leur départ, il y a un quart de siècle, d'une Algérie s'acheminant vers son indépendance. Depuis lors, ces rapatriés ont connu en métropole des fortunes diverses.

RIANS (Var)
de notre envoyé spécial

Le département du Var n'usurpe pas que son nom, qu'il ne mérite plus depuis que la région de Grasse, *où coule ce petit fleuve*, a *été* rattachée, sous Napoléon III, au nouveau département des Alpes-Maritimes. De même, la réputation d'insouciante prospérité que lui vaut sa façade azuréenne laisse ignorer son intérieur, à des années-lumière de la côte quant aux mœurs ou à l'économie. Ici, c'est vraiment le *bled*, ou, comme on dit dans le Midi, la *pacoule*. Près d'Artigues, certains hameaux ou fermes n'ont l'électricité que depuis cinq ans et *n'ont toujours pas l'eau courante*.

Aux confins de quatre départements *(voir carte page 12)* qui se partagent ce coin oublié de Haute-Provence, Rians, chef-lieu de canton varois, est typique de ce terroir où les hommes sont à la fois plus traditionnels dans leur façon de vivre et *plus à gauche dans l'isoloir que leurs* compatriotes du littoral.

Naguère place forte rouge, Rians a ensuite viré au rose et vit paisiblement, depuis 1975, sous la houlette ferme de Suzanne Janetti, ancienne directrice d'école du *cru* et épouse de l'actuel député socialiste du Var et maire du village voisin de Saint-Julien-le-Montagné, Maurice Janetti, dit *« le roi du Haut-Var »*.

De son long passé de catholicisme *royaliste*, la petite *cité de Rians*, dont l'abord austère ne reflète guère le nom, a hérité de pas moins de quatre hauts clochers *surveillant* une église fin dix-neuvième siècle aux proportions de basilique. Du *« quartier arabe »*, en lisière de l'agglomération, on voit bien se détacher sur le ciel les *« minarets chrétiens »*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite pages 12 et 13.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, [illegible] ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 [illegible] ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

COLLECTIVITÉS LOCALES

Comme chaque année, dans quelques jours, sera rendu public le rapport de la Cour des comptes. C'est le moment de mettre en garde, estime Christophe Perron, contre le projet de loi qui conduit à rénover les pouvoirs des chambres régionales des comptes. Rémy Prud'homme demande, lui, qu'on garantisse davantage la clarté et la sincérité des comptes locaux.

Le droit contre la gestion ?

Les règles ne garantissent pas le contrôle des collectivités locales par le citoyen ou par la nation

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

LES dépenses des collectivités territoriales (communes, départements, régions, syndicats de communes) s'élèvent maintenant à près de 500 milliards de francs annuellement. C'est presque la moitié de ce que dépense l'Etat. Ou, si l'on préfère, le tiers des dépenses publiques.

Ces déboursements s'effectuent selon des règles précises, complexes, anciennes. C'est ainsi, par exemple, que les collectivités doivent préparer des budgets annuels, présenter leurs comptes dans des nomenclatures bien définies (par les célèbres circulaires M11, M12 et M51) et déposer tous leurs fonds au seul Trésor.

L'idée reçue est que ces règles, conçues pour l'essentiel au dix-neuvième siècle, à une époque où le rôle des collectivités territoriales était bien plus modeste, ne sont pas adaptées aux nécessités d'aujourd'hui. Elles assurent, concède-t-on généralement, le contrôle des fonds maniés par les collectivités territoriales, mais elles sont un obstacle dirimant à la bonne gestion de nos collectivités.

Un colloque récemment organisé sur ce thème à l'université Paris-Dauphine (1) amène à réviser et même à renverser complètement ce jugement. La conclusion que je retire des débats est que les règles de la comptabilité publique et du droit budgétaire n'empêchent pas une gestion efficace des collectivités territoriales, mais qu'elles sont en revanche impuissantes à assurer un contrôle satisfaisant de cette gestion.

Les règles n'empêchent pas les maires ou les présidents de conseils généraux ou régionaux qui le veulent vraiment de gérer efficacement leurs collectivités. Rien ne s'oppose à la planification pluriannuelle des recettes et des dépenses : la preuve en est que certaines collectivités, comme Paris, pratiquent une telle planification. Rien ne s'oppose à la mise en œuvre d'une comptabilité analytique (c'est-à-dire au calcul des coûts) et à la gestion par objectifs (avec centre de coûts, budgets de moyens et contrôle des résultats) : on en trouve des exemples à Metz, Orléans ou Angers. Rien ne s'oppose à une gestion serrée de la trésorerie : c'est ce que montrent les cas de la région Lorraine ou du département de la Loire. Rien enfin ne s'oppose aux démunicipalisations, ou plus exactement à un recours plus large aux prestations du secteur privé : nombreuses sont les municipalités, de Nîmes à Rennes en passant par Paris, qui ont emprunté cette voie.

Les règles budgétaires et comptables apparaissent ainsi autant comme une excuse ou un alibi que comme un obstacle insurmontable. N'en va-t-il pas toujours ainsi d'ailleurs ? La règle des trois unités et la contrainte de l'alexandrin n'ont pas empêché Racine d'écrire *Phèdre*. Cela ne veut pas dire, bien au contraire, que certaines règles ne pourraient pas être améliorées. Mais il est illusoire de penser que l'abandon des règles qui s'imposent aux collectivités locales ou leur remplacement par des règles nouvelles pourraient, comme par miracle, améliorer la gestion de ces collectivités. La bonne gestion est affaire d'intelligence et de courage, pas de recettes ou de règles toutes faites.

Où passe l'argent ?

Après la bonne nouvelle, voici la mauvaise nouvelle : les règles ne garantissent pas le contrôle des collectivités locales par le citoyen ou par la nation. C'était leur fonction originelle. Elle est de moins en moins bien remplie.

On dira que les citoyens votent tous les six ans, et peuvent ne pas réélire ceux dont ils n'apprécient pas la gestion. Heureusement ! Mais il faut bien dire que la façon dont les comptes des collectivités territoriales sont présentés ne permet absolument pas aux citoyens et même aux élus de l'opposition de savoir où passe l'argent de leurs impôts : la prolifération des satellites, le vague de certains libellés (« prestations »), la multiplication des opérations d'ordre, jettent un brouillard épais sur les dépenses locales. Le gestionnaire s'y retrouve. Pas l'électeur.

C'est peut-être d'ailleurs ce qui explique l'étrange paradoxe suivant. Plus les collectivités territoriales ont un rôle important dans les affaires locales, et plus les élections locales se font sur des critères nationaux. Il y a vingt ans, lorsque communes et départements ne géraient pas grand-chose, les citoyens mettaient à leur tête les candidats qui leur apparaissaient de bons gestionnaires ; maintenant que ces collectivités dépensent 500 milliards par an, les citoyens mettent à leur tête les candidats de leur parti préféré.

Il faut se demander si les règles ne pourraient pas être améliorées pour garantir davantage de clarté, de lisibilité, de sincérité des comptes locaux, et mieux éclairer le choix du citoyen. Ne faudrait-il pas faire pour les collectivités territoriales ce que la Commission des opérations de Bourse fait pour les entreprises ?

Le contrôle de la nation, c'est-à-dire celui de l'Etat et des juges, n'est pas moins important. Il est en crise. Il a été renforcé en théorie mais affaibli en pratique par la juridictionalisation introduite par les lois de décentralisation. Les élus se plaignent tout haut du contrôle des chambres régionales des comptes (par comptables interposés) ; et les magistrats de ces chambres se plaignent tout bas de ne pas pouvoir intervenir davantage.

L'enjeu du contrôle est pourtant considérable. Il y a, en effet, lieu de penser que la fraude sur fonds locaux n'est pas négligeable, et plus importante que la fraude sur fonds nationaux. Bien entendu, la grande majorité des élus locaux sont irréprochables. Mais la petite minorité suffit, de l'avis de beaucoup d'observateurs, à faire de la fraude locale la principale source de financement des partis politiques.

Si les règles de la comptabilité publique et du droit budgétaire doivent être modifiées, ce n'est sans doute pas principalement pour favoriser l'efficacité de la gestion des collectivités territoriales, c'est surtout pour améliorer le contrôle de cette gestion.

(1) Ce colloque a été organisé par le professeur Terny et l'Association des maires de France, mais le point de vue exprimé ici n'engage que son auteur.

(*) Professeur à l'université Paris-XII.

La revanche du « monstre froid »

Où le vieux démon centralisateur se réveille sous la forme d'un projet de loi

par CHRISTOPHE PERRON (*)

LA centralisation – c'est-à-dire la mainmise de l'Etat, ce « monstre froid », selon la fameuse expression de Nietzsche, sur tous les pouvoirs politiques et administratifs – n'est pas une invention de l'Empire napoléonien, comme l'a si bien montré Tocqueville dans *l'Ancien Régime et la Révolution* : c'est une composante de fond des mœurs politiques françaises, un vieux démon, commun à la monarchie et à la République, qui a tôt fait de déceler dans les particularités locales autant de « particularismes », et dans les velléités d'autonomie une atteinte à son omnipotence. Les conséquences de la centralisation parisienne sont pourtant des plus fâcheuses.

La réforme législative engagée à partir de 1982, et au premier chef la loi du 2 mars 1982, marque un tournant dans l'histoire des institutions politiques françaises : les voix du pays semblent enfin entendues, l'Etat se dépouille d'une partie de ses pouvoirs, il confie aux collectivités locales, érigées en personnes responsables, des compétences qu'il détenait jusqu'alors sans partage dans les domaines-clefs de l'éducation, de la santé, de l'urbanisme...

La tutelle est abolie; des responsabilités décisives pour l'avenir du pays sont mises entre les mains des communes, des départements et des régions, qui n'entendent plus, toutes tendances confondues, en être dépossédés. Mais qui sera le garant du bon usage de ces nouveaux pouvoirs ?

De même que l'autolimitation de l'Etat – le respect du droit et l'emploi régulier des fonds publics – est garantie par l'indépendance de deux hautes juridictions, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes, de même est-il décidé au niveau local de renforcer le rôle du juge administratif, dont l'intervention contentieuse se substitue à la tutelle du préfet, et de créer de nouvelles juridictions, les chambres régionales des comptes, qui, à l'instar de la Cour des comptes, ont pour mission de veiller au bon usage des fonds publics locaux, en un mot de protéger les deniers des administrés-contribuables, en remplissant une double mission : la vérification juridictionnelle des comptes établis par les comptables publics locaux et le contrôle *a posteriori* de la gestion des collectivités locales, mission qui vise à éclairer leurs responsables sur les conséquences, notamment financières, des actes qu'ils prennent en toute liberté. Est également confiée aux chambres régionales des comptes, en matière budgétaire, une mission de conseil, qui constitue une étape de concertation dans la procédure mise en place pour pallier les défaillances éventuelles des collectivités locales, autrefois résolues dans le cadre de la tutelle : défaut de vote ou déséquilibre du budget, déficit d'exécution important, non-inscription de dépenses obligatoires.

Or ces nouvelles juridictions, nécessaires à l'équilibre de la décentralisation, sont menacées. A la faveur de la conjoncture politique, le vieux démon de la centralisation se réveille.

Les traits de la bonhommie

Il paraît tout d'abord sous la forme d'un projet de loi gouvernemental qui conduit à rétablir la tutelle financière sur les communes de moins de 2 000 habitants, c'est-à-dire 80 % des communes françaises, en ne conférant aux chambres régionales des comptes qu'un simple pouvoir d'évocation des décisions purement administratives qui seraient prises à l'égard de ces communes. Subtilement, ce projet s'appuie sur les mouvements d'humeur manifestés ici ou là par quelques maires à l'encontre des remarques faites sur leur gestion par les chambres régionales des comptes. Ces reproches, quelquefois occasionnés par la rigueur encore trop abrupte de jeunes juridictions, sont souvent sans fondement; mais tant il est vrai qu'on peut toujours trouver des accommodements avec le ciel, voire étouffer certaines affaires gênantes, dans un régime de tutelle, c'est-à-dire de relations de subordination-complicité qui n'excluent jamais les aspects politiques, il est en revanche difficile de demander à une juridiction indépendante de ne pas dire ce qu'elle a constaté, et qui peut, parfois, être gênant; on ne peut que la réduire au silence.

Le vieux démon emprunte aussi, sournoisement, les traits de la bonhomie sénatoriale : une proposition de loi, préparée par certains sénateurs, et non des moindres, vise à supprimer purement et simplement le contrôle qu'exercent les chambres régionales des comptes sur la gestion des collectivités locales, contrôle qui est le prolongement nécessaire du jugement des comptes et qui seul permet d'appréhender, au-delà de la régularité formelle des opérations, leur incidence pour les finances de la collectivité et, partant, pour le portefeuille des contribuables. On ne doute pas que cette proposition ne soit inspirée par de nobles idéaux : en apparence, la suppression d'un contrôle, même juridictionnel, ressemble à une émancipation ; il est facile de présenter cette amputation du juge financier comme une nouvelle conquête de l'esprit décentralisateur.

La réalité est tout autre : peut-on croire que l'Etat, qui s'est engagé à transférer aux collectivités locales une partie des ressources nécessaires à l'exercice de leurs nouvelles compétences, acceptera longtemps, face à l'explosion de leurs dépenses, à l'accroissement de la pression fiscale, de payer sans discussion ni contrôle ? Il est à craindre que le vide laissé par l'effacement du magistrat soit investi, plus vite qu'on ne le pense, par l'administration de l'Etat, dont l'armée parisienne et les états-majors locaux attendent, en rongeant leur frein, la fin de la vague décentralisatrice, qui les a paralysés sans entamer leurs forces.

Si les chambres régionales des comptes ont commis quelques maladresses de jeunesse en exerçant avec trop de fougue et de raideur leur tâche de contrôle, comptez sur la « vieille maison », la Cour des comptes, qui en est le juge d'appel, pour les rappeler à plus de modération et de rondeur. Mais ne brisez pas, messieurs les ministres, messieurs les parlementaires, une institution qui est l'un des piliers de l'édifice de la décentralisation. L'élu local peut se débarrasser d'une juridiction; il ne pourra se débarrasser de la tendance centralisatrice qui habite l'Etat. Le coup porté contre les chambres régionales des comptes marque peut-être la fin de l'ère « révolutionnaire » des lois de décentralisation, le retour à l'« ancien régime », la revanche du monstre froid.

(*) Ancien élève de l'ENA, membre de l'Association des magistrats des chambres régionales des comptes.

COURRIER DES LECTEURS

La gaffe de Reagan

En mettant M. Gorbatchev au *« défi d'abattre le mur »* de Berlin (*le Monde* du 13 juin), le président Reagan a perdu une occasion de se taire. Si le mur qui divise l'ancienne capitale du Reich mérite bien d'être surnommé le « mur de la honte », il ne doit pas être l'enjeu de surenchères entres les Deux Grands.

M. Reagan a hélas ! oublié sa propre rhétorique lorsqu'il dénonçait la mainmise de Moscou sur ses satellites. Avec le discours de Berlin, il vient de cautionner la mainmise de l'URSS sur la République démocratique allemande. En insinuant ainsi que la « question allemande » peut se régler au-dessus de la tête des Allemands, M. Reagan offre une occasion – inespérée – à M. Gorbatchev de ne pas relever ce « défi » au nom même de la non-ingérence.

BEN CRAMER
Chercheur au CIRPES (Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et d'études stratégiques).

Le respect du sacré

J'ai trouvé dans *le Monde* du 13 juin un article signé Claude Sarraute qui m'a profondément blessée. L'auteur y tourne en dérision l'attitude de Jean-Paul II concernant la titulaire de la chaire de théologie catholique à Essen, et il tourne en dérision la foi catholique relative au mystère de l'Incarnation.

Je n'ai aucune prétention à des connaissances théologiques poussées. Comme des millions de catholiques de par le monde, je suis une baptisée qui, au cours des ans d'une vie déjà longue, a pu méditer (je pourrais presque employer le terme « savourer ») l'extraordinaire histoire d'amour débutant par l'Incarnation du verbe de Dieu dans le sein de la Vierge Marie, pour s'achever par sa mort sur la croix, et se parachever en sa résurrection.

Nous vivons, nous chrétiens, dans la contemplation de ces mystères, et nous y puisons le fondement de notre espérance. Là est notre foi que par millions nous exprimons dans le Credo.

Toute chose sacrée est à respecter, qu'elle soit hindoue, juive, musulmane, catholique... Serait-ce trop demander à votre journal d'y veiller ?

Mme JOIN-LAMBERT
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



La coopération militaire Paris-Bonn

M. Chirac : tout ce qui renforce les liens entre les deux pays va dans le bon sens

M. Jacques Chirac, interrogé, le mardi 23 juin, au cours du journal de la mi-journée sur TF1, sur la proposition de formation d'une unité militaire franco-allemande, faite par le chancelier Helmut Kohl, a déclaré qu'*« on peut appeler cela un gadget ou un symbole »*, mais qu'*« il faut bien comprendre que l'Europe a besoin de renforcer sa défense et la cohésion de sa défense »*. *« L'Europe*, a dit le premier ministre, *compte tenu des difficultés qu'elle connaît dans tous les domaines, doit être, en particulier, articulée sur un renforcement permanent des rapports franco-allemands. C'est la conviction du chancelier Kohl, que je connais bien, qui est mon ami, et c'est la mienne. »*

Pour M. Chirac, *« tout ce qui peut donner un signe dans ce sens est important »* et *« tout ce qui renforce les liens franco-allemands va dans le bon sens pour l'Europe de demain »*. Le premier ministre a nié toute opposition, à ce sujet, entre lui-même et M. Michel Debré, qui a pourtant condamné la proposition de M. Kohl.

⁂

De son côté, M. Giscard d'Estaing a estimé mardi que *« ce serait une erreur de laisser les premières initiatives allemandes sans réponse »* et a exprimé le souhait que la réponse apportée par la France soit *« positive »*. Il a indiqué sur Europe 1 qu'il considérait cette expérience comme *« souhaitable »*, précisant qu'il était pour sa part favorable à la création d'*« une unité avec un fort emploi d'hélicoptères »*. D'une part, a-t-il souligné, parce que de telles unités sont *« utilisées dans la bataille très vite »*, et, d'autre part, en raison du projet d'hélicoptère de combat franco-allemand qu'il espère voir se réaliser.

M. Giscard d'Estaing, qui préside la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a rappelé que le *« problème central, c'est d'ancrer l'Allemagne fédérale à l'Europe, car le jour où elle dériverait — je n'y crois pas*, a-t-il précisé — *on se trouverait dans une situation totalement différente, il n'y aurait plus de Communauté européenne et la France se trouverait en première ligne »*. La création d'une brigade franco-allemande, *« qui serait sans doute, dans un premier temps, sous commandement français »*, a ajouté l'ancien chef de l'Etat, *« fera de toute façon apparaître un certain nombre de problèmes »*, dont celui de sa protection nucléaire.

⁂

M. Pierre Messmer, le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a estimé mardi que la proposition du chancelier Kohl était *« une idée jetée en l'air »* et non pas *« un projet »*. *« Cette proposition mérite qu'on s'interroge sur les intentions du chancelier Kohl »*, a-t-il déclaré lors de son point de presse hebdomadaire : *« On peut imaginer qu'il y voit une sorte de geste symbolique et peut-être une sorte de banc d'essai qui permettrait de créer d'autres unités de même type. »* *« Quand on est militaire, on a un patron qui vous commande. On est obligé de poser le problème du commandement. Moi, je dis qui est le patron ? »*, s'est exclamé l'ancien premier ministre.

Six Français sur dix favorables à l'idée d'une brigade commune

Selon un sondage *le Parisien*-CSA (1), 60 % des Français interrogés sont favorables à la création éventuelle d'une brigade franco-allemande, mais ils ne sont plus que 53 % à souhaiter que cette unité militaire soit la première étape vers la fusion des armées française et ouest-allemande. En revanche, 71 % des Français interrogés souhaitent la création prochaine d'une armée groupant l'ensemble des pays de la Communauté européenne.

Ce sont les communistes qui sont les plus réticents (40 % seulement y sont favorables) à l'idée d'une brigade franco-allemande, et chez les écologistes une majorité relative (46 %) se dégage contre ce renforcement de la coopération militaire. D'autre part, ce sont les jeunes (entre dix-huit et vingt-quatre ans), c'est-à-dire ceux qui sont en âge de servir sous les drapeaux, qui demeurent les plus partagés (46 % contre 42 %) devant la perspective d'une fusion des armées française et ouest-allemande.

Les électeurs de l'UDF se montrent (à raison de 87 %) les plus favorables à l'idée d'une armée européenne, suivis par ceux du PS (80 %) et du Front national (78 %). Les électeurs du RPR sont (avec 63 %) les plus réservés à cette éventualité. Ce sont les plus de soixante-cinq ans qui y sont le plus ouvertement favorables.

(1) Sondage réalisé le 22 juin auprès d'un échantillon national de mille personnes représentif (par la méthode des quotas) de la population française de plus de dix-huit ans.

Paradoxes franco-allemands

(Suite de la première page.)

L'acceptation officielle de la double option zéro par le chancelier Kohl après des semaines d'hésitation n'a pas mis fin aux états d'âme de la coalition au pouvoir à Bonn ni de sa principale composante chrétienne-démocrate. M. Strauss, président des chrétiens sociaux bavarois, vient encore de qualifier de « stupidité » la suppression des « missiles à plus courte portée », objet de la deuxième option zéro, et sa position est partagée, *mezza vocce*, par la droite de la CDU si ce n'est par le ministre de la défense lui-même. Leurs craintes sont connues et pas spécifiquement allemandes : dénucléarisation de l'Europe, découplage Europe – Etats-Unis, abandon de la stratégie de la riposte flexible qui risquent de laisser la RFA directement exposée aux pressions soviétiques.

Le gouvernement de Bonn pouvait-il résister dès lors que M. Reagan, soucieux de terminer sa présidence sur un accord de désarmement avec l'URSS, acceptait d'entrer dans le jeu de M. Gorbatchev ? Certains ministres ouest-allemands feignent de le croire qui comptaient sur l'appui de la France et de la Grande-Bretagne. Mme Thatcher ayant emboîté le pas au président américain et M. Mitterrand ayant fini par donner du bout des lèvres sa *bénédiction* à une évolution qui lui paraissait inéluctable, la RFA isolée se serait retrouvée dans une situation intenable.

Cette thèse fait bon marché des divisions du gouvernement de Bonn, des prises de position de M. Genscher, ministre des affaires étrangères, très favorables à la double option zéro et de la pression de l'opinion publique ouest-allemande prompte à voir dans toute proposition soviétique un gage de paix. Mais elle en dit long sur les malentendus qui persistent entre Bonn et Paris malgré les innombrables visites ministérielles et les protestations d'entente cordiale.

Les interrogations allemandes sur la politique française sont un peu plus consistantes quand elles mettent en évidence certaines contradictions. Ainsi, nos voisins s'amusent-ils de voir les hommes politiques français qui, au nom de la sacro-sainte indépendance, jetaient naguère un regard suspicieux sur la protection nucléaire américaine, s'inquiéter du risque de « découplage » qui laisserait l'Europe sans défense face à l'URSS, ou les mêmes partisans de représailles massives, fondement de la doctrine de la dissuasion du faible au fort, regretter que la destruction des fusées à moyenne portée rende peu crédible une riposte graduée.

Quoi qu'ils en disent officiellement, les dirigeants allemands sont aussi agacés par l'entêtement de Paris à refuser de proclamer clairement que la défense de la France commence sur l'Elbe. Et les circonlocutions de M. Chirac distinguant entre la sécurité qui commence sur l'Elbe et la survie qui se joue sur le Rhin ne sont pas faites pour les rassurer. De même aucune des deux parties n'est véritablement sincère quand il s'agit de la garantie nucléaire : les dirigeants français affirment que l'extension du parapluie à la RFA n'est pas une question à l'ordre du jour parce que les Allemands ne la demandent pas ; mais le gouvernement de Bonn ne la demande pas par résignation plus que par conviction, car il sait trop que Paris n'est pas encore en mesure de répondre positivement.

Les dirigeants chrétiens-démocrates qui n'exercent pas de fonctions ministérielles n'ont pas les mêmes pudeurs et, au moment même où M. Kohl proposait sa brigade franco-allemande, M. Dregger, président du groupe CDU au Bundestag, réclamait l'extension de la dissuasion nucléaire française à la RFA : la France manifesterait ainsi avec éclat la communauté de valeurs et de destin qui la lie à la partie démocratique de l'Allemagne. Au-delà des principes, cette revendication n'est pas exempte d'arrière-pensées : ce faisant, la RFA ne veut pas se placer en position de choisir entre la France et les Etats-Unis, entre une défense européenne et la garantie américaine, mais bien plutôt amener la France à se rapprocher du commandement militaire intégré de l'OTAN, l'autre biais étant une participation de la France à la « défense de l'avant ».

Le « découplage des opinions »

Il reste qu'il ne saurait y avoir de défense commune franco-allemande sans politique extérieure vraiment commune, sans une analyse identique des menaces et une vision partagée des objectifs. Nous sommes encore loin du compte... Joseph Rovan, un des militants de la première heure de la réconciliation franco-allemande, parle même d'un *« découplage des opinions »*. En effet, les Allemands ne sont pas insensibles aux sirènes de M. Gorbatchev et se demandent comment « aider » le numéro un soviétique dans sa tentative de moderniser son pays, comme si cette entreprise n'avait pas pour but d'accroître la puissance de l'URSS mais de l'entamer alors que les Français, dirigeants et opinion confondus, sont beaucoup plus réservés sur la « restructuration » à l'honneur à Moscou.

Cette bienveillance relative n'est pas le fruit d'un aveuglement idéologique mais la conséquence des réalités géopolitiques : la RFA a une frontière commune avec le bloc soviétique et n'oublie pas que la clé du destin du peuple allemand, dans son ensemble, se trouve aussi et peut-être d'abord au Kremlin, sans parler des liens économiques et culturels qui unissaient traditionnellement l'Allemagne à ses voisins orientaux.

Qu'on le veuille ou non, qu'on le taise par discrétion ou qu'on le proclame comme une bonne manière, la question allemande ne saurait être occultée. *« La question allemande reste ouverte. »* Ce postulat n'est pas seulement le leitmotiv des discours dominicaux de quelques nostalgiques de la Grande Allemagne. Inscrit dans la loi fondamentale de la RFA, il réapparaît régulièrement depuis quarante ans, chaque fois que les gouvernements de Bonn sont placés devant des choix vitaux.

La discussion sur la double option zéro et les propositions de désarmement de Gorbatchev, dont une des finalités — comme l'installation des SS-20 sous Brejnev — est la déstabilisation de la République fédérale, lui ont donné une nouvelle actualité et pas seulement, comme des dirigeants allemands voudraient le laisser croire, dans les milieux politiques et journalistiques de quelques voisins de l'Est comme de l'Ouest, trop enclins à se faire peur en agitant le spectre de la réunification.

Rappeler que *« la question allemande reste ouverte »*, ce n'est pas affirmer que la réunification de l'Allemagne est à l'ordre du jour, c'est dire que la division de Berlin et de l'Allemagne n'est pas le dernier mot de l'histoire.

Ce refus de la division de l'Allemagne, donc de l'Europe, ne devrait pas choquer les Français imbus de gaullisme, même si un social-démocrate comme M. Karsten Voigt, spécialiste des problèmes de défense au SPD, peut reprocher à la France d'être favorable au « dépassement de Yalta » dans la réthorique, mais pour le maintien du *statu quo en Europe*, dans la pratique.

Il ne suffit pas pour se rassurer d'invoquer l'impossibilité pour tout dirigeant soviétique soucieux de son pouvoir de « lâcher » la RDA, ou les choix constants des dirigeants de Bonn dans les moments cruciaux de leur histoire en faveur de l'intégration européenne et occidentale au prix souvent d'une aggravation de la division de l'Allemagne, ou encore l'imprégnation profonde des jeunes générations ouest-allemandes par les valeurs de la démocratie. La question allemande ne se pose plus dans les termes d'il y a vingt ans et ne se résume pas à la réunification. Ce qui compte pour beaucoup d'Allemands de l'Ouest, c'est la fin non de la *« division »*, mais de la *« séparation »*; pour citer Theo Sommer, rédacteur en chef de *Die Zeit*, ce n'est pas l'unité de l'Allemagne mais une perméabilité de la frontière entre les deux Etats allemands qui permette des rapports normaux entre les Allemands des deux côtés du mur.

Ces termes-là définissent aussi la « carte allemande » que M. Gorbatchev, s'il est aussi habile que ses premiers pas diplomatiques le laissent à penser, pourrait jouer tôt ou tard. La tentation sera d'autant plus forte pour les Allemands qu'ils auront le sentiment d'être incompris de leurs alliés les plus proches. La dérive sera d'autant plus réelle que la spécificité allemande n'aura pas été prise en charge par leurs partenaires européens.

Pour que la réconciliation avec l'Allemagne ait un sens et un avenir, la France se doit d'aider ses voisins à penser la question allemande plutôt que d'entretenir une crainte confuse. Il ne s'agit plus comme dans les années 50, au temps du projet mort-né de Communauté européenne de défense, de savoir si l'on a peur de l'Allemagne, mais d'avoir le courage d'assumer avec elle son destin de nation partagée.

DANIEL VERNET.

La négociation sur les euromissiles

Moscou dénonce les exigences « stupides » de Washington

Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, et son collègue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, se rencontreront probablement à Washington les 10 et 11 juillet pour tenter d'aplanir les divergences subsistantes sur le problème des missiles de portée intermédiaire, a déclaré le mardi 23 juin un responsable américain. Ce responsable, qui a requis l'anonymat, a précisé que les Etats-Unis avaient proposé à l'URSS deux séries de dates pour cette rencontre, les 5 et 6 juillet et les 10 et 11 juillet. Moscou a rejeté la première proposition mais paraît favorable à la seconde, a-t-on ajouté de même source. — *(AFP.)*

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a manifesté une nouvelle fois son agacement devant ce qu'il considère comme les *« atermoiements »* de l'Occident face à ses propositions de réduction des armements. Parlant le mardi 23 juin devant les deux mille trois cents délégués au Congrès mondial des femmes réuni au Kremlin, le chef du PC soviétique a accusé les Etats-Unis de formuler *« de nouvelles exigences allant à l'encontre du principe de sécurité égale »*, des exigences que l'agence Tass a qualifiées pour sa part de *« stupides »*.

Parmi celles-ci, Tass cite en premier lieu l'idée envisagée par Washington de transformer les Pershing-2, qui ont une portée supérieure à 1 000 kilomètres, en missiles à plus court rayon d'action. Il y a aussi le problème du calendrier, les Américains estimant que les Soviétiques, en raison de leur supériorité en armes à moyenne portée, doivent commencer les premiers. Tass critique également le projet de déploiement en Alaska — d'où ils pourraient atteindre l'Extrême-Orient soviétique — des cent ogives de missiles à portée moyenne que chacun des deux pays aurait le droit de conserver à la fin du processus.

Il y a enfin le casse-tête des soixante-douze Pershing-1 A de l'armée ouest-allemande dotés de têtes nucléaires appartenant aux Etats-Unis et que ceux-ci refusent de faire entrer dans le champ des négociations. Si tous ces obstacles étaient levés, un traité sur les armes à moyenne portée en Europe pourrait être conclu *« d'ici à l'automne »* et signé *« à la prochaine rencontre au sommet soviéto-américaine »*, affirme l'agence soviétique.

Pacifisme et féminisme

Le Congrès mondial de femmes, prévu pour durer cinq jours, est apparu d'emblée davantage dominé par les revendications pacifistes et antinucléaires que par le combat féministe, son mot d'ordre étant : *« En avant vers l'an 2000 sans armes nucléaires ! Pour la paix, l'égalité et le développement ! »*

En s'adressant à ses auditrices, M. Gorbatchev a fait l'éloge du rôle des femmes dans la société contemporaine. Il a parlé de leur *« générosité »* et de leur *« chaleur cordiale »*, ajoutant qu'*« aucun Etat n'a fait pour la femme avant 1917 ne serait-ce que la moitié de ce que le pouvoir soviétique a accompli pour elle dès les premiers mois de son existence »*.

Les femmes soviétiques sont souvent favorables au secrétaire général, les mères de famille surtout, en raison de sa vigoureuse campagne contre l'alcoolisme. Mais elles éprouvent quelques doutes sur la réalité des bienfaits que l'Etat est censé leur apporter. Mme Valentina Terechkova, la première femme cosmonaute, avait ainsi révélé en janvier, avant son remplacement à la tête du Comité des femmes soviétiques, que 70 % des femmes employées dans l'industrie métallurgique occupaient la tranche des plus bas salaires et que 1,3 % seulement d'entre elles étaient à des postes de direction. Mme Terechkova avait ajouté que la plus grande partie du travail manuel à la campagne est accompli par des femmes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le premier ministre des Pays-Bas à Paris

M. Lubbers veut lutter contre l'inertie et l'indécision européennes

M. Ruud Lubbers, premier ministre des Pays-Bas, devait regagner La Haye, le mercredi 24 juin, après une visite de travail de deux jours à Paris, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec MM. Jacques Chirac, Jean-Bernard Raimond et André Giraud.

Les premiers ministres français et néerlandais ont souhaité que l'Europe ne cède pas à l'inertie et à l'indécision et que le prochain sommet de Bruxelles soit tourné vers l'avenir. *« Nous ne devons pas penser au court terme en perdant de vue les avantages structurels de l'intégration européenne à plus long terme »*, a déclaré M. Ruud Lubbers, au cours du dîner offert par M. Jacques Chirac au premier jour de sa visite officielle à Paris.

M. Chirac s'est réjoui de *« partager avec les Pays-Bas le même attachement aux principes de la politique agricole commune, le même désir d'adapter cette politique aux conditions des marchés, la même volonté de fixer un niveau de ressources communautaires garantissant à la fois la continuité des politiques communes sans mettre en cause les équilibres financiers de l'Europe »*. Le chef du gouvernement français a, d'autre part, remercié M. Lubbers pour son rôle de médiation dans l'affaire Greenpeace.

M. Lubbers a, de son côté, souhaité la revitalisation de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), dont les Pays-Bas prennent, le 1er juillet, la présidence pour un an. *« Une identification des intérêts occidentaux en matière de sécurité et une harmonisation des positions de l'Europe occidentale sont indispensables au renforcement de l'alliance atlantique et au dialogue transatlantique »*, a-t-il déclaré.

Diplomatie

La visite de M. Waldheim au Vatican

Un coup de froid sur les relations judéo-chrétiennes

Le président autrichien, M. Kurt Waldheim, devait arriver à Rome, le mercredi 24 juin, pour une visite d'Etat de trois jours au Vatican. Il devait être reçu jeudi par Jean-Paul II. Cette initiative du pape met fin à la quarantaine imposée *de facto* à M. Waldheim par les gouvernements occidentaux depuis son élection, le 8 juin 1986, à la présidence de la République d'Autriche. Elle suscite une intense émotion dans les communautés juives du monde entier et en Israël, où M. Ezer Weizmann, ministre sans portefeuille, a déclaré mardi devant la Knesset : *« Israël demande au Vatican d'expliquer les raisons de l'invitation du président autrichien et attend par ailleurs les résultats de cette rencontre. »* — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Le pape souffle le chaud et le froid sur les relations judéo-chrétiennes. Sa visite à la synagogue de Rome, le 13 avril 1986, avait été un geste historique, amplifiant de manière spectaculaire la double révision opérée au concile Vatican II : d'une part, la condamnation de l'antisémitisme auquel, dans l'histoire, l'Eglise catholique a si souvent prêté main-forte ; d'autre part, la reconnaissance d'un *« patrimoine commun »* unissant spirituellement les juifs et les chrétiens. *« Vous êtes nos frères aimés et, en un sens, nos frères aînés »*, avait dit Jean-Paul II dans sa réponse au grand rabbin Elio Toaff.

A l'annonce de la visite au Vatican de M. Waldheim, ceux-là mêmes qui s'étaient réjouis il y a un an de ces paroles de repentir et de réconciliation sont tombés de très haut. Il n'est pas rare d'entendre dire aujourd'hui dans les milieux juifs que le pape tient *« un double langage »* et chez les catholiques qui leur sont proches que *« le désarroi est à la mesure de l'espoir qu'avait suscité la visite à la synagogue de Rome »*.

En un an, mise à part la question, toujours en suspens, de la reconnaissance par le Saint-Siège de l'Etat d'Israël, les relations judéo-catholiques avaient déjà fait la preuve de leur fragilité. Il a fallu deux rencontres à Genève entre des personnalités juives et catholiques de haut niveau — les 22 juillet 1986 et 22 février 1987 — pour convaincre des carmélites polonaises qui s'étaient installées aux portes mêmes du camp d'Auschwitz de reculer.

Le projet du Vatican de béatifier une religieuse allemande d'origine juive, Edith Stein, morte à Auschwitz le 9 août 1942, avait également soulevé l'étonnement et l'indignation dans les organisations juives internationales. Geste superflu, avaient dit les uns. *« Travestissement hagiographique »*, *« appropriation de l'holocauste »*, avaient dit les autres. Averti de ces critiques, le 1er mai dernier, à Cologne, le pape avait prononcé une homélie apaisante, soulignant en particulier qu'Edith Stein convertie au christianisme était morte *« en fille d'Israël »*.

Ce deuxième voyage du pape en Allemagne fédérale avait donné lieu par ailleurs à l'une des plus violentes mises en cause du nazisme et de l'antisémitisme jamais entendue dans la bouche d'un pape : *« Idéologique née d'esprits déments (...), racisme satanique exécuté avec une méticulosité implacable (...), monstrueux appareil répressif (...), sauvagerie crépusculaire (...). »*

Le mardi 9 juin encore, au cours de son dernier voyage en Pologne, Jean-Paul II était allé s'incliner au mémorial de Majdanek, autre camp d'extermination situé en territoire polonais (360 000 victimes de source officielle, 1 million, estime-t-on généralement). Et le 14, à Varsovie, il avait reçu une délégation de la communauté juive polonaise qu'il avait assurée de sa *« très spéciale fraternité »*, en souvenir des persécutions subies en Pologne par la *« nation juive »*.

C'est dès le lendemain, au retour du pape au Vatican, qu'a été officiellement annoncée la visite du président de la République autrichienne, geste incompréhensible au regard des précédents. L'effet de surprise a été total, pour des prélats influents au Vatican, comme pour les cardinaux Decourtray (Lyon) et Lustiger (Paris), réputés en France pour leur attachement au dialogue judéo-chrétien et artisans du règlement de l'affaire du carmel d'Auschwitz.

« Je souffre avec mes amis juifs », nous dit le cardinal Decourtray qui, compte tenu de ces zigzags de la politique du Vatican, craint pour l'avenir *« une perte de crédibilité »* du dialogue judéo-chrétien. Les raisons d'une telle rencontre avec M. Waldheim restent mystérieuses. La préparation d'un deuxième voyage de Jean-Paul II l'an prochain à Vienne, où Mgr Groer, le nouvel archevêque, et son auxiliaire sont très contestés, le poids de l'Autriche, pays catholique à 90 %, dans l'Ostpolitik du Vatican — dont le cardinal Kœnig a été l'un des pionniers, — sont des motif avancés, mais ils paraissent peu déterminants.

Calcul ou inconscience des bureaux romains ? Le pape n'a jamais refusé la demande d'audience d'un chef d'Etat normalement élu. Mais si les personnalités catholiques interrogées hésitent à faire de l'ancien officier de la Wehrmacht, avant tout jugement, un criminel de guerre, elles estiment qu'au moins M. Waldheim a péché *« par dissimulation »* et que le Vatican aurait été mieux inspiré de retarder, sinon d'annuler, cet entretien.

Sans méconnaître l'*« hypersensibilité »* des juifs et leurs *« différences d'appréciation »* à ce sujet, ces personnalités catholiques ne veulent pas faire de la réception au Vatican de M. Waldheim une *« affaire juive »*, mais une question de *« morale chrétienne »*.

Le dialogue judéo-chrétien est aujourd'hui bloqué dans son élan. Des organisations juives américaines devaient écrire à Rome au cardinal Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens et en charge des questions touchant au judaïsme, qu'elles ne se rendraient pas au rendez-vous fixé par le pape à Miami, étape de son deuxième voyage en septembre prochain aux Etats-Unis. Plus grave, du côté catholique comme du côté juif, personne n'exclut la résurgence de mises en cause passées touchant au *« silence »* de Pie XII face aux crimes nazis ou à l'aide du Vatican aux criminels de guerre en fuite...

La communauté juive trouve dans l'attitude du pape la confirmation qu'en dehors de son discours de repentir et de compassion sur le génocide juif, l'Eglise catholique n'a pas encore perçu toute la signification de la *choah*, encore moins sa conséquence, la création de l'Etat d'Israël.

HENRI TINCQ.

L'archevêque de Lyon : désarroi et souffrance

LYON
de notre correspondant régional

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, s'est démarqué spectaculairement du Vatican en faisant part, mercredi 24 juin, à Lyon, de ses réserves sur la réception officielle du chef de l'Etat autrichien par Jean-Paul II.

Dans la matinée, il s'est rendu à la grande synagogue de Lyon, puis au « Mémorial de la mémoire », installé par la communauté juive dans le centre de Lyon. Tout en jugeant que dans l'affaire, le pape était *« insoupçonnable »*, Mgr Decourtray a estimé à sa sortie du mémorial que l'événement lui-même *« peut troubler et fait souffrir la communauté juive tout entière ». « J'ai ressenti un désarroi et une certaine souffrance. Je crois que cela manifeste une incompréhension de la sensibilité juive, au grand sens du mot »*, a-t-il ajouté.

Affirmant qu'il est dans cette affaire considéré comme le porte-parole *« spontané »* d'autres évêques et cardinaux français, l'archevêque de Lyon a indiqué que le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, *« partage évidemment et totalement* [ses] *réactions »*.

C. R.

Proche-Orient

Fin de la crise dans l'émirat de Chardja

Les frères Qassimi se réconcilient en présence du chef des Emirats arabes unis

Le Conseil suprême des Emirats arabes unis (EAU) a annoncé, le mardi 23 juin dans la soirée, la *« réconciliation »* des frères Qassimi, qui revendiquaient le pouvoir dans l'émirat de Chardja, et le règlement définitif de cette crise (*le Monde* du 19 juin). Le Conseil a indiqué que Cheikh Abdel Aziz qui, le 17 juin, avait détrôné son frère Cheikh Sultan, alors que ce dernier se trouvait à Londres, sera désormais prince héritier de Chardja, et le gouverneur évincé sera rétabli dans ses fonctions.

Retranché avec la garde nationale dans le palais du gouvernement à Chardja, Cheikh Abdel Aziz n'avait pas donné de suite à une première décision du Conseil suprême de la Fédération qui s'était prononcé, samedi, en faveur du rétablissement du gouverneur déchu. Finalement, Cheikh Abdel Aziz a accepté de participer mardi aux consultations du Conseil siégeant depuis une semaine à El Aïn, ouvrant ainsi la voie à un règlement de la première crise institutionnelle grave à laquelle fait face la Fédération fondée en 1971. Selon le communiqué publié mardi à El Aïn, les deux frères se sont *« donné une longue accolade »* en présence de Cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyane, chef de l'Etat des Emirats, et de tous les membres du Conseil.

Aucune indication officielle n'a été fournie sur les termes du compromis qui a mis fin à la brouille entre les deux frères, mais il semblerait que Cheikh Abdel Aziz a abandonné toutes ses exigences ; la garde nationale, de deux mille cinq cents supplétifs, qui avait appuyé le rebelle serait démantelée et ses membres incorporés dans l'armée fédérale des Emirats arabes unis. — *(AFP, UPI.)*

Amériques

CANADA

Le Québec va adhérer à la Constitution canadienne

MONTRÉAL
de notre correspondante

Les députés de l'Assemblée nationale du Québec ont entériné, le mardi 23 juin, par 95 voix contre 18, l'accord intervenu le 3 juin entre le premier ministre du Canada et ses dix homologues provinciaux, en vue de permettre au Québec d'adhérer à la Constitution canadienne.

L'entente, qui accorde au Québec le statut de *« société distincte »*, doit être approuvée par chaque Parlement régional d'ici trois ans. Craignant que le temps ne joue contre lui, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, n'a pas hésité à demander la prolongation de la session parlementaire et la tenue d'un débat d'urgence. Il souhaitait vivement que les parlementaires québécois se prononcent les premiers pour *« envoyer un message clair au reste du Canada »*.

A Ottawa, en Ontario et au Manitoba surtout, les opposants s'organisent et menacent de plus en plus d'imposer des amendements, qui pourraient limiter les pouvoirs accordés au Québec.

Acclamé par les députés de son parti, qui se sont tous prononcés en faveur de l'accord, M. Bourassa a estimé qu'il s'agissait d'*« une des plus grandes victoires politiques du Québec depuis deux siècles »*.

« Trahison », ont scandé les militants du Parti indépendantiste depuis la tribune réservée au public (ils n'ont aucun élu), à l'issue du vote organisé la veille de la fête nationale du Québec. *« Vous passerez dans l'histoire comme un des gouvernements les plus lâches »*, a lancé de son côté le chef du Parti québecois (PQ), M. Pierre-Marc Johnson, à ses adversaires libéraux.

Le successeur de M. Levesque reproche surtout à M. Bourasa de n'avoir pu obtenir la garantie de la compétence exclusive du Québec en matière linguistique. La spécificité québecoise n'étant que vaguement définie, les tribunaux canadiens pourrront, selon lui, imposer un retour au bilinguisme, dans l'affichage commercial notamment.

Pour trancher les avis contradictoires des experts, le PQ souhaitait que les juges de la cour d'appel de la province fassent connaître leur interprétation, avant que le Québec ne mette un terme à sa dissidence devenue effective en 1982, lorsque la Constitution canadienne a été rapatriée de Londres sans son paraphe. M. Bourassa a préféré agir sans attendre d'autre verdict que celui du reste du Canada.

MARTINE JACOT.

A TRAVERS LE MONDE

Hongrie

Remaniement imminent au sein de l'équipe dirigeante

Budapest. — Des changements au sein de la hiérarchie hongroise ont été décidés au cours d'un plénum du comité central du parti qui s'est tenu, le mardi 23 juin, à Budapest, a annoncé l'agence officielle MTI. Mais les décisions n'ont pas été rendues publiques : elles doivent d'abord recevoir l'approbation formelle du conseil des ministres, mercredi, et du Parlement, jeudi. — *(UPI.)*

[Seuls les changements au sein du gouvernement nécessitent ce type d'approbation formelle — après que les décisions ont été prises, comme c'est la règle, par le parti. Mais il n'est pas exclu pour autant que la hiérarchie du parti soit aussi concernée par cette redistribution des cartes, — toutes les décisions étant annoncées en bloc. Dans tous les cas, ce remaniement apparaîtra au moins comme une nouvelle étape dans la préparation de la succession du premier secrétaire Janos Kadar, au pouvoir depuis trente et un ans. — J. K.]

Pologne

« Regrets » de Varsovie après les tirs contre un navire ouest-allemand

Le porte-parole du gouvernement de Varsovie, M. Jerzy Urban, a exprimé, le mardi 23 juin, les *« regrets »* du gouvernement de Varsovie après l'incident naval survenu dans la baie de Gdansk le 15 juin, au cours duquel un navire-ravitailleur ouest-allemand, le *Neckar*, a essuyé les tirs d'une corvette polonaise. M. Urban a expliqué qu'il ne s'agissait *« pas d'un acte délibéré »*, et rappelé que Varsovie était disposé à examiner une demande de dommages et intérêts. Dans le même temps, il a affirmé que le *Neckar* était *« co-responsable »* de l'incident car il naviguait *« à une distance dangereuse »* des bâtiments polonais en exercice, et n'avait *« pas répondu à leurs signaux d'avertissement »*.

Tunisie

M. Amor Chadli assure l'intérim de M. Mabrouk aux affaires étrangères

M. Rachid Sfar, premier ministre tunisien, a regagné son pays, le mardi 23 juin, après une visite de deux jours en France (*le Monde* du 23 juin). Après avoir été reçu lundi par M. Chirac, il s'est entretenu mardi avec MM. Edouard Balladur et Philippe Séguin.

Arrivé en France une semaine auparavant, M. Hedi Mabrouk, qui fut longtemps ambassadeur à Paris avant d'être nommé ministre des affaires étrangères, n'a pas été mêlé aux activités du premier ministre. Il avait informé le président Bourguiba qu'il devait séjourner assez longuement en France pour des raisons médicales.

L'agence tunisienne TAP a annoncé, mardi, que l'intérim de M. Mabrouk était assuré par le médecin personnel de M. Bourguiba, le professeur Amor Chadli, par ailleurs ministre des affaires présidentielles.

● **MAROC : des morts suspectes dans des locaux de gendarmerie.** — Dans un communiqué diffusé le mardi 23 mars, l'Association des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM), dont le siège est en France, dénonce *« la mort sous la torture dans des locaux de gendarmerie »* de deux jeunes Marocains arrêtés en juin à Safi et à Taroudannt, dans le cadre d'enquêtes de droit commun. La famille d'un troisième mort, le jeune Abdel Moustati, dont le cas avait été signalé par le journal *Anoual* en mai, a demandé aux autorités d'ouvrir une enquête.

Amériques

ÉTATS-UNIS : contrairement aux vœux du président Reagan

La Chambre des représentants adopte un projet de budget incluant une augmentation des impôts

La Chambre des représentants a adopté le mardi 23 juin un projet de budget pour l'exercice fiscal 1988 d'un montant de mille milliards de dollars qui prévoit, contrairement aux vœux du président Reagan, une augmentation des impôts et une stabilisation des dépenses militaires. Ce projet a été adopté par 215 voix (tous les démocrates et 3 républicains) contre 201. Le Sénat devait voter son propre projet de budget mercredi, et les deux chambres devront se mettre d'accord sur un texte commun. M. Reagan a déjà fait savoir qu'il mettrait son veto à un budget prévoyant une hausse des impôts. La majorité démocrate au Congrès a reconnu qu'elle ne pourrait pas réunir la majorité des deux tiers nécessaire pour passer outre.

WASHINGTON
correspondance

Le président Reagan s'efforce de détourner l'attention du grand public de l'affaire de l'« Irangate » en menant dans le pays une campagne vigoureuse contre le projet de budget des démocrates. Ce projet est 1 000 milliards de dollars pour 1988, dont 19 milliards en nouveaux impôts pour l'année prochaine, et 64 milliards de dollars pour les trois prochaines années.

Le président refuse le compromis proposé par les *leaders* démocrates, aux termes duquel ils se déclaraient prêts à approuver 296 milliards de crédits militaires (la demande présidentielle initiale était de 320 milliards de dollars) si le président acceptait une augmentation des impôts. Sinon, les démocrates n'accorderaient que 289 milliards de dollars au Pentagone. Apparemment, le président préfère l'affrontement, en ressortant des vieux arguments contre les démocrates dépensiers et « *prodigues* ».

« *Nous sommes arrivés au point de rupture entre ceux qui veulent dépenser votre argent et augmenter les impôts et ceux d'entre nous qui résistent à cette politique* », a-t-il déclaré récemment dans un discours. Et il a réaffirmé son intention de faire campagne dans le pays et d'opposer son veto à tout projet d'augmentation des impôts.

Ainsi, en lançant un défi au Congrès plutôt que de rechercher un accommodement, le président Reagan entend souligner qu'il tient encore bon la barre et démentir ceux qui le considèrent comme un homme fatigué, bref comme un président « canard boiteux ». Le terrain choisi pour livrer bataille lui est favorable dans la mesure où le programme démocrate, prévoyant une augmentation des taxes sur les cigarettes, l'alcool et l'essence, est fortement impopulaire.

Reléguer l'affaire de l'« Irangate »

Le président escompte, d'autre part, que l'accord nucléaire avec le Kremlin et la perspective d'un sommet à l'automne relégueront définitivement l'affaire de l'« Irangate » au dernier plan de l'actualité.

Pour le moment, il s'agit dans cette dernière affaire d'un simple lever de rideau assuré par des témoins de second plan, des comparses pour ainsi dire, en attendant qu'apparaissent sur la scène de la commission parlementaire d'enquête les « grands premiers rôles ». Plus encore que le témoignage de l'amiral Poindexter, ancien président du conseil national de sécurité, la déposition de son adjoint, le lieutenant-colonel North, est attendue avec intérêt dans la mesure où, sur la base des dépositions antérieures, il apparaît bien comme ayant assumé la responsabilité de la mise au point et de l'exécution de la diversion illicite des fonds revenant des ventes d'armes à l'Iran en faveur des « contras » du Nicaragua.

Le témoignage de M. North permettra peut-être de répondre à la question essentielle : le président Reagan a-t-il *été* ou non le complice, actif ou passif, de l'opération illicite ? Aucune preuve formelle n'a pu encore être établie et le président continue d'affirmer imperturbablement n'avoir jamais *été* mis au courant des activités de ses subordonnés.

HENRI PIERRE.

● ***CHILI*** **: un troisième membre de la junte militaire en faveur d'un candidat civil en 1989.** — Le général Rodolfo Stange, l'un des quatre membres de la junte militaire chilienne, s'est déclaré favorable au remplacement du général Augusto Pinochet par un « *civil* » après 1989, lors d'entretiens avec la presse chilienne. Après le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Fernando Matthei, le commandant en chef de la marine, l'amiral José Toribio Merino, qui avaient émis un avis similaire le 11 juin dernier, c'est donc le commandant en chef des carabiniers qui se prononce à son tour. Le quatrième membre de la junte, le général Humberto Gordon, chef de l'armée de terre — l'arme de très loin la plus importante — dépend, lui, directement du général Pinochet. — *(AFP.)*

● **PORTO-RICO : condamnation des auteurs de l'incendie du Dupont Plaza.** — Trois anciens employés de l'hôtel Dupont Plaza, à l'origine de l'incendie qui avait provoqué la mort de quatre-vingt-dix-sept personnes dans l'établissement à la veille du nouvel an 1987, ont été condamnés, le lundi 22 juin, à des peines allant de soixante-quinze ans à quatre-vingt-dix-neuf ans de prison par un tribunal de San-Juan. — *(AFP.)*

● **HAÏTI : grève générale.** — La grève générale décrétée pour deux jours le lundi 22 juin par la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) a paralysé le commerce, l'administration publique, les écoles et les universités, qui sont restés fermés malgré la publication d'un communiqué du chef de la police de Port-au-Prince, invitant la population à « *vaquer à ses activités* ». Dès 6 heures, les forces armées d'Haïti ont occupé les rues de la capitale et les locaux de la CATH où des leaders syndicaux ont été arrêtés. — *(AFP, Reuter.)*

PÉROU : la crise politique après la démission du premier ministre

M. Alan Garcia cherche à former un nouveau gouvernement

LIMA
de nos envoyés spéciaux

Le président Alan Garcia devrait logiquement — il est vrai que la logique n'est pas péruvienne — former rapidement un nouveau gouvernement à la suite de la démission, le lundi 22 juin, du premier ministre et ministre de l'économie, M. Alva Castro. Une démission annoncée depuis plusieurs mois et qui a pourtant surpris la classe politique et sans doute le chef de l'Etat lui-même, qui avait prévu de réorganiser l'équipe dirigeante à l'occasion de la fête nationale du 28 juillet.

C'est le moment choisi par M. Alva Castro — plus que sa décision d'annoncer une « *démission irrévocable* » — qui a donné à cet inévitable remaniement ministériel le caractère d'une « *petite tempête politique* », ainsi que le disait un proche d'Alan Garcia. Les différends, personnels et politiques, entre le chef de l'Etat et son premier ministre étaient de notoriété publique, et M. Alva Castro n'assistait plus aux conseils des ministres depuis le début du mois.

Satisfait des résultats obtenus par son programme d'urgence (croissance de 8 % et chute de l'inflation de 200 % à 80 %, entre juillet 1985 et décembre 1986) et au plus haut de sa popularité, le premier ministre désirait renoncer à ce difficile portefeuille pour briguer la présidence de la Chambre des députés, puis, en 1988, le poste de premier secrétaire général de son parti. Une carrière politique qui devait le propulser à la candidature de l'APRA pour l'élection présidentielle de 1990.

M. Alva Castro apparaissait, en effet, comme le candidat le mieux placé pour succéder au président Garcia puisque la Constitution ne permet pas une immédiate réélection du chef de l'Etat. Il n'est pas un membre de la « vieille garde » du parti apriste, comme Armando Villanueva, fidèle parmi les fidèles dans le parti fondé par Haya de la Torre. Il est jeune, de la même génération que le chef de l'Etat, mais dispose déjà d'une « équipe » qui contrôlait les différents rouages de la complexe machine économique et financière péruvienne. Il peut encore compter sur l'appui de larges secteurs du parti gouvernemental.

Ce sont ces ambitions non dissimulées qui ont agacé M. Alan Garcia et certains dirigeants de l'APRA. Les critiques à l'adresse de M. Castro ont été de plus en plus acerbes dans la presse officielle. Dimanche, le président Garcia déclarait : « *Au sein de l'APRA, il n'y a pas de démission. Celui qui fait marche arrière est un traître. Personne ne peut utiliser une fonction publique momentanée comme tremplin d'une carrière politique.* »

Mais M. Castro est resté sourd à cet appel, au moment même où son programme de relance à moyen terme commence à montrer ses lacunes. En effet, le rythme de croissance s'est ralenti, car les industriels appelés à être le moteur de la production en 1987 restent méfiants. Avec une inflation mensuelle de 6 % et une dévaluation parallèle de 2,2 %, la spéculation sur le dollar est finalement l'activité la plus lucrative.

Des conceptions économiques opposées

La crise qui avait éclaté entre le chef de l'Etat et son premier ministre dépassait le cadre des rivalités politiques et mettait en cause des conceptions économiques opposées. M. Castro était partisan d'un retour à une certaine orthodoxie financière pour freiner l'inflation et la saignée de devises, alors que le président Garcia, préoccupé par le mécontentement de la population, conséquence de la flambée des prix, estime nécessaire de prolonger l'application du plan d'urgence en stimulant la demande, notamment en accordant une augmentation de salaire supérieure à l'inflation et des subsides aux produits de base.

La grève de la police, le mois dernier, avait provoqué un nouvel accrochage entre les deux hommes. En l'absence du premier ministre, le gouvernement avait négocié une augmentation substantielle des traitements des policiers qui représentait un trou de près de 100 millions de dollars dans le budget. M. Castro s'opposait à cette mesure, car elle aurait entraîné une émission monétaire supplémentaire, c'est-à-dire une inflation suicidaire.

C'est donc un président manifestement irrité qui a reçu la démission du premier ministre et celle des autres membres du gouvernement, ainsi que le veut la tradition. Mais le seul « partant » certain est M. Castro. Le chef de l'Etat s'est entretenu avec les ministres jusqu'à l'aube de mardi, puis s'est rendu comme prévu à Cuzco pour distribuer des titres de propriété à des paysans de cette région « marginalisée » du Pérou profond.

Il lui reste à choisir un remplaçant mais chacun sait, à Lima, que M. Garcia a l'habitude de tout superviser, de tout contrôler, de tout décider. Cette tendance à une personnalisation de plus en plus accentuée du pouvoir est d'ailleurs l'un des reproches qui lui sont maintenant adressés, non seulement par les porte-parole de l'opposition de droite et de gauche, mais aussi par certains des hiérarques du Parti apriste.

M. Garcia espérait, avant les élections municipales de 1986, rallier à sa politique et à sa personne tout un secteur, le plus modéré, de la gauche. Il a échoué, parce qu'il n'a pas pu, ou n'a pas su, éviter la défaite d'Alfonso Barrantes, ancien maire de la capitale, et candidat à la réélection. Il ne peut donc compter que sur le concours de son seul parti — au moment même ou celui-ci est la proie de profonds différends entre générations et tendances politiques — pour régler la crise provoquée par la démission de M. Castro, mais aussi et surtout pour faire face à la montée des périls.

NICOLE BONNET
et MARCEL NIEDERGANG.

Asie

CORÉE DU SUD : la contestation dans les universités

« Je ne me considère pas comme une révolutionnaire »

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Vingt-trois ans, les traits fins, élancée dans son survêtement bleu, Mlle Kim Yeon Jeong n'a rien d'une « pétroleuse ». Et pourtant, en dépit de son apparence, de ses propos nuancés et de son sourire, c'est une activiste du mouvement étudiant qui, depuis quatorze jours, mène la vie dure au gouvernement de M. Chun Doo Hwan. Présidente de l'Union des étudiants de l'université féminine Tukdong à Séoul, elle sait se métamorphoser en « meneuse », le poing levée et la voix saccadée, lorsqu'elle harangue ses camarades les appelant à *« marcher sur la maison bleue »* (résidence du président). *« Tant que Chun refusera de répondre aux demandes populaires, nous continuerons à manifester,* nous dit-elle. *Chun a trop souvent menti et il est prêt à tricher encore. Nous devons maintenir la pression de la rue. »*

Sur le bâtiment voisin de la bibliothèque de l'université Yonsei, un immense drapeau reproduit une photo de presse prise au cours des manifestations de la semaine dernière montrant un étudiant en soutenant un autre blessé à bras-le-corps. Parmi la foule réunie pour un meeting de nuit, quelques étudiantes ont le crâne rasé comme des nonnes bouddhistes en signe de détermination. *« Le chauve, méfie-toi »,* peut-on lire sur une banderole : un slogan faisant allusion à la calvitie de M. Chun, et désormais fréquent.

Mardi, Mlle Kim participait à un meeting réunissant à l'université Yonsei quelque vingt mille étudiants. Entre un drapeau coréen et des casques, matraques et boucliers de la police, trophées pris à l'« ennemi » au cours des manifestations, les dirigeants étudiants ont appelé leurs camarades à participer en masse à la grande « marche de la paix », qui doit avoir lieu vendredi dans toute la Corée.

« Si le pouvoir accède aux demandes de l'opposition de consulter la population par référendum sur la révision de la Constitution, cette marche de protestation se transformera en une marche de la victoire », nous dit un participant au meeting.

Réseau et système d'entraide

Les dirigeants étudiants ont, d'autre part, appelé à une autre manifestation, pour la soirée de mercredi, dans le quartier d'usines de Young-Dong-Po, au sud de Séoul. Cette initiative est symptomatique des liens qu'ils cherchent à établir avec le monde ouvrier, en particulier par l'entremise d'anciens étudiants expulsés de l'Université après avoir été pris dans des manifestations et qui se sont mis à travailler en usine. Il existe tout un réseau et un système d'entraide entre ceux qui sont encore à l'université et leurs camarades devenus ouvriers.

L'engagement de Mlle Kim est révélateur du caractère de l'agitation étudiante actuelle. Ce ne sont pas les éléments radicaux, minoritaires, qui mènent le mouvement, mais les modérés. A l'origine de leur révolte, il y a un grand « ras-le-bol » de l'autoritarisme et de la répression et un désir plus viscéral qu'idéologique de démocratisation. Ces étudiants, qui manifestent dans les rues de Séoul et des principales villes de Corée du Sud, ont certes bénéficié de l'expansion économique spectaculaire du pays.

Certains ont parfois mal digéré les manuels révolutionnaires. Mais la plupart sont surtout conscients du décalage évident entre le niveau de développement économique et d'éducation du pays et le caractère rétrograde d'un système politique faisant des Coréens des citoyens de deuxième catégorie.

« Pour ma part, je ne me considère pas comme une révolutionnaire : je ne vise pas un bouleversement social, mais je lutte pour une démocratisation et la fin de gouvernement dirigé par les militaires », nous dit Mlle Kim. Elle précise qu'elle ne se bat pas non plus pour M. Kim Young Sam, chef du Parti pour la réunification et la démocratie, principale formation d'opposition : *« Il y a une convergence temporaire d'actions entre les étudiants et les hommes politiques de l'opposition. Mais c'est tout. Nous ne luttons pas pour des intérêts de parti mais pour la démocratie. »*

Au début du printemps, les manifestations étudiantes avaient repris plus ou moins rituellement comme chaque année. Puis le président Chun annonça, le 13 avril, sa décision de mettre fin au débat sur la révision de la Constitution et, début mai, l'Eglise révéla que les autorités cherchaient à couvrir les responsables de la mort sous la torture d'un étudiant, survenue en décembre dernier. Reconnaissant implicitement la gravité de la situation, le président Chun procéda peu après à un remaniement ministériel. Mais ces deux événements firent brusquement monter la fièvre chez les étudiants. La violence avec laquelle furent réprimées les manifestations qui ont fait suite à la désignation, le 10 juin, de M. Roh Tae Woo comme candidat officiel à la succession du président Chun suffit à mettre le feu à la poudrière étudiante.

Une minorité de radicaux

La situation de l'université Yonsei est révélatrice de cette évolution. Yonsei est généralement considérée comme une université peu agitée. Or, cette fois, elle est devenue, avec l'université de Séoul, traditionnellement turbulente, le foyer de la contestation. C'est en effet à Yonsei que, le 9 juin, un étudiant a été atteint à la tête par une grenade lacrymogène. Depuis il est dans le coma, et son état est jugé désespéré.

« Quand nous avons vu un camarade tomber parmi nous, victime d'un tir de grenade horizontal, notre mouvement s'est radicalisé », nous dit un des étudiants qui montent la garde à la porte de la salle de réanimation du service de neurochirurgie de l'hôpital de Yonsei, où se trouve leur camarade agonisant.

« Un autre facteur a contribué à nous mobiliser », poursuit notre interlocuteur, âgé de vingt-deux ans, qui étudie au département de journalisme. *« Nous avons constaté que, cette fois, la population nous témoignait de la sympathie, alors qu'auparavant, elle était hostile. Les marchands ambulants, par exemple, nous engueulaient quand nous manifestions. Cette fois, ils nous encourageaient. Nous avons eu l'impression d'être vraiment l'expression d'une volonté populaire. Même nos parents qui, généralement, nous disaient de ne pas participer aux manifestations, ont changé d'attitude et ont commencé à critiquer le gouvernement. Evidemment, ils s'inquiètent et nous disent de faire attention, mais ils ne cherchent pas à nous empêcher de manifester. D'ailleurs, même les journaux progouvernementaux ne nous traitent pas cette fois d'agents communistes. »* Cette mobilisation spontanée des étudiants modérés explique l'ampleur de certaines manifestations : soixante-douze mille étudiants étaient dans les rues jeudi dernier, point culminant de l'agitation, a dû reconnaître la police une semaine après l'événement.

L'initiative prise par les étudiants modérés a un peu coupé l'herbe sous le pied des organisations militantes et radicales, Mimmintu et Chamintu, d'obédience marxiste-léniniste. Dans ce pays farouchement anticommuniste, sur lequel pèse, affirment quotidiennement les autorités, la menace d'une invasion du Nord, les étudiants se sont familiarisés avec la doctrine marxiste grâce à des traductions japonaises.

La propagande, pour le moins sans nuance, sinon primaire, faite par les autorités à propos du Nord, a, en outre, eu un effet de retour pervers : engendrant inopinément un certain angélisme des étudiants radicaux à l'égard du régime de Pyongyang et une sympathie affirmée pour ce qu'ils estiment être une *« politique d'indépendance nationale »* du Nord, alors que le Sud serait *« asservi »* aux intérêts des Etats-Unis. Les slogans dénonçant la *« domination »* américaine ont fleuri ces derniers jours sur les campus.

Expérience tactique de la police

Parmi les meneurs étudiants, beaucoup sont fortement politisés. Certains ont déjà fait leur service militaire et ont acquis ainsi une expérience de la tactique de la police (plusieurs ont, en effet, servi dans les brigades anti-émeutes). C'est le cas des dirigeants à l'université Sogang et à Yonsei. Contrairement aux années 60 et 70, quand le mouvement étudiant était beaucoup plus centralisé, il est aujourd'hui éclaté. La direction est collégiale. Aussi la police a-t-elle plus de difficulté à identifier les dirigeants et à les neutraliser.

Si les étudiants radicaux ne contrôlent pas le mouvement contestataire actuel, ils sont cependant plus liés que les modérés au monde des jeunes ouvriers. Pour une autre Mlle Kim, qui a aujourd'hui trente et un ans et vient de passer cinq ans en prison pour avoir été l'une des organisatrices de l'attaque, en mars 1982, du centre culturel américain de Pusan, c'est de l'alliance des étudiants radicaux et des ouvriers que peuvent venir de véritables changements sociaux en Corée. *« L'opposition politique est opportuniste. Avec les deux Kim* [M. Kim Young Sam et M. Kim Dae Jung], *on n'obtiendra qu'une démocratisation partielle »,* affirme-t-elle. Mlle Kim esquive les questions sur la Corée du Nord : *« Ce n'est pas le problème, dit-elle, mais, en revanche, nous devons lutter contre l'ingérence américaine dans les affaires coréennes. »* Sa crainte ? *« Que des concessions du gouvernement fassent retomber la colère populaire. »*

PHILIPPE PONS.

PHILIPPINES

Les charniers de Mindanao témoins des purges chez les communistes

BUTUAN (Mindanao)
correspondance

L'officier s'essuie le front et ouvre son dossier. Il en tire une poignée de photos récentes tachées par la moiteur de nombreuses mains et déjà jaunies : le 19 février 1986, jour où, dans le district d'Antongalon, de la province d'Agusan-del-Notce, une de ses patrouilles est tombée sur un camp provisoire de la Nouvelle Armée du peuple (NAP). Après un court échange de coups de feu, les « combattants rouges » ont décroché, laissant sur le terrain dix-sept cadavres et quatre prisonniers.

L'exceptionnel dans cette affaire : les corps, entassés à l'écart, comme les prisonniers (trois hommes et une femme), étaient enchaînés. Tous étaient, selon l'officier, des maquisards que les leurs avaient condamnés à mort. Les quatre rescapés *« l'avaient échappé belle »* et ne devaient leur salut qu'à l'intervention inopinée des soldats.

Pour les autorités, la prise était inespérée. Le Parti communiste philippin (PCP) était, alors, empêtré dans les conséquences de son « erreur historique » — le boycottage des élections anticipées de 1986, — et les militaires de Mme Aquino tenaient, avec les témoignages des « sauvés d'Antongalon », faisant état de purges sanglantes, de quoi ternir cette image de « Robin des Bois » que le PCP chérissait tout particulièrement.

La situation empira très vite pour le parti. Au cours de l'été 1986, de nouveaux charniers furent trouvés dans deux autres provinces de Mindanao (Davao et Misamis oriental), dont les emplacements avaient été indiqués à l'armée par des rebelles *« descendus des collines »* afin de profiter du changement de régime pour réintégrer *« une vie normale ».*

Les confidences ainsi recueillies étaient accablantes, elles rapportaient une effrayante histoire d'intrigue et de vengeance. Confronté aux « preuves », le comité central du PCP fut un moment en difficulté et ne put se contenter de réveiller son vieux réflexe défensif et d'assurer à l'opinion publique que les *« forces révolutionnaires »* étaient en fait victimes de la *« propagande noire de l'armée... »*

Pourtant, en mettant les morceaux bout à bout, on s'aperçoit que, jusqu'à un certain point, sources militaires et insurgées concordent. Ainsi, à la fin de 1983 et pendant le premier semestre de 1984, la NAP du nord de Mindanao se serait inquiétée du nombre alarmant de ses opérations qui se sont révélées de coûteux fiascos...

Ferdinand, un « rallié » de vingt-sept ans, confie que, en février 1984, son groupe avait soigneusement préparé un raid contre un poste de police dans la province d'Agusan-del-Sur : *« Ce fut un échec total... on nous tirait dessus par-derrière. »*

Selon Ferdinand, au terme d'une enquête minutieuse (au cours de laquelle la NAP aurait même pratiqué l'autopsie de ses morts), le comité régional est arrivé à l'inéluctable conclusion : *« Nous avions été trahis... ».*

Pour les hauts responsables de la NAP, l'explication était à la fois simple et terrifiante : *« l'organisation était infiltrée par une légion d'agents à la solde de l'armée philippine, les fameux DPA... »*

L'« opération Zombies »

Ferdinand se souvient que, en novembre 1985, de nombreux cadres de la NAP furent conviés à un séminaire impromptu, sur le thème *« bilan opérationnel de l'année »*, sur les flancs du mont Tago. *« Il y avait quelque chose d'étrange dans cette convocation si soudaine... ».* Ferdinand ne fut pas du voyage, mais trois combattants de son unité partirent sur les sentiers de montagne. Il ne les revit plus.

Par la suite, il apprit que le séminaire avait été un piège et qu'*« une centaine de camarades soupçonnés d'être des DPA furent arrêtés et désarmés par de jeunes recrues ».*

C'était le début de l'« opération Zombies », qui devait veiller à l'élimination des éléments troubles au sein du PC. Lorsqu'on a commencé à retrouver les dépouilles des victimes, l'armée a affirmé que les suspects avaient été soumis à d'atroces sévices avant d'être « liquidés ». Les militaires assurent avoir en leur possession des instruments de torture ainsi que plusieurs témoignages d'anciens rebelles.

Ferdinand, bien qu'il choisît peu après de déserter la NAP, maintient que *« la torture ne fait pas partie des méthodes des forces révolutionnaires... Chaque cas fut examiné un par un ».* Selon lui, si certains suspects, jugés coupables, furent bien exécutés, d'autres auraient juste été *« condamnés à des peines de travaux forcés* (comme les trois de son unité), *renvoyés chez eux, ou encore furent blanchis et retrouvèrent à la fois leurs armes et leurs responsabilités de cadres... ».*

Mais, sans parler de « boucherie » comme le fait l'armée, la méfiance et le doute firent vite déraper la prudence et l'« impartialité » des enquêteurs de la NAP.

Un autre « rallié » admet que *« les dirigeants avaient beau multiplier les réunions d'explication pour nous dire qu'il valait mieux perdre quelques hommes que toute l'organisation, chaque camarade soupçonnait son voisin et l'efficacité du mouvement était compromise... ».*

Responsable militaire de la zone concernée, le général Marcelino Adalem avoue avoir été ravi de voir les « loups » s'entre-déchirer, *« d'autant que, très vite, ils s'en sont pris à de simples villageois qu'ils soupçonnaient d'être des indicateurs et ont ainsi nui à leur popularité... Les paysans savent aujourd'hui que l'armée est leur vraie amie... ».*

Dans le dernier numéro de la revue des Forces démocratiques nationalistes, *Libération* (avril-mai 1987), la NAP reconnaît que l'« opération Zombies » a été une faute tragique : *« En 1981, l'état-major de l'armée philippine s'était réuni pour mettre sur pied le plus grand projet d'infiltration des forces révolutionnaires jamais vu... ».* L'armée, toujours selon les insurgés, aurait ainsi réussi, grâce à l'« opération Anaconda », à placer *« un DPA à la direction régionale de la NAP ».*

Ce dernier aurait dénoncé auprès de ses camarades *« de nombreux innocents accusés à tort d'être eux-mêmes des DPA... ».* Le général Adalem concède le principe. *« Chaque fois que nous capturons un rebelle ou qu'un déserteur arrive chez nous encore « propre », nous essayons de le « retourner »... Nous serions fous de ne pas le faire, nous sommes en guerre »,* dit-il.

Les autorités civiles, militaires et religieuses estiment, aujourd'hui, que les « tueries rouges » ont cessé dans le nord de Mindanao. Près de Davao, pourtant, les militaires exhument toujours des cadavres « frais », ce qui laisserait penser que là, des « commandants » opérationnels échappent au contrôle de la direction nationale du PCP-NAP. De même, il y a unanimité sur la cause profonde de ces massacres, dus non pas à une lutte idéologique interne, mais à une *« hystérie du soupçon »* plus ou moins « programmée » par les généraux.

Le bilan de l'affaire est sujet à controverse. La presse a évoqué l'existence de véritables *« champs de la mort »* où seraient enfouis *« près de six cents »* victimes. L'addition macabre, région par région, des corps recensés par l'armée ne dépasse pas deux cent soixante pour l'ensemble de Mindanao.

De plus, un gouverneur au cœur d'une province lourde de charniers nous a confié qu'il estimait « crédibles » les versions selon lesquelles les militaires se seraient servis des fosses communes *« pour y jeter les restes de personnes qu'ils avaient eux-mêmes éliminées sous Marcos ».* Il est vrai que plusieurs charniers ont été mis à jour en l'absence d'observateurs indépendants.

Quoi qu'il en soit, le général Adalem est convaincu que l'affaire a été *« une leçon très très coûteuse pour les communistes ».* Mais ces derniers répliquent, par la voix de M. Satur Ocampo, qu'*« il est irresponsable de comparer cette histoire à la politique réfléchie de génocide de Pol Pot... ».*

Actuellement, les leaders PCP-NAP sont contraints, d'après *Libération*, d'expliquer aux populations que tout ceci n'a été qu'un malheureux accident de parcours sur la longue route de la révolution et d'*« indemniser les familles des victimes innocentes ».*

KIM GORDON-BATES.

AFGHANISTAN

Un Français aurait été tué

Islamabad *(AFP)*. — Un Français de vingt-sept ans, Thierry Niquet, a été tué en novembre avec trois moudjahidins afghans dans une embuscade tendue par des troupes soviétiques dans le nord de l'Afghanistan, a annoncé le mercredi 24 juin à Islamabad l'un des principaux groupes de résistance, le Hezbi Islami.

Disparu depuis l'automne, Thierry Niquet était en mission pour deux organisations humanitaires françaises avec des moudjahidins afghans, l'AFRANE (Amitié franco-afghane) et la Guilde du raid, ont indiqué ces organisations.

Parti le 20 juillet 1986 du Pakistan pour la province de Kunduz (nord de l'Afghanistan), Thierry Niquet devait rentrer en hiver. Il s'agissait de sa quatrième mission en Afghanistan.

Jusqu'en mai, des informations plutôt rassurantes étaient parvenues aux deux organisations, mais, le 1er juin, le Hezbi Islami, avec lequel était parti le jeune homme, a annoncé, sur la foi de lettres parvenues de la région, que Thierry Niquet avait été tué en novembre 1986, avec trois moudjahidins, au cours d'une *« embuscade tendue par les Soviétiques »* à Barmazit (province de Balkh).

Un représentant de l'AFRANE et de la Guilde actuellement à Peshawar (ouest du Pakistan) a déclaré à l'AFP n'avoir *« pas complètement perdu tout espoir »* de retrouver le jeune homme.

Un nouvel avion de transport aurait été abattu

Islamabad *(AFP)*. — Les résistants afghans auraient abattu, la semaine dernière, un avion de transport AN-26, de fabrication soviétique, tuant quarante-trois personnes, ont rapporté, le 23 juin, des diplomates occidentaux en poste à Islamabad. Il s'agirait, si l'information est confirmée, du deuxième appareil soviétique abattu en une semaine. Selon les diplomates, le deuxième appareil, dont la totalité des passagers seraient morts a été abattu au-dessus de la province de Mazar-E-Sharif (nord de l'Afghanistan), le 14 ou le 15 juin. Les résistants ont également abattu deux hélicoptères dans la même région de Mazar-E-Sharif au cours de la première semaine de juin, ont encore affirmé les diplomates.

● **TAIWAN : vers l'abolition de la loi martiale.** — Le Parlement a approuvé, le mardi 23 juin, une loi très controversée sur la sécurité destinée à remplacer la loi martiale en vigueur depuis trente-huit ans. Les douze députés de l'opposition ont organisé un sit-in dans les locaux de l'Assemblée pour protester contre l'adoption de ce projet de loi qui oblige les partis politiques à renoncer explicitement au communisme et à jurer allégeance à la Constitution.

SRI-LANKA

L'Inde livre des vivres à la population tamoule de Jaffna

La principale organisation séparatiste tamoule de Sri-Lanka, les Tigres de la libération de l'Eelam tamoul (LTTE), a annoncé, le mercredi 24 juin, un cessez-le-feu temporaire pour permettre à l'Inde d'acheminer et de distribuer de l'aide alimentaire aux populations tamoules du nord de Sri-Lanka.

La Haute Commission indienne à Colombo a annoncé qu'un cargo, le *MV-Island-Pride*, avait appareillé, mercredi, de Madras avec 500 tonnes de vivres (riz, sucre, lait en poudre, farine et médicaments) à destination de Kankasanthurai, dans le nord de la péninsule de Jaffna. Le navire, escorté par la marine sri-lankaise, devrait arriver jeudi à Sri-Lanka.

Les autorités sri-lankaises ont indiqué que l'envoi de cette aide humanitaire n'était pas nécessaire mais avait été autorisé pour faire montre de la volonté du gouvernement d'avoir des relations de bon voisinage avec l'Inde.

Sri-Lanka a interdit l'entrée du pays aux journalistes chargés de suivre l'événement. De surcroît, une autorisation spéciale est requise pour se rendre dans la péninsule de Jaffna.

D'autre part, Colombo a rejeté, mardi, les accusations formulées par Amnesty International concernant des centaines de disparitions et de cas de torture (*le Monde* du 23 juin), les jugeant *« infondées, non vérifiables et partiales ».* — *(AFP.)*



Europe

ROUMANIE : nouvelles mesures contre des dissidents

M. Ion Puiu a été arrêté

Un dissident roumain de soixante-neuf ans, Ion Puiu, ancien responsable du Parti national paysan, a été arrêté le samedi 20 *mai*, alors qu'il s'apprêtait à remettre un mémorandum à M. Mikhaïl Gorbatchev, en visite officielle en Roumanie, a annoncé à Paris la Ligue pour *la défense* des droits de l'homme en Roumanie.

M. Puiu, qui a *déjà fait plusieurs* longs séjours en prison, dont un de dix-sept ans, de 1947 à 1964, avait organisé en 1957 une grève des détenus politiques de la prison d'Aiud (la plus dure de Roumanie), mouvement qui avait duré vingt-sept jours. A plusieurs reprises, il avait adressé des mémoires à des hommes d'Etat étrangers – dont le vice-président américain George Bush et le secrétaire d'Etat George Shultz lors de leur visite respective en Roumanie – pour attirer leur attention sur le non-respect des droits de l'homme dans ce pays.

En février 1985, c'est au président roumain Nicolae Ceausescu qu'il *s'*était adressé pour réclamer le respect de la *Constitution* et proposer un programme *politique* comprenant notamment l'instauration d'un dialogue avec l'opposition, une décentralisation *politique* et économique et une réorganisation des syndicats. La même année, Ion Puiu avait créé une association pour la défense de droits de l'homme, qu'il avait *essayé* de déclarer *légalement*, mais tous les membres du groupe avaient *été* licenciés puis arrêtés pour parasitisme.

M. Ion Puiu avait cautionné le manifeste publié en octobre dernier par cent vingt-deux opposants des pays de l'Est à l'occasion du trentième anniversaire de la révolte de Budapest en 1956.

La Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie a également appris, ces jours derniers, l'arrestation il y a six mois d'un autre opposant, Cristian Butusuna, et déclare n'avoir plus aucune nouvelle de Florian Russu, un musicien de trente et un ans, qui avait rendu publique une lettre contenant des témoignages de détenus sur la répression dans les prisons roumaines. – *(AFP.)*

[Les autorités roumaines ont, d'autre part, éloigné de Bucarest le mathématicien Mikhai Botez, un esprit indépendant qui a toujours mis un point d'honneur à dire ce qu'il pensait – et ne craignait pas de rencontrer des étrangers, y compris des journalistes. Après avoir réussi pendant des années à se maintenir dans cette position périlleuse, il a été privé de son poste à l'université de Bucarest et affecté à un centre de calcul en province, à Tulcea, dans le delta du Danube. Dans un entretien publié par *l'Express* fin mai, il déclarait notamment : *« Ce qui est important, c'est que le pouvoir sache qu'il y a des gens qui disent non. »* Il avait été agressé et battu à plusieurs reprises dans la rue par des « inconnus » – notamment en février dernier.]

URSS

Zamiatine oui, Soljenitsyne non !

La publication de livres d'Alexandre Soljenitsyne n'est nullement envisagée en URSS, a de nouveau indiqué le mardi 23 juin à Vienne un représentant de l'Union des écrivains soviétiques, Felix Kouznetsov. *« Cette question n'a jamais été discutée en URSS, et je ne vois à présent aucun signe qu'elle le sera jamais. »* Au mois de mars dernier, un journal danois, invoquant des propos que lui auraient tenus le rédacteur en chef de la revue *Novy Mir*, avait cru pouvoir affirmer que *le Pavillon des cancéreux* allait être publié à Moscou.

Au cours de sa conférence de presse à Vienne, M. Kouznetsov a en revanche annoncé que d'autres écrivains interdits jusqu'à présent, comme Vladimir Nabokov, seraient publiés, mais avec *« des introductions critiques »*. De même, *Nous*, d'Evgueni Zamiatine, un des chefs-d'œuvre de la littérature soviétique, écrit en 1920 et qui a fortement inspiré le *1984* de George Orwell, va pouvoir être édité. Les autorités avaient jusqu'à présent *« fait l'erreur de croire que ce roman était antisocialiste »*, a expliqué M. Kouznetsov, alors qu'en fait Zamiatine y *« remettait en question les notions datées et primitives du communisme »*. – *(Reuter, AP.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : le romancier Bohumil Hrabal « réadmis » à l'Union des écrivains.** – Bohumil Hrabel, le plus célèbre romancier tchécoslovaque vivant toujours dans son pays, a réintégré l'Union des écrivains tchèques après avoir été exclu pendant plus de dix ans de cet organisme officiel. Bohumil Hrabal, soixante-treize ans, a longtemps été considéré comme un contestataire par le régime tchécoslovaque. Sa réintégration dans l'Union avait été réclamée par des écrivains qui avaient pris publiquement sa défense lors du dernier congrès des écrivains en mai dernier à Prague, estimant qu'il ne fallait pas *« laisser des auteurs de talent sur le bord de la route »*. Le comité de l'Union des écrivains a accepté, le 10 juin, de réintégrer M. Hrabal malgré l'opposition des « durs », hostiles à une démarche qui apparaissait à leurs yeux comme un *« précédent fâcheux »*, indique-t-on de bonne source. L'hebdomadaire de l'Union, *Tvorba*, se contente de mentionner sans commentaire le nom de M. Hrabal dans la liste des *« quatorze nouveaux membres »* élus par le comité. – *(AFP.)*

ESPAGNE : après l'attentat de Barcelone

POINT DE VUE

L'ETA militaire en Catalogne

Après l'attentat commis par l'ETA militaire, vendredi dernier 19 juin, dans un supermarché de Barcelone, qui a coûté la vie à dix-huit personnes, Louis Sala-Molins, Catalan, professeur de philosophie politique à l'université Paris-I, qui vient de rééditer le Code Noir, *de 1685 (1), nous a adressé le « Point de vue » suivant.*

par Louis Sala-Molins
professeur

QUI donc a donné aux criminels de l'ETA le droit de tuer en Catalogne ? (...) Pas de limite à la toute-puissance de leurs caprices, de leur « bon plaisir ». Souverains chez eux, en Euskadi, souverains partout. Souverains en France pour y revendiquer le droit d'asile, le masque de la dignité souffrante bien plaqué sur le visage, lorsque le droit français, à tort ou à raison, les livre au droit royal de là-bas. (...) Souverains en Catalogne, inaugurant en sa capitale une technique du crime que leurs manuels d'agitation politique et de brigandage sanglant leur interdisent d'essayer chez eux.

Leur projet (puisque projet il y a) consiste-t-il à humilier la Catalogne, lui signifiant, jusqu'à la mort de n'importe qui, qu'ils la considèrent comme un simple champ de manœuvres dans leur projet de « libération » martiale ? Dans ce cas, se rendent-ils compte au moins qu'ils raisonnent en suivant mot à mot les classiques du fascisme, celui de *Viva la muerte*, celui de l'« espace vital » ?

Si, pour les indépendantistes radicaux catalans qui mènent avec l'Etat espagnol un débat juridique et condamnent sans appel toute « militarisation » du dialogue catalano-hispanique, tout était clair dès l'arrivée des assassins de l'ETA sur le sol catalan, la Catalogne entière traitera désormais cette bande de tueurs comme elle le mérite. Assoiffés de sang, vampires de la nuit tiède des complots inutilement criminels, les héros de l'ETA proposent à la Catalogne entière et aux indépendantistes une simple alternative. Ou bien nous, les Catalans indépendantistes *ou* autonomistes, les tenons pour des criminels de droit commun, auquel cas nous traiterons avec n'importe qui pour qu'ils tombent sous le coup des lois d'un Etat qu'ils haïssent *et* que nous n'aimons pas. Ou bien nous les tenons pour ce qu'ils sont – des fascistes affolés dans la quête éperdue de l'affirmation d'une supériorité et dans l'occupation d'un « espace vital » par le crime, – auquel cas tout Catalan a le droit et le devoir absolus d'exiger qu'ils soient neutralisés par l'Etat.

Et qu'ils se gardent bien, ces débris d'on sait très bien quels vieux délires, de nous sortir leur slogan passe-partout « contre la violence de l'Etat, violence populaire ». Nous ne sommes pas l'Etat, ils ne sont pas le peuple. Nous sommes des citoyens, ils sont des criminels.

Mais il est peut-être encore temps. Ils sont peut-être encore capables, des profondeurs absolues de l'ignominie où ils se sont précipités vendredi dernier, de se laisser émouvoir, troubler par la froideur des yeux sans regard des enfants qu'ils ont exilés à jamais de la lumière de la vie. Qu'ils se livrent. Qu'ils se livrent au droit espagnol qu'ils ne reconnaissent pas. Il n'y en a pas d'autre aujourd'hui dans le royaume du Bourbon et Bourbon. La Catalogne, où ils tuent par caprice – qu'elle le reconnaisse de gré, ce droit, ou qu'elle le supporte par force, – fait bloc, sans fissures, pour l'invoquer et exiger qu'il les traite pour ce qu'ils sont de force ou de gré : des sujets de droit. Justiciables donc, en tant que criminels de droit commun ou en tant que fascistes criminels. Justiciables. Et condamnables.

(1) Aux Presses universitaires de France (voir *le Monde* daté 19-20 avril).

Politique

La fin du voyage du chef de l'Etat en Basse-Normandie

« La France n'a aucune raison de s'abandonner à la fatalité des périls », déclare M. Mitterrand

M. Mitterrand a terminé, mardi 23 juin à Flers (Orne), sa visite de deux jours en Basse-Normandie. Ce voyage a été marqué par une volonté de nier le *« déclin »* de la France et d'appeler les Français à l'union autour du président de la République qui, au regard de l'histoire, assurerait une sorte de *« permanence »*.

Le chef de l'Etat, qui était accompagné, mardi, par M. Robert Pandraud, ministre de la sécurité, lequel avait pris le relais de M. Charles Pasqua, a reçu dans chacune des communes visitées un accueil chaleureux. Dans les foules massées sur son passage fleurissaient banderoles et pancartes : *« Tonton, tiens bon »*, *« Y'en a qu'un, c'est Tonton »*, *« Tonton, sinon rien »*. On a crié aussi : *« Pasqua démission »* le lundi et *« Pandraud démission »* le lendemain.

Toute la matinée de lundi, M. Mitterrand s'est promené, de Port-en-Bessin (Calvados) à Lisieux (Calvados) et Alençon (Orne), avec une rose à la main.

Le président est « de permanence »

VIRE
de notre envoyé spécial

M. Mitterrand a de sa mission une vision précise, bien que sa profondeur de champ soit variable. Version modeste : *« Il faut bien qu'il y ait quelqu'un pour assurer la permanence. »* La concierge, en quelque sorte, s'en va rarement dans l'escalier. L'ambiguïté de la formule et sa fausse humilité ont fait rire, mardi 23 juin, à l'hôtel de ville de Vire (Calvados), au deuxième jour de la visite du chef de l'Etat en Basse-Normandie. Version plus ambitieuse : *« C'est pour moi une grande force que de savoir que je représente cette permanence devant l'histoire. »* A la mairie de Flers (Orne), dernière étape du voyage, on ne riait plus.

Ce thème de la permanence, de la pérennité de l'histoire de France qu'il incarne, M. Mitterrand l'a traité de mairies en hôtel de ville, devant des foules gagnées à sa cause et rassemblées sur les places. Avant mars 1986, les assistances étaient souvent maigrelettes, parfois nombreuses parce que gonflées de militants CGT hostiles ou, exceptionnellement, de militants socialistes rameutés par leurs fédérations pour une victoire d'étape symbolique. Aujourd'hui, quand le président de la République se déplace, il y a du monde partout, dans les municipalités de gauche ou de droite. On vient saluer *« la permanence »*, cet homme devenu populaire, que l'on a, dans le passé, si souvent détesté. C'est à désespérer de la CGT et du Parti communiste qui, en Basse-Normandie, n'ont montré le bout de leurs pancartes qu'à la première étape, à Cherbourg (Manche), lundi matin.

A Vire, la perche avait été tendue, énorme, à M. Mitterrand, afin qu'il dessine son autoportrait. M. Olivier Stirn, maire de la ville, gaulliste passé au socialisme, avait eu, soudain audacieux, l'idée d'oser un parallèle entre le général de Gaulle et M. Mitterrand car l'un et l'autre ont su, selon lui, *« fixer les règles de notre démocratie et entraîner les forces vives du pays »* à les respecter et à les suivre.

Comment faire autrement ? M. Mitterrand a saisi la perche, sans pour autant parler de ce de Gaulle qui lui écorche la mémoire. Elu pour *« signifier les grandes directions »*, il a *« assuré la permanence du pays »* en 1981 et mars 1986. *« La première et la deuxième fois, j'ai veillé à ce que ces alternances se déroulent de telle sorte que le pays n'ait pas à en souffrir, qu'il évite les crises majeures (...). Avec ce peuple assez tumultueux, assez changeant, il faut que les institutions permettent à l'un des Français de veiller aux intérêts de tous. »* Le chef de l'Etat *« en charge des destinées essentielles du pays »* exerce sa prééminence à l'intérieur (libertés, principes fondamentaux) et à l'extérieur (défense, politique étrangère). *« Il faut que le gouvernement gouverne. Depuis 1958, les présidents de la République s'étaient habitués à gouverner eux-mêmes. Les conflits, les contradictions, il y en a partout. Il faut bien qu'au milieu de ces tourments, il y ait quelqu'un pour dire de temps à autre* [ce qu'il convient d'éviter ou de faire], *pas trop souvent, car cela finirait par me faire ressembler au pion du collège »*. Une telle évolution, dans la pratique, du rôle présidentiel n'allait pas de soi : *« Il est bon que cette autorité-là soit maintenant reconnue. Je m'y suis appliqué. Ça n'a pas été facile. »*

Cela posé, ou plutôt rappelé, M. Mitterrand a développé ce que le *« père de la nation »*, comme on dit à l'Elysée, souhaite dire sur l'état de la France, sans pour autant jouer au *« pion du collège »*. Le déclin, encore une fois, qui est selon lui une idée absurde : *« Il n'y a pas de fatalité qui nous soit hostile. Notre destin est entre nos mains »* ; *« la France n'a aucune raison de s'abandonner à la fatalité des périls. Tout dépend de nous. »* La France, a-t-il dit à Lisieux (Calvados) — devant le maire RPR, M. Baugé, qui se plaignait de la récession, dans sa ville, depuis 1981 — subit comme les autres les contrecoups d'une crise mondiale dont on aperçoit le bout. Il s'en est pris aux Etats-Unis, *« pays leader »* qui, en la circonstance, *« n'a pas toujours rempli tous ses devoirs »*. *« La France*, a-t-il ajouté, *paie comme beaucoup d'autres pays d'Europe, pour une part, certaines carences venues d'ailleurs. Nous avons notre part de responsabilité collective, surtout pour le redressement. Chaque gouvernement emploie ce mot, comme si rien n'avait été fait avant lui. Je dis cela aussi bien pour les uns que pour les autres. »*

Partout, M. Mitterrand a rappelé la place de la France dans l'économie mondiale (cinquième rang), l'industrie (quatrième rang), la défense (troisième rang), et tenté, chiffres à l'appui, de détruire les argumentations selon lesquelles l'Allemagne et l'Italie, voire la Grande-Bretagne, feraient mieux qu'elle en tous domaines. Mais il a aussi noté la faiblesse chronique des investissements et les failles d'une société *« lente, trop lente, à assimiler les nouveaux savoirs, les nouvelles technologies »*.

M. Mitterrand, en chaque occasion, vante aussi, discrètement, les mérites de la gestion socialiste (1981-1986), sans parler directement de celle du premier ministre actuel, mais en suscitant la comparaison. Il insiste sur le fait que, de 1981 à 1986, le taux des mouvements de grève a été le moins important depuis un demi-siècle. Il appelle donc à *« préserver le dialogue social »*. *« Nous n'avons pas à déplorer nos lois sociales*, a-t-il dit à Vire. *Rien n'est possible sans la concorde et le dialogue social. Veillons à ne pas réveiller les dissentiments et les oppositions. Veillons à la justice sociale. »* Bien qu'il appelle à l'*« effort »*, il conteste les thèses selon lesquelles il faudrait *« travailler plus »* (*« travailler mieux »*, dit-il plutôt) et réduire la protection sociale des Français. *« Chaque fois que j'entends dire que les Français au travail n'auraient pas fourni l'effort nécessaire, j'éprouve une sorte de souffrance devant une telle injustice »*, affirme-t-il. Il développe enfin une sorte de théorie du *« partage »* : partage du savoir, de l'effort, des responsabilités, du profit.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Jacques Chirac : « La nécessité du redressement »

M. Jacques Chirac a assuré, le mardi 23 juin, au journal de la mi-journée, sur TF 1, que *« la France n'est pas en décli.. »*. *« La France*, a dit M. Chirac, *a dû faire face à des crises : c'est le cas aujourd'hui ; à des nécessités de redressement : c'est le cas aujourd'hui ; elle a toujours gagné : ce sera le cas demain. »* Le premier ministre juge toutefois que, *« depuis longtemps, la France est en quelque sorte démobilisée ; elle s'est laissée aller, elle a dépensé plus qu'elle ne gagnait »*.

M. Chirac s'est réjoui des propos du président de la République, notamment de son appel à l'union nationale. *« J'ai suffisamment souffert et, d'ailleurs, critiqué les thèses du « peuple de gauche » contre le « peuple de droite », pour apprécier, aujourd'hui, des affirmations sereines, sages, évidentes sur le fait que la France n'appartient à personne, si ce n'est à son peuple tout entier, et sur le fait qu'il convient, effectivement, d'être optimiste sur son avenir (...). Quels que soient aujourd'hui les domaines qui conditionnent la vie de notre pays — les institutions, que plus personne ne conteste, et la Constitution, que plus personne ne critique (...) — on en revient, tout simplement, à ces vérités fortes, que nous a apprises et transmises le général de Gaulle (...). Je ne peux que m'en réjouir. »*

Le premier ministre a affirmé que *« le gouvernement est parfaitement discipliné »*. *« Si on met en exergue certaines déclarations inévitables, ce qui compte, au total, c'est ce que je décide »*, a-t-il dit.

La querelle du déclin

« MOI ou le déclin » : c'est en substance le choix que M. Raymond Barre offre aux Français. *« Moi ou la décadence »* : c'est celui de M. Le Pen. M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac répondent en écho que le déclin n'existe pas et que, par conséquent, le choix offert par d'autres n'en est pas un.

Le débat s'organise selon un schéma logique. Ceux des prétendants à l'Elysée qui n'exercent pas de responsabilités au sommet de l'Etat ont tout intérêt à se présenter comme les garants d'un *« redressement »* promis, depuis 1974, de campagne présidentielle en élections législatives. Comme dit M. Mitterrand qui, sans doute, pense aussi à lui, les hommes politiques devraient faire preuve d'un peu plus d'humilité.

Quant à ceux qui exercent le pouvoir, MM. Mitterrand et Chirac, ils contestent la thèse du *« déclin »*. S'ils en admettaient le bien-fondé, la responsabilité leur en serait attribuée. *« La France n'est pas en déclin »*, affirme le premier ministre, afin de mieux combattre la *« morosité »* et le *« pessimisme »* ambiants dont il remarquait qu'ils gagnent le pays, le 14 juin lors de la « Fête de la nation » organisée par le RPR. *« Le déclin, je n'y crois pas. La France n'a aucune raison de s'abandonner à la fatalité des périls »*, proclame M. Mitterrand. La France n'y est pas *« vouée »*, ajoute M. Edouard Balladur.

Un seul, M. Michel Rocard, échappe à cette organisation banale du débat. Prétendant pour 1988, sans responsabilité de pouvoir, il traite le refrain du déclin comme *« un discours de notables apeurés »*.

Naviguer droit

La polémique n'est pas nouvelle. M. Chirac, à la fin de 1978, appelait les Français à refuser de signer, *« dans l'ignorance, le déclin de la patrie »*. Il n'était pas, à l'époque, au pouvoir et contestait, de l'intérieur de la majorité, M. Giscard d'Estaing et son premier ministre, M. Barre. Aujourd'hui, M. Chirac continue de se présenter comme l'homme du *« redressement »*, après que la France eut emprunté la mauvaise pente de 1976 à 1981 (M. Giscard d'Estaing), puis de 1981 à 1986 (législature socialiste).

M. Mitterrand, qui *« n'y croit pas »*, y croyait un peu naguère. Il y a quelques mois — et même quelques semaines, au Canada, — il affirmait la nécessité de construire l'Europe, faute de quoi chacune des nations qui la composent serait entraînée dans un *« déclin »* irrémédiable.

Les socialistes, qui s'indignent du défaitisme ambiant, étaient — au moins jusqu'à ce que M. Mitterrand s'exprime définitivement sur le sujet — très inquiets. Au début du mois de mai, M. Lionel Jospin affirmait : *« Le risque du déclin de la France existe. »* Ce thème figure à toutes les pages du bréviaire de M. Chevènement.

Ainsi, le président de la République et le premier ministre sont sur le même bateau. Mais le *« déclin »* n'est pas près de tomber à l'eau. Si M. Le Pen en a fait son *« fonds de commerce »*, pour parler comme M. Jospin, M. Barre mène campagne contre ce danger fatal. Quant à MM. Mitterrand et Chirac, ils auront du mal à naviguer droit. Le discours du premier impose la comparaison entre les mérites de la gestion socialiste et les faiblesses de la suivante, et le second attribue à ses prédécesseurs de la période 1981-1986 la responsabilité de ses propres déboires.

J. Y. L.

Invité devant la commission « ad hoc » de l'Assemblée

M. Nucci : « Une machination méprisable »

La commission chargée d'enquêter sur la demande de mise en accusation devant la Haute Cour de justice de M. Christian Nucci devrait rendre son rapport le mardi 30 juin ou le mercredi 1er juillet.

Lors de sa réunion du mardi 23 juin, M. Jean-François Deniau (UDF, Cher), président de la commission à l'Assemblée nationale, avait invité *« par courtoisie »* M. Nucci à fournir ses éléments d'information. Celui-ci l'a fait dans une longue note qu'il a distribuée à la presse, malgré la décision de la majorité de la commission de ne pas rendre publiques ses déclarations.

M. Nucci déclare notamment : *« J'affirme que je suis innocent des faits qu'on voudrait m'imputer. J'ai aujourd'hui la conviction d'être la victime d'une machination méprisable. (...) Je n'ai effectué aucune dépense personnelle à l'aide de fonds propres, de même je n'ai jamais financé ma campagne électorale par des fonds que je sache publics. (...) J'ai publié l'état de mon patrimoine. Je mets au défi quiconque de pouvoir montrer un accroissement de ce patrimoine par des fonds publics. »*

L'ancien ministre socialiste a aussi expliqué aux quinze députés de la commission qu'ils étaient saisis d'une proposition de résolution émanant du RPR, de l'UDF et du Front national qui reprend les réquisitions du parquet. *« Je rappelle que je n'ai jamais été entendu au cours de cette procédure (...). Le réquisitoire du parquet constitue une manipulation éhontée des faits et des chiffres. C'est abuser le Parlement que de le présenter comme le reflet de la vérité. »*

Th. B.

Le débat sur le mécénat à l'Assemblée nationale

Ordre du jour et désordre de nuit...

A l'Assemblée nationale la séance a été levée mercredi 24 juin à 0 h 45 sans que les députés aient pu aller au-delà de l'examen de l'article 2 du projet de loi sur le développement du mécénat (voir encadré). De très vifs incidents ont opposé le président de séance, M. Philippe Mestre (UDF), au groupe socialiste. Rappels au règlement, demandes de suspension de séance, vérification du quorum ont paralysé les débats.

Il faut remonter à la précédente législature, lors de séances présidées par M. Louis Mermaz, pour retrouver un incident de l'ampleur de celui qui s'est déroulé mardi, en séance de nuit. Le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, appuyé par un fort contingent d'élus de son groupe, s'est élevé en ouverture de séance contre l'ordre du jour — qualifié de *« désordre du jour »* — arrêté par la conférence des présidents.

Depuis plusieurs semaines, le groupe socialiste bataille pour que sa proposition de loi, tendant à revoir les conditions des prêts d'accession à la propriété sociale, consentis en période de forte inflation, soit inscrite, sans délai, au « menu » des députés. N'ayant pas obtenu gain de cause, M. Joxe a demandé fermement aux députés présents de se prononcer contre l'ordre du jour, ce que la Constitution (article 48) n'autorise pas. Très sèchement, le président de séance, M. Mestre, a rappelé qu'il n'y aurait pas de débat sur l'ordre du jour, tandis que M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, accusait le pouvoir socialiste d'avoir facilité inconsidérément, de 1981 à 1983, l'octroi de prêts d'accession à la propriété.

La tension montait subitement d'un cran quelques instants plus tard, M. Mestre mettant prestement aux voix un amendement, passant outre la demande de parole de M. Joxe. Des bancs socialistes fusaient alors quolibets et protestations : *« Scandaleux ! Lamentable »*. Après le vote de l'amendement, M. Joxe prenait violemment à partie M. Mestre. *« Un jour viendra, Monsieur le président, où vous serez minoritaire (...) et vous paierez durement les crises d'autoritarisme qui vous prennent les soirs où vous venez présider l'Assemblée (...). Si vous imaginez que vous mènerez l'Assemblée nationale, comme vous vous trompez ! »*, a lancé M. Joxe, en faisant allusion aux fonctions de préfet exercées jadis par M. Mestre. *« Si je peux vous donner un conseil c'est de vous faire remplacer ce soir ! »*, a ajouté M. Joxe, tandis que le visage de M. Mestre se figeait un peu plus : *« Je vous conseille de ne pas me donner de conseils »*.

M. Joxe : (...) *quand on a une majorité aussi étroite, on reste prudent et poli ! Vous aller baisser d'un ton (...). Où vous croyez-vous M. Mestre ? Vous êtes le représentant dévalué d'une majorité fragile et divisée... »*.

M. Mestre : *« Je vous prie de ne pas prendre à partie le président de séance »*.

M. Joxe : (...) *« Je prends à partie un homme partisan qui se croit tout permis parce qu'il occupe le fauteuil présidentiel et qui va bientôt s'apercevoir qu'il a eu tort de se conduire comme un petit caporal »*. Hurlements sur les bancs de la majorité.

Le président du groupe socialiste devait par la suite s'excuser — du moins à sa manière — pour son dernier trait : *« Je vous adresse mes sincères excuses, Monsieur le président, pour vous avoir parlé avec emportement (...) ainsi qu'aux vingt-trois mille sept cent quarante-neuf caporaux de l'armée française qui auraient pu être vexés... »*.

Compte tenu du climat régnant dans l'hémicycle et de la volonté du groupe socialiste de sanctionner M. Mestre, le débat sur le mécénat paraissait mal engagé. M. Joxe et ses amis ont fait porter tout le poids de leur contestation sur une disposition introduite par le Sénat dans le texte du gouvernement : elle prévoit que le taux de déduction des impôts de 5 % est étendu aux dons versés aux associations cultuelles ou de bienfaisance qui ont la capacité de recevoir *« des dons et des legs »*.

Au Sénat, le ministre du budget, M. Alain Juppé, avait fait remarquer que la législation actuelle interdisait toute subvention à quelque culte que ce soit. Tout en se soumettant à la sagesse du Sénat, le ministre n'avait pas caché que cette disposition renfermait un germe d'inconstitutionnalité (*le Monde* du 29 mai). Il devait pourtant demander aux députés de la voter.

Les députés socialistes ont estimé que la laïcité de l'Etat était remise en cause et qu'ils saisiraient le Conseil constitutionnel. M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) devait balayer ces objections, estimant qu'au regard de la loi de 1905, sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'amendement sénatorial n'avait rien d'inconstitutionnel puisqu'il concerne des associations cultuelles autorisées à recevoir des legs et des dons. *« Je ne sais pas combien M. Foyer verse à l'église de son choix. Moi je n'ai pas besoin de déductions fiscales pour le faire »*, a ironisé M. Joxe.

Pour donner à cette affaire la solennité voulue, et pour poursuivre les manœuvres d'obstruction, M. Joxe devait demander, à 22 h 45, la vérification du quorum, jusqu'à ce que M. Juppé jette l'éponge, en demandant la suspension du débat à 0 h 45.

PIERRE SERVENT.

Le projet de loi

Le texte élaboré par M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, entend *« concilier l'intérêt général et l'initiative privée »*, non seulement dans le domaine culturel mais, plus largement, dans ceux de la formation, de la recherche, du sport, des interventions humanitaires. Outre cet élargissement du champ d'activité ouvert au mécénat, ce projet prévoit un dispositif fiscal beaucoup plus incitatif que celui de la loi Lang de 1985.

Pour les entreprises, les dons aux organismes concernés seront déductibles fiscalement à hauteur de 2 pour 1000 de leur chiffre d'affaires et même de 3 pour 1000 pour les dons aux établissements d'enseignement artistique agréés et aux associations reconnues d'utilité publique. En outre, en cas de dépassement de ces limites, l'excédent pourra être déduit des bénéfices imposables des trois exercices suivants.

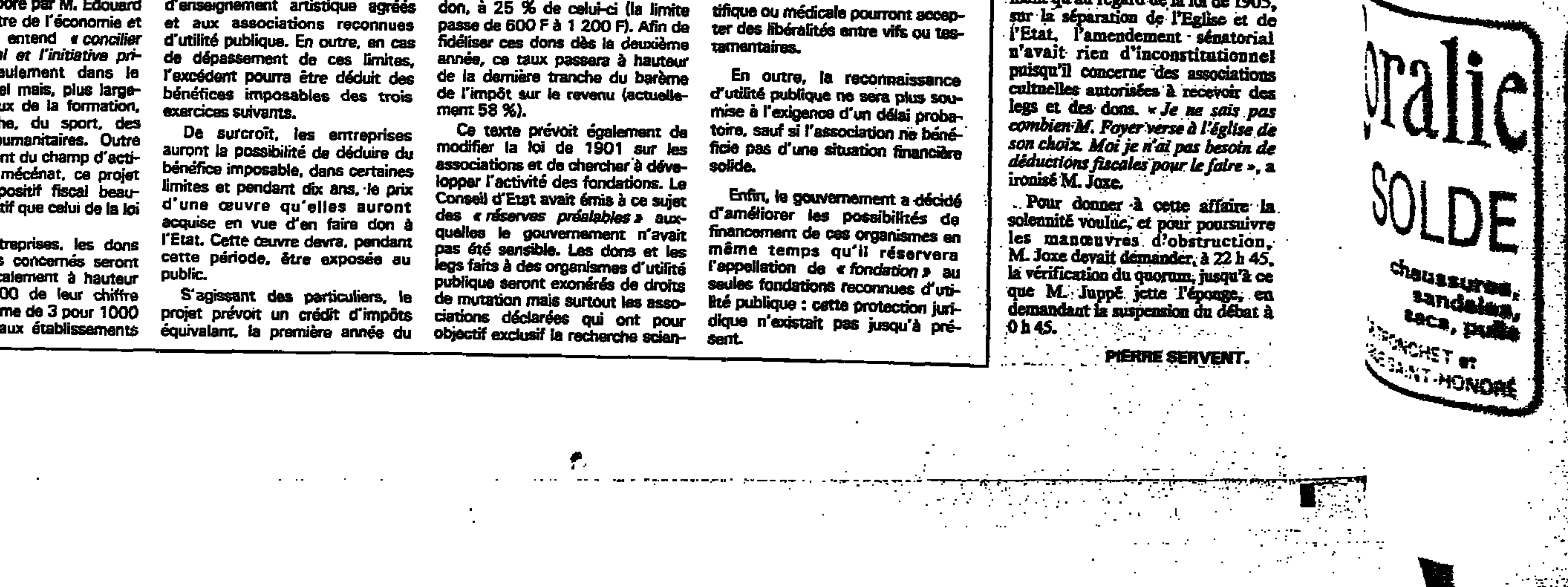
De surcroît, les entreprises auront la possibilité de déduire du bénéfice imposable, dans certaines limites et pendant dix ans, le prix d'une œuvre qu'elles auront acquise en vue d'en faire don à l'Etat. Cette œuvre devra, pendant cette période, être exposée au public.

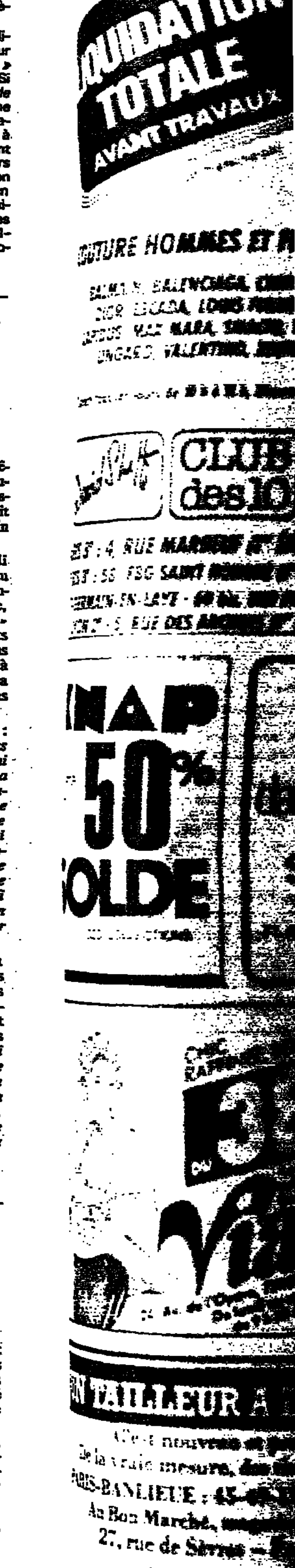
S'agissant des particuliers, le projet prévoit un crédit d'impôts équivalant, la première année du don, à 25 % de celui-ci (la limite passe de 600 F à 1 200 F). Afin de fidéliser ces dons dès la deuxième année, ce taux passera à hauteur de la dernière tranche du barème de l'impôt sur le revenu (actuellement 58 %).

Ce texte prévoit également de modifier la loi de 1901 sur les associations et de chercher à développer l'activité des fondations. Le Conseil d'Etat avait émis à ce sujet des *« réserves préalables »* auxquelles le gouvernement n'avait pas été sensible. Les dons et les legs faits à des organismes d'utilité publique seront exonérés de droits de mutation mais surtout les associations déclarées qui ont pour objectif exclusif la recherche scientifique ou médicale pourront accepter des libéralités entre vifs ou testamentaires.

En outre, la reconnaissance d'utilité publique ne sera plus soumise à l'exigence d'un délai probatoire, sauf si l'association ne bénéficie pas d'une situation financière solide.

Enfin, le gouvernement a décidé d'améliorer les possibilités de financement de ces organismes en même temps qu'il réservera l'appellation de *« fondation »* aux seules fondations reconnues d'utilité publique : cette protection juridique n'existait pas jusqu'à présent.





Clin d'oeil



SUR LA MODE ET LA DÉCORATION

■ FRATELLI ROSSETTI *reflète l'image de la chaussure italienne. L'originalité des modèles et des couleurs, la qualité des cuirs et peaux font les atouts de cette grande marque.*

■ *Dans les cinq boutiques du* CLUB DES 10, *une griffe à votre taille. Femme élégante et femme fatale dans les tailleurs Pierre Balmain et les robes Christian Dior. Homme d'affaires ou de week-end, dans les costumes et ensembles Ted Lapidus et Valentino, au meilleur prix.*

■ PARINGER, *créateur de meubles et de sièges, taille le bois et le cuir selon ses rêves et vous invite à découvrir un mode de vie qui réunit tradition et avant-garde.*

■ Depuis 1919, SCHERLE *a la fierté de concevoir d'une manière artisanale des bijoux dignes de la grande tradition française de la haute joaillerie. La fabrication et la vente sans intermédiaire permet à SCHERLE d'offrir 40 % de remise.*

■ TED L'ENTREPOT : *des collections actuelles de sacs à main, portefeuilles, carrés de soie et cravates de couturiers à 50 % moins cher que dans les boutiques.*

■ MILLAUD, *Dernière installée rue Royale, cette jeune maison spécialiste Rolex a déjà fait la preuve de son dynamisme. Deux collections : montres joaillerie Rolex Cellini minutieusement serties de diamants ; Rolex Oyster étanches à 100 mètres à partir de 4 370 francs. Diplomé GIA, M. Millaud saura également vous conseiller dans le choix de vos pierres précieuses.*

■ DANIEL HECHTER, *la passion du naturel et du plaisir à être bien dans la vie courante est la caractéristique Hechter. Il existe aussi un style plus accentué aux couleurs plus osées que vous retrouverez dans chacune des boutiques Daniel Hechter.*

■ RIONEL, *la pureté des lignes. Le plus grand choix de modèles fonctionnels, esthétiques et précieux dans toutes les matières. Avec le service commandevance gagnez 20 % sur les prix de vente.*

■ VIANNE OPERA, *deux collections par an et une très grande variété de robes, ensembles, manteaux... du 38 au 58, accompagnée de tous les accessoires nécessaires à l'élégance de la femme. Un plus : service retouche rapide.*

■ *Rendez-vous chez* MEXICAN STYLE *où plus de 150 modèles de bottes mexicaines vous attendent : Tony Lama, Sanders, Go West... votre choix sera facilité par les compétences et les conseils de spécialistes.*

■ *Le spécialiste du tailleur classique homme, femme* MY TAILOR, *vous garantit une coupe sur mesure et vous conseille dans le choix de vos tissus. Son atout : il se déplace à domicile.*

■ CERRUTI *fait vivre la mode au simple et au quotidien en lui laissant tout son besoin d'esthétisme. Il suffit de regarder l'unité des créations ; tout s'y coordonne, couleurs et matières sont en harmonie.*

■ COBBLER : *sept boutiques à Paris et proche banlieue pour découvrir l'image d'une grande marque et une sélection d'articles.*

■ *Profitez des soldes d'*HEMISPHÈRES : *vêtements traditionnels avec une petite note folklorique pour les femmes. Chemises classiques ou originales pour les hommes ; et pour chacun, pulls anglais lambswool ou cachemire.*

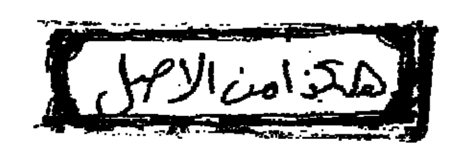
■ STRUCTURE, *vous propose un éventail de chemises, pulls, et cravates originales. Sortie de l'ordinaire, STRUCTURE est une boutique agréable où l'accueil est chaleureux et les conseils précieux.*

■ *Pour* CORALIE, *le terme bon-chic-bon-genre peut être employé sans réserve. Les modèles de chaussures alliant qualité et confort sont coordonnés à la ligne de maroquinerie et à la collection de pulls.*

■ *Nouveau en France :* REDWAY *vous propose un vaste choix de produits de luxe. Choisissez, sans vous déplacer, l'objet de vos rêves en composant le 3614 code RED. Expédition à domicile.*

■ CHICHE CLUB : *chaussures de luxe exclusivement cuir. Pour femmes : escarpins SEDUCTA soldés à 330 F, sandales JB MARTIN, 390 F, sandales italiennes, 250 F. Pour les hommes : mocassins « anglais », 520 F, « PON-PONS » BURBERRY'S, 850 F. Maroquinerie, vêtements de peau, – 25 %.*

■ *Chez* KNAP, *ses ensembles soie, son rayon peau, et les créations du styliste italien Rocco Barroco.*



Le testament culturel de M. Philippe de Villiers

Le projet du « grand Versailles »

M. Philippe de Villiers a annoncé, mercredi 23 juin, sa décision de quitter le gouvernement afin de pouvoir occuper le siège de député de la Vendée, laissé vacant après le décès de Vincent Ansquer. M. de Villiers ne sera pas remplacé à son poste de secrétaire d'Etat à la communication.

Ce chouan a des allures de sabreur de l'Empire. Colonel Chabert mort pour la fonction publique en mai 1981, il renaît immédiatement au contact du sol vendéen : celui de ses ancêtres. Là, il va écrire et mettre en scène l'histoire de son village à travers les siècles. Une longue saga paysanne, son et lumière, interprétée par les habitants des communes avoisinantes, entrecoupée de cavalcades et de rayons laser. Le spectacle du Puy-du-Fou est un succès indéniable. Comme « Radio-Alouette », la radio locale qu'il lance au même moment et dont l'audience dépasse largement les limites de son département.

Nanti de ce double brevet d'homme de spectacle et de média, l'ancien sous-préfet aux champs, en dépit de son échec aux élections législatives de mars 1986, obtient un strapontin au ministère de la culture et de la communication. Le voilà secrétaire d'Etat. A peine installé, on le charge d'un dossier chaud : celui des « plans-reliefs » déménagés *in extremis* dans le fief de Pierre Mauroy. Après quelques roulements de tambour, il organise aux Invalides la préfiguration d'un futur musée des « villes-maquettes ». Les hommes de l'art chargés du travail s'en tirent fort bien. Mais l'objet du litige reste finalement à Lille. Car cet homme, qui affectionne les formules à l'emporte-pièce, s'en tient d'habitude là.

Sa grande idée, la technologie la plus sophistiquée au service du passé, accouche de quelques souris audiovisuelles : des clips étiques mis en forme par Gonzague Saint-Bris. Il brocarde les parcs de loisirs, déplore l'invasion de la France par Mickey et fait quelques déclarations remarquées sur l'utilisation du patrimoine français comme substitut national aux Disneylands que l'on nous promet. On en conclut, puisqu'il parle de Versailles, qu'il envisage de peupler les parterres de Le Nôtre de figurants emperruqués et de transformer le Hameau de la reine en une sorte de Luna Park pastoral.

Le déjeuner qu'il donna la veille de son départ à quelques représentants de la presse effaça cette caricature dans l'esprit de ses interlocuteurs. Le projet laissé sur son bureau en manière de testament a toutes les chances d'être repris dans ses grandes lignes. L'Elysée aurait même laissé percer une discrète approbation. Un groupe de travail présidé par Dominique Léger, responsable de la Caisse nationale des monuments historiques et dont Bruno Monnier, transfuge de chez Havas, assure le secrétariat général, a remis, fin mai, ses conclusions au secrétaire d'Etat. Pour en arriver là, il a fallu consulter les innombrables fées administratives qui tiennent dans leurs mains le destin du château et de ses 1 000 hectares de parc.

Robert Hossein et Jean-Michel Jarre

Un constat d'abord. Le mal dont souffre Versailles relève de l'indigestion. Près de 4 millions de visiteurs piétinent, tous les ans, de longues heures aux portes du palais, avant d'apercevoir un bout de lambris doré. Ils pourraient être 10 millions en l'an 2000. Recevoir une telle foule dans les conditions actuelles, serait signer l'arrêt de mort de l'œuvre de Louis XIV. Il est donc urgent d'étaler les visites dans le temps (aménager les horaires) et surtout l'espace : désengorger les lieux où l'on s'écrase — la galerie des Glaces. Pour cela il convient de favoriser les parcours méconnus et de rouvrir certaines parties fermées au public : ainsi les musées des Carrosses, des Moulages ou de l'Œuvre, la galerie de restauration des tableaux ou *l'Arboretum* — 200 hectares — ou croissent mille cinq cents espèces différentes d'arbres, plantées ici depuis le dix-huitième siècle.

Privilégier la fonction culturelle de Versailles, c'est aussi éviter que le parc ne soit systématiquement transformé en aire de pique-nique ou de stationnement sauvage. Un parking sera creusé sous la place d'Arme. Il pourra accueillir les cars et même un espace audiovisuel où les touristes auront un aperçu de l'histoire de la ville et du château, ainsi que les différentes possibilités de visites. La Grande Ecurie, débarrassée des réserves de la Bibliothèque nationale qui l'encombre, retrouvera sa vocation originale. Une école d'équitation « à la française » y sera logée. Comme à Vienne, le public pourra assister, dans le manège rénové, aux évolutions des cavaliers. Dans les bosquets du parc, aujourd'hui fermé la plupart du temps faute de personnel, on donnera des concerts, à heure fixe.

Robert Hossein et Jean-Michel Jarre — choix redoutable mais non définitif — auront, sans doute, la responsabilité de l'animation des fonds de Versailles, au-delà du grand canal. Enfin, dans l'hôtel des Menus Plaisirs, restauré lui aussi, Dominique Bozo, actuel délégué aux arts plastiques, a l'intention de créer une « Académie de sculpture européenne ». Quant au parc, il sera bien sûr rénové de fond en comble. Une tâche qui ne sera pas achevée avant une bonne vingtaine d'années.

Le coût de cet ambitieux programme, qui devrait démarrer début 1988, est estimé à 1 milliard de francs. Il serait générateur de mille à mille cinq cents emplois. La ville de Versailles et les mécènes privés sont priés d'apporter leur soutien à cette vaste opération (une société immobilière, la SARI, doit, par exemple, financer l'installation de l'école équestre).

Ce beau projet sera-t-il enterré après le départ de son initiateur ? Philippe de Villiers ne le pense pas : *« Certains projets s'imposent au-delà des hommes »*, affirme-t-il en prenant comme exemple le musée d'Orsay. Pourquoi fallait-il qu'il termine, prenant l'exact contrepied de François Léotard, par une charge péremptoire contre l'Opéra de la Bastille qui *« ne répond à aucun besoin sérieux et absorbera les deux tiers du budget de la musique ? »* Le secrétaire d'Etat affectionne les dictons de sa province. Il devrait se souvenir de celui-ci : *« C'est un grand avantage que de n'avoir rien fait, encore faut-il ne pas en abuser »*.

EMMANUEL DE ROUX.

Michèle Barzach : la dame de cœur

(Suite de la première page.)

Depuis, poursuit Mme Barzach, *« quand il arrive au premier ministre de me féliciter parce que je me suis bien démerdée, je lui réponds : Vous voyez, hein, la psychanalyse... »*.

En montant ainsi au front, Mme le ministre, en fait, est restée fidèle à la pratique du docteur Barzach et à toute la vie de Michèle, née en 1943 à Casablanca, parlant arabe et haïssant par-dessus tout la fermeture et les exclusives : *« Ma seule violence*, dit-elle, *c'est contre tout ce qui ressemble à de la haine, du jugement* a priori, *de la discrimination. »*

Casablanca. Son père y est arrivé riche de son seul diplôme d'ingénieur et d'une étude de marché, après avoir dû s'employer comme figurant aux studios de Joinville pour se payer ses études à Sup-Elec. Au Maroc, il fonde sa petite affaire d'hydraulique. *« J'ai eu une enfance très merveilleuse »*, se souvient Michèle. Dans sa mémoire chatoie encore le souvenir des femmes arabes : *« Elles travaillaient dur, comme des bêtes de somme. Mais entre elles, elles avaient une gaieté très profondes, des rires qui dévalaient comme l'eau d'une source ou d'une fontaine. »*

Rude est le retour à Paris, où elle rentre pour « faire médecine » contre l'avis du père : *« Pour lui, une femme, c'était fait pour se marier. »* Quelques années durant, elle connaît les relatives misères de l'existence étudiante : *« Je vivais dans une chambre avec une copine. Beaucoup de fous rires, beaucoup d'emmerdes, et un petit réchaud qui ne nous empêchait pas de peler de froid. »* Madame le ministre a dit *« emmerdes » ? « Je parle très mal, hein ? »*, s'excuse-t-elle faussement, avec un sourire à faire fondre un iceberg.

Etudiante en médecine, Michèle Barzach commence à chercher *« une spécialité qui* [lui] *permettrait de traiter le psychosomatique »*. Le choix est vite fait : ce sera la gynécologie. Plusieurs voyages aux Etats-Unis la confortent dans cette décision : *« Elle a vu en Cinémascope tout ce qu'il pouvait y avoir autour de la gynécologie*, raconte un proche. *La stérilité, la drogue, la maternité pour des jeunes filles qui n'y sont pas préparées. »*

Vers les autres

De fait, Michèle Barzach devient une gynécologue *« qui voit plus loin que le bout de son spéculum »*, résume un ami. *« Une fantastique écoute de l'autre*, se souvient une patiente. *Quand j'ai rompu avec mon mari, c'est elle qui m'a tirée de l'eau, qui m'a répété calmement que c'était terminé et qu'il fallait tourner la page. » « Le besoin d'aller vers les autres est dans ses gènes »*, assure un troisième. Comment expliquer autrement que par ce *« besoin »*, que Michèle garde chez elle, comme un trésor, plus de deux mille cinq cents photos de visages de femmes, mitraillés dans tous les pays visités, de Sumatra aux Philippines, parfois après de longues « planques » que ne renieraient pas les professionnels.

Mi-gynécologue, mi-confidente, Michèle Barzach opère dans son cabinet de l'avenue Félix-Faure, dans le quinzième arrondissement de Paris. Mais son « ouverture » ne doit pas se confondre avec un quelconque « laxisme » post-soixante-huitard. Certes, il peut lui arriver de prescrire la pilule, en contournant l'autorisation parentale théoriquement obligatoire, à de toutes jeunes filles, mais *« ne voir que cela serait profondément injuste. Vous ne pouvez pas savoir le nombre de gamines de treize ans à qui j'ai évité de faire l'amour aussi facilement que l'on prend ou que l'on jette un Kleenex, qui me demandaient la pilule simplement parce que leurs copines la prenaient, sans en avoir au fond aucune envie »*.

De l'université à son cabinet, la voie, il est vrai, n'a pas été toute droite. Après ses études, Michèle Barzach suit d'abord une psychanalyse, pour acquérir elle-même une formation d'analyste. Un temps, elle côtoie les adeptes des « nouvelles thérapies » en vogue au cours des années 70, et pour lesquelles l'évacuation des « blocages » passe par le corps, et non plus seulement par la parole.

Un livre, écrit en collaboration avec le psychologe Gilbert Clothaire Rapaille, intitulé *Je t'aime, je ne t'aime pas*, raconte ces séminaires de psychothérapie de groupe animés par Michèle sous le pseudonyme de Féline. Une douzaine de participants. On se câline, on s'agresse verbalement, on se livre à des exercices de relaxation affectueuse comme celui du « serpent » : *« Chacun s'allonge sur le sol et place sa tête sur le ventre de quelqu'un d'autre »*, ordonne Féline qui anime l'exercice. Toujours pour vaincre ses blocages, chacun doit successivement dire en face aux autres *« je t'aime »* et *« je ne t'aime pas »*. *« Eliminez-les »*, *« je ne t'aime pas trop »*, insiste Féline, traqueuse inflexible des réticences et des hypocrisies.

Avec Joëlle Kauffmann, Michèle Barzach fonde ensuite une consultation de gynécologie au dispensaire d'Aubervilliers. *« Nous avions beaucoup de femmes musulmanes. Pour elles, c'était formidable d'avoir affaire à quelqu'un qui parle leur langue. »* A l'Hôtel-Dieu, elle impose la présence d'un paravent dans le cabinet de consultation, pour éviter aux patientes de se déshabiller ou de subir leur examen devant un groupe de carabins hilares.

Messieurs, si vous saviez...

Aujourd'hui encore, projetée dans un univers ministériel plein de messieurs solennels conduits par des motards, comment n'aurait-elle pas gardé *« un certain regard »* de cette époque-là ? Comment oublier ce qu'elle disait alors des cadres supérieurs qui formaient l'ordinaire de ces séminaires de calins collectifs : *« C'est fou ce qu'il y a comme gens de très haute responsabilité qui ont une très faible maturité dans la relation humaine ? »* Au conseil des ministres — elle est la seule femme à y participer régulièrement — elle observe, mine de rien, *« les signes, les regards, les sourires, tout le jeu de scène non verbal »* du gouvernement de la France. Et en tire quelques enseignements, malicieux mais secrets. Messieurs, si vous saviez...

Cette qualité d'écoute, cette rébellion aux enrégimentements, auraient pu la rapprocher des socialistes plutôt que du RPR. Mais c'est hors de question. *« Pour moi, déjà, l'alliance avec les communistes, ça n'était viscéralement pas possible. »* Et, puis, ajoute-t-elle très sérieusement, *« d'emblée, le socialisme a essayé de casser la notion de famille »*. Les *« solutions collectives »*, c'est certain, n'ont pas sa faveur. *« Les crèches, d'accord; c'est formidable que cela existe*, concède-t-elle. *Mais il ne doit pas y avoir que cela. »*

Sans aucun doute possible, elle est « dans la ligne ». *« La politique familiale ne doit pas être une politique sociale*, dit-elle. *Si l'on veut que les Français fassent davantage d'enfants, il faut tous les y aider. »* Tous, c'est-à-dire aussi les malheureux riches, ces éternels oubliés. Quant au secteur privé à l'hôpital, même si *« ce n'est pas l'idéal, c'est sûr »*, sa suppression est prudemment renvoyée aux calendes grecques. *« Aujourd'hui, il n'est pas possible et pas pensable qu'il disparaisse du jour au lendemain. »*

Michèle Barzach, on le voit, a toutes les raisons de se sentir à l'aise au RPR, *« un mouvement qui me touche, par cette formidable palette d'âges et de professions. Je ne supporte pas les castes »*. Entre-temps, elle a rencontré Jacques Toubon, à l'époque trésorier de la fondation Claude-Pompidou, dont les volontaires vont visiter les malades sur leur lit d'hôpital. Et Michèle est chargée de sélectionner ces volontaires *« pour leur expliquer que ce n'était pas aussi facile qu'une partie de bridge »*. Quelque années plus tard, Michèle Barzach fera de Jacques Toubon le parrain de sa fille Tatiana.

Certaines réactions des foules RPR ne hérissent-elles pourtant pas Michèle Barzach l'humaniste ? *« Vous savez, une foule RPR, c'est formidable, parce qu'elle applaudit à la fois quand on dit non au racisme et aussi quant Pasqua propose une politique musclée. »* Quant au ministre de l'intérieur, *« c'est quelqu'un de très courtois dans la vie politique »*. Ne s'est-il pourtant pas opposé à la mise des seringues en vente libre, mesure initiée par Michèle Barzach ? *« Il a dit cela dans une interview. Mais il m'a appelée le jour même de la parution pour m'expliquer qu'en fait l'interview avait été rédigée par un des ses collaborateurs et que lui-même était d'accord avec moi »*, explique Michèle, apparemment satisfaite de l'explication.

Péripéties ordinaires de la vie politique. Depuis un grave accident de moto survenu à son mari Jean-Pierre Renard, directeur de la revue du Diners's Club *Signatures* — *« je l'ai ramené à la vie par les cheveux »* — Michèle Barzach a définitivement décidé *« ce qui est important et ce qui est dérisoire. C'est une économie fabuleuse sur sa propre vie »*. Et grâce au *« travail »* jadis effectué sur elle-même, elle est capable de supporter sans douleur *« tous ces gens qui passent leur journée à exprimer qu'ils ne vous aiment pas »*. *« Elle fonctionne comme un système informatique*, confirme Jacques Toubon. *Ça passe ou ça ne passe pas. »*

Sans importance, les monômes des étudiants en médecine, qui la séquestrent plus d'une heure dans sa voiture, à la sortie de l'émission de Patrick Poivre d'Arvor « A la folie pas du tout ». Sans que Mme le ministre descende de sa R-25 pour s'adresser à ses cadets turbulents. *« Evidemment*, dit-elle, *ma première tentation, c'est de prendre le truc, là, le porte-voix, et de discuter avec eux. Mais ces mouvements, vous ne savez jamais comment cela va tourner. »* Sans importance, *« l'affaire Michel Noir »*. *« Tout à fait d'accord sur le fond »* avec son collègue du commerce extérieur, pour qui il vaudrait mieux *« perdre les élections »* que *« perdre son âme »* avec Le Pen, Michèle Barzach n'a pas apprécié la forme : *« Moi, je ne suis pas un looser. Je suis plutôt un gagneur. Je lui ai téléphoné parce qu'il était important d'être à côté de lui à ce moment-là. Mais à aucun moment je ne lui ai proposé de démissionner avec lui. Pas plus qu'il ne me l'a demandé. »*

L'occasion saisie à la seconde

Sans importance, le flot d'insultes des députés et de la presse d'extrême droite, chaque semaine grossissant, jusqu'à l'obscénité. Quand le docteur François Bachelot (l'homme des sidatoriums) la traite de *« petite dame qui pose des stérilets et donne des pillules »*, elle ne retient, pour en rire franchement, que la deuxième partie de la phrase, *« quand il a expliqué que lui risquait sa vie en étant radiologue, alors là c'était trop »*. Et puis, *« les hommes oublient simplement que les femmes ne sont pas sensibles de la même façon qu'eux aux coups portés au-dessous de la ceinture »*. Elle s'avoue tout de même *« folle de rage »* d'avoir été, en son absence, défendue plus que mollement à l'Assemblée par André Rossinot, après avoir été attaquée par le député lepeniste Edouard Frédéric-Dupont : *« J'étais contente de ne pas être là ! »*.

En fait, depuis son arrivée au ministère, un seul coup a porté vraiment. Le jour de la fête des mères 1986, elle visite la pouponnière de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. On parle adoptions et le directeur du service se plaint devant elle que certains enfants ne soient pas *« juridiquement adoptables »*, n'ayant pas été abandonnés *« dans les formes »* par leurs parents. Peu au fait du dossier, le ministre grommelle quelque chose qui peut passer pour un acquiescement. Le lendemain, un titre s'étale à la « une » du journal *Le Matin* : *« Michèle Barzach : les pauvres devraient abandonner leurs enfants »*. *« Oui, j'ai pleuré d'écœurement. C'est tellement contraire à tout ce que je suis. Et ce genre de trucs, ensuite, ça vous colle comme un vieux mégot. »*

La mésaventure n'est pas sans rappeler l'arrivée du nouveau ministre en ses bureaux de l'avenue de Ségur. A peine installée, elle constate que sa secrétaire particulière reçoit ses visiteurs *« en jogging et en tennis »*. Une autre de ses secrétaires est enceinte. Michèle Barzach demande que la jeune femme enceinte soit affectée sur un poste moins fatigant et que l'autre veuille bien s'habiller en tenue de ville. L'affaire se termine par un tract de la CFDT : *« Barzach les veut sans bébés et sans pantalons »* — et un article sarcastique dans *le Canard enchaîné*. Elle influe même, paraît-il, sur les relations avec Philippe Séguin, ministre de tutelle. *« Plusieurs fois, je lui ai proposé que l'on se voie pour que je m'explique. Je n'ai pas eu de réponse. »* Les choses vont mieux depuis.

Péripéties, disait-on. Elles n'ont pas empêché le ministre de la santé de faire désormais *« clairement le choix d'une carrière politique »*. *« La vie, c'est comme la photo*, dit-elle. *Si on ne saisit pas l'occasion à la seconde même où elle se présente, elle ne repasse pas les plats. »* Autrement dit, elle est discrètement en quête d'une investiture pour les prochaines législatives. Conseillère municipale du 15e arrondissement, elle pourrait tout naturellement songer à s'y présenter, si elle ne devait s'affronter à un concurrent de taille : Edouard Balladur, qui couve l'arrondissement pour lui-même et pour son poulain René Galy-Dejean, maire du 15e arrondissement. *« En politique en général et chez les gaullistes en particulier, on n'a que ce qu'on prend »*, avertit Jacques Toubon. A bonne entendeuse...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Bénéficiant d'un courant d'adhésions nouvelles

Le CNI continue de faire entendre deux tonalités différentes

Le Centre national des indépendants et paysans (CNI), qui ambitionne de retrouver le rôle d'un véritable parti politique situé à droite de la droite, après avoir été ramené par les circonstances, après 1981, au rang d'un « mouvement d'idées », refuse de se mettre prématurément à l'heure des choix, en vue de la prochaine élection présidentielle.

C'est ce qu'ont affirmé, le samedi 20 juin au cours du conseil politique du CNI, ses responsables, MM. Philippe Malaud, président, et Yvon Briant, secrétaire général. Au-delà de cette volonté et de cette stratégie communes, les deux responsables du CNI continuent de faire entendre — par habileté tactique ou en raison de divergences impossibles à dissimuler — deux tonalités différentes.

M. Malaud persiste à étendre son *« universelle bienveillance à l'ensemble des candidats »* potentiels ou déclarés, à droite, à l'élection présidentielle, en incluant avec force M. Jean-Marie Le Pen et ses électeurs dans cette visée *« œcuménique »*.

Pour M. Yvon Briant, au contraire, s'il n'y a *« pas lieu de se déterminer avant les candidats eux-mêmes »*, le choix ne saurait se faire, le moment venu, qu'entre MM. Raymond Barre et Jacques Chirac, le CNI se trouvant dans l'impossibilité de soutenir un candidat (M. Le Pen) qui a fait œuvre d'opposant depuis le 16 mars 1986.

Le secrétaire général du CNI veut du reste espérer que des engagements, précis, que son mouvement pourrait faire respecter (ce qui ne fut pas le cas dans le passé) pourront être conclus avec les grandes formations de droite avant l'élection présidentielle et déboucheront sur des accords électoraux pour les prochaines élections cantonales et municipales, et pour les élections législatives, en cas de dissolution.

Pour donner consistance à ce désir, le CNI ne dispose pour le moment que de deux atouts. L'un est sa capacité à apporter au candidat de droite qu'il « choisira » pour 1988 une *« mobilisation »* avant le premier tour et au candidat survivant un *« bon report de voix »* pour le second tour. L'autre est un mouvement de recrutement d'autant plus spectaculaire — le CNI fait état de 40 % d'adhésions nouvelles depuis le début de 1987 — que les effectifs du CNI s'étaient réduits à une poignée de militants et d'élus.

En veillant par d'incessants déplacements en province à amplifier ce renouveau, M. Briant tente du même coup d'assurer durablement à son avantage le partage d'influence, à la tête du CNI, avec M. Malaud.

M. K.

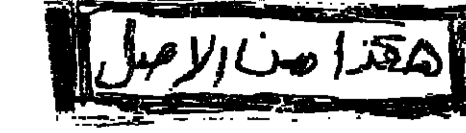
La situation en Corse

M. Edmond Siméoni plaide pour la démocratie et la tolérance

M. Edmond Siméoni, chef historique des autonomistes corses, en retrait de la vie publique, est sorti de sa réserve, mardi 23 juin, pour tenter, dit-il, *« d'éviter l'irréparable »*. Il a déclaré : *« N'appartenant plus depuis des années à aucune formation politique, totalement et définitivement dépourvu d'ambition sur ce plan, j'assiste avec angoisse au drame qui s'amplifie. Toutes les guerres, même mineures, n'engendrent que des vaincus ; elles sont les fruits amers de la volonté de puissance, de la rapacité, des intérêts, des agressions. La lecture de l'histoire du monde nous enseigne qu'à des décennies, voire des siècles de distance, les perdants momentanés préparent des tentatives de revanche. Ainsi de façon répétitive et tragique s'éternise un cycle infernal depuis l'aube de l'humanité où, malheureusement, trop souvent la force prime le droit.*

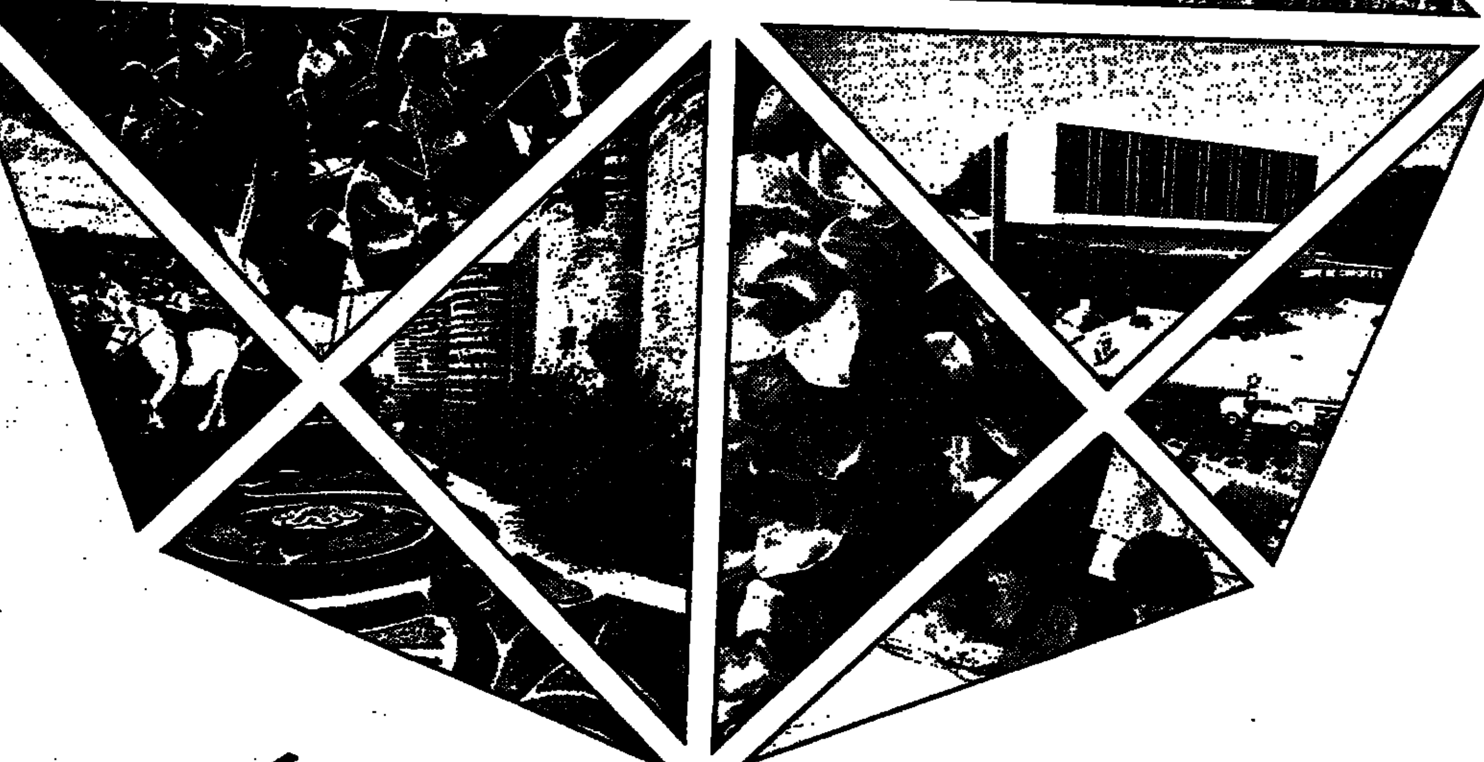
» Notre terre et notre communauté ne sont pas inexorablement condamnées aux deuils, au sous-développement et à l'aliénation, à la haine et, pire, à la guerre civile, littéralement suicidaire. Nous sommes donc condamnés à mériter et à gagner la paix, assise, pour être durable, sur la démocratie, la tolérance, le travail, le progrès économique et la justice sociale, et, naturellement, le respect de notre idendité avec son corollaire, le respect de tous les autres, continentaux et étrangers.

» Il n'y a pas d'homme providentiel pour nous sauver ; il n'y a pas de panacée ; il n'y aura pas plus d'union sacrée de façade que d'illusoire troisième voie ; il n'y aura jamais de société corse idéale. Pourtant les solutions à nos problèmes existent ; elles ne dépendent que de nous et de nous seuls, de notre dignité et de notre courage ; de notre volonté et de notre ténacité collectives. Je veux apporter à la démarche, sans aucune prétention, ma modeste contribution. »



Aimer Angers





le qualitoscope

HERVÉ-BAZIN : "Je suis né à Angers... La moitié de mon œuvre a l'Anjou pour cadre quand ce n'est pas Angers même. Je n'en fais pas mystère : je ne me sens chez moi qu'au bord de la Maine. Angers, c'est pour nous ce qu'est Paris pour la France : la tête, le cœur, le carrefour de souvenirs, de routes, de rivières. C'est avec son château, ses tapisseries, sa cathédrale d'un style bien à nous (le Plantagenêt), une ville extrêmement typée.

Angers, réalité vivante et continue, fait la part égale à l'Histoire, l'Art, le Pittoresque, l'Éducation, les Célébrités, les Sociétés, la Culture, le Sport, l'Économie, la Technique. Tout affirme l'unité dans le temps, la vitalité dans l'espace, d'Angers en mouvement."

Angers
la qualité

AIMER ANGERS, C'EST AIMER AUTREMENT.

Avec ses 210.000 habitants, Angers, grande agglomération du Val de Loire, est le centre géographique de l'Ouest Atlantique. Dès 1989, elle sera, avec le TGV, à 1 h 30 de Paris et à 2 h 30 par l'autoroute Océane.

Ville d'Angers - 49035 ANGERS CEDEX - Tél. : 41.86.10.10.

Tourner la page ?

L'AIMABLE Enrico Macias, qui a toujours, comme chacun le sait, le cœur en bandoulière quand il passe à la télévision, jugeait *« scandaleux »*, le samedi 20 juin sur Antenne 2, que, vingt-cinq ans après l'exode de 1962, la France en soit encore à essayer de *« régler le problème »* des pieds-noirs.

Au premier rang de l'assistance, le secrétaire d'Etat aux rapatriés en exercice, M. André Santini, et son prédécesseur socialiste, M. Raymond Courrière — assis à plusieurs fauteuils d'intervalle parce que le second ne parle plus au premier depuis leur polémique sur la gestion de l'ex-ONASEC (Office national pour la réinsertion des rapatriés musulmans), au cours de l'été 1986 — opinaient du chef. L'un et l'autre savent bien qu'en ce domaine, comme dans tant d'autres, c'est l'intendance qui n'a guère suivi les engagements politiques des gouvernements successifs de la Vᵉ République. De Robert Boulin à M. Santini, tous les secrétaires d'Etat en charge du dossier ont dû livrer aux ministères des finances la même interminable guerre de tranchées.

Si l'on considère que le *« problème »* était purement matériel, il faut constater qu'en application des trois lois d'indemnisation précédentes, datant de 1970, 1974 et 1978, l'Etat a déjà dépensé au total près de 25 milliards de francs pour dédommager partiellement les pieds-noirs de la perte de leurs biens. A ce jour, 199 392 dossiers de demandes d'indemnisation ont été déposés (principalement dans les Bouches-du-Rhône, dans les Alpes-Maritimes, à Paris, dans le Var, dans l'Hérault, dans la Haute-Garonne) mais 168 300 seulement ont connu des suites favorables.

Le port des décorations

Les bénéficiaires des décisions gouvernementales ont obtenu en moyenne 58 000 francs par dossier en application des lois de 1970-1974. Puis 110 742 dossiers, réglés à 237 750 bénéficiaires, ont donné lieu, en vertu de la loi de 1978, à l'attribution d'un complément d'indemnisation d'un montant moyen de 130 000 francs, le versement des indemnités dues devant s'étaler jusqu'en 1991 pour les détenteurs des titres distribués.

Selon le gouvernement Chirac, ce *« problème »* devrait être définitivement réglé avec la quatrième loi d'indemnisation, actuellement en discussion au Parlement, qui prévoit une nouvelle enveloppe de 30 milliards, soit 2 milliards de francs courants par an, sur quinze ans, à partir de 1989.

Si l'on estime que le *« problème »* était aussi, et peut-être d'abord, moral, il faut rendre cette justice à M. Mitterrand que c'est pendant son septennat qu'aura été adoptée, contre l'avis de certains parlementaires socialistes, la loi du 3 décembre 1982 ayant valeur d'amnistie pour les anciens généraux putschistes.

Faut-il aller plus loin dans cette voie de réconciliation ? Convient-il, en particulier, comme le propose le gouvernement, de réintégrer dans les ordres honorifiques et dans le droit au port de certaines décorations les anciens partisans de l'Algérie française amnistiés par les lois de 1974 et 1986 ?

Les hésitations manifestées par les amis de M. Barre et par certains gaullistes eux-mêmes montrent que le souvenir du passé demeure pesant.

Enfin, si l'on s'en tient au sort précaire qui est encore, vingt-cinq ans après, celui des familles des anciens harkis, il faut bien dire que ce « problème »-là est loin d'avoir trouvé des solutions satisfaisantes. Il s'inscrit en négatif, telle une épine honteuse, dans le bilan de tout ce qui été entrepris depuis 1962.

La volonté de Jacques Chirac

Alors que les pieds-noirs sont parvenus tant bien que mal à tirer leur épingle du jeu politique en « monnayant » systématiquement leurs suffrages, avec opportunisme, à l'occasion de chacune des grandes échéances électorales nationales, sous l'impulsion en particulier du mouvement du Recours, les rapatriés musulmans ont pâti de l'émiettement de leur représentation communautaire et de leurs difficultés d'adaptation.

Même si la volonté personnelle de M. Chirac d'apurer une fois pour toutes ce contentieux qui a trop duré ne saurait être mise en doute, il est illusoire, compte tenu de l'expérience du passé, d'imaginer que le « problème » des rapatriés puisse être complètement résolu à très court terme. Les décrets d'application réduisent souvent à peu de chose les meilleures intentions parlementaires...

Voilà pourquoi l'annonce faite par M. Santini de la fin de sa mission est apparue aux intéressés eux-mêmes comme une rodomontade. En 1964, déjà, le ministre des rapatriés de l'époque, M. François Missoffe, avait annoncé la suppression de son ministère.

En la circonstance, M. Santini s'est livré à une banale manifestation d'auto-satisfaction tendant à dégager sa responsabitité dans la mise en application de la nouvelle loi d'indemnisation. Celle-ci s'annonce en effet fort aléatoire puisqu'elle sera renvoyée, en principe — si le gouvernement s'en tient à son texte initial, — au lendemain de l'élection présidentielle.

Il semble aussi que le secrétaire d'Etat, en quête depuis plusieurs mois d'une promotion à l'intérieur du gouvernement, ait voulu faire pression sur M. Chirac tout en sachant que M. Mitterrand s'oppose à tout avancement en sa faveur depuis sa mauvaise querelle avec M. Courrière.

Il y a fort à parier que, avec ou sans M. Santini, le *« problème »* des rapatriés continuera encore longtemps de hanter les dirigeants politiques.

Recevant, le lundi 22 juin, MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, dirigeants du Recours, le premier ministre, qui en est parfaitement conscient, a confirmé le maintien d'un secrétariat d'Etat aux rapatriés.

ALAIN ROLLAT.

Il y a vingt-cinq ans, l'arrivée

S'intégrer au « bled »

(Suite de la première page.)

« Nous ne demandons pas qu'on nous en donne un pour en faire une mosquée. Dieu est partout et on peut donc prier chez soi, et puis la mosquée de Pertuis n'est pas très loin. La seule chose que nous réclamons, c'est un cimetière musulman. » Le vieux harki qui parle, retraité de l'Office national des forêts (ONF), est à Rians depuis vingt-cinq ans. Echappé d'Algérie, avec sa femme et sa dizaine d'enfants, grâce à un officier français ami tandis que des dizaines de camarades de sa *harka* (unité mobile, de l'arabe *haraka*, mouvement) étaient massacrés, il ne retournera jamais là-bas. *« Rians est devenu mon chez-moi. Je m'y sens bien. Je veux y mourir et y reposer. »*

Parmi les fils de harkis riansais, l'écho n'est pas très différent, si ce n'est qu'on y pense plus au travail d'aujourd'hui qu'à la dernière demeure ; mais l'affection n'est pas moindre pour le village.

« Nous nous sommes insérés peu à peu, et sans réaction de rejet visible parmi les villageois », raconte Moulker Nour, fille de harki et mère de famille divorcée d'un harki, mais dont le frère a épousé une Riansaise de souche. Vendeuse, en chômage depuis novembre 1986, représentante locale de l'Union nationale des travailleurs français musulmans (1), Moulker Nour poursuit : *« Le vrai drame, c'est le manque d'emplois qui aigrit nos jeunes. Il est inadmissible que l'ONF refuse aux fils de harkis retraités de succéder à leurs pères alors que ces emplois sont confiés à des Français d'origine européenne appelés d'autres zones. »*

A l'hôtel de ville, la « mairesse », rétorque au quart de tour : *« C'est M. Courrière, l'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux rapatriés, qui nous a fait savoir qu'il valait mieux ne pas laisser les harkis se transmettre de père en fils les emplois de l'ONF. Cela se passe bien pourtant chez les notaires ou les commerçants ! Dans le cas des familles de harkis ce serait, paraît-il, contraire à leur intégration dans la nation, comme si le chômage n'avait pas en cela un effet contraire bien plus grand encore ! »*

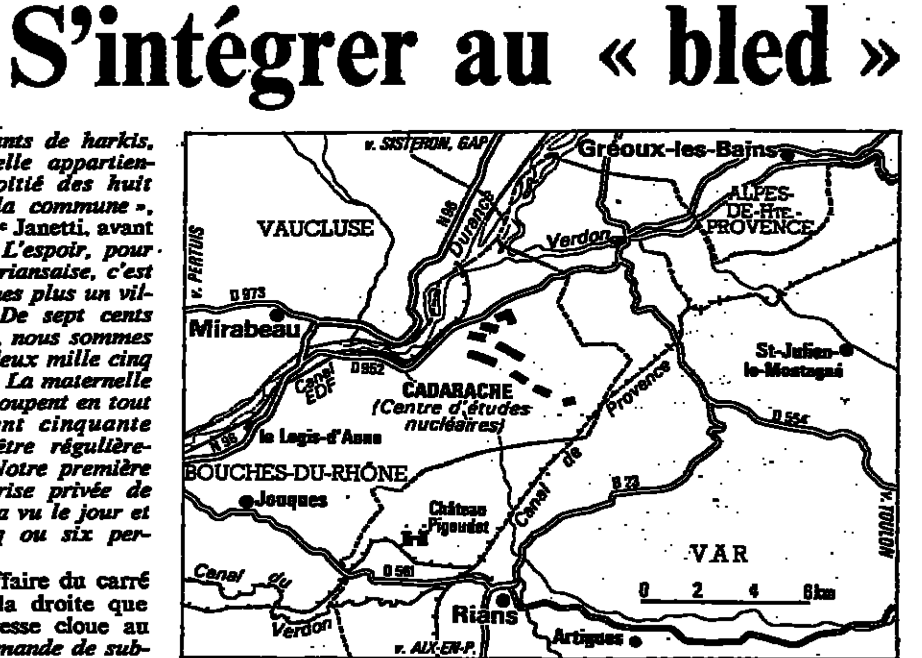
« La municipalité de Rians fait pour sa part le maximum : sur une vingtaine d'employés elle compte deux enfants de harkis, catégorie à laquelle appartiennent aussi la moitié des huit tucistes (2) *de la commune »*, indique encore Mᵐᵉ Janetti, avant de poursuivre : *« L'espoir, pour toute la jeunesse riansaise, c'est que nous ne sommes plus un village qui meurt. De sept cents habitants en 1958, nous sommes passés à près de deux mille cinq cents en 1987* (3). *La maternelle et l'école, qui regroupent en tout près de trois cent cinquante enfants, doivent être régulièrement agrandies. Notre première usine, une entreprise privée de capteurs solaires, a vu le jour et emploie déjà cinq ou six personnes. »*

En venant à l'affaire du carré musulman, c'est la droite que cette fois la mairesse cloue au pilori : *« Notre demande de subvention au conseil général, présidé par M. Arreckx, UDF, a été refusée sous prétexte qu'il ne faut pas accentuer les clivages entre Français musulmans et Français tout court. Comme s'il n'existait pas déjà en France des nécropoles par religion ! »*

L'époux de Mᵐᵉ Janetti, ancien sénateur (1978-1986) et député depuis les dernières législatives, est un descendant d'immigré italien, assimilé au point de parler provençal. A Saint-Julien, le village dont cet ancien directeur d'école est maire depuis 1965, M. Janetti nous déclare : *« Naturellement si les musulmans veulent une mosquée ou un cimetière, là où ils sont assez nombreux il faut les aider à les réaliser et également les laisser libres de succéder ou non à leur père à l'ONF. »*

C'est un langage qu'on aimerait bien entendre à quelques kilomètres de là, au Logis-d'Anne, forte implantation harkie située sur la commune de Jouques. Nous sommes là dans un autre département — les Bouches-du-Rhône. L'assimilation sans vrai drame et la quête pas trop pessimiste d'un emploi, constatées à Rians, font place au Logis-d'Anne à une atmosphère sur les dents.

Là, sous une pinède surplombant la Durance, se cachent de précaires bungalows, torrides l'été, difficiles à chauffer l'hiver. Dans l'un d'eux, une trentaine de jeunes chômeurs, fils de harkis, ont observé une grève de la faim durant une semaine, en avril (*le Monde* du 15 avril), jusqu'à ce que M. Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, vienne sur place leur promettre de s'occuper d'eux.



Ci-dessus, la région de Rians en Haute-Provence. Ci-contre, M. Henri Muller, viticulteur pied-noir réinstallé en Corse.

MARC GARANGER

« Quoique musulmans d'origines arabe ou berbère, nous sommes français et ne voulons être que cela tant dans nos cœurs qu'au regard de la loi. Qu'on mette fin à la marginalisation, au chômage dont nous sommes victimes ! » Loin d'être un *« meneur »*, Hamouche Zerrouki paraît au contraire le modérateur des Logidannois. Lecteur de Gandhi et des mystiques musulmans (antinomiques des intégristes), vingt-six ans, marié, soudeur à l'arc sans travail, Hamouche réclame au fond pour sa communauté « le droit à la ressemblance ». Presque une provocation, à l'heure où c'est plutôt « le droit à la différence » qui est à la mode...

« M. Santini nous a promis vingt-six emplois dans une unité nouvelle de sapeurs forestiers, mais nous ne voyons rien venir si ce n'est des rumeurs affirmant que certains élus ne seraient pas d'accord... Pourvu qu'une fois encore on ne nous ait pas roulés ! Comme en 1984, lorsqu'un grand architecte pied-noir est venu avec un sociologue libanais (4) *mettre sur pied un projet de vrai village. Nous étions fous de joie et puis le dossier a été enterré... »*, raconte Hamouche dans ce paysage à la Giono où un mauvais génie aurait amené un peu de cette *Misère de Kabylie* telle que Camus la décrivit dans ses *Chroniques algériennes*.

Outre-Méditerranée, au temps de l'auteur de *la Peste*, ce fut la sanglante explosion de 1954. Au Logis-d'Anne, de nos jours, si on le laisse en l'état, ce sera peut-être bientôt quelques jeunes qui, par désespoir, iront se jeter dans le chaudron islamiste en train de se constituer à Marseille.

La comparaison *in vivo* entre le « malheur » du Logis-d'Anne et le « bonheur » de Rians force aussi à reconnaître, au-delà de tant de dénégations idéalistes, que sinon le « seuil de tolérance » du moins la « capacité d'absorption » d'éléments allogènes par une communauté constituée donnée doit bel et bien être prise en compte. Cela a été le cas à Rians, où une quinzaine de familles musulmanes seulement ont été installées, formant moins de 10 % de la population locale ; en outre elles ont été dotées de logements agréables, comparables à ceux des villageois et proches de l'agglomération. Preuve absolue d'intégration, des mariages ou unions — y compris entre jeunes filles musulmanes et non-musulmans — ont peu à peu fait leur apparition à Rians.

Au Logis-d'Anne, ce fut tout le contraire du village varois : non seulement on établit les harkis en pleine forêt à une dizaine de kilomètres de Jouques, dans des maisons de qualité inférieure au standard local moyen, mais encore leur proportion a atteint jusqu'à 25 % de la population communale. (Ce pourcentage est aujourd'hui tombé à 16 %.)

Viticulteurs d'Oranie

Une remarque générale, aussi, dans le secteur, est que les enfants de harkis n'ont guère de goût, à l'exception du bûcheronnage et des vendanges, pour les tâches agricoles. *« J'ai dû faire venir d'Oranie nos anciens ouvriers agricoles marocains »*, indique Gilbert Chapuis, jeune pied-noir dynamique en polo qui, sur les terres endormies de Château-Pigoudet, une ancienne résidence estivale des archevêques d'Aix, a réussi, à force de soins, à donner au canton un rouge de garde classé qu'on vient maintenant chercher de loin. *« Et jusque d'Amérique et du Japon ! »*

« 60 % de la production de nos 50 hectares de vigne sont exportés », précise Gilbert Chapuis, nostalgique quand même sous une grande photo de Descartes (aujourd'hui Ben-Badis), son village oranais où il est né en 1951 et *« où nous produisions plus de vin que toute la commune de Rians réunie ! »*

« Les pataquès de Clio »

DE tous les livres consacrés aux pieds-noirs, il en était deux jusqu'ici qui, sans doute, permettaient à eux seuls d'assez bien comprendre, et éventuellement d'aimer, ces Français du Maghreb, et plus particulièrement d'Algérie : le brillant et impitoyable essai de Pierre Nora, *les Français d'Algérie* (Julliard, 1961), et un roman qui vous prend aux tripes, dû à Jean Pelegri, *les Oliviers de la justice* (Gallimard, 1959), dont James Blue fit, à l'époque, un film tout aussi bouleversant.

A ces titres, probablement faudra-t-il ajouter désormais le fort volume de Joëlle Hureau, *la Mémoire des pieds-noirs*. Cette agrégée d'histoire, Tunisoise de naissance, ancienne enseignante à Oujda, ville marocaine frontalière de l'Algérie, professeur aujourd'hui dans le Loiret, s'est attachée moins à reconstituer l'histoire de l'Algérie française qu'à retrouver la façon dont la vécurent ces *« colons »*, dans leur chair et surtout dans leur âme.

Car les pieds-noirs aussi en ont une, bien que certains en aient parfois douté. Et avec elle une identité qui, comme d'autres auparavant, se fondra sans doute, en l'enrichissant, dans le creuset hexagonal. Parmi les originalités de cette culture (*le Monde* daté 6 février), qui pour être coloniale n'en a pas moins existé par elle-même, on trouve pour la première fois cette notion d'*Européen*, qui, plus tard, eut tant de mal à s'implanter en Europe même.

Là-bas, toutes les composantes latines, maltaise, alsacienne, voire helvétique ou allemande constituant la seule colonie de peuplement de quelque importance que la France eut jamais en dehors du Canada, trouvèrent d'elles-mêmes le sentiment d'être européen.

Mais, rétorquera-t-on, cela se fit par opposition aux naturels du pays, arabes et berbères. Et c'est cela la grande question ! A laquelle les pieds-noirs répondent qu'ils laissèrent au Maghreb trois fois plus d'Arabo-Berbères que n'en trouvèrent leurs pères. Tous les colonisateurs ne pourraient en dire autant...

Et s'il est bien exact que seuls Napoléon III et Charles de Gaulle eurent vraiment, en cent trente-deux ans, la volonté politique de faire de tous ces *« sujets »* musulmans des citoyens à part entière, ce n'est pas la seule opposition de l'administration coloniale ou des notables pieds-noirs qui l'empêcha (de Gaulle y parvenant toutefois quoique *in extremis*). Le droit civil français était trop « rigide » pour admettre les particularités du statut personnel musulman telles que la polygamie ou la répudiation.

La question des femmes fut, au reste, fondamentale : l'interdiction coranique faite aux musulmanes de convoler avec des non-musulmans servant d'abri sûr à la société algérienne. Mais, note le peintre et urbaniste algérois Jean de Maisonseul, qui fut un des rares libéraux français ayant tenté de vivre en Algérie algérienne, *« si les musulmans nous avaient donné leurs filles en mariage, le Maghreb serait devenu un autre Brésil »*.

Mémoire douloureuse

A chaque occasion, et il y en eut de partielles entre les projets d'ensemble du Second Empire et de la Vᵉ République, où des musulmans algériens purent accéder à la pleine citoyenneté française, ceux qui s'y risquèrent passèrent souvent pour des « traîtres » aux yeux de leurs coreligionnaires car, ce faisant, ils devaient abdiquer leur statut islamique. Les juifs algériens, en 1870, n'avaient pu bénéficier sans réserve de notre citoyenneté qu'en renonçant au droit mosaïque et donc, par exemple, à la polygamie.

Avec plus de douceur que Nora et moins de passion que Pelegri, Joëlle Hureau assemble et fait défiler ces *« pataquès de Clio »* qui, à tout le moins, n'empêchèrent jamais la coexistence et la convivialité. Car si l'Afrique du Nord française connut des inégalités et bien des injustices (on pense, par exemple, au code de l'indigénat en Algérie), elle ignora la ségrégation. Finalement *« les événements parurent moins notables que la façon de les vivre »*. Et, pourrait-on dire aussi, que la façon de vivre tout court.

Le style de Joëlle Hureau est bien parfois un peu « universitaire », mais l'époustouflante érudition, les claires explications, les cent trouvailles qu'elle déploie permettent finalement de lire avec un plaisir presque constant cet ouvrage où n'est naturellement pas oubliée la terrible *chkoumoun*, cet « œil sec » auquel les pieds-noirs, dans l'ensemble, ont maintenant échappé, même si leur mémoire ne peut être que douloureuse.

Il n'est pas désagréable d'accompagner la lecture de Joëlle Hureau de celle de *Carnets d'Orient*, originale bande dessinée racontant toute la conquête de l'Algérie, et celle du numéro spécial d'*Historia* sur l'Algérie coloniale, qui apporte, outre des articles variés, une foule de gravures et de photos inédites aidant à mieux saisir cette histoire proche et pourtant comme vieille déjà de plusieurs siècles...

J.-P. P.-H.

★ Joëlle Hureau, *la Mémoire des pieds-noirs de 1830 à nos jours*, Olivier Orban, 280 p., 98 F.

★ Ferrandez, *Carnets d'Orient*, Casterman, 70 p., 68 F.

★ *Historia*, spécial Algérie « Histoire et nostalgie, 1830-1987 », 180 p., 25 F.



des pieds-noirs et des harkis

français

Les producteurs originaires du terroir et qui, comme l'ancien cartésien, peuvent inscrire « Côteaux d'Aix-en-Provence » sur leurs bouteilles moins fameuses sont parfois un peu agacés par « *ces pieds-noirs toujours plus malins que les autres* » mais, l'air de rien, ils s'essaient aussi à améliorer leurs cépages...

A quelques kilomètres de Château-Pigoudet, Clande Schmitz, autre viticulteur oranais, employant également des Marocains, est venu, lui, de Georges-Clemenceau (aujourd'hui Stidia), près de Mostaganem. Conseiller municipal d'Artigues, minuscule village d'une centaine d'électeurs, cela a été sa façon volontariste de s'incorporer au paysage français. Il faut dire que, comme les harkis, il n'était pas vraiment « rapatrié » lorsqu'en 1964 il débarqua d'Algérie après la nationalisation de son vignoble, mais, au sens strict du terme, « immigré ». « *Je suis en effet d'ascendance allemande : venus de Rhénanie, mes ancêtres partaient en groupe pour le Brésil* via *Dunkerque lorsque le gouvernement de Louis-Philippe les détourna vers l'Algérie pour y fonder un village de colonisation. Voilà comment nous sommes devenus français.* »

Passionné de politique, Claude Schmitz s'avoue déçu tant par le Parti républicain que par le Front national, qui eurent ses faveurs : « *Quant aux socialistes locaux, je les soupçonne fort, à cause de mes opinions, d'avoir retardé l'irrigation de mes soixante hectares cultivables. Vingt-deux ans qu'on me promet l'eau pour cette terre sèche, tellement plus incertaine que celle d'Algérie... Enfin, cette année, l'irrigation arrive !* » Pour l'ancien clémencien, une troisième aventure commence sans doute, car la concurrence sera rude pour bien vendre le maïs qu'il projette de planter.

Ainsi, dans cette région de Provence où il n'y a pas si longtemps les paysans, parfois maire en tête, refusaient qu'on irrigue leurs champs et où la seule irruption un peu spectaculaire de la modernité a été constituée par l'implantation depuis les années 60, dans l'ancien élevage de volatiles de Cadarache, d'un centre d'études nucléaires – d'ailleurs resté bien mystérieux, voire inquiétant pour la majorité des habitants, en dépit des cinq mille emplois qu'il leur a fournis –, dans cette région « marginale », l'apport humain d'Algérie, pied-noir ou arabo-berbère, a, malgré l'existence de problèmes non encore réglés mais réglables comme celui du Logis-d'Anne, été finalement bénéfique car proposé à petites doses et donc absorbé sans contrainte.

Rians, en particulier, avec le sourire brun de Fatiha qui vous accueille à la mairie, et avec le petit Farid non moins brun qu'un fils de harki a fait avec la fille du clerc de notaire, Rians avec son bon « vin pied-noir » et son menuisier ou son plombier tout aussi pieds-noirs, mais montrant tous le même attachement au village que les natifs, Rians, à sa modeste échelle, peut être quand même un exemple optimiste de ce que la nation France est encore capable de faire en matière d'assimilation, pourvu qu'on ne la brusque pas trop et qu'à Paris, là-bas, on l'y aide un peu.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) UNTFM, 429, avenue Montserrat, 83300 Draguignan.

(2) TUC, travaux d'utilité collective, créés par le gouvernement Fabius en 1984.

(3) Rians comptait trois mille trois cents habitants sous Louis XVI.

(4) Il s'agit de Roland Simounet, auteur notamment du Musée Picasso de Paris et des HLM modèles de Saint-Denis, et de Mérouane Abi-Smara. Ils ont rédigé un projet architectural et une étude sociologique, *le Logis-d'Anne : histoire d'un village ségrégué*, 156 pages.

La « galère » de Louisette et Fadila

NE parlez pas de M. Santini à Louisette et Fadila ! Depuis que ces filles de harki, étudiantes en langue arabe à Paris, ont appris que le secrétaire d'Etat aux rapatriés voulait fermer boutique (*le Monde* daté 23 juin), la raison d'être de son ministère ayant à ses yeux disparu, elles sont étouffées d'indignation. « *On n'a même pas encore vu le premier sou des 500 millions que le gouvernement a soi-disant débloqués pour résoudre les problèmes des rapatriés de souche algérienne. Et voilà que M. Santini veut déjà mettre la clé sous le paillasson !* »

« *Tenez, d'ailleurs, on ne va pas rouler sur l'or avec ces millions, si jamais on les touche* », poursuivent-elles en brandissant un numéro récent de *Notre Voix* (1), qui écrivait, avant la fixation de la dotation : « *Pour les 40 000 familles de Français musulmans rapatriées en 1962, soit une communauté actuelle de 500 000 à 600 000 personnes, nous réclamons depuis des années une indemnisation forfaitaire de 150 000 francs par famille, soit environ 600 millions de francs, c'est-à-dire moins que ce que coûtent cette année à la France les réfugiés surinamiens en Guyane ou la réfection du Louvre.* »

S'agissant de l'indemnisation, nos deux étudiantes s'inquiètent pour leurs pères, anciens supplétifs de l'armée française, aujourd'hui bûcherons retraités et pour leur vingtaine de frères et sœurs, tous dans leur petit village du Midi, l'esprit tourné en permanence vers Paris, depuis que s'y trouvent Fadila et Louisette. Imbattables meilleures élève de leur classe, elles ont emporté dans la capitale l'espoir familial de la réussite sociale, pour l'argent bien sûr, et c'est normal, mais au moins autant pour la revanche sur ce qu'elles appellent gentiment l'« *adversité* », et qui fut le long oubli de la France pour ces « *Arabes* » embarrassants qui l'avaient prise au mot, jusqu'à la suivre dans l'Hexagone.

Leurs familles, tôt ou tard, recevront enfin quelques billets de 500 francs pour les biens perdus en Algérie dans la tourmente de l'indépendance et dont la plupart, au reste, n'ont pas conservé de preuves écrites. Mais, elles, Louisette et Fadila, quand toucheront-elles leur bourse ? Au collège, puis à l'école de commerce provinciale où elles étaient jusque-là, l'Etat ne s'était pas trop fait prier pour leur accorder un pécule.

Optimisme et patience

Tout s'est compliqué quand « *pour aller vendre des produits français dans les harems d'Arabie* », elles ont voulu donner un plus linguistique à leur diplôme de commerce en transformant leur arabe dialectal maternel en arabe des affaires.

L'Education nationale ne prévoyant pas de bourse pour leur cas, elles furent orientées vers l'administration chargée des rapatriés. Comme l'annonce de la bourse espérée tardait à venir, elles ont fini, bravement, pour ne pas perdre une année, par quitter le Midi en affirmant à la maisonnée que c'était accordé. Et hop ! les voilà débarquant gare de Lyon, un soir incertain de l'automne 1986.

On s'inscrit au cours d'arabe, on trouve un studio. « *Et, depuis lors, on galère pour nos bourses. Nous avons contacté, harcelé, supplié depuis des mois les fonctionnaires chargés de nos dossiers. Les lettres ont succédé aux rendez-vous, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'en mars on nous informe qu'une somme forfaitaire de 10 000 francs chacune, pour l'année universitaire en cours, nous était attribuée. Mais à l'heure qu'il est, nous n'avons toujours rien encaissé et, en plein examen, nous nous creusons la tête pour savoir ce que nous devrons inventer si, faute d'argent, nous ne pouvons pas descendre voir la famille cet été ; sans parler de toutes les dettes que nous avons contractées à droite et à gauche...* » Malgré tout, elles éclatent en chœur d'un vrai rire.

Pour subsister, elles ont, tout au long de l'année, bien sûr, travaillé : l'une gardant au noir des enfants, pour vingt-cinq francs l'heure, l'autre travaillant légalement dans un grand magasin, toutes les deux se retrouvant le soir pour déchiffrer les journaux arabes, et pour faire leurs comptes : loyer : 3 000 F ; nourriture : 2 000 F. ; cartes orange banlieue : 500 F. ; livres, vêtements, électricité, téléphone, etc., le tout dépassant bien souvent les quelques milliers de francs réunis mensuellement à deux. « *Dieu merci, la logeuse est compréhensive...* »

Si elles sont des Françaises encore un peu à part, elles sont en tout cas bien de leur temps et de leur pays d'adoption, notamment dans leur façon dégagée de traiter d'égal à égal avec les hommes. Fadila et Louisette n'ont guère conservé de leurs origines arabes – mais ce n'est pas négligeable – que cet optimisme indécourageable devant la vie, cette capacité de patience, caractéristiques de l'islam.

La question des origines les intéresse mais ne les inhibe pas. « *Si l'amour en décide, j'épouserai un non-mulsuman, cela va de soi, et ma famille l'a admis* », annonce Fadila, qui serait prête à faire mentir la fin dramatique de *Pierre et Djemila*, le récent film de Gérard Blain, sur une impossible idylle islamo-française, dont elle dit que « *la vérité qu'il décrit n'est pas une fatalité éternelle* ».

Quant à Louisette, elle regrette que ses parents, par un geste touchant offert à cette France inconnue où naissait leur première fille, lui aient donné un seul prénom, « *emprunté à une ancienne voisine pied-noir* ». « *Mes frères et sœurs ont tous un prénom double, européen et arabe ; une de mes sœurs, déjà mariée, a fait la même chose avec son premier bébé et ce sera pareil pour mes propres enfants* ».

A leur manière, dans ce domaine comme dans les autres, elles ont su assez bien concilier à la fois assimilation et identité.

J.-P. P.-H.

(1) Bulletin trimestriel de la communauté des Français mulsumans du Var, AFMA, bâtiment G 1, Port marchand, 83000 Toulon.

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Directeur informatique
400.000 F

Filiale d'un important groupe international, cette société (800 personnes) qui fabrique et commercialise des biens d'équipement industriel, recherche son directeur informatique. Placé sous l'autorité immédiate du président-directeur général, il dirigera et animera les équipes en place (13 personnes) et sera également responsable de l'ensemble des moyens informatiques existants et de leur évolution conformément au plan qu'il aura élaboré. Ce poste, basé en banlieue sud de Paris s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs, MIAGE ou équivalent) et justifiant d'une expérience de responsable informatique ou de chef de projet tourné vers l'organisation, qui lui ait permis de définir, réaliser et mettre en place (si possible dans un environnement IBM 43XX) des applications de gestion en milieu industriel. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle brute de départ sera de l'ordre de 400.000 francs. Ecrire à JM JACLOT en précisant la référence A/R9284M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

directeur financier
450/500.000 F.

Un groupe à taille humaine évoluant dans l'univers des PRODUITS de LUXE et bénéficiant d'une image prestigieuse tant en France qu'à l'étranger recherche son DIRECTEUR de la GESTION.

MEMBRE du COMITE de DIRECTION, sa mission sera orientée vers les domaines COMPTABLE, FINANCIER, et du CONTROLE DE GESTION. Il analysera les procédures Comptables, Budgétaires et de Trésorerie en place et les complètera ou les adaptera selon les évolutions des besoins. Il élaborera et suivra les tableaux de bord, préparera les dossiers d'investissements et étudiera les moyens de financement Pour ce faire, il animera les Services correspondants comptant une dizaine de personnes. Enfin, il apportera sa contribution active à la gestion administrative du siège.

Ce poste - basé à Paris - conviendrait à un professionnel des techniques comptables et financières, y compris anglo-saxonnes, ayant acquis - tant par sa formation (Grande Ecole + niveau DECS) que par son expérience au sein de la Direction Générale d'une moyenne entreprise - la maîtrise de son métier (méthodes, outils, procédures). Il sera prêt à s'impliquer fortement dans le développement du Groupe. ANGLAIS indispensable.

Les dossiers de candidatures + photo - sous réf. 3329 LM à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR GENERAL
D'UNE SYMPATHIQUE PMI

Nous appartenons à un groupe industriel français, proposant à des clients «pointus» : militaires, CEA, EDF... des équipements spécifiques intégrant électronique, et informatique. Notre PMI, souhaite développer une clientèle d'industriels en leur proposant des systèmes électroniques de pointe.

A 30 ans au moins, vous maîtrisez bien les aspects commerciaux, techniques et humains nécessaires au développement d'affaires intégrant produits techniques plus services, auprès d'une clientèle variée mais difficile.

Nous vous apportons une structure, une image de marque, des moyens; nous attendons de vous un tempérament de manager, une âme de chef d'entreprise.

Anglais apprécié.

Poste basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 200 LM à notre Conseil :

SODERHU
22 rue Saint-Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR GENERAL
LILLE

Repreneur d'Affaires

PMI, nous fabriquons et commercialisons sous notre propre marque des articles de maille haut de gamme.

Nous recherchons un manager pour lui confier la direction de notre unité. Connaissant notre secteur d'activité, il doit intervenir sur les questions commerciales, financières et techniques.

La rémunération sera liée aux résultats.

Merci d'adresser CV et lettre de candidature sous référence MD/4142/A (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre Conseil qui vous enverra plus de détails sur le poste et la société avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Organisme financier dans un environnement vivant et agréable du sud de la France, nous cherchons notre

directeur des opérations financières au jour le jour

Venez définir notre politique annuelle et la mettre en application au quotidien, servir nos agences, prendre des positions financières habiles (jusqu'à 100 MF par jour)...

A 35 ans environ, diplômé d'une grande Ecole, vous êtes un spécialiste de la trésorerie et des finances. Allez-vous rejoindre notre directoire ?

Notre consultant, A. HIRIBARRONDO, vous remercie de lui écrire (réf. 5053 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Notre objectif ? Leader dans 5 ans : le DG pour tenir le pari.

Filiale d'un Groupe international, nous concevons, réalisons et assurons la mise en route de systèmes industriels.
Une implantation en Rhône-Alpes, 40 MF de CA, 50 personnes, une vingtaine de cadres, dont vous serez le patron.

C'est un dirigeant opérationnel que nous cherchons : capable de construire un budget annuel et un plan à moyen terme, d'en contrôler l'engagement et l'exécution. C'est aussi un Ingénieur reconnu pour sa réelle expérience industrielle, plutôt orientée systèmes. Vous l'avez compris, votre stature vous permet de mobiliser une équipe d'Ingénieurs qualifiés dans un contexte "high tech".

Habile négociateur, loyal, rigoureux dans l'analyse et pertinent dans les décisions, ne comptez que sur vos propres forces et celles de votre équipe. Faites part aux consultants de SIRCA Rhône-Alpes que vous êtes prêt à tenir le cap. Ceci évidemment en toute confidentialité. Réf. 051470 M.
SIRCA Rhone-Alpes - Le Britannia C - 20, boulevard Eugène-Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03.

Sirca Rhône-Alpes
Paris-Lyon-Madrid — Membre de Syntec

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE
PARIS

Notre groupe international, mondialement réputé, est spécialisé dans la robotique. Une de ses divisions fabrique et commercialise dans le monde entier des **mini-labs automatiques de développement et tirage de films photo.**

Notre Directeur Europe recherche son Directeur des Ventes pour la France.

Vous aurez à vous investir personnellement auprès de nos gros clients et à superviser l'activité de nos commerciaux sur le terrain.

Par ailleurs, vous serez amené à contrôler l'activité du service technique après-vente.

De formation supérieure, vous avez acquis une large expérience dans les domaines touchant de près le film photographique.

Nous vous serions reconnaissants d'adresser votre dossier en précisant votre niveau de rémunération souhaitée, à notre Conseil qui vous assure de sa totale confidentialité. Réf. PC 20.

COGEPLAN
Conseil en Recherche de Cadres et Dirigeants
2, rue Louis-David - 75016 PARIS.

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Un des leaders nationaux de la promotion immobilière recherche :

UN CHEF DES SERVICES FONCIERS

En liaison avec la Direction Générale il participera à la définition de la politique foncière du groupe et il sera chargé de son application en vue du montage d'opérations immobilières portant sur plusieurs centaines de logements par an ou bien encore d'opérations de réhabilitation et d'aménagement sur Paris et la petite couronne. Ce poste sera confié à un professionnel de formation supérieure justifiant d'une expérience réussie en ce domaine et connaissant bien le marché parisien et les problèmes d'urbanisme.
Écrire sous réf. 933 à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur – 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Directeur d'établissement

Filature - Tissage - Notre entreprise occupe, dans son créneau de marché, une position de leader grâce à ses produits à forte créativité. L'établissement pour lequel nous recherchons un directeur comporte une unité de filature (open-end et classique) et une unité de tissage, à dominante coton, et possède un parc de machines performant. Le directeur de l'établissement a la responsabilité des approvisionnements, de l'ordonnancement-lancement, des méthodes, de la production et de la gestion du personnel. Rattaché au PDG, il définit les budgets de fonctionnement et d'investissement et suit leur utilisation. En même temps qu'un excellent professionnel de la filature et/ou du tissage du coton, il est un "manager" et un organisateur. Ingénieur textile de préférence, ce collaborateur a déjà dirigé avec succès une unité de production ; il désire aujourd'hui rejoindre une équipe performante et participer en tant que membre du comité directeur à la politique générale de l'entreprise. Le poste est basé en Alsace.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature, sous la référence 722.87 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Secrétaire général
Paris

PRESTATAIRES DE SERVICES EN LOCATION ET GESTION D'ENTREPÔTS, NOUS SOMMES UNE PME, FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN.

Le Secrétaire Général que nous cherchons assume essentiellement des missions de nature juridique : convocation des assemblées et des conseils d'administration, rédaction des procès-verbaux, tenue des livres statutaires, rédaction des baux commerciaux, règlement des litiges, contentieux, fiscalité... Il supervise également les services administratifs (comptabilité, personnel, services généraux), au total une quinzaine de personnes.

A 35 ans environ, vous avez une formation juridique solide (vous connaissez bien le droit immobilier) et, peut-être, une formation complémentaire en gestion. Vous avez déjà assuré des fonctions de secrétaire général similaires dans une société de gestion immobilière de préférence.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 560, à Annick Lucchini - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

Réorganiser, développer, conquérir

Très important laboratoire photographique (150 personnes, 36 MF de CA) nous sommes n° 1 sur le marché de la photographie scolaire.
Basés à 180 Kms au Nord de Paris, nous recherchons pour procéder à la réorganisation de notre entreprise et développer de nouveaux marchés notre

Directeur général
450 KF +

A 35/40 ans environ, de formation supérieure, vous avez une expérience réussie en PME/PMI.
Bon gestionnaire humain et technique, vous maîtrisez bien l'outil informatique.
Mais, plus que vos antécédents, nous privilègierons chez-vous vos capacités d'organisateur, de manager et votre goût du challenge.

Pour relever le défi et réussir ensemble, nous vous offrons une réelle notoriété basée sur la qualité de nos prestations, un marché porteur en évolution, un outil de production fiable et performant, une grande autonomie d'action et aussi de solides possibilités de diversification.

Rencontrons-nous rapidement. Prenez contact avec notre Conseil : MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris en précisant la référence 45889 LM.

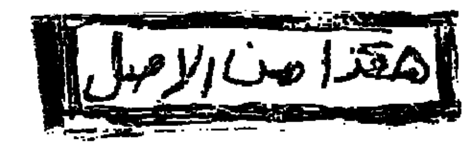
Mercuri Urval

DIRECTEUR GENERAL
FF 500.000 + bonus + voiture

Un groupe international recherche un gestionnaire confirmé pour lui confier la Direction Générale de sa filiale française, fabricant de produits de grande consommation bien connus dans son secteur d'activités. Avec une grande autonomie, il aura l'entière responsabilité de la société, en assurera le développement en appliquant les méthodes de marketing les plus modernes, et sera constamment soucieux de sa rentabilité, l'accent portant sur le contrôle des coûts. Agé de 35 ans minimum, le candidat idéal sera bilingue anglais/français, et de préférence diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Il aura acquis une solide expérience professionnelle faite de gestion rigoureuse et de l'utilisation des techniques modernes de marketing, au sein d'entreprises réputées dans l'industrie des produits de grande consommation ou de consommation durables. Une personnalité affirmée, le sens des responsabilités, une autorité naturelle, un excellent sens de la communication sont autant de qualités qui devraient permettre à un homme compétent de réussir à ce poste. Adresser rapidement une lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. T5/06 à notre conseil

Patrick BRUNETEAU
PB International Management
8, rue Georges-Ville. 75116 PARIS





Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Créez votre fonction

Nous recherchons pour un établissement financier de renom, spécialisé dans la gestion de valeurs mobilières, le

DIRECTEUR OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Rapportant à la direction générale, il sera chargé de créer l'entité Obligations Internationales, puis de la développer et de la gérer.
Ce poste s'adresse à un diplômé d'Etudes Supérieures, excellent gestionnaire et déjà spécialiste de ce marché.

Si vous répondez à ce profil, merci de contacter Danièle Birken : sous référence 704 197/M.

BKC PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN. **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 115, rue du Bac 75007 Paris. Tél. 45.44.38.29.

Directeur Général

PARIS **500.000+**

Une société internationale, spécialisée dans l'édition du livre recherche son Directeur Général France. Agé de 35 à 48 ans, formation Grande Ecole de Gestion, le candidat aura occupé pendant 5 ans au moins une fonction de Directeur Général dans le domaine de l'édition. Il aura une expérience de l'animation d'un réseau de vente et du marketing. La personne recherchée devra avoir une expérience des produits grand public et la capacité de négocier en anglais. Adresser dossier de candidature, C.V. et téléphone personnel, sous référence 6966 au journal "LE MONDE" - publicité - 5 rue de Montessuy 75007 Paris, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER MONDIAL DANS SA SPÉCIALITÉ 12000 PERSONNES - CA : 5 MILLIARDS MARGE 7 % NET.

Des talents de négociateur, une compétence boursière, juridique et fiscale pour notre Futur Secrétaire Général

Notre Groupe a une double image d'investisseur performant et d'excellente valeur de croissance boursière. Consolider notre place de leader sur le marché international dans notre domaine, est l'objectif des années à venir.

Pour participer à ce destin prestigieux, nous offrons une situation passionnante à un jeune Cadre de 30-35 ans environ.

Basé à Paris, il sera l'interlocuteur de notre équipe de Direction Générale qui lui confiera des missions dans trois activités : détecter, préparer, voire négocier des achats d'Entreprise ; conduire des études juridiques, fiscales ou boursières «pointues» ; nous représenter auprès des organismes publics et privés (Ministères, COB,...).

Votre formation et votre expérience vous ont familiarisé avec le Droit des Affaires, la fiscalité et l'analyse financière. Vous êtes parfaitement opérationnel en anglais. Vous êtes dans l'industrie ou dans une banque d'affaires et souhaitez trouver un nouveau tremplin pour votre carrière.

Merci d'adresser votre dossier à Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris, sous la réf. 27 M 161.



MEMBRE DE SYNTEC

X, ECP, MINES...
Conseil de haut niveau et aussi manager

Un des premiers cabinets conseil de France, ayant une activité internationale et dont les domaines d'intervention sont diversifiés renforce son équipe de conseils industriels pour assurer son expansion et étoffer ses structures futures de direction. Ce cabinet est prêt à intégrer et à faire évoluer rapidement un candidat de tout premier plan, capable de réaliser d'emblée des missions de haut niveau et d'assumer des responsabilités de développement commercial et d'animation d'une équipe de consultants.

• Conseil en productivité industrielle **450.000 +**
Interlocuteur des directions générales et des directions industrielles ou techniques, il interviendra comme leader et animera des équipes concevant et mettant en place des méthodes d'amélioration de la productivité à tous niveaux de l'entreprise.
Il aura une formation grande école et 10 ans d'expérience soit comme conseil dans un grand cabinet, soit dans un grand groupe industriel. Il aura alors assumé des responsabilités de haut niveau dans le domaine de la stratégie industrielle : plans et programmes, coordination de grands projets, investissements...

La réussite dans ce poste et le développement prévu impliquent de solides compétences professionnelles, une culture internationale, de réelles motivations et aptitudes pour réussir dans le métier de conseil. Interlocuteur de grandes sociétés, ce consultant devra aussi être un manager. Connaissance de l'anglais indispensable. Poste à Paris.

Ecrire sous référ. BM 487 AMD.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Directeur général

Industrie de la mode - Notre entreprise, filiale d'un groupe important, occupe dans son créneau de marché, les accessoires, une position de leader en France (150 millions de chiffre d'affaires). Elle est dotée de son propre outil de fabrication et commercialise sous une marque à forte notoriété, plusieurs lignes de produits. Notre Président, occupant d'autres fonctions au sein du groupe, crée le poste de Directeur Général. Ce nouveau collaborateur est un excellent généraliste, capable, avec l'aide de cadres performants de développer l'entreprise ; l'amélioration de la productivité, la conquête des marchés export, la diversification des créneaux de distribution sont quelques uns des challenges auxquels il sera confronté. Excellent animateur, il s'imposera comme "patron" grâce à ses compétences et son charisme. La connaissance des biens d'équipement de la personne, chaussures ou habillement serait un plus. Le poste est basé dans la **région Rhône-Alpes.**

Si cette propostion vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous réf. A 661.87 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron.s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES 2

Secrétaire général

HEC - ESSEC - AGRO

Importante société Agro-alimentaire de l'Ouest, diversifiée, à vocation internationale, notre expansion (+ 40 % de C.A. en 87) est liée à notre croissance intérieure et extérieure (implantation propre et franchise) en Europe, U.S.A. et Canada.

Cela procède d'une volonté politique novatrice de développement : nouveaux investissements, productivité, rentabilité...

Collaborateur proche du P.D.G., notre Secrétaire Général maîtrisera parfaitement la fonction financière internationale, l'administration globale d'une entreprise exportatrice, dans un contexte dynamique et entreprenant, dans la perspective d'une introduction au second marché.

Adresser lettre + photo + C.V., sous référence SGBD/2622, à J.- M. CLOAREC - CAPFOR - 1, rue St-Marc - 29000 QUIMPER - Tél. 98.53.50.51.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - MULHOUSE/STRASBOURG ANGERS - M.CH/TOULOUSE - BREST - METZ - NICE - NIORT - QUIMPER

MEDIA BA

Un grand groupe industriel international en pleine expansion (CA supérieur à 6 Milliards de Francs, 60 filiales à l'étranger) recherche son :

Directeur des Comptabilités

Paris **FF 400-500.000**

A la tête d'une équipe de 70 personnes, il sera principalement chargé de l'animation et la coordination des comptabilités de l'ensemble des sociétés du Groupe, l'harmonisation et le développement des systèmes et procédures, la supervision de la consolidation du Groupe, et la mise à niveau des sociétés entrant par acquisition. Agé de 35/45 ans, vous devrez avoir, outre de réelles qualités de Manager, une formation supérieure de haut niveau, une solide expérience de la fonction acquise en environnement industriel, une parfaite connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et l'habitude de l'implantation de nouveaux systèmes. Vous devrez en outre parler parfaitement l'anglais et si possible avoir de bonnes notions d'allemand.
Contacter **Jérôme Lancrenon au (1) 40.70.00.36** ou adresser un CV + rémunération actuelle + n° de tél à **Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf. 871 JLM.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Bruxelles.New-York.Sydney

A.R.P.

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Une société spécialisée dans le packaging alimentaire, recherche son Directeur Industriel.

Membre du Comité de Direction, il est chargé d'organiser, gérer les unités de fabrication et d'améliorer la productivité. Responsable du choix des investissements industriels, il assure aussi l'exécution des budgets. Associé au niveau du Groupe, il participe au **challenge** de la stratégie innovante de développement.

Agé d'au moins 30 ans, il a une formation de type ENSAM - INSA Mécanique ou équivalent. Il a acquis une solide expérience dans un poste similaire, dans le secteur Papeterie, Cartonnage pliant et **maîtrise des connaissances des Arts Graphiques** et de l'ensemble des opérations du circuit du packaging alimentaire.

A moyen terme, perspectives d'évolution très attractives. Le poste est basé au centre de la FRANCE.

Adresser lettre manus., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 50.009/M à CURRICULUM, 6, passage Lathuile 75018 PARIS.

Cette entreprise conforte de jour en jour sa position de leader sur le marché français et bientôt sur le marché européen agro-alimentaire. Elle recherche son :

Directeur des achats

Nord-Ouest - Réf. B 434

Rechercher de nouveaux produits dans le monde entier, développer la performance des achats pour les activités industrielles et négoces de la société, élaborer un système d'information complet, structurer les services achats, superviser progressivement les achats (plus de 2 milliards de francs) de toutes les unités industrielles du groupe, telle est la mission qui vous sera confiée.
Agé de plus de 35 ans, de formation supérieure, vous bénéficiez d'une expérience confirmée de la fonction achat, ou de la fonction commerciale dans une activité de négoce. Vous maîtrisez les négociations internationales et vous parlez couramment l'anglais. Votre rémunération sera supérieure à 500 KF. Discrétion totale assurée.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions, en indiquant la référence du poste à :

HEAD 103, RUE LA BOÉTIE 75008 PARIS

le coq sportif — arena — Façonnable

Responsable communication

France Europe

Rattaché au Directeur Marketing - Communication, son rôle consistera à définir et proposer une stratégie globale **Publicité, Relations Publiques, Sponsoring, Promotion des Ventes** (France et Europe) pour la marque ARENA, animer et gérer une équipe de professionnels.

Expérience réussie de 5 ans minimum au sein d'un Service Communication performant et reconnu pour sa qualité chez l'annonceur ou en Agence de Publicité (grande consommation, biens d'équipements, loisirs, etc.) exigée.

Formation supérieure et parfaite maîtrise de l'anglais pour ce candidat de 30 ans minimum, enthousiaste et créatif dont le charisme et les qualités professionnelles feront qu'il s'intégrera rapidement dans la société.

Le poste est basé à Strasbourg.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (pour réponse plus rapide joindre enveloppe avec adresse), en précisant la référence 27009 M à Danièle Chapuis

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CURRICULUM

N° 1 REGIONAL

EQUIPEMENT GRAND PUBLIC

Métropole Universitaire

Réalisant 310 MF de chiffre d'affaires avec 160 personnes, nous recherchons notre **Directeur Commercial, membre du comité de Direction.**

Agé de 30 à 40 ans environ, de formation commerciale supérieure, il a pour mission de redéfinir la politique commerciale, de réaliser les objectifs et d'animer les réseaux de vente : 60 commerciaux.

Il pratique aisément le contrôle de gestion.

D'un tempérament de dirigeant, il possède une forte personnalité.

Rémunération : 500 KF +.

Merci d'adresser votre dossier complet sous réf. DEJ 8760 M, à notre conseil Antoine Puget - KEY-MEN - 23, rue d'Anjou -75008 Paris - Tél. : (1) 42.66.30.47.

KEYMEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

SOURCES 2



INTERNATIONAL

FRANCE — ALLEMAGNE

Les partenaires

Important Cabinet français (20 personnes), spécialisé en conseil et services, s'adressant essentiellement à des entreprises françaises exportatrices, souhaite intégrer, dans le cadre de son développement, de nouvelles compétences répondant à l'un des deux profils suivants :

Exportofficer

Pour exporter dans de bonnes conditions, les entreprises ont intérêt à disposer d'une logistique fiable et d'un certain nombre de points d'appui... qu'elles n'ont pas forcément toutes intégré dans leurs structures. Vous avez compris... et vous connaissez !
(Réf. E/CSC/LM)

Responsable gestion dossiers

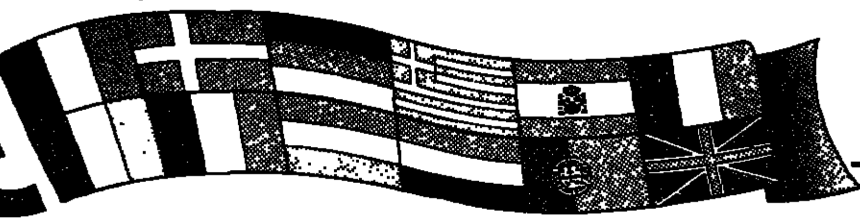
Sans être forcément diplômé de l'enseignement supérieur (Maîtrise, DESS), vous possédez déjà, en plus de votre jeunesse, de solides connaissances en droit commercial, fiscal et social ainsi qu'une aisance certaine en comptabilité.
Forte capacité à s'impliquer et disponibilité. (Réf. E/SCC/LM)

Plus que bilingues : bi-culturels

Ces deux postes sont situés dans une agréable ville allemande proche de la frontière française. Si vous êtes attirés par une structure jeune et dynamique, où convivialité et communication ne sont pas de vains mots, nous vous invitons à nous convaincre de votre tempérament de gagneur et de votre sens du service à la clientèle en adressant votre dossier complet de candidature à notre Conseil, André MOOG (sous l'une des deux références) - 24, place Kléber - 67000 STRASBOURG, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA





LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

pour la mise en oeuvre de programmes de recherche, organise des sélections visant à l'établissement d'une liste de réserve de recrutement d'agents temporaires de catégorie A (régime contractuel).

I. COM/R/A/4

4.1. AGRICULTURE TROPICALE

4.1.1. Connaissance et amélioration des plantes/Défense des cultures
4.1.2. Agro-foresterie
4.1.3. Zootechnie et médecine vétérinaire
4.1.4. Connaissance et amélioration du milieu
4.1.5. Génie agricole et technologie post-récolte
4.1.6. Systèmes de production

4.2. MEDECINE, SANTE, NUTRITION DANS LES ZONES TROPICALES

4.2.1. Parasitologie
4.2.2. Microbiologie
4.2.3. Systèmes de santé
4.2.4. Nutrition

Tâches: □ préparation des appels de propositions et évaluation des propositions □ suivi des contrats de recherche et évaluation du contenu scientifique des rapports □ stimulation de la concertation et de la coordination entre les différents opérateurs de la recherche sous contrat (p. ex. workshops, séminaires, symposiums,...) □ liaison avec les différents organismes de recherche oeuvrant dans le même domaine.
Lieu de travail: Bruxelles (Belgique) ou tout lieu d'activité des services de la Commission.

Formation de niveau universitaire sanctionnée par un diplôme en Agronomie/Zoologie/Eaux et Forêts/Biologie/Médecine (autres disciplines scientifiques).
Expérience professionnelle: □ dans au moins une des spécialités citées ci-dessus, confirmée par des travaux de recherche menés en zones tropicales sur des périodes significatives □ dans la gestion de programmes de recherche, si possible à caractère international.

II. COM/R/A/5

TELEDETECTION

5.1. Télédétection appliquée à l'agriculture ou à la végétation naturelle
5.2. Prévisions de récolte/Agrométéorologie/utilisation de satellites météorologiques

Formation de niveau universitaire sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférant à la matière.

5.3. Utilisation de la télédétection pour les statistiques agricoles
5.4. Traitement d'images des satellites pour les applications agricoles et les ressources renouvelables.

Expérience professionnelle dans les domaines suivants: □ environnement agricole européen / statistiques agricoles agrométéorologie □ techniques de télédétection appliquées à l'agriculture.

5.5. Détecteurs à micro-ondes appliqués à l'agriculture, l'observation marine et du sol

Formation de niveau universitaire sanctionnée par un diplôme en Physique ou Electronique.

5.6. Préparation et organisation de campagnes d'essais au niveau européen

Expérience professionnelle dans les domaines suivants: □ U.H.F. et radar □ utilisation du sol et signature de la végétation et des phénomènes marins.

Tâches: réaliser les travaux, études et recherches, animer ou participer à des groupes de travail, suivre techniquement les contrats correspondants.

Lieu de travail: Centre Commun de Recherche, Etablissement d'Ispra (Italie) ou tout lieu d'activité des services de la Commission.

III. COM/R/A/6

CHIMIE ATMOSPHERIQUE

spécialiste en chimie atmosphérique

Tâches: diriger une équipe de chercheurs composée de chimistes, physiciens et biologistes, faisant de la recherche dans le domaine des réactions, du transport et des effets de polluants de l'air.
Lieu de travail: Centre Commun de Recherche, Etablissement d'Ispra (Italie) ou tout lieu d'activité des services de la Commission.

Formation de niveau post-universitaire sanctionnée par un doctorat.
Expérience professionnelle en photochimie atmosphérique et dans les domaines touchant la pollution de l'air, comportant au minimum 15 ans d'activité de recherche de haut niveau.

Conditions générales

Nationalité: être ressortissant d'un des états membres des C.E.
Age: maximum 45 ans
Connaissances linguistiques: connaissance d'au moins deux des langues suivantes: allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais. Pour le COM/R/A/6 une bonne connaissance de l'anglais constituera un avantage.
Rémunération: adaptée au niveau de chaque emploi
Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve à partir de laquelle les offres de contrat pourront être adressées en fonction des disponibilités effectives sur les différents programmes.
Délai d'introduction des candidatures: 31 juillet 1987 (le cachet de la poste faisant foi.)
Des informations supplémentaires et les actes de candidatures peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

C.C.E. DG XII
Secrétariat des Comités de Sélection Recherche
SDME R2/82
200, rue de la Loi, B - 1049 BRUXELLES

ou en téléphonant à la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles, au numéro: 02/235.56.60.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie recherche un

BIBLIOTHECAIRE EXPERIMENTE

pour le poste de Chef de la Section références et information documentaire dans la bibliothèque David Lubin. La bibliothèque regroupe plus d'un million d'ouvrages et est au service de l'Organisation qui gère des projets dans le monde entier.
Le candidat devra diriger un personnel important impliqué dans la recherche documentaire, la distribution de documents, la production de microfiches, la propagation d'informations sélectionnées et la formation d'aides-bibliothécaires.
Le poste implique quelques déplacements et la parfaite connaissance de l'anglais ainsi que du français ou de l'espagnol.

• Qualifications: Diplôme universitaire plus diplôme de spécialisation en bibliothéconomie. Sept ans d'expérience professionnelle à des postes de responsabilités croissantes dans une grande bibliothèque ou une bibliothèque scientifique et l'aptitude confirmée aux fonctions d'encadrement.

• Avantages: Indemnité d'installation, indemnité de poste en fonction du coût de la vie, indemnité pour frais d'études des enfants et autres avantages liés à l'emploi dans une organisation internationale.

Prière d'adresser curriculum vitae avant le 20 juillet 1987 en faisant référence au VA 351-GIL à: Administrateur du Personnel GID/FAO - Via delle Terme di Caracalla - 00100 Rome, Italie

---

L'Ecole inter-états d'ingénieurs de l'équipement rural de Ouagadougou recherche pour septembre 1987 enseignant responsable recherche et formation 3e cycle hydraulique. Poste convenant à un universitaire ou un ingénieur grandes écoles. (GREF par exemple) très expérimenté et connaissant pays en développement si possible. Env. *curriculum vitae*, photo et publ. récente à : E.I.E.R., BP 7023 — Ouagadougou (Burkina Faso), Télex : 5266 BF, tél. : 33-35-28-29.



Nous sommes une importante société commerciale, filiale d'un groupe international de 1er plan et nous recherchons pour LOMÉ, un CADRE COMMERCIAL pour un poste de Direction.

A 35 ans environ, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez la nationalité togolaise et une expérience réussie dans un poste similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la réf. 4857, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche pour l'expatriation

un Directeur de filiale

capable de maîtriser les aspects opérationnels, financiers et commerciaux d'une société en pleine expansion dans un environnement difficile.
Il devra en outre être capable de négocier avec les administrations locales.
Formation école supérieure de commerce ou équivalent.
Anglais courant exigé. Connaissances du portugais appréciées.
L'expérience du continent latino-américain ou du continent africain sera un atout majeur.
Il est souhaitable que les candidats soient mariés.
Age minimum 35 ans.

Adresser votre candidature complète s/réf. 11897, qui sera transmise par :



Pierre Lichau s.a.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

Pierre Lichau

AFRIQUE FRANCOPHONE

Groupe Agro-Industriel,
recherche pour usine caoutchouc naturel



pour poste d'adjoint au chef d'usine, chargé de la fabrication.

Nous recherchons un candidat ayant une expérience professionnelle de plusieurs années et accorderons la préférence à celui qui aura des connaissances dans le domaine du caoutchouc.

La résidence est isolée sur le lieu de travail.

Envoyer CV, photo, prétentions et situation familiale s/réf. 503449 à COFAP - 20, av. de l'Opéra 75001 PARIS, qui transmettra.

cofap

---

formation professionnelle

JEUNES DIPLOMÉS
DUT ou BTS (gest. informatique)
AYEZ CE PLUS que RECHERCHENT LES ENTREPRISES
Devenez PRATICIEN DES RESSOURCES et de l'ORGANISATION BUREAUTIQUE
Préparez le DIPLOME de la CCIP en une année universitaire. Rens. (1) 42-80-23-23. Chamb. de Com. et d'Ind. de Paris. Centre TRUDAINE de formation Commerciale et administrative 39, av. Trudaine. 75009 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Votre point de contact en Suisse. Société fiduciaire et de gérance d'entreprise à Zurich cherche collaboration avec
— Etudes d'avocats.
— Sociétés fiduciaires.
— Sociétés financières.
— Autres sociétés intéressées.
Ecrire à Chiffre : 44-131-613 Publicitas, Postfach, CH-8021 Zurich.

Le Monde — CADRES

LA RÉGIE DES FICHES-PRODUIT

DU NOUVEL ÉCONOMISTE recherche

CADRES COMMERCIAUX ET MARKETING

Très performants.
Rém. motivante.
Adresser lettre, C.V. + photo S.F.C.I. 6, av. du Coq, Paris 9e.

VILLE DE VALENCE (Drôme) classée 80 à 150 000 h. RECRUTE

un cadre supérieur secrétaire gal adjoint ou directeur de services administratifs, pour assurer la responsabilité de services importants financiers, scolaires, sports, culturels, chargé d'animer et réguler les activités de services en contact direct avec le public.
Ce pte convient à un cadre ayant

● des compétences certaines en finances locales et gestion
● une expérience d'au moins 5 a. à un emploi de direct. ou d'encadrement supérieur en collectivité territoriale.

Adresser candidat., manuscr. avec C.V. détaillé + photo s/nº 8.684 *Le Monde Publicité* 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS, pour le 6 juillet 1987. délai de rigueur.

RB Sélection Conseil rech. pour labo pharmaceutique à Vincennes (200 personnes). Directeur d'établissement. Connaiss. anglais, allemand appréciées et électromécanique. 43-74-85-30.

C.I.E. de DANSE

Contemporaine de renommée INTERNATIONALE CHERCHE

Administrateur (trice)

à temps complet pour assurer la gestion et la promotion de la compagnie.
Laisser coordonnées sur répond. ou 42-09-85-74.

INSTITUT SUPÉRIEUR EUROPÉEN DE GESTION

recrute pour la rentrée 87/88

PROFESSEURS CONFIRMÉS (PLEIN TEMPS OU PARTIEL)

— Marketing
— Commerce international
— Gestion Finances
— Comptabilité
— Communication et publicité
— Sciences Economiques
Profil : Gdes Ecoles et Pédagogue

Env. : lettre man. + photo et CV détaillé à ISEG, 9 cité Hauteville, Paris 10e.

Société de PLV recherche jeune, dynamique, pour poste technico-commercial. Format. rémunérée de 3 mois. Tél. pour RV chez Wellrobert MD (1) 42-08-36-46

Société de messageries spécialisée en région parisienne 100 tournées recherche

SON DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Expérience de transport exigée. Libre début septembre. Env. CV, photo et prétent. à Sté SELECT, 19 bis, rue Godefroy 92800 PUTEAUX.

L'AGENDA

Alarme

CONTRE LE VOL ET LE VANDALISME

Partez tranquille en W.E. ou en vacances
NE SOYEZ PLUS CAMBRIOLABLES grâce aux systèmes d'alarme SANS FIL.
SANS INSTALLATION, le défenseur de votre habitation :
PROTECTION 2000
Codage électronique secret — matériel simple à utiliser et éprouvé même en présence d'animaux.
Adressez-vous à un PROFESSIONNEL qualifié
SOCIÉTÉ SONODIR — 43-73-82-51.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris Pas Cher*, en alliances, brillants, solitaires, etc. - bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie or.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin.
Achat ts bijoux ou échanges.
Autre magasin, autre gd choix, Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

Cours

Cours d'anglais : niveaux débutants et avancés ainsi que le Cambridge Proficiency. St George's College, 182, Seven Sisters road, London N 7 7PX, G.B. Tel. : 19-44-263-7842/7804.

Prof. agrégé de mathématiques donne cours part. ttes classes pdt les vac. T. : 43-56-45-94.

Vacances — Tourisme — Loisirs

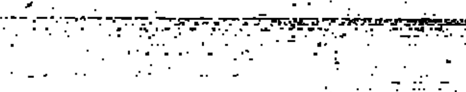
Italie, Florence, villa jardin, panorama juillet/août 7 personnes, grand confort 12 000 F. par quinzaine. Tél. : (19-39) 55-68-69-89 entre 14 h/16 h.

Nice — juillet, studio colline, luxe dans parc piscine, tennis — 34-46-26-33-30.

Loue F2 saison juil./août-sept. Six-Fours (Var). Téléphone, heure repas : 94-07-21-34.

Vacances été de le Ht-Doubs (alt. 900 m), randon. péd., tennis. Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIe s. restaurée. Chbre avec s. de bns, cuis. mijotée, pain maison au feu de bois. Randon. avec Yves des gorges du Doubs et sommets franco-suisses. Possib. tennis sympa. Px : 1 980 F sem./pers. Pens. compl. + vin + accompag. Tél. : 16 (81) 38-12-51.





appartements ventes

1er arrdt

Mº LOUVRE
3e ét. rue cour, calme, soleil
BEAU 2 P., 45 m²
REFAIT NEUF. CARACTÈRE
Prestations de qualité
Direct pptaire – 42-96-12-93.

DABENTRY
MARCHAND DE BIENS
CENTRALE DE VENTE
20, r. ROYALE, 75008 Paris
Mº MADELEINE
pour habiter ou investir
DANS PARIS
AUX MEILLEURES CONDITIONS
TÉL. : 42-96-12-93

HALLES CHATELET
Imm. 17e rénové. TRÈS BX PLATEAUX à aménag. poss. duplex, 42-70-40-19.

2e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
RUE D'ABOUKIR
BEAU 2 p., 25 m² tt cft, 5e ét.
Px : 330 000 F, 42-33-12-29.

Propriétaire vd direct. Halles, pied-à-terre de luxe, décor. contemp., grd séj., cheminée, ch. avec sompt. baignoire d'angle, cuis. éq., dressing. 930.000 F. Tél. 42-36-90-51.

3e arrdt

CŒUR DE PARIS
dans différentes rénovations
CARACTÈRE, tt conft, CHARME
Du 2 au 5 PCES
État ou refait neuf
DABENTRY – 42-96-12-93.

MARAIS SAINTONGE, gd liv. + chbre, cuis., bain, w.-c., caractère, imm. classé. 46-34-13-18.

RUE BEAUBOURG
QUARTIER DE L'HORLOGE
pptaire vd dans bel imm. p. de t., 5e ét., asc., vue dég. APP. BOURGEOIS DE STAND. digicief, interphone, liv. solo., 2 chbres, 2 salles de bains, w-c séparés, cuis. aménagée, 2 balc., entièrement refait neuf
BELLES PRESTATIONS
pour visite et renseignement 47-70-12-15 (heures bur.).

4e arrdt

30 m PL. DES VOSGES
Dans hôtel particulier, 4 p., second ét. s/très grande cour. Tél. ce jour : 46-33-37-79.

Mº HOTEL DE VILLE
CHATELET
JEUDI 25 JUIN (14-17 h)
14, RUE QUINCAMPOIX
GRAND STUDIO
CONFORT. IMM. STANDING
C.I.G.I. - 45-48-72-36.

CŒUR MARAIS
RÉNOVATION EN COURS
SPLENDIDE 3 PIÈCES
cuis. éq., bains, 2 w.-c., soleil
C.I.G.I. - 45-48-72-36
S/pl. SAMEDI 27 (14-17 h.)
5, r Ste-Croix de la Bretonnerie.

SÉLECTION DOLÉAC
NOTRE-DAME
178 m² HAUT DE GAMME
DÉCORATION 1990 personnalisé, imm. p. de t., 3e ét., asc., dble-liv., 3 chbres. GDE CUIS. SUPER-ÉQUIPÉE, s. de bns. GD LUXE, chf. cent. imm. + chbres de serv. 1 box privé. Px : 5 300 000 F, 42-33-12-29.

CENTRE POMPIDOU
dans hôtel particulier XVIIe
DUPLEX 115 m², CARACTÈRE
3 000 000 F, AMI, 47-42-80-22.

5e arrdt

CARDINAL-LEMOINE
2 p. dupl. 43 m², cuis., bain, chem., 680 000 F C.M.A. 42-28-81-81.

MAUBERT
IMMEUBLE ANCIEN
Séj. 2 chbres, poutres caract.
1 470 000 F
F.-FAURE. 45-44-17-06.

AV. GOBELINS
GD 3 PCES A RAFRAICHIR
1 150 000 F – 45-44-17-06.

PLACE JUSSIEU
STUDIO, VUE CFT, LIBRE JUIN 88, PX 260 000 F
F.-FAURE. 45-44-17-06

PRÈS QUAIS, BEL IMM. 1900
VRAI 4 PIÈCES, SOLEIL
2 250 000 F
F.-FAURE. 45-44-17-06

VUE S/SEINE
ET NOTRE-DAME
EXCEPTIONNEL 200 m²
5e, asc., STANDING
LITTRE - 45-44-44-45.

DEMANDES D'EMPLOIS

UNE EXPÉRIENCE : H. 38 a.

Une formation supérieure en gestion financière, confirmée par 10 ans d'expérience en CONTROLE DE GESTION et enrichie par une fonction de DIRECTEUR GÉNÉRAL d'une PMI (fabrication et commercialisation de biens d'équipements).

UNE VOLONTÉ

en vue d'un redéploiement de ma carrière, de mettre cette expérience au service d'une entreprise dynamique par une collaboration active avec sa DIRECTION et contrib. à son développement.

Ecrire sous le nº 8.698
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

6e arrdt

SÈVRES-BABYLONE
Studio refait neuf. Calme.
CIGI – 45-48-72-36
80, r. de RENNES (6e)

PRÈS SEINE, IMM. PIERRE
2/3 P. CFT VUE AGRÉABLE
PARFAIT ÉTAT 1 350 000 F
F.-FAURE. 45-44-17-06.

ST SULPICE, BEL IMM.
3 P. 1 100 000 F
F.-FAURE. 45-44-17-06

SÈVRES BABYLONE
DANS MÊME IMMEUBLE
PLUSIEURS STUDIOS
DIFFÉRENTS ÉTAGES
47-42-14-02

FLEURUS. 45-44-22-36
Panthéon studio : 500 000
Cherche Midi, 2 PCES : 595 000
Montparnasse 45 m² : 690 000
Rennes 3/5 pces : 1 500 000
St-Michel 83 m² : 1 580 000
Assas. 5 P., 5e ét. : 4 300 000

rech. appts ttes surfaces

12, r. Notre-Dame-des-Champs (6e)
SORTIE Mº SAINT-PLACIDE.

RASPAIL VAVIN. séj. + chbre charme, jolie vue verdure
T. 46-33-29-17/45-77-38-38.

ODÉON
CHARMANT IMM. 19e
Appt caractère, 62 m² environ
GD SÉJOUR + CHBRE
Cheminée, poutres apparentes mezzanine, cave. 1 600 000 F
SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

ASSAS./RENNES
BEL IMM. 5 PIÈCES
balc., soleil, état impec.
FLEURUS. 45-44-22-36

R. des Canettes studio 25 m², 3e ét., soleil, 530.000 F.
R. BONAPARTE studio 30 m² refait neuf, 810.000 F.
R. ST-SULPICE 2 p., 37 m² travaux à prévoir
R. LHOMOND 2/3 P., 55 m², 2e, asc., parf. état, 930.000 F.
AGENCE LITTRE
41, RUE MADAME, 75006.
45-44-44-45.

BD RASPAIL
chbre individuelle 185 000 F
AMI : 47-42-80-22.

COUR DE ROHAN
situation privilégiée, cœur 6e à l'écart du bruit. Pied à terre hors du commun.
SEJOUR-ALCOVE TT CFT
Cheminée poutres apparentes, kitchen. jolie, bns, 850 000 F.
S. KAYSER, (1) 43-29-60-60.

7e arrdt

R. DES SAINTS-PÈRES
CLAIR, SOLEIL, CALME
90 m² – 42-72-40-19.

SAINTS PÈRES (près Seine)
COUP DE FOUDRE
Dernier ét. (asc. voté). liv. 2 chbres, bureaux confort. PARFAIT ÉTAT 42-72-40-19.

RUE DE BAUNE
Duplex de caractère rénové
ALAIN BIRN – 42-67-85-30.

VARENNE – EXCEPTIONNEL
SÉJOUR + CHAMBRE + serv. park. 4 m ht. ss/plafond
FLEURUS. 45-44-22-36

VOUS RECHERCHEZ 300m²
DANS LE 7e ARRONDIS.
TÉLÉPHONEZ-MOI
SERGE KAYSER
TÉL. : 43-29-60-60

RUE CONDORCET, imm. anc. 3e ét. ss asc., 160 m², 6 P. charme clarté. 2 000 000 F
Tél. : 42-25-38-38.

ST-DOMINIQUE 53 m²
2 PCES, IMM. RÉCENT, CALME, SOLEIL, 1 160 000
EMBASSY : 45-62-16-40.

8e arrdt

RUE BERRYER
Studio et 3 pces
ALAIN BIRN – 42-67-85-30.

ELYSÉE-ST-HONORÉ
3/4 p., 75 m², 1 950 000 F
AMI : 47-42-80-22.

MIROMESNIL
studio 380 000 F
AMI : 47-42-80-22.

9e arrdt

HAVRE CAUMARTIN
URGENT 3 PCES
Très bon imm. tt confort
750 000 F à débattre
Tél. : 43-97-16-96

Mº ST-GEORGES
50 m², 2 p. Cuis. Bns. WC.
500.000 F
MGN – 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES 75017

10e arrdt

285 m² A RÉNOVER
Px intéressant : 43-54-86-03.

11e arrdt

PLACE VOLTAIRE
dans imm. ch. [illegible] un 2 PCE occupé loi 48 – 1er étage
TÉL. : 45-62-41-28

FILLES-CALVAIRE
Beau 82 m². Séj. 2 chbres. Bur. Cuis. install. Bains. Parf. état.
42-72-40-19

12e arrdt

RUE CROZATIER, immeuble ancien ravalé. 2 P TT CFT
Px 240 000 F., 40-24-29-98.

14e arrdt

XIVe. GAL LECLERC
refait neuf liv. dble + 2 chbres cuis. bains, w.-c. balcon, soleil
GIGI – 45-48-72-36

RUE D'ALÉSIA
Imm. pierre de T., 1er ét., PPTAIRE VEND BEL APPT 3 P., cuis. aménagée, s. de b., w.-c. séparés, ent. refait neuf
BELLES PRESTATIONS
digicief, interphone
pour renseignement et visite
47-70-12-15 (h. bur.).

ALÉSIA
2 chbres, cuis, bns, parfait état visible jeudi 25 (13-17 h) 3e ét.
107, AV. GAL LECLERC

15e arrdt

BEAUGRENELLE
15e ét. vue except. s/Seine, séj. 3 ch. 2 bns, park. 108 m².
NEVEUX – 47-43-96-96

Mº PASTEUR, beau 2 pces cuis. bain, w.c., prof. libérale poss. 46-34-13-18.

FRANCE CONSEIL
DU STUDIO AU 6 PCES
ancien ou récent bon stand.
Tél. : 48-28-00-75.

XVe sud, vue dégagée, studio 27 m² + terras. 10 m², 8e ét., 440.000 F. - 42-85-77-88.

SEGUR. Imm. briques (ravalement voté). Studio, coin cuis. équip. Bains. WC. 22 m² env. 4e étage. PRIX : 277.000 F.
ECHO IMMOBILIER
193, r. Lecourbe, 75015 Paris
TÉL. : 45-30-00-52

CONVENTION. Imm. récent. Stdg. Asc. 2 p. 67 m² + 35 m² terrasse sr jdin. Box en locat. Excellent état. Px 1.365.000 F
ECHO IMMOBILIER
193, r. Lecourbe, 75015 Paris
TÉL. : 45-30-00-52

16e arrdt

ERLANGER – 29 m² + balc. Loggia 7 m² – 580 000 F

MUETTE, charm. 2 p. 52 m² 3e ét. 1 100 000 F

CŒUR AUTEUIL, 3 pces 75 m² – travaux 1 400 000 F

Bd AUTEUIL gd living + chamb. 88 m² + terrasse Toit 90 m² + box 2850000 F

NEVEUX – 47-43-96-96

TROCADERO
CALME ET VERDURE
Imm. récent GD STANDING très gd séj. 1 chbre s.-de-bains cuis., 71 m² et 1 STUDIO à côté 19 m², gds balcons, park.
KARINE DE ROSEN 42-72-40-19.

R. NICOLO
135 m² + 30 m² loggia 4/5 P. 3 bns + park. 1er ÉT. S/JARDIN IMMEUBLE RÉCENT état neuf
ISIS – 45-04-39-39.

SÉLECTION DOLÉAC
PRÈS Mº EXELMANS
dble liv. 1 chbre, s. de bns, gde cuis., w.-c séparés, imm. p. de t., 70 m², impeccable s/beau jard. calme, clair, 1er ét., asc., 1 400 000 F, 42-33-12-29.

17e arrdt

PORTE-CLICHY
2 p. 52 m², cuis., bain, balc. 3e ét., asc., calme 520 000 F.
Tél. : 42-28-81-81.

Mº VILLIERS
2 P. cuis., dchs, w.-c., imm. ravalé 520 000 F. 43-87-71-55.

COURCELLES
IMMEUBLE BOURGEOIS
à rénover :
– 3 PIÈCES 1er ét. et 2e ét.
– 4 PIÈCES 1er ÉTAGE

POSSIB. RÉUNION ET DUPLEX

Propriétaire 42-67-69-27.

MAIRIE XVIIe
7e ÉT. ASCENS.
Entr. Stud. Kitchen. S. d'eau. WC. Chff. ctl. Px 340.000 F
MGN – 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES 75017

18e arrdt

RUE DE BOUCRY
Récent 3 p. 65 m² + loggias 6e étage, asc., parking ss sol 685 000 F. CMA 42-28-81-81.

PART. Vds Mº Marcadet, 5 pces stand s/jard., dern. ét., balc. 12 m. sud, vue imprenable. s.-de-bs + toil. + w.-c. cellier, rangement, 2 park couv., cave. 1.250.000 - T. 42-54-06-74.

IMMO MARCADET
Mairie 18e. Stud. 266.000 F
3 p. C. Dches. WC. 400.000 F
Mercadet. 2 p. Cft. 195.000 F
G.-Mocquet. stud. 234.000 F
42-52-01-82 – 42-52-40-40

19e arrdt

PLACE DES FÊTES
4 p. Tt cft. 87 m² + terr. Jdin. Park. 60 m². 1.280.000 F.
Immo Marcadet. 42-52-01-82.

20e arrdt

GAMBETTA
dans passage privé soleil, calme, verdure, terrasse. LOFT 212 m² atelier + habitation. 42-72-40-19.

78-Yvelines

BOIS D'ARCY F4, 80 m². séjour, dble cuis. amén., 3 ch bns, s.-d'eau, w-c, dressing placards, cave et parking 580.000 F - Tél. 30-45-29-09

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON
Superbe 4 pces 150 m² avec jardin 150 m²
SCOTI – 43-27-10-10.

NEUILLY
2 pces rénovées
ALAIN BIRN – 42-67-85-30.

ST-CLOUD – VAL D'OR
appt stand. 82 m² + 10 m² l o g g i a s cuis. équipée, séj. 2 chbres, c a v e
1 400 000 F 47-41-79-79.

COLOMBES CENTRE
Dans immeuble 1930
Catégorie II C, prop. vend 305 m² dont 32 m² LIBRES
RAPPORT 9 % POSSIBLE
1 050 000 F, 42-67-69-27.

SÉLECTION DOLEAC
BOULOGNE. 5' Mº Pt-de-Sèvres. Imm récent. 2e ét. Asc. Séj. dble + 1 chbre. Tt cft. 70 m² + terr. 10 m². Pk. Cave. Px 890.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLEAC
COLOMBES. 7' gare. Beau 2 p. Cuis. équip. Bns. 6e ét. Asc. Imm. 1930. Chff. cd + cave + balc. Soleil et calme. 370.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
BOULOGNE 5' MÉTRO
Pt de SÈVRES, Imm. réc., 2e ét. asc., séj.-dble + 1 chbre tt cft 70 m² + terr. 10 m², park., cave.
Tél. : 42-33-12-29.

BOULOGNE, imm. récent stand. gd séj. + chbre, cuis., bains, w.-c., balcon, terrasse plein soleil, px : 680 000 F.
JACAR : 45-63-82-96.

BOULOGNE. bel imm. récent studio kitchen., bains, w.-c., 265 000 F. JACAR : 45-63-82-96.

93 Seine-Saint-Denis

LES LILAS
résidence gd stand. superbe appt séj.-dble, 2 chbres, cuis. équipée, s. de bns, s. d'eau, 2 w.-c., gds balcons, box, 1 100 000 F frais de notaire réduits. MIL : 43-62-09-37.

LES LILAS
petite résidence, bel appt 3 p., entrée, gde cuis., s. bns, w.-c., chf. cent., gd balc., bon état général, px : 660 000 F
MUTUELLE IMMOBILIÈRE DES LILAS. 43-62-09-37.

LES LILAS
très bon imm. bel appt 3 p., gde cuis. équipée, s. de bns, w.-c., chf cent., balc., 2 park., beaux aménag., 640 000 F.
MUTUELLE IMMOBILIÈRE DES LILAS
Tél. : 43-63-09-37.

LES LILAS
Proche Mº. MAIS. DE VILLE
3 p. Entrée. Bns. WC. Chff. ctl. Cave très bon état. 585.000 F
MIL 43-62-09-37
7, BD DE LA LIBERTÉ
93260 LES LILAS

SÉLECTION DOLÉAC
GAGNY 5' GARE 4 P., tt cft, loggia imm. récent, 71 m², 7e et dernier ét., asc. chf. indiv. Px : 485 000 F. PRET TOTAL POSSIBLE. T. : 42-33-12-29.

94 Val-de-Marne

LE PERREUX limite Nogent
2 PCES TT CFT
Très bon immeuble. 320.000 F à débattre. – 43-97-16-96.

VINCENNES (pr. mº), bel imm. réc., séj. + 3 chbres, cuis., bns, 90 m² env., 1 175 000 F.
JACAR : 45-63-82-96.

(94) CHOISY-LE-ROI
centre ville, calme, 3/4 p. 83 m², entrée, séj. dble, cuis. éq., 2 ch., s.d.b., w.-c., garage poss.
Me voir 8, av. Gambetta, esc. D, 4e ét. g. asc., les 24 et 25 de 12 à 19 h.
Tél. : 16 (1) 30-58-28-98.

SÉLECTION DOLÉAC
VILLEJUIF PRÈS Mº
Bel imm. récent 5 p. tt cft, 5 ét., asc. + terrasse + cave + park., dans parc boisé.
Px : 750 000 F, 42-33-12-29.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe, résidentiel 10e et dernier étage.
2 P. 54 m² + balc. 320 000 F
4 P. 95 m² + balc. 550 000 F
6 P. 135 m² + balc. 800 000 F
Propriétaire : 42-60-29-61.

Province

COURSEULLES-SUR-MER
A 500 M DE LA MER DANS BEAU MANOIR RÉNOVÉ
Pptaire vend au 1er étage
2 P. TT CFT. POUTRES APPARENTES. 210.000 F.
47-66-73-78
ou (16-31) 65-09-44.

Part. vd appt à VAL-D'ISÈRE. Surf. 21 m². Terrasse 2.6 m². Entr. Séj. Balc. Alcôve. Cuis. Bns. WC. Casier ski. 4e étage. Tél. : (19-49) 22-94-72-59.

terrains

17 km g. St-Lazare, RER 1988
TERRAIN A BATIR
800m² toute viabilité.
Tél. : 43-87-71-55.

villas

Noirmoutier-ville. Cité calme, boi. Villa 4 p. Séj. Cuis. 2 bns. WC. Tt cft. Jdinet. Gar. 550.000 F. (16) 47-47-15-60.

appartements achats

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX – LOCAUX
USINES – TERRAINS

RECHERCHE URGENT
Logements ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes.
Immo Marcadet. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

2/3PCES 60 m², terrasse véranda – 7 600 F/mois C.C.
SCOTI – 43-27-10-10.

Mº PELLEPORT
imm. briques – 1er ét. : 70 m² en 3 pces, cuis., w.c., bns. 3 900 TTC. Tél. 42-36-98-23.

PARIS 10e
RUE ST-VINCENT-DE-PAUL
2 PIÈCES
Refait neuf. 2.500 + 300 ch.
47-66-04-17

20e. 4, rue des Panoyaux
2e ét. ss asc. 2 p. Parf. état.
2.500 F + 200 F ch.
Sur place jeudi 24
à partir de 16 h.

18e RUE CUSTINE
IMMEUBLE ANC. APPT 2 P.
4e ét. ss asc. 2.200 F ch. cpr.
47-66-04-17

PARC MONTSOURIS
imm. pierre de t., 4 p. tt cft, 5 000 F + ch., 40-24-29-98.

TRINITÉ, 1er ét. s/belle cour fleurie, 150 m², grand liv., 2 chbres, 2 bains, loyer 13 000 F + ch., 42-25-38-38.

PRÈS PAUL-DOUMER, STUD. 33 m², cuis., bns, log., stand., 2 900 F + ch. ISIS, 45-04-39-39.

WAGRAM ETOILE
STUDIO 30 m² 3 300 F + ch.
STUDIO 40 m² 3 800 F + ch.
2 PCES 47 m² 4 900 F + ch.
Cuis. équipée, loggia, park., gd stand. ISIS : 45-04-39-39.

PRÈS EGLISE D'AUTEUIL
MAISON SUR 4 NVX, 300 m² salon, s. à mang., 4 chbres, état neuf, gd stand. 25 000 F + ch. ISIS 45-04-39-39.

185/187, BD MALESHERBES
STUDIO 27 m², 2 300 F + ch.
S./PL. JEUDI 25 18-19 h.

PROX. PARC MONCEAU
Rz-de-ch. surélevé 75 m², gd liv., 1 chbre, cuis., bns, loyer 7 000 F + ch., 42-25-38-38.

BD FLANDRIN, imm. récent, 4e ét., dble liv., 2 gdes chbres, s. de bns, cuis. équip., park., cave, possibilité service, 12 000 F + ch., 42-25-38-38.

UNIVERSITÉ/BOURDONNAIS
immeuble récent dble-liv. + chbre, refait neuf, loyer 5 800 F + ch., 40-24-29-98.

Mº LIÈGE, R. D'AMSTERDAM
studio cuis. équipée, s. de bns, w.-c., ét. nf, 3e ét., 395 000 F.
MGN : 43-87-71-55.

18e STUDIO très bon état, petite cuisine, 2 050 F, 112, r. Mont-Cenis, 45-00-00-99.

18e MARCADET STUDIO kitchen. équip. chf. collectif, 8e, asc., 2 300 F, 45-00-00-99.

Mº CHEVALERET 2 P. rénové 5e étage, asc., 2 400 F
Tél. : 45-00-00-99.

Mº MAIRIE DE CLICHY
2 studios rénovés, cuis., chf. collectif, 2 300 F.
Tél. : 45-00-00-99.

17e Mº ROME STUDIO
bon état, ch. coin cuis. équipée 2 400 F c.c., 45-00-00-99.

Mº VILLEJUIF LAGRANGE
6 studios rénovés, 1 800 à 2 100 F, 45-00-00-99.

NEUILLY
REFAIT NEUF
DBLE LIV. + 3 CHBRES
151 m², 15 100 F + ch.
S./PL. JEUDI 25, de 15 à 16 h, 39, BD DU CHATEAU.

AVENUE KLEBER
2 PIÈCES
IMMEUBLE RÉCENT
TOUT CONFORT
6.800 F CH. COMP.
43-97-19-87

XVe CONVENTION
STUDIO
Imm. récent. Tt cfort. Balcon. Refait neuf. 3.590 F chg. cpr.
43-97-19-87

18e. LAMARCK-CAULAINCOURT
2 PIÈCES TT CONFORT
REFAIT NEUF. 3.987,50 F
CH. COMPR. 43-97-19-87

3e. ST-GILLES, près place des Vosges. 2 p. Ch. 1er ét. Sur cour. Calme. 2.500 + 100 F charges. Tél. le matin SEGECO – 45-22-69-92.

NEUILLY, bd Bineau
3 PIÈCES TT CFT HABITABLE DE SUITE 6 500 + ch., 42-67-69-27.

NEUILLY
récent
R. CHARLES-LAFFITTE
3-4 p. 88 m² + jdin privé + chbre serv. 13.110 F net.
PRÈS PORTE MAILLOT
3 p. 82 m² + loggia + park.
Loyer 10.500 F net.
AMI – 47-42-80-22.

LEVALLOIS, 63, R. J.-JAURÈS
3 STUDIOS RÉNOVÉS
2 000 F, 45-00-00-99.

NEUILLY
DBLE LIV. + CHAMBRE
64 m², 5 100 F + charges.
S./PL. JEUDI 25, de 14 à 15 h, 163, BD BINEAU.

Région parisienne

PONT DE SURESNES, 3 P. cuis, salle de bains, bon état 3 000 + ch., 40-24-29-98.

ST GERMAIN-EN-LAYE
Duplex 140 m² + terrasse 90 m² 5 P. gd standing 10 500 + ch.
ISIS – 45-04-39-39.

BOULOGNE. R. DE L'EST 2 p., tt cft, bal. sud s/jard. 4e ét. bel immeuble récent 2 280 F + 600 F charges
JACAR – 45-63-60-20.

PONT DE-SURESNES 3 PCES cuisine, s. de bains, bon état 3 000 F + ch., 40-24-29-98.

CLAMART CENTRE, immeuble récent, grand living + chbres refait neuf, calme, loyer 5 500 + ch. – 40-24-29-98.

COURBEVOIE – derrière CNIT 3 p., tt cft dans immeub. récent cave et park., 4 500 F + ch.
JACAR – 45-63-60-20.

LEVALLOIS, 63, R. J.-JAURÈS
3 STUDIOS RÉNOVÉS
2 000 F, 45-00-00-99.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat. vte gestion. 5, Rue Berryer 75008 Paris rech. appts vides ou meubl. pour sa client. Loyer garanti.
42-89-12-52

locations meublées offres

Paris

2/3 PCES 55 m² sur parc Montsouris 5 000 F/mois C.C.
SCOTI – 43-27-10-10.

Vº JUSSIEU
Part. loue 3 p. meubl. Tt cft. Px 6.200 F + ch. (électricité, chauffage).
T. : 45-87-12-36 (soir).

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

pavillons

VANVES. Sr 301 m² de terrain. Pav. meulière. 5 p. Tt cft. TRÈS BON ÉTAT GÉNÉRAL 2 garages. PRIX 1.100.000 F
ECHO IMMOBILIER
193, r. Lecourbe, 75015 Paris
TÉL. : 45-30-00-52

maisons de campagne

200 km PARIS
MAISON CAMPAGNE
en cours de rénovation, style rustique, sanitaire neuf, dép., terrain 1 228 m² arboré.
Prix : 165 000 F

RUFFINI IMMOBILIER
Tél. : 86-55-11-19.

viagers

17e PTE CHAMPERRET, 2 p. tt cft, 2e ét., sol., 165 000 F cpt + 3 200 F/mois occupé 78/88 a. Cruz, 42-66-19-00.

immobilier information

A.C.I.
PARLY II
– 4 p. (T. I), 2 chbres, ét. élevé, excell. état. 740.000 F.
– 4 p. (T. II), 2 chbres, balcon filant. 900.000 F.
– 5 p. (T. I), 3 chbres, jardinet, ouest. 950.000 F.
ROCQUENCOURT
– Duplex, séjour 40 m², 2 chambres, balcon. 1.360.000 F.
– Séjour, 3 chambres, étage élevé, plein sud. Prix 1.520.000 F.
BAILLY
– Séjour double, cuis. équipée, 2 ch., vue dégagée. 770.000 F.
– Séjour 45 m², 4 chbres, jardin ouest. 1.370.000 F.
NOISY-LE-ROI
– Séjour 35 m², 3 chbres, 2 bains. Prix 945.000 F.
– Séjour 45 m², 3 chbres, s/square. Prix 1.100.000 F.
– Maison, séjour, 3 chbres, jardin. Prix 760.000 F.
– Maison, 4 chambres, s/500 m² terr. Frais réd. 2.100.000 F.
ST-NOM-LA-BRETECHE
– Séjour 45 m², 4 chbres, sur 1.000 m² terrain. 2.400.000 F.
MARLY-LE-ROI
– Pr. gare, mais., séjour, sal., chemin., 3 chbres, ss-sol. 1.840.000 F.
CREPIERES
– Séjour, chemin., 3 ch., gar., frais réduits. 1.160.000 F.
VERSAILLES
– Séj., 2 chbres, cuis. équip., excell. état. 840.000 F.
VAUCRESSON
– Séjour 40 m², s/parc. 950.000 F.
– Près gare. Maison rurale, 3 chbres, bains. 895.000 F.
SAINT-CLOUD
– Séj., chbre, cuis. équipée, gar. Balc. sud. 635.000 F.
NORMANDIE
1 h 15 Paris - MANOIR
excellent état, sur 4 ha
ARBRES CENTENAIRES
39-63-27-80 ou 33-30

RAPPORT pour investisseurs
CRÉTEIL 47.700 F par an.
« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96

bureaux

Locations

ETOILE-GEORGE V
Loue directement 7 bureau ou + dans immeuble standing.
Tél. : 45-63-17-27.

BD HAUSSMANN
420 m² PRESTIGE
PASSIM 42-25-38-38

MADELEINE VIGNON
160 m²
PASSIM 42-25-38-38

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche pour ses activités en France
UN ENSEMBLE DE BUREAUX D'ENVIRON 1.600 m²
situés près Champs-Elysées

L'idéal serait un immeuble indépendant du type hôtel particulier rénové ou à rénover.
Le loyer se situera aux environs de 2.000 F le m² par an.

La société est également intéressée pour acquérir les murs d'un tel immeuble libre d'occupation.

Env. proposit. très documentée sous nº 8874 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

78-92-94
A PARTIR DE 135 m²
prix net de charges et sans commission d'intermédiaire.
Tél. : (1) 45-78-61-92, p. 480.
PORT AUTONOME DE PARIS.

A LOUER
Bureau LYON-BRON,
90 m², 5 parkings
2 500 F par mois + charges.
Tél. : 72-37-04-70.

Domiciliation depuis 80 F/MS. Av. des Ch.-Elysées (Etoile), rue St-Honoré (Concorde), rue Cronstadt (Paris-15e), 21 bis, rue de Toul (Paris-12e). Constit. SARL. 1.500 F HT.
INTER DOM - 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

SELECTION VESTA
BOULOGNE 160 m²
Récent. Calme. Park. Restaur. d'entr. 7-8 burx 188.000 F + charges. 24.600 F par an.
RUEIL-BOUGIVAL
Dans petit imm. récent. 3 étages. Excellent état. Park. 1.300 m² DIVISIBLES
SURFACE MINIMUM 120 m²
De 700 à 820 F m² par an + charges 200 F.
RIS-ORANGIS
115-150 m² 400 F m² par an.
Activités : 1.300 m²
300 F m² par an.
VESTA – 47-30-30-65

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

AVENUE HOCHE
PRÈS ETOILE
320 m² indép. en duplex,
IMM. ANC. GD STANDING,
2 200 F le m²
ISIS : 45-04-39-39.

ETOILE CARNOT
305m² RÉNOVÉS
PASSIM : 42-25-38-38.

MONTROUGE
imm. indépendant rénové
800 m², 550 000 F.
PARKINGS. ARCHIVES
PASSIM : 42-25-38-38.

COLLINE ST-CLOUD
345 m² RÉNOVÉS
PARKINGS. ARCHIVES
PASSIM : 42-25-38-38.

R. TEMPLE – 235 m² cess.
PASSIM. 42-25-38-38

locaux commerciaux

Locations

BOULOGNE MAIRIE
Imm. récent parfait état Boutique, bureaux 65 m² + dépôt 450 m² acc. camionn. 265 000 F/AN. + charge
NEVEUX – 47-43-96-96.

FAIDHERBE CHALIGNY
LOCAL ACTIVITÉ OU BUR. 80 m² env., 3 333 F par mois H.T. + charges. 42-67-82-94.

6e. HABIT. PROFESS.
R. DE L'ANCIENNE-COMÉDIE
3 PIÈCES 80 m²
Bon état. 7.200 F ch. cpr.
47-66-04-17

ENTREPOT
A LOUER
GENNEVILLIERS (92)
BONNEUIL (94)
Quai routier, fer, douane, bureaux d'accompagnement sur zone gardiennée, cellules de 600 à 2 500 m², prix net de charges et sans commission d'intermédiaire.
T. : (1) 45-78-61-92, p. 480.
PORT AUTONOME DE PARIS
service commercial.

locaux industriels

Locations

SURVILLIERS RN 17
A 1 après Roissy
Activité - Dépôt - Commerce
« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96

immeubles

CLAMART CENTRE
Pptaire VEND IMMEUBLE briques, bon état, rez-d-ch. + 3 étages 355 m² utiles dont 93 m², libres s/terrain 505 m². Ecr. MAZET, 104, R. RÉAUMUR 72002 ss réf. 78215, qui transm.

ACHÈTE COMPTANT
IMMEUBLES PARIS
ET PROCHE BANLIEUE
J. MESTAT & CIE
140, BD HAUSSMANN (8e)
Tél. : 45-62-41-28.

maisons individuelles

SARTHE 135.000 F
190 KM PARIS, PROX GARE
Pptaire vd de village mais. 3 p. sr terr. 1.500 m² bordé par riv. Crédit 90 % possible.
Tél. : 47-66-73-78

LA CELLE-SAINT-CLOUD
mais. de famil., 163 m², 8 p. dt sal. 29 m², s. à mang. 19 m², jardin 400 m². 1 680 000 F à débattre. 47-41-79-79.

Au cœur de la forêt landaise
VIEILLE-SAINT-GIRONS
A 5 mn de la mer, votre maison-loisirs sur un ter. de 1 000 m². T3 à part. de 238 000 F, clé en main. Ecr. SO.CO.PIT, av. de la Gare 40100 Dax. T. (16) 58-90-00-98.

fonds de commerce

Ventes

SÈVRES BABYLONE
ÉLÉGANTE PARFUMERIE
gdes marques, 4 cabines bon C.A. 2 700 F/mois. Px 1 200 000 F
DOLEAC. 42-33-12-29

LES HALLES
APPT PROFES. LIBÉRALE 117 m² CAB. DENTAIRE, murs pour investisseur. Px 1 800 000 F.
TÉL. : 42-33-12-29.

ALGER. Centre ville
Affaire exceptionnelle
Vd BAR-RESTAUR. fd + murs aux choix. Rens. : 19-213-81-51-43, ap. 20 h.

Part. vd superbe affaire SUPERMARCHÉ bon CA. Situé à Anfa-Plage Casablanca (Maroc)
Ecrire sous le nº 8693
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

boutiques

Ventes

LES LILAS
R. PARIS. BELLE BOUTIQUE. 50 m². Belle fac. Rens. :
MIL – 43-62-09-37

JUVISY
R. piét. Emplac. 1er ordre. Boutique 260 m². 1.650.000 F
MIL – 43-62-09-37

Locations

EMPLACEMENT Nº 1
face PRINTEMPS MELUN. 500 m² avec ou sans pas de porte tous commerces, cause décès
Direct pptaire – 42-96-12-08.

FG ST-HONORÉ
150 m² A CÉDER
PASSIM - 42-25-38-38

fermettes

RÉGION PUISAYE
Fermette avec dépendances sur 18 000 m², vue imprenable
Prix : 550 000 F
Cabinet LEIGNIEL HOSATTE
86-52-14-09 – 86-52-42-21.

propriétés

Belle propr. bourgeoise sud d'Auxerre, dépend. sur parc, 2 300 m² env. Px 1 000 000 F.
Cabinet LEIGNIEL HOSATTE
86-52-14-09 – 86-52-42-21.

Remparts de Provins (77)
1 heure Paris (rail et route)
Maison médiévale restaurée
Pierres et pans de bois apparents.
Liv. 40 m². Chem. Entr. Cuis.-bar équip. 2 chbres. Bains. WC. Chff. ctl gaz + ds jdin sur remparts (500 m²) pavil. Eau chde. Chff. WC. Tél. + 4e pce chbre indépendance.
Vue et charme exceptionn. A 400 m² 6 tennis. 2 pisc. munic. Golf en projet.
Prix 950.000 F. Meublé ancien.
Tél. : 42-88-42-87.

LA GARENNE-COLOMBES
5' Neuilly et La Défense, mais. cossue cft feutré, boiseries, dble fenêtres, 8 p. dont récept. 60 m² + pav. gardiens impec. 60 m², gar. 2 voit., jard. 1 000 m², prox. tennis, pisc. 4 600 000 F, 47-41-79-79.

Le colporteur d'hier est devenu un homme de marketing

Le vendeur : nouvel enfant chéri de l'entreprise

Longtemps méprisé au profit des techniciens, les vendeurs ont maintenant le beau rôle. Mais leur métier se transforme : le colporteur d'hier qui avait plus d'un produit dans son sac est aujourd'hui un gestionnaire, un homme de marketing et de communication, attaché à une seule société. De multicartes, il devient multifonctions.

APRÈS des décennies pendant lesquelles la technique était reine, où les caractéristiques des produits pouvaient à elles seules servir d'argumentaire, le vendeur devient un personnage-clé de l'entreprise. D'autant plus que les patrons français sont désormais conscients de leurs lacunes en matière commerciale.

Une récente enquête de la Sofrès, réalisée auprès de cadres supérieurs, le prouve. A la question : *« Quand vous considérez les entreprises françaises à l'heure actuelle, sur quel point devraient-elles le plus progresser ? »*, une écrasante majorité (72 %) répond *« le dynamisme commercial »*.

Dans ce contexte, il n'est guère surprenant de constater que les commerciaux sont actuellement des cadres très demandés : selon le panel Apec (1), 27 % des recrutements de cadre, durant le deuxième semestre 86 ont concerné des commerciaux. Globalement entre 1975 et 1982, la population des cadres commerciaux a évolué plus rapidement (+ 3,2 % par an) que celle des autres professions (+ 1,7 % par an).

Mais cette prise de conscience n'a pas seulement des effets quantitatifs. En devenant l'homme-clé de l'entreprise, le vendeur change d'image et de profil : de multicartes, il devient multifonctions. De plus en plus souvent intégré à une entreprise et une seule, il doit désormais être non seulement un bon vendeur au sens strict, mais aussi un conseil, un homme de marketing, capable de bien cerner ses cibles et leurs besoins afin d'intervenir dans la définition des produits eux-mêmes, un homme de communication, et un animateur d'équipes.

Une étude publiée par le Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) (2) dresse un bilan tant qualitatif que quantitatif de cette profession.

Comme le souligne l'un des auteurs, Eric Verdier, les six cent mille cadres et représentants forment une population relativement hétérogène. Leur statut varie de celui de l'employé à celui de cadre supérieur en fonction de la technicité du produit, de la nature du client, de la place que l'entreprise affecte au commercial, et de la position du commercial dans le processus de vente : plus il peut intervenir sur la définition du produit lui-même, plus il doit être qualifié.

Malgré ces différences, des tendances de fond se dégagent, communes à l'ensemble de la profession.

Savoir écouter

Finie la vente à l'arraché ; pour être un bon vendeur, plus n'est besoin d'avoir du « bagout ». Mieux vaut savoir écouter. Le vendeur devient un conseiller pour ses clients : *« Nous sommes de vrais conseils en publicité ; le mot de représentant est périmé »*, déclarait récemment à ses vendeurs le directeur commercial de l'Office d'annonces, filiale de l'agence Havas chargée de vendre l'espace publicitaire des annuaires téléphoniques. *« A la relation gagnant-perdant entre le vendeur et son client, il faut substituer la relation gagnant-gagnant »*, estime Claude Kohly, directeur de Learning International, une société spécialisée dans la formation de vendeurs.

Pour Thierry Frontère, président des DCF (Dirigeants commerciaux de France) (3), le vendeur doit même être un *« consultant expert en développement commercial, en mesure de dialoguer avec son client pour réfléchir à sa propre stratégie de développement »*. Et cette fonction de conseil ne se limite pas au secteur des produits proposés par le vendeur. D'après Françoise Amat chargée de mission au Céreq, *« elle s'étend aux domaines qui touchent la gestion, la fiscalité, l'informatique, notamment auprès des petits commerçants. »*

D'autant plus que le vendeur dispose désormais d'une panoplie d'outils pour mieux préparer son terrain, gérer son temps et affûter ses arguments. Grâce aux techniques de marketing direct (mailing en particulier), et d'informatique, *« l'image d'Epinal du vendeur, tireur de sonnettes »* est révolue, ajoute Thierry Frontère.

Adieu le « plaque à plaque ». Un vendeur est désormais trop cher pour faire de la prospection systématique, il ne rendra donc visite qu'à la personne ayant déjà répondu favorablement à une offre transmise par courrier, téléphone ou télématique. Offre proposée et dépouillée au préalable par des « assistants commerciaux ». Ce qui explique que, parallèlement à l'augmentation de cadres commerciaux (+ 56 % entre 1975 et 1982), on observe une très forte croissance (+ 88 %) des effectifs des professions commerciales dites « intermédiaires » titulaires de BTS ou de DUT.

Conseil auprès de son client, le vendeur devient aussi un spécialiste de la communication : non seulement pour être convaincant, mais aussi pour donner une bonne image de son entreprise ; comme l'explique Claude Kohly, *« au cours des entretiens de face à face, le vendeur est l'ambassadeur de son entreprise ; il devient le vecteur principal de communication de l'image de l'entreprise »*. Car, comme le précise Françoise Amat, *« les entreprises ne souhaitent plus faire de la vente au coup par coup. Elles cherchent à fidéliser leur clientèle »*, ce qui implique que ce soit l'entreprise dans son ensemble et non seulement le produit vendu qui bénéficie d'une bonne image.

Pas étonnant donc que le nombre de VRP soit en relative stagnation au profit des commerciaux intégrés à l'entreprise. D'autant plus que le vendeur ne se contente plus de conseiller ses clients ; on attend désormais qu'il joue ce rôle auprès de sa propre entreprise. Il doit faire « remonter » l'information recueillie sur le terrain auprès de sa direction ou des services concernées dans sa société. Qu'il s'agisse de données permettant de mieux analyser les besoins de la clientèle ou de critiques sur les produits, les services, ou leur maintenance.

Un métier pour les timides

Reste à savoir comment trouver ou sélectionner ces êtres aux multiples compétences.

« Attention à ceux que l'on qualifie de très bons vendeurs, avertit Thierry Frontère non sans un brin de provocation. *Pour être vendeur, il n'est pas indispensable, voire pas souhaitable, d'être le plus culotté, le plus dragueur, le sans-complexe. Les sensibles, voire les timides réussissent de grandes carrières. »* Car un bon vendeur doit avant tout savoir écouter, analyser les besoins de son interlocuteur, en faire rapidement la synthèse, pour *« avoir l'étincelle »*, c'est-à-dire l'idée qui convaincra que la solution proposée est la bonne. *« C'est un métier très créatif »*, affirme Thierry Frontère, mais qui nécessite aussi un bon équilibre psychologique : *« Le métier de vendeur est fait de stress positifs ou négatifs. C'est de l'équilibrisme. »*

Les compétences exigées étant de plus en plus nombreuses, on embauche désormais des vendeurs ayant une formation supérieure. Comme le souligne l'étude du Céreq, les jeunes débutants dans cette profession sont sensiblement plus diplômés que par le passé.

Les titulaires de BTS et de DUT font en particulier une entrée en force : ils représentent 14 % des commerciaux de moins de trente ans en 1982, contre 5,1 % sept ans auparavant. Néanmoins, pour satisfaire leurs besoins, les entreprises ont aussi accru leurs effectifs de vendeurs relativement âgés, en donnant en particulier la position de cadres à d'anciens agents ou représentants peu diplômés.

Se former en travaillant

Globalement donc la croissance des effectifs s'est accompagnée d'un net vieillissement des titulaires de ces emplois et le nombre de cadres commerciaux autodidactes ou peu formés a continué d'augmenter (+ 46 % entre 1975 et 1982). Le vendeur d'aujourd'hui est donc soit un jeune diplômé soit un autodidacte expérimenté. Les élèves issus d'écoles de commerce démarrent, en effet, souvent leur carrière dans la vente.

Mais malgré toutes les études et rapports écrits à ce sujet (4), ces écoles continuent d'être davantage des écoles de gestion et de marketing et négligent encore trop souvent l'apprentissage de la négociation.

Quoi qu'il en soit, la plupart des entreprises n'ont pas attendu que l'éducation se transforme ; elles ont préféré mettre sur pied des écoles de vente ou ont eu recours à des organismes de formation continue. Comme le soulignait Antoine Martin, directeur des relations humaines de BSN-Gervais-Danone, lors d'un colloque organisé par l'UCC-CFDT en novembre dernier (5) : *« Il faut cesser de pleurnicher sur l'éducation nationale. Le lieu de travail est aussi un lieu de formation. Se former, c'est aussi travailler. »* A condition que le vendeur jouisse d'un bon encadrement. Car, comme le souligne Claude Kohly, *« un vendeur, c'est comme un sportif ; il lui faut certes beaucoup d'entraînement, mais sans un bon coach, il ne pourra donner toute sa mesure »*.

ANNIE KAHN.

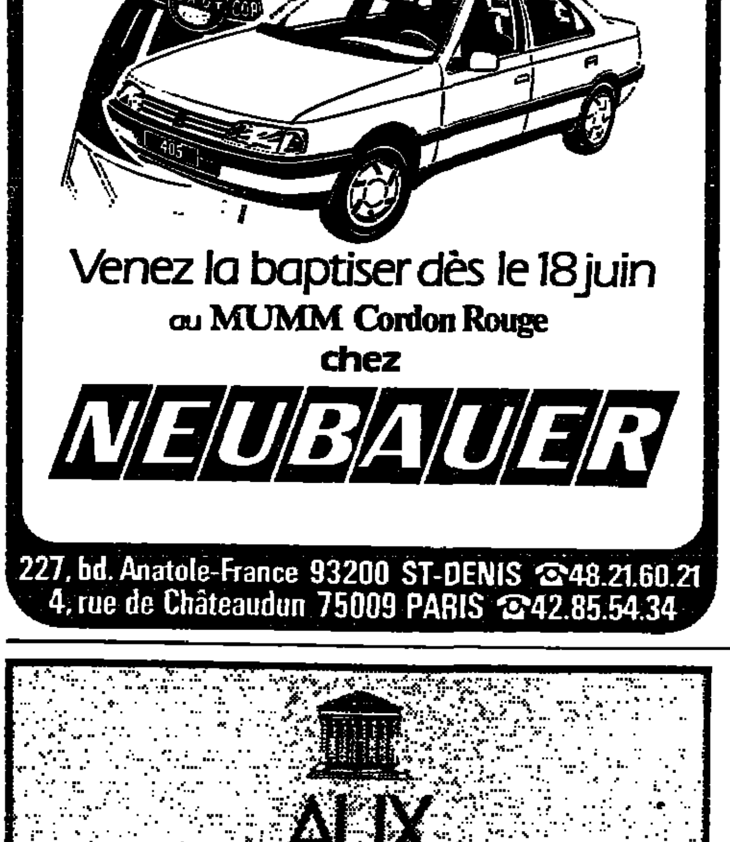
(1) Le panel Apec précise également dans quels secteurs économiques ces recrutements ont eu lieu. Le secteur commerce-transport vient bien sûr en tête (40 % de ses recrutements concernent des commerciaux) ; suivi par les sociétés de services, l'industrie et le bâtiment (4 %). L'étude de l'Apec précise également quels sont les salaires proposés : 150 000 F à 190 000 F pour un cadre confirmé, et 120 000 F à 160 000 F pour un cadre débutant. Mais ces chiffres sont assez peu réalistes vu l'importance des primes dans la rémunération des commerciaux.

(2) Les emplois du commerce et de la vente, Editions Céreq, 9, rue Sextius-Michel, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 45-75-62-63. Une synthèse de cette étude est parue dans le numéro 15 de la revue *Formation-emploi*, éditions La Documentation française, prix 55,50 F.

(3) Les Dirigeants commerciaux de France (30, rue d'Astorg, 75008 Paris, tél. : 42-66-51-18) est une fédération de soixante-dix associations créée au début des années 50. Ses membres, au nombre de deux mille cinq cents, sont des dirigeants commerciaux et des chefs d'entreprise. Son objectif est de promouvoir la fonction commerciale auprès des enseignants et des pouvoirs publics, et d'être un lieu d'échange pour ses membres.

(4) Voir en particulier le rapport rédigé par Claude Fitoussi et Antoine Riboud, « La vente à l'école : apprendre aux Français l'art de convaincre, d'échanger et de communiquer », février 1986.

(5) « Cadres commerciaux, votre avenir ». Ce colloque organisé par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT, à Lyon, le 29 novembre dernier a réuni une centaine de cadres.



La reprise de sociétés

Une chance pour les cadres supérieurs

« A CÉDER, cause retraite, société fabrication d'équipements médicaux/ A céder, cause retraite, petite entreprise mécanique générale/ A céder, cause retraite, SARL spécialisée dans les équipements portuaires... » Les quelques annonces que l'on peut glaner çà et là dans la presse spécialisée ne sont que la partie émergée du vaste iceberg que constitue les quelque deux mille entreprises en quête de chefs. Car dans ce domaine la discrétion est de rigueur.

Faute de relais adaptés, ces entreprises éprouvent donc certaines difficultés à trouver leur futur PDG. Pourtant les candidats ne manquent pas. La reprise d'entreprises constitue en effet une excellente opportunité pour des cadres supérieurs qui, la quarantaine bien tassée, se retrouvent bloqués dans leur carrière.

Pour faciliter les rapprochements des uns avec les autres, de nombreux clubs de repreneurs se sont créés au sein d'associations d'anciens élèves de grandes écoles. Leurs objectifs et leurs méthodes étant très proches, ils viennent de se regrouper pour engager des actions communes. Ainsi vient de naître le GCRE, ou Groupe des clubs de repreneurs d'entreprises (1).

Tous les clubs ont le même double but : permettre d'une part aux anciens élèves chefs d'entreprise, de trouver un successeur et, d'autre part, aux plus jeunes de créer la société de leur rêve. Certains clubs sont relativement fermés, comme le club de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) ou le Centre de perfectionnement aux affaires (CPA), qui n'admettant que des membres issus du sérail. D'autres, plus ouverts, comme le club des Arts et Métiers ou celui de l'ESSEC, ouvrent leurs réunions au public pour augmenter les chances de rencontres réussies.

Les copains d'abord

Les programmes de ces assemblées sont souvent bâties sur le même modèle : conférence d'un financier, juriste ou gestionnaire reconnu pour ses compétences en matière de reprise ; présentation de cas par des chefs d'entreprise en quête de successeurs. Le moment le plus fructueux étant bien souvent le cocktail final : *« Une entreprise de textile, dont le cas avait été présenté en public, a trouvé un repreneur pendant l'apéritif qui suivait ! »*, se souvient M. Pierre Fournier, président du club des anciens élèves des Arts et Métiers. Un exemple exceptionnel ; car, en moyenne, une reprise se concrétise en neuf mois environ.

Outre ces réunions, la plupart des clubs tiennent un fichier d'entreprises à céder : plus de cinq cents noms figurent sur celui de l'INSEAD. Près de deux cent cinquante sur celui de l'ESSEC, qui a préféré éliminer de ces listes les entreprises en difficulté. Le filtrage est également de rigueur chez les « Gadzarts » : un bureau de huit personnes, composé de techniciens, de financiers et de gestionnaires, examine les offres une par une avant de les proposer. En revanche, le club du CPA a renoncé à constituer des listes. *« Les meilleures offres sont celles qui viennent par les copains »*, estime son président, M. Daniel Michel.

Certains clubs mettent également des moyens financiers à la disposition des repreneurs. Il peut s'agir de prêts ou de cautionnements auprès des banques.

Les résultats sont néanmoins encore assez modestes : cinq à dix affaires se concluent en moyenne par an et par club.

Lourde fiscalité

Les obstacles sont en effet de deux ordres. D'une part, *« la fiscalité de la reprise est très décourageante »*, déplore M. Patrick de Gourcuff, responsable du club INSEAD : *« Un repreneur individuel n'a en général guère plus de 1 million de francs de fonds propres. Pour acquérir des entreprises évaluées entre 5 et 20 millions de francs, il lui faut donc lever des capitaux. Pendant cinq ans, durée du remboursement des prêts, l'entreprise est très vulnérable; Il serait donc souhaitable qu'elle puisse bénéficier d'une procédure d'allégement fiscal, ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement. »* Deuxième obstacle : le manque de communication entre cédants et repreneurs potentiels. *« Trop de chefs d'entreprise souhaitent cacher qu'ils cherchent un sucesseur. C'est stupide ! »*, s'insurge M. de Chalvron, président du club des repreneurs de l'ESSEC.

La création du GCRE aidera sans doute à surmonter cet obstacle. Un tel rassemblement de compétences, de moyens et d'appuis devrait en effet se révéler très rassurant tant pour les industriels que pour les intermédiaires ou les organismes financiers.

A.K.

(1) Le Groupe des clubs de repreneurs d'entreprises rassemble les clubs d'une dizaine de grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce (Polytechnique, Centrale, Ecole des ponts et chaussées, Ecole des mines, Ecole des arts et métiers, HEC, ESSEC, INSEAD, CPA...). Il a son siège au 108, bd Malesherbes, 75017 Paris. Ses réunions sont publiques et ont lieu tous les deux mois environ. Les thèmes abordés durant les prochaines séances seront :

– la reprise d'entreprises dans le secteur de l'agro-industrie et les différentes étapes de la recherche et de la reprise (le 23 juin de 17 h à 20 h à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75011 Paris) ;

– la reprise d'entreprises dans le secteur de la mécanique et la fiscalité de la reprise (le 15 septembre de 17 h à 20 h, à l'Ecole des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, 75016 Paris) ;

– la reprise d'entreprises dans le secteur des services et l'approche psychologique entre acheteur et vendeur (le 17 novembre, de 17 h à 20 h).

● **Créer une entreprise de micro-édition.** — Les micro-ordinateurs sont en train de bouleverser le marché de l'édition. Pour un investissement inférieur à 150 000 F, il devient en effet possible de posséder l'équipement nécessaire à la fabrication d'un livre, d'un journal ou d'une documentation commerciale, et d'offrir donc ces services à un moindre prix. Un petit nombre d'entrepreneurs l'ont déjà compris. Ils ont créé des sociétés spécialisées dans la réalisation de documents divers. Mais la demande reste forte. Le moment est donc tout à fait propice pour créer sa propre entreprise dans ce domaine. Encore faut-il disposer des compétences nécessaires et choisir les bons équipements. Un dossier très complet vient d'être publié à ce sujet par le service études du magazine *Défis* : il dresse le portrait des quelques entreprises spécialisées, et analyse les divers types d'entreprises à créer : depuis la définition fine de leur activité jusqu'à l'élaboration de leur compte d'exploitation prévisionnel.

★ *Créer une entreprise de micro-édition*, par Benoît Granger et Bénédicte Haquin, éditions Défis, 5, boulevard Poissonnière, 75002 Paris. Tél. : 42-36-19-93. 190 pages, 900 F.



Du 4 juillet au 15 août, pour ses 18e Rencontres, Arles s'est promue cité des photographes. Disséminés partout dans la ville, une vingtaine de lieux aussi divers qu'inattendus ont été mobilisés pour les vingt-quatre expositions sélectionnées par François Hébel. Parmi eux, une chapelle désaffectée du douzième siècle, l'ancien grenier à sel municipal, le ventre bétonné du nouveau pont autoroutier qui enjambe le Rhône.

Prolongeant l'expérience menée l'an passé à l'Atelier des Forges, et qui avait déclenché une levée de boucliers, cette initiative réalisée par le scénographe Olivier Etcheverry vise entre autres à créer un rapport différent entre le public et la photographie. Conciliant patrimoine et tissu quotidien, aspirant à contenu, par le re chaque lieu, cett d'apprécier dans s architecturale de la multicolore offert a

Patronnées po tive par Kodak, les gramme très interr nité modérée, qui des goûts d'un publ sée l'une ou l'autr coup de projecteur (Goldin, Isserman

NAN GOLDIN, chro

L'Américaine Nan Goldin photographie depuis quinze ans le roman de sa vie intime et celle de ses amis. Elle présente à Arles un show et une exposition. C'est l'événement des Rencontres.

A Berlin, Boston, New-York ou Londres, des jeunes femmes seules, et sans enfants, sont regardées sans glamour par une amie photographe qui leurs ressemble. Nues sous la douche ou affalées sur un sofa, restées sur le carreau, passablement revenues de tout, elles laissent au désordre d'un cadre de vie à l'abandon, au lit froissé d'après l'amour, le soin de dire l'échec, la souffrance ou la désillusion.

Plus valeureux d'aspect, pas beaux et tatoués, les mâles ne sont guère mieux lotis. Saisis dans des situations sans enjeux (sommeil, rasage, pipi), s'ils ont tous la dégaine apparente de Mickey Rourke, ou celle pâmée des héros de Wenders, leur charme d'apparat masque la même débandade sentimentale. Narguant l'Amérique reaganienne du SIDA, l'homosexualité s'exhibe sans fard sous l'éclairage nauséeux d'un décor glauque de papier à fleurs.

Traitant le sexe comme un moyen de communication, fixant sa vie pour en garder la mémoire, en violant les codes privés de l'intimité, Nan Goldin trace le portrait vérité de toute une génération. A travers son cas propre, elle dresse une chronique autobiographique de l'Amérique des années 80 et, par extension, du monde de notre temps. C'est croire en la photographie qu'en faire l'art de raconter ce qui est indéfinissable et qui se défait.

« Pour quelles raisons avez-vous commencé à photographier votre vie amoureuse et celle de vos amis ?

— En 1966, ma sœur s'est suicidée. Elle avait dix-huit ans, j'en avais onze. Et on me disait que je finirais comme elle. Plutôt que de me tuer, j'ai préféré vers dix-huit ans me mettre à prendre des photos. Je me rappelais de tout ce qu'elle disait, mais je n'avais d'elle aucun souvenir visuel. Je me souvenais de sa voix, mais pas de son regard. Alors, j'ai commencé à être obsédée par le souvenir des gens que je rencontrais.

» Les prendre en photo vient de mon obsession de la mémoire. Je photographie mes amis pour garder le souvenir de ce que j'ai fait avec eux. Quand on boit toute la nuit, grâce aux photos, je me souviens le lendemain de ce qui s'est passé la veille. Et puis j'ai toujours tenu mon journal. Il y a une différence entre mon journal intime et le journal en images qui parle de ma vie. Mon journal intime traite de mon rapport à moi-même tandis que le journal visuel montre ma relation aux autres.

» Les photos rendent compte de ma vie, de toute ma vie, et donc aussi de ma vie sexuelle. Cela se passe en différents pays, avec de multiples personnes, sur près de quinze années, mais en fait il s'agit d'un seul et même morceau. Ce que je montre n'est jamais organisé ou mis en scène. Il n'entre aucun voyeurisme dans ma démarche. Je ne suis jamais aussi proche des gens que lorsque je les photographie. C'est comme les caresser. Photographier est pour moi le plus grand rapport d'intimité qu'on puisse avoir avec quelqu'un.

— Quel sens faut-il donner à votre titre *The Ballad of Sexual Dependency* ?

— Le mot *ballad* ne doit pas être pris au sens strictement musical. Il s'agit pour moi de raconter une histoire. Celle de la difficulté des relations entre hommes et femmes. Ainsi que le besoin et le désir physique qu'ils ont d'être en couple. Quatre choses produisent un même effet sur le cerveau : l'amour, le chocolat, l'héroïne et le jogging. Il est rare d'être en totale harmonie sexuelle avec quelqu'un. Quand ça se trouve, c'est exceptionnellement fort. Souvent un couple n'est pas sur la même longueur d'onde intellectuelle ou affective, mais sexuellement ça va très bien. Pour moi, le couple ne constitue pas une finalité absolue. Ma vie en couple n'a pas été qu'un enfer. Ce fut aussi un paradis.



Nan et Brian, anniversaire de Nan, New-York, 1981.

— Vous n'hésitez pas à montrer la violence des rapports amoureux. Il y a un autoportrait de vous en 1984 qui est assez terrifiant. Que vous était-il arrivé ?

— Mon ami m'avait battue à mort. J'ai failli perdre la vue, mon œil gauche a été entièrement refait. La violence existe entre hommes et femmes à cause de la jalousie, et de la possession. Il faut savoir qu'une femme est battue toutes les dix-huit secondes aux Etats-Unis. Et pourtant, ce n'est jamais montré. Je voulais montrer à la société ce qu'elle cache. Ce fut très important pour moi d'oser me montrer ainsi. Quand on photographie sa vie, il faut aussi montrer les moments douloureux de sa vie.

— Pas plus que des femmes, vous ne donnez des hommes une image avantageuse. Cela correspond-il vraiment à la réalité ?

— Les femmes que je photographie me semblent très belles. Je les trouve extrêmement tendres et passionnées. Je suis plus critique envers les hommes, mais ils le méritent. Mes images les accusent moins que le rôle qu'ils jouent en société. La plupart des hommes abusent des femmes. Et il est très difficile de sortir de ce schéma. Quand je montre un homme qui se masturbe, c'est parce que ça fait partie de la vie. La relation entre les deux sexes est la même partout. Et partout dans le monde on se masturbe de la même manière. Lorsque j'ai exposé la première fois à New-York, il y a deux photos qui ont choqué. Celle de la masturbation et celle du ventre de la femme découpé par une césarienne. Il n'y a pourtant rien de plus universel. Mais les gens ne veulent pas plus le voir que mon œil amoché.

» J'ai beaucoup de tendresse pour les hommes qui sont sur mes photos, Quand ils ne veulent pas qu'elles paraissent, je ne les montre pas. Ce sont des complices, pas des modèles. Mon but n'est pas de choquer ou de faire du sensationnel mais d'exprimer une émotion. Lorsque j'étais petite, je rêvais d'être célèbre. Pas nécessairement comme photographe. Je fais des photos depuis 1972, et c'est seulement depuis un an qu'on parle de moi. La célébrité n'est pas ma motivation. Je photographie parce que je ne veux pas qu'on réécrive ma vie ni qu'on la nettoie. C'est la raison profonde de mon travail.

— Entre Diane Arbus et Cindy Sherman, où vous situez-vous dans la photographie américaine ?

— Celui dont je me sens le plus proche est Larry Clark. Lorsque j'ai commencé en 1972, je ne savais même pas que Diane Arbus avait existé. Ses portraits les plus forts représentent des gens normaux et des enfants. Elle voyait la folie en eux. Son œuvre se lit comme la lente avancée d'un suicide. Je la respecte infiniment, mais les gens comptent plus par rapport à moi-même que pour en faire des photos. Quant à Cindy Sherman, je l'aime beaucoup. Mais la réalité présente m'intéresse plus que les citations du passé. Cindy Sherman est son propre modèle. Son monde ne traite pas de la relation avec les autres personnes.

— Qu'est-ce qui manque, d'après vous, aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui pour être heureux ensemble ?

— Je ne sais pas. Si vous le savez, dites-le moi. Ils ne parlent pas la même langue, leurs mots n'ont pas le même sens. Ils ont des besoins contraires et vivent sur des planètes différentes. C'est pour cela que l'entente est si difficile. Aimer, être aimé, reste un idéal. Mais il n'y a plus de *happy end* que dans les films des années 40. Ma plus grande intimité, je l'ai connue avec une amie avec qui j'ai vécu dix-sept ans.

— Pour relater votre expérience, vous avez réalisé à la fois un livre, une exposition et un audiovisuel. Quel est le support qui vous convient le mieux ?

— Ils ne sont pas comparables. Le livre (1) gèle une période de ma vie. Je ne peux plus y rien changer. Je suis très fière d'être publiée chez Aperture. Mais si je l'avais conçu moi-même, il aurait été très différent. L'exposition (2) me plaît à cause de l'intensité des tirages.

» Il a fallu du temps pour qu'on apprécie mes images. J'ai longtemps été considérée par certains comme n'étant pas une bonne photographe. Mes photos commencent à être enfin reconnues pour leur qualité propre. La couleur y joue un rôle important. Je ne manipule rien techniquement, mais j'ai tendance à sous-exposer, ce qui crée cette ambiance dorée. Si j'en avais eu le talent, j'aurais été peintre. Hopper, Renoir ou Delacroix.

— On sent aussi que vous aimez beaucoup le cinéma. Y a-t-il des cinéastes qui vous ont influencée ?

— Quand j'avais dix ans, je séchais les cours, nous vivions à Boston et j'allais au cinéma tous les jours. J'étais fascinée par les stars féminines, Marilyn Monroe, Marlène Dietrich et Bette Davis. Plus tard, j'ai adoré Eustache et Fellini, les premiers films de Warhol, Cassavetes, Fassbinder, Denis Hopper, quelques Godard, Chantal Ackerman, les films super-8 de Vivienne Dick, ceux d'Edgar Ulmer et tous les grands du début des années 40. Cela se sent dans l'audiovisuel (3). Il est conçu en sections comme le livre, mais je le refais d'un bout à l'autre à chaque présentation. Au tout début, c'était comme un album de famille. Il n'y avait qu'une musique.

» Puis un ami m'a suggéré l'idée de le bâtir sur ma vie sexuelle. C'est devenu de plus en plus construit, et le lien est devenu de plus en plus étroit avec la bande-son. La musique permet d'exprimer mon point de vue sur ce que disent les images. Elle va d'Aznavour (*Tu t' laisses aller*) à James Brown, en passant par Boris Vian (*Fais-moi mal, Johnny, Johnny*). Pour parler des femmes, le plus difficile a été de trouver des chansons où les femmes ne parlent pas des hommes. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS.

---

(1) Nan Goldin, *The Ballad of Sexual Dependency*, publié par Marvin Heiferman, Mark Holborn et Suzanne Fletcher, 130 photographies, éd. Aperture, 1986.

(2) Nan Goldin, 70 photographies, présentées par la Galerie Burden à New-York, Hôtel de Luppé.

(3) Projection du montage audiovisuel le 9 juillet au Théâtre antique.

DOMINIQUE ISSERMANN le temps retrouvé

Datant du XII[e] siècle, l'église Saint-Jean de Moustier accueille dans sa nef les travaux de mode et de publicité réalisés pour Dior ou Sonia Rykiel.

YEUX doux, teint pâle et cheveux blonds, si elle apparaît d'abord indépendante, secrète et passionnée, Dominique Issermann, sous son air sage et volontaire, conserve les moues mutines et têtues d'une petite fille modèle.

Militante de l'impeccable, c'est à quatre ans et demi que cette coqueluche des rédactrices de mode saisit au Brownie-flash sa mère vêtue d'une jupe droite à carreaux en train d'étendre des draps. Petit émoi, grands effets. Qui sait si de ce premier déclic n'est pas née sa passion avouée pour le linge ? Des jours heureux vécus dans la Sarthe, à Aubigné-Racan, avec sa sœur Aline, lui reste un sens inné du théâtre qu'elle exprime en disposant avec art, souvent devant un mur nu, ses sujets dans l'espace. Mais avant cela, le cinéma l'emporte en 1968 avec Marc'O, Godard et Cohn-Bendit, suivi cinq ans plus tard par sa venue au reportage avec la révolution des œillets qu'elle couvre pour l'agence Viva.

Sonia Rykiel, tant par chance que par affinités, est la première en 1969 à lui accorder sa confiance. Guidée par le souci d'une expression personnelle, ainsi que par celui plus rare d'unifier son travail, elle s'invente peu à peu un monde, repérable à sa maîtrise des lumières naturelles, son goût des sites où l'on se perd.

Conciliant le fond et l'apparence, attentive au suivi des choses, l'ancienne première de classe qu'elle fut prolonge à quarante ans le vœu adolescent de ne vouloir faire que ce qu'elle veut. Confiante mais incrédule, pour Nina Ricci, Dior ou Maud Frizon, en hommage à Louise Dahl-Wolfe qu'elle admire, elle ressuscite le passé dans ce qu'elle-même nomme des fictions douces. Farouches et isolés, issus d'un rêve, ses mannequins, au regard lisse et au sourire absent, figurent l'élégance désinvolte et nostalgique d'un nouveau romantisme. Equilibre de sensualité froide et d'érotisme voilé, son univers classiquement limpide repose sur l'alliance de la tension et du flottement. Mais aussi, par l'illusion de la « fausse double page » (une même image inversée), sur la simulation de la symétrie traitée comme pure expression du mystère.

Cette atmosphère, mâtinée d'ombres et de reflets, légèrement désenchantée, nimbe l'album (1) qu'elle a conçu en trois journées d'été au château de Maisons-Laffitte, avec son modèle favori, Anne Rohar. Nue, jouant d'un drap froissé, à la fois lange et linceul, mais aussi seul refuge comme l'était autrefois la jupe droite à carreaux de sa mère, sa silhouette longiligne telle une colombe battant de l'aile, loin de prendre son envol, par l'immobilité de ses mouvements semble figer le temps.

Reproduits au format géant de 2 mètres carrés, quelques tirages originaux de cette série, datée de 1985, seront complétés par un échantillon de sa production commerciale depuis 1980. Affirmant l'originalité de son regard, les travaux de mode et de publicité réalisés pour *Elle* ou *Vogue* dialogueront avec les portraits de stars (Adjani, Deneuve, Montand), projetés en musique sur des pupitres rangés telles des stèles.

P. R.

(1) *Anne Rohar*, par Dominique Issermann, 29 photographies, éd. Schirmer Mosel, 285 F.

★ Dominique Issermann, Publicité, mode et portraits, chapelle Saint-Jean de Moustier. Voir aussi la soirée du 11 juillet, au théâtre antique.

BRIAN GRIFFIN, capteur d'ondes visuelles

Perchées dans un train sur les remparts, les visions métaphoriques d'un portraitiste londonien pour qui dès aujourd'hui l'inévitable est déraison.



Marshall McLuhan, 1979



Sydney Cotty, 1979

ANGLAIS, né en 1948 à Birmingham, cet ingénieur fraîchement diplômé ne s'engage pas dans l'industrie mais dans la photographie, qu'il commence à étudier en 1969 à Manchester et qu'il pratique en professionnel depuis 1972. Il classe lui-même ses clients en trois catégories : les maisons de disques, les groupes et chanteurs rock, pop, soul et dérivés, comme Joe Jackson, Elvis Costello, Supertramp et Frankie Goes to Hollywood ; les agences de publicité, les banques, différentes chaînes de télévision, les sociétés industrielles et commerciales, comme Lloyds, TV South, Rolls Royce, IBM, Lee Cooper ; enfin les magazines de tout genre, parmi lesquels *Rolling Stones, The Times, Esquire, Life et Management Today*, qui lui passa sa première commande : le portrait d'un magnat des affaires.

A l'éclectisme de sa clientèle s'ajoute celui de sa pratique technicienne : ce photographe infatigable fait aussi de la vidéo, des clips. Quand il ne sait pas, il apprend. Quand il manque de moyens, il les cherche et les trouve. C'est un battant qui aime les défis et sait s'organiser : il créé l'équipe du Brian Griffin Studio en 1980.

Mais, alors que d'autres photographes de publicité n'ont cure d'être exposés en galerie et d'être édités, Brian Griffin tient dès ses débuts à être présent sur la scène artistique. Après sa première exposition personnelle à la Photographer's Gallery en 1978, il montre ses percutants portraits en France, chez Viviane Esders, en Norvège, en Suède, en Allemagne, aux Etats-Unis, au Japon. Il tient tellement au livre qu'il n'hésite pas à recourir plusieurs fois au compte d'auteur, de *Brian Griffin Copyright* en 1978 à *Open* en 1986. Griffin ne fait décidément confiance ni à la chance ni au flair des éditeurs. Il prend les devants. Le contraire d'un fataliste. Faisant fi des appréciations, déterminé, il persévère obstinément. Tant pis si ses livres ne se vendent pas !

Il estime lui-même que 60 % de ses travaux sont d'ordre commercial, 40 % d'ordre personnel. S'il fait des paysages, il se voue surtout aux visages : il aime l'émotion forte que donne la rencontre d'un être intensément vivant, qu'il l'aime ou le déteste. Toute vraie confrontation le stimule ; elle le ravit quand elle est explosive. Il est autant sensible aux sortilèges que curieux des énigmes.



Alf and Tel, 1983

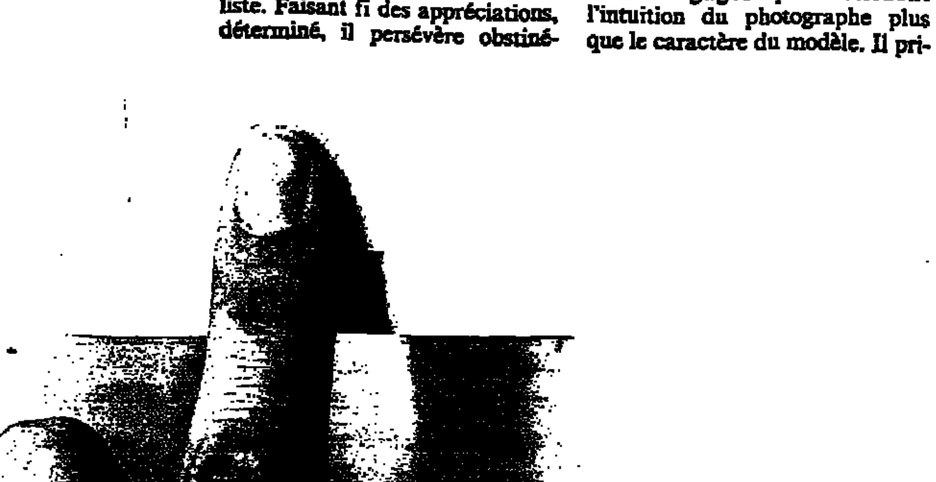
Photographe de la ville, de ses héros les plus médiatiques, les moins anonymes – ici un homme politique, là un designer ou un comédien – Griffin est principalement *appelé* par les personnalités, les artistes auxquels il n'est pas tenu d'être superficiellement fidèle. Il fait des portraits d'opinion qu'il revendique, des portraits engagés qui restituent l'intuition du photographe plus que le caractère du modèle. Il privilégie ses impressions nées sur-le-champ, qu'il met en forme à coup de surprenantes poses, d'accessoires parfois incongrus, d'éclairages souvent violents, très contrastés. Avec lui, pas d'exploration indiscrète, pas d'accentuation sensuelle mais une vision impulsive, sans préméditation, mâtinée d'adrénaline, surréaliste. Un portrait nécessite la concentration et passe par la transe. Que ce soit celui de Marshall McLuhan ou celui de Siouxsie, d'un homme de pouvoir ou d'un travailleur (Griffin a fait une série de *workers*), il en sort sinon un symbole, du moins une symbolique propre au monde imaginaire de l'auteur. Puisque les apparences sont insondables, acceptons le mythe et la caricature.

Griffin dédaigne les jugements et les sentiments convenus : il ne s'apitoie pas sur les ouvriers ; il ne fait pas l'apologie des stars. Il ne se cantonne ni dans un milieu ni dans une discipline. Pour lui, la lucidité à froid vaut moins que l'exagération un peu fantaisiste de la tragi-comédie du temps.

Comme les confrères anglais qu'il apprécie, Martin Parr et Chris Killip, Brian Griffin n'a pas coupé le cordon ombilical qui l'attache encore à la mère patrie. Pays, quand tu nous tiens ! il porte sur ses concitoyens un regard exacerbé, dans lequel le frisson de l'étrange le dispute au discernement politique. S'il est le contraire d'un voyeur, c'est aussi parce qu'il voit loin : pour Brian Griffin, le monde est promis au chaos. Ce contemporain de la décadence est un visionnaire qui détecte la folie à l'horizon. N'est-elle pas là, déjà, irrespectueuse, chez ces êtres bizarres emportés par une furie incontrôlable ?

PIERRE BORHAN.

★ Brian Griffin, *Portraits*, sur les remparts. Voir aussi la soirée au Théâtre Antique, le 9 juillet.



BERNARD PLOSSU, autobiographe, ou la photographie pure, manifestée

Hors les murs, à 4 kilomètres d'Avignon, Barbentane abrite parmi les cigales les émotions personnelles d'un exilé prodigue.

BERNARD PLOSSU a construit sa mythologie dans les années 60-70, elles-mêmes si totalement mythologiques : l'image d'un potache doublement naïf et futé, plus doué pour la prise d'images que pour les études universitaires et compromis par hasard, comme beaucoup de sa génération, dans l'aventure beatnik, du Mexique à la Californie. Il photographiera avec un dilettantisme heureux la dérive d'une adolescence rimbaldienne prolongée dont *le Voyage mexicain* (1979), vrai livre initiatique, ressaisissait, plus de dix ans après, la dimension photobiographique.

Dans l'effervescence photographique des années 70 en France, Plossu, le premier, réussit le dépassement du modèle américain maniériste et de l'approche trop souvent anecdotique propre au reportage européen. Ses images, au-delà de leur style désormais largement plagié (flou et faux amateurisme), créent un espace visuel étonnamment libre et décramé par rapport à ceux existant alors : ni art ni pièces de vie pure, plutôt hésitation rendue visible entre les deux.

Il vit aux Etats-Unis jusqu'en 1985. Durant cette période de maturation (il est un des rares photographes français à être reconnus là-bas), s'impose progressivement en France l'influence parfois mal comprise de ses vues faussement simples. Leur nouvel onirisme nous permet à tous de mieux comprendre qu'un opérateur créatif fait toujours l'économie d'un professionnalisme pesant ou étriqué, pour construire une œuvre épatante et forte, en se tenant au quotidien de la photographie, aussi bien dans l'errance africaine qu'en famille. Bref, qu'on devient photographe pour de bon, et, dans le cas de Plossu, sacrément bon photographe, lorsque l'histoire de votre vie devient votre champ photographique privilégié.

L'originalité de Plossu relève en grande partie de cette étrange conscience dont il est entièrement habité, et dans laquelle son œuvre puise ses principes et sa finalité. Lartigue, lui, ne s'en rendra vraiment compte qu'à la fin de sa vie, et Robert Frank la congédiera très vite, comme si elle le dérangeait.

L'acte créatif, chez Plossu, provoque une circulation ininterrompue entre les moments de prise de vue (voyage ou intimité quotidienne) et leur redistribution par le biais des lectures constantes sur la planche-contact pour toujours aboutir au livre. Cette dimension mentale et proustienne de la photographie, étonnante car poussée à l'obsession, se manifeste par l'éprouvante capacité de Plossu à réunir, plusieurs années après leur prise, d'excellentes images publiables, sans la moindre discordance stylistique avec les photos les plus récentes. Son livre sur l'Afrique, publié cette années aux Etats-Unis, *Avant l'aube*, paru en 1986 chez Contrejour, tout, chez Plossu, brasse et gère ainsi présent et passé dans un perpétuel dialogue visuel, mais aussi un trouble personnel rapprochant l'œuvre photographique de la profondeur introspective propre à la littérature. On ne regarde pas les livres photographiques de Bernard Plossu : on les *lit*. Il existe là un dépassement d'effet sur le spectateur qu'il est un des rares à provoquer, sans autres moyens que ceux de la photographie pure.





Ci-dessus : « Monument Valley », 1983 ; « Tropiques Mexicains », 1981. *A droite :* « Marseille », 1975.

GILLES MORA.

★ Bernard Plossu, *1963-1985*, Mas de l'enfant, route des Carrières, Barbentane. Jusqu'au 30 juillet.

FRANÇOISE HUGUIER, MAX VADUKUL, l'une sculpte le vêtement, l'autre le fait bouger

Dans un ancien palace, au grenier à sel communal, Françoise Huguier et Max Vadukul mettent en scène silhouettes de rêve et formes volées.

LE parcours de Françoise Huguier est celui d'un metteur en scène d'opéra ou d'un sculpteur : avec elle, les vêtements deviennent réellement des images. La vie s'arrête : on oublie qu'il fait chaud à la Cour carrée, que les photographes se bousculent pour capturer l'instant du devant, du derrière, de la longueur ou de l'accessoire. Rigoureux, l'objectif surprend Inès de la Fressange, enveloppée d'un fourreau de cocktail. Soudain dans le brouhaha des applaudissements, par-delà l'inconfort et la fatigue, la robe noire s'impose comme un point d'exclamation sur le podium, elle dessine une ligne nette à peine tourmentée en son dos par trois gros papillons de crêpe.

Françoise Huguier semble avoir rendu à l'élégance sa dignité, le dépouillement savant dont se servait Chanel pour provoquer. La violence, on la retrouve encore dans ce retour d'enterrement pris aux Antilles. Sous un ciel couleur de plomb, une femme marche entre deux hommes en costume sombre. Son pull jaune soleil, tendu sur une poitrine joyeuse retentit comme un cri strident. Cynisme de la perfection, de l'esthétisme. Voici des mannequins pris au piège de leur beauté, raidis par l'instant du passage. *« Je n'ai pas envie de raconter des anecdotes »*, dit-elle.

Quand on lui impose un thème, elle demande aux mannequins d'être des actrices qu'elle dirige dans des lieux « à histoire » : le Balajo, le Royal Lieu, l'Opéra, la salle de billard de la rue Blomet. *« Un studio, c'est comme une page blanche : ça ne m'inspire pas. »*

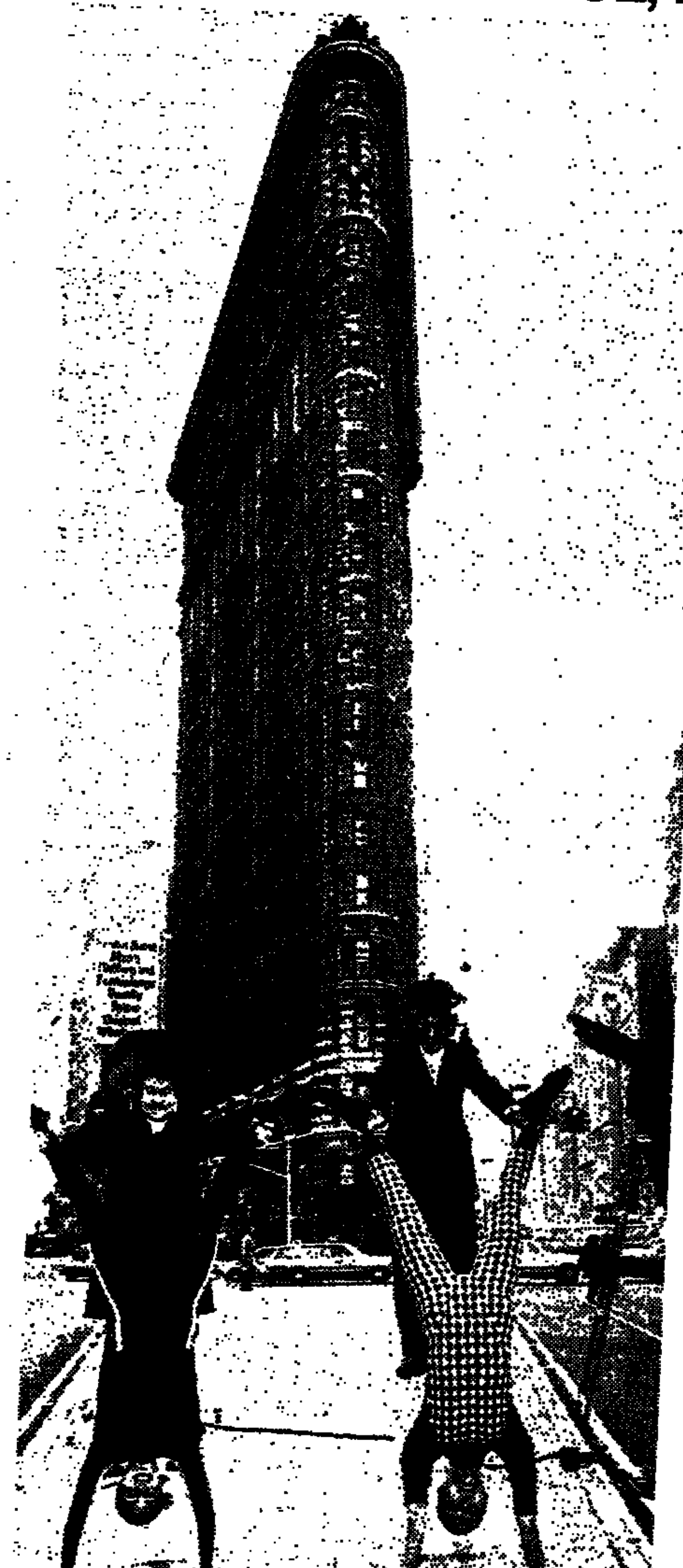
Photographe-reporter avant tout — à Arles sont exposées ses photos d'Afrique et les carnets d'Asie du Sud-Est, — elle s'est intéressée aux « fringues » lors d'un voyage au Japon, où elle effectuait une série de photos consacrées aux dessinateurs sur soie de kimono. Elle se souvient de cet homme qui traçait des traits gris et blancs pour illustrer la mousson. *« Mis à plat, le tissu ressemblait à un tableau. Une femme, présente dans l'atelier, l'a drapé sur elle. On voyait la pluie... »* Le regard que porte Françoise Huguier sur la mode est tout empreint de cette idée de spectacle.

Les robes en moire pastel d'Emmanuel Ungaro déploient leurs godets crémeux, et à l'instant du cliché ils se transforment en coquillages de nacre. Coquette et fugitive, la belle de Christian Lacroix pour Patou retourne dans sa loge. Françoise Huguier la retient par un fil invisible, et cette robe tablier « baby doll » en taffetas brodé soutenue par deux bretelles-nœuds en satin noir n'en devient que plus fragile.

Si Françoise Huguier s'applique à figer l'éphémère, à théâtraliser la mode jusqu'à la rendre improbable, Max Vadukul, photographe anglais d'origine indienne né au Kenya il y a vingt-cinq ans, restitue au drapé tout son mouvement. Le vêtement cesse d'être décoratif, de représenter une image de la beauté, il joue avec celle ou celui qui le porte, s'affiche instantanément dans les rues de Rome et de New-York. C'est une grande fille sanglée dans une mini-robe bulle et trois Noirs américains qui ne font que passer, c'est un clown en jean qui pince les fesses d'une teenager effarouchée. Les motifs de son tailleur ressemblent à des insectes.

Max Vadukul fait guili-guili à la mode, n'hésite pas à faire poser ses clients déguisés en animaux (J N S), introduit dans ses photos parues dans le *Vogue* italien, des ânes, une équipe de football, et surtout beaucoup de nonnettes. *« Les gens d'Eglise ont un sens du vêtement fantastique »*, explique ce gai luron, dont l'humour se faufile jusque dans les coins les plus glauques de Big Apple, pour vamper une Lolita en bloomer qui suce son pouce le long de l'autoroute.

Merci à ce non-sens britannique : il sait rendre les vêtements des Japonais drôles. Max Vadukul, qui a réalisé deux catalogues pour Yohji Yamamoto, fait danser les grandes chemises floues, prouve qu'elles sont bien conçues pour bouger. Prochaine étape : un livre sur Azzedine Alaïa avec Bette Midler. Ça va faire mal.



Max Vadukul, mode New-York, 1986.



Françoise Huguier, mode Paris, 1986.

LAURENCE BENAIM.

★ Françoise Huguier, mode et carnet de voyage, au grenier à sel communal. Max Vadukul, présenté avec le 2e bureau, Hôtel Nord Pinus, place du Forum.

JEAN LE GAC, artiste sans en avoir l'air

Rebâtie vers 1635, l'église Saint-Martin du Méjean, devenue entrepôt de blé, puis de laine, accueille les fabuleux récits d'un faux peintre-photographe.

JEAN LE GAC n'est pas photographe, quoiqu'il lui arrive d'employer un appareil photographique, des images et même, à l'occasion, des machines pour projeter ces images sur un mur ou un écran.

Jean Le Gac n'est pas non plus peintre, quoiqu'il lui arrive de se servir de pastels, de papier ou de carton, et de recopier des peintures ou des illustrations.

Enfin, Jean Le Gac n'est pas davantage écrivain, bien qu'il dactylographie volontiers de petits textes, généralement inachevés, ou calligraphie de son mieux des phrases assez longues et compliquées.

D'ailleurs, Jean Le Gac, quoiqu'il expose de-ci de-là, dans des galeries et des musées, n'est pas un artiste, puisqu'à en croire son biographe le plus autorisé, Catherine Francblin (1), il a abandonné l'idée de devenir artiste en 1968. Il y a près de vingt ans de cela ; bel exemple de constance.

Ce non-artiste, photographe amateur plutôt banal, peintre du dimanche, non moins amateur, écrivain incomplet, cet homme sans qualités remarquables, on imagine qu'il en serait resté là, c'est-à-dire à ce presque rien, à un rêve inaccompli brodé de regrets et d'envies, s'il n'avait eu un coup de génie.

Un seul peut-être, mais proprement diabolique. Celui de convertir ces absences en vertus. N'étant pas artiste, il allait raconter les aventures et les mésaventures d'un artiste imaginaire et concevoir la biographie infinie d'un peintre qui ne serait pas lui – et pour cause – mais connaîtrait tous les épisodes d'un grand destin artistique.

Ainsi a-t-il fait, et ainsi continue-t-il à faire. De série en série, il narre les historiettes plutôt drôles d'un héros fin de siècle, qu'il désigne souvent sous le nom de *« peintre français »*.

Ce peintre-ci voyage, va à New-York ou à Vienne (mode oblige), rentre chez lui, dans le Midi, s'en va au bord de la mer, se repose dans un jardin, rêve d'un tigre ou revit en songe les meilleurs moments de ses bandes dessinées d'enfant.

Et son père-narrateur Le Gac suit l'entrelacs de ces anecdotes, tantôt photographiant quelques détails précis, tantôt reprenant les imageries d'animaux sauvages ou de héros en culottes de golf avec des crayons de couleur et des pastels.



Quand il le faut, il adjoint une notice, des lignes en bas de ses montages, ce qui permet de constater que ces fragments de récits sont aussi chargés de réminiscences 1900 que les peintures elles-mêmes. Naturellement, il se glisse dans ces inventions bien des éléments d'une autre vie, toute réelle celle-ci, la vie de Le Gac, si bien que l'exercice de dérision douce se métamorphose à l'occasion en confession déguisée et que le spectateur au fait des artifices de Le Gac a tôt fait de déchiffrer allusions et autoparodies.

L'autre spectateur, celui qui pourrait ne pas savoir, celui, idéal, qui prendrait ces fantaisies au pied de la lettre, il lui resterait à s'amuser des jeux du peintre-photographe, à avoir peur du tigre ou à trembler pour l'explorateur à moustaches et chapeau blanc que menace la hache d'un Indien privé du sens de l'humour.

Si un tel naïf existait, sa seule existence prouverait que Le Gac a réussi – et qu'il a tiré de son non-art les moyens d'un art personnel.

Car ce serait à peine un paradoxe que de signaler que cet artiste (quoi qu'il prétende), que l'on affilierait aisément à l'espèce très nombreuse des conceptuels humoristes critiques, n'est, au bout du compte, qu'un peintre doublé d'un photographe qui a trouvé, dans une apparente activité de pastiche ou de citation, les sujets et les moyens de son invention.

Qui n'a, pour finir, eu d'autre habileté que celle de convertir toutes les raisons d'ironiser en raisons de créer et s'est pris de bon cœur aux pièges de l'art.

Comme Le Gac n'est pas sans talent, nul ne lui tiendrait rigueur d'avoir trouvé dans la négation des beaux-arts sa propre manière de faire l'artiste.

PHILIPPE DAGEN.

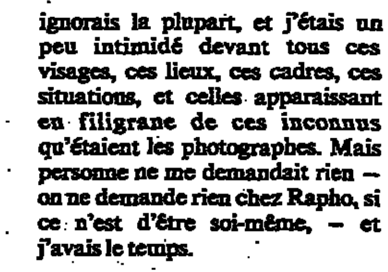
(1) Jean Le Gac, de Catherine Francblin, Art-Press-Flammarion, 1984.

★ Jean Le Gac, *Un artiste dans mon genre*, chapelle Saint-Martin du Méjean, passage du Méjean, jusqu'au 31 juillet.

RAPHO, inventaire d'une maison familiale

En avant-première du film qu'il a réalisé, Frédéric Mitterrand explique pourquoi depuis des mois il passe ses nuits à humer les archives d'une des plus vieilles agences de France.





IL y a ce plan, bien sûr, de *Prima della revoluzione* où Adriana Asti étale, sur un lit de passage, tout autour d'elle, les photos de sa vie. Elle est silencieuse, se tient le visage un peu penché, vers les photos, mais au-delà aussi – on regarde toujours au-delà des photos, plus loin – et la caméra demeure ainsi tranquille, toute à la tendresse douce-amère que font naître les photos et devant laquelle elle s'incline.

Pour Arles, je fais un film qui donnera à voir les photos de Rapho. Même démarche qui rejoint certainement l'enfance lorsque je regardais interminablement des photos de famille, des photos de mes parents, de leurs parents, de la famille, d'avant ma naissance. Comme pour tenter de comprendre ce que je suis. Un film qui s'incline devant les photos. (Le grain du film, le montage du film, sa souplesse permettent de donner à chaque photo la place, le temps et l'éclairage nécessaires.) C'est pourquoi j'ai préféré le banc-titre au diaporama que l'on utilise en général, avec la bande-son en plus ; toutes ces musiques qui remontent à la mémoire dès que l'on regarde. Je n'ai jamais pensé qu'une photo, quelle qu'elle soit, pût être autre chose qu'une photo de famille. Donc, en venant chez Rapho, en me retrouvant devant ces vingt-cinq mille clichés rassemblés par Barbara Grosset et son mari, protégé par des dames attentives et fermes comme ces tantes des vieilles familles qui protègent la mémoire, je me suis retrouvé à la maison. Et cette sensation ne pouvait qu'aller dans le sens de ma démarche, retrouver une histoire de famille qui, bien que forcément différente de la mienne, fût également suffisamment la même.

Je collectionne les photos depuis bientôt dix ans, après les avoir regardées longtemps sans bien discerner que l'acte de regarder était en lui-même essentiel. J'ai cru pendant tout ce temps que le cinéma était le vecteur le plus intense, d'autant plus que je suis incapable de prendre une photo alors que je me suis approché de l'acte du tournage. Je les collectionne dans des livres que j'achète ; au départ sans beaucoup d'ordre et puis peu à peu avec des références, une chronologie, des affinités, un choix finalement de plus en plus précis même s'il ne correspond pas toujours à celui des amateurs éclairés.





Ci-dessous, à gauche : J.-Ph. Charbonnier, Folies Bergère ; *à droite : Willy Ronis*, Belleville-Ménilmontant, *1959. Ci-dessus, à droite : Sophie Ristelhueber*, Beyrouth, la résidence des Pins, *1982 ; à gauche : Robert Doisneau*, Café-restaurant devant les abattoirs de La Villette. *Ci-contre : Edouard Boubat*, Lella, *Paris 1950.*



Et tout à coup, ce plaisir si violent d'en voir vingt-cinq mille devant soi ; non plus couchées sur les pages des livres, mais rassemblées dans des boîtes de carton, maintenues par des élastiques ; boîtes fermées qu'il faut ouvrir comme autant de chapitres de vies secrètes. Je n'ai pas pu ouvrir toutes les boîtes des vingt-cinq mille photos ; une vie si affamée soit-elle de références ne peut se noyer dans tant d'autres vies différentes. J'ai donc suivi – un peu – les conseils qui me furent donnés ; non sans m'évader vers d'autres boîtes dont on ne me parlait guère, et je me suis dit que cette liberté qu'on me laissait, c'était aussi Rapho, bien sûr, l'agence où l'on n'exige jamais autre chose de vous que d'aimer faire des photos, en adoptant absolument le principe que *a priori* vous savez ce que vous faites. J'ai vu cela dans Rapho, cette fantatisque liberté qui a permis à Doisneau, Ronis, Charbonnier, Janine Niepce et Sabine Weiss d'apporter leurs photos sans qu'on les juge jamais sur autre chose que leur capacité à demeurer libres ; et j'ai bien senti que cela n'avait pas changé au long des années en voyant s'ajouter peu à peu d'autres regards.

C'est un fait aussi que Rapho vend ses photos, s'associe avec des agences étrangères, réédite les clichés de ses fondateurs d'avant-guerre, et cette insertion dans le monde moderne du commerce et des affaires m'a paru encore plus émouvante. Il est normal que toute famille, celle de Rapho et celle qu'elle donne à voir par ses photos, et celle que je retrouve en regardant l'ensemble, assure sa permanence en vendant ce qu'elle produit, comme ce vigneron de Janine Niepce aussi heureux de boire son vin que de le vendre et de se laisser photographier au moment de sa mise en fûts.

Mais en même temps, il y a les boîtes avec les élastiques ; on cherche un thème, une photo, on regarde dans les catalogues, il n'y a pas d'ordinateur, il est marqué au dos de la photo, au crayon noir, combien ça coûte, on peut commander un tirage, les vendeurs sont plus branchés et démarchent les journalistes, mais jamais on ne s'interroge pour savoir ce qui pourrait être véritablement à la mode. Rapho est une mode à lui tout seul, et on le comprend peu à peu.

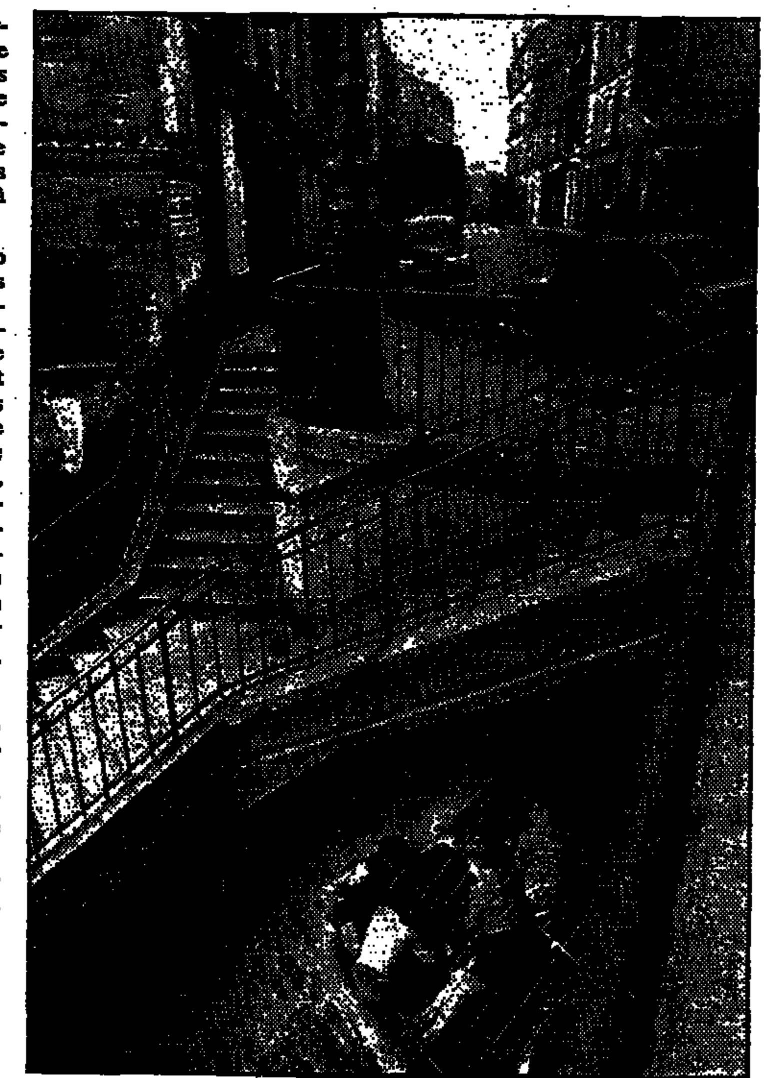
Quand on vient de la télévision, l'impression générale est celle d'un extraordinaire bain de jouvence ; comme si l'on quittait enfin le désordre quotidien pour retrouver un ordre préexistant où l'on ait enfin sa place.

Tout est parfaitement rangé, il est marqué que fumer est dangereux pour la santé, les photos de sexe sont assez rares ; j'ai passé des nuits entières à fumer en douce en regardant des photos en silence dans les bureaux tranquilles ouvrant sur la rue calme. Je connaissais quelques-unes des photos – celles qui étaient dans les livres que j'avais achetés avant sans penser que j'aurais un jour à transmettre un peu de ce qu'elles m'avaient transmis, – mais j'en ignorais la plupart, et j'étais un peu intimidé devant tous ces visages, ces lieux, ces cadres, ces situations, et celles apparaissant en filigrane de ces inconnus qu'étaient les photographes. Mais personne ne me demandait rien – on ne demande rien chez Rapho, si ce n'est d'être soi-même, – et j'avais le temps.

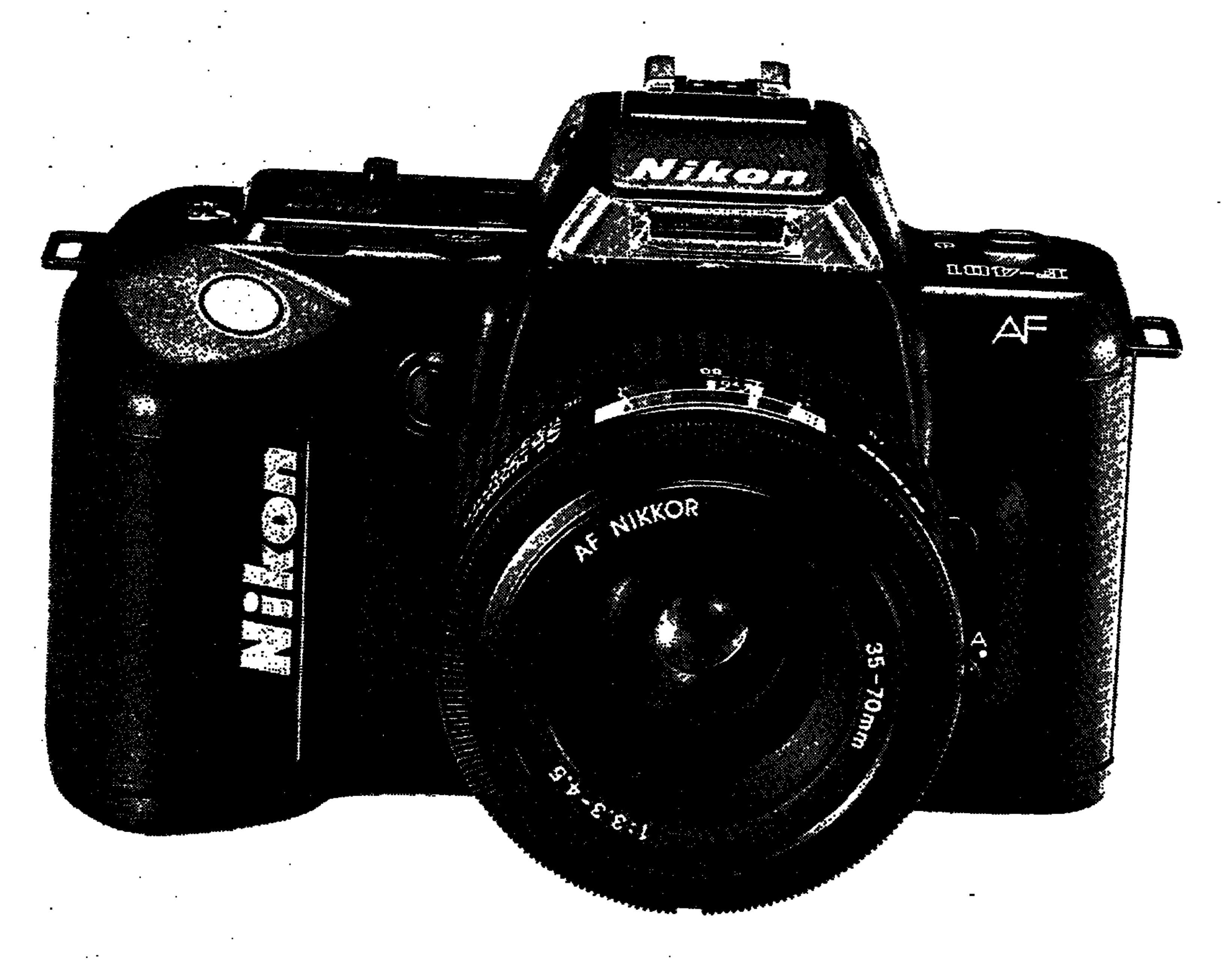
Peu à peu, j'ai retrouvé tout ce qui me manque et qui ne se trouve pas dans l'unique boîte que je possède de mes propres photos familiales. J'ai eu la sensation de remonter tout le cours de ma vie, de pouvoir emprunter toutes les voies de traverse auxquelles j'ai rêvé sans pouvoir les atteindre, de rencontrer tous ceux que j'aurais aimé connaître et que je n'ai pas connus, de faire tous les voyages que je ne ferai sans doute jamais. Je me suis dit que ces photos, enfin, étaient ce que toutes les photos devraient toujours être : à moi comme à tout le monde. Pour la première fois depuis longtemps, en les regardant, je me suis retrouvé avec un passé, un présent, un ailleurs ; bref, je me suis senti bien.

FRÉDÉRIC MITTERRAND.

★ *L'Agence Rapho*, réalisé par Frédéric Mitterrand, avec le concours du Crédit foncier de France, projection au Théâtre antique – le 10 juillet.



On ne devient pas un bon photographe du jour au lendemain. A moins d'avoir acheté un F401 durant la nuit.



Nouveau Nikon F 401 autofocus. Le contrôle intégral de l'image.

Réussir une belle photo demande un certain bagage technique. Soit.

Ou plutôt demandait, puisque maintenant il y a le Nikon F 401. Un nouveau reflex autofocus aussi simple que sophistiqué pour obtenir du premier coup un résultat parfait.

Avec son "Centre Expert de Décision", véritable pilote automatique, le Nikon F 401 contrôle tout, de la mise au point à l'exposition. Il prévient même les risques d'erreur en bloquant le déclencheur ou en vous informant dans le viseur.

Le sujet est flou ? Le F 401 est autofocus. La mise au point se fait instantanément, même par faible lumière. Et si l'envie vous prend de jouer avec la profondeur de champ, une pression du doigt permet de mémoriser ce qui doit rester net.

Le sujet est en contre-jour ? Le F 401 est équipé d'une analyse "multi-plage" de la lumière et d'un flash intégré. Il divise l'image en plusieurs zones pour mieux évaluer la luminosité de chacune. Il détermine l'exposition optimale, recommande si nécessaire l'utilisation du flash et en dose automatiquement l'éclair.

Résultat, votre talent s'exprime librement. Le F 401 et ses 13 objectifs autofocus s'occupent de tout.

Nouveau Nikon F 401 : où l'on s'aperçoit que devenir un bon photographe c'est d'abord choisir le bon appareil. Surtout à ce prix là. Chaque moment a droit à sa perfection.

Nikon F-401
CENTRE EXPERT DE DECISION

Documentation complète disponible en retournant ce bon à :
Nikon France SA, BP 33, 94222 CHARENTON CEDEX

Nom ______________________
Adresse ______________________
____
__________ Tél. __________

MDE



Neal Slavin : association des nageurs de la Manche

Guide des expositions

Ouka Lélé. — Clichés noir et blanc, repeints en des couleurs criantes, l'univers branché et joyeux d'une jeune femme de trente-deux ans, incarnation de la « Movida » et du dynamisme de la photographie espagnole actuelle.

★ Rétrospective en trente-cinq images, Maison de la Roquette. Parution à la rentrée de « Mademoiselle Ouka Lélé » aux éd. Crapule.

Neal Slavin. — Du « Bowling-Club féminin d'Eastbourne » au « Colony Room Club », où figure, Francis Bacon, trente-deux portraits de groupe pris avec humour à la chambre polaroïd couleur lors d'un périple de 6 500 km en Angleterre.

★ « Britons », présenté avec le Musée de la photographie de Bradford, à la banque Henri Comte. Parution sous le même titre d'un album aux éd. André Deutsch, Londres, 1986.

John Vink. — Reportage sur la sécheresse au Niger et Sénégal, réalisé en 1985 et 1986, avec un brio discret, dans la grande tradition humaniste du reportage, par ce membre de l'agence Vu, prix Eugene-Smith. 1986.

★ « L'eau en Afrique », escaliers de la Calade.

Basilico. — Spécialiste du paysage industriel et de l'architecture urbaine, Basilico confronte la France et l'Italie dans des vues du bord de mer, où le vide, empli de sa propre présence, semble se suffire à lui-même.

★ « Italia et France », vues 1978-1985, avec le conseil régional PACA, la cour de l'école. Parution sous le même titre d'un album bilingue aux éd. Jaca Book.

Rudolf Schafer. — Suivant l'exemple d'Arnulf Rainer, ce photographe allemand de l'Est a réalisé avec une infinie douceur une vingtaine de gros plans de cadavres. ★ « Portraits à la morgue », présentés par le Centre culturel français de Berlin-Est à la maison de la Moulure.

Toni Catany. — Entre l'épure et le baroque, à travers natures mortes et fruits pourris, la lumière et le temps mis en scène par un des plus brillants représentants de l'école de Barcelone.



Ouka Lélé : portrait de Blonde Jasmin

★ « Natures mortes », présenté par le Centre photographique de Barcelone, à la Commanderie de Sainte-Luce, jusqu'au 15 juillet. Parution, sous le même titre, d'un album en couleurs aux éditions Lunwerg.

Paolo Gioli. — Sur bois, papier à dessin ou soie, opérant sans appareil en combinant de multiples techniques, l'hommage rendu à l'image fixe par un peintre italien qui revisualise l'œuvre des pionniers.

★ « Travaux récents », musée Réattu, jusqu'au 30 septembre.

Christine Spengler. — Ce reporter de guerre, à Sygma, s'est souvenu de son enfance à Madrid. Comme elle le fit avec les objets du souvenir, elle ritualise le cérémonial des toreros avant leur entrée dans l'arène.

★ « Vierges et toreros », La Bodega, face aux arènes.

Paul Graham. — Filant à l'anglaise les signes de l'insurrection, en Irlande du Nord, ce reporter 100 % britannique crochette le réel en y relevant d'infimes chausse-trapes.

★ « Troubled Land », au nouveau pont de Trinquetaille, de 15 à 19 h.

Grand prix européen de la photographie. — Doté de 50 000 F par Kodak, ce prix est accordé dans douze pays d'Europe à un professionnel de moins de trente-cinq ans : Patrick Tosani pour la France. Le 10 juillet, le grand prix (70 000 F) sera remis à l'un des lauréats, présentés chacun par huit photos.

★ Chapelle St-Martin du Méjean, jusqu'au 30 juillet.

Thomas Florschuetz. — Créant des avortons adultes, sans corps et grimaçant, ce marginal de RDA crie son désespoir en de curieux assemblages qui le représentent.

★ « Recherche sur le portrait et le corps », avec le Centre culturel de Berlin-Est, Maison de la Roquette.

« Le lieu du crime ». — Réalisé par les élèves de troisième année, mêlant leurs travaux à ceux des maîtres, comme Atget, dans une structure labyrinthique, un montage multi médias (vidéo, diaporama), pensé à la façon d'une enquête policière.



Christine Spengler : « Vierges et toreros »

★ École nationale de photographie, galerie Arèna.

Gian Franco Gorgoni. — Membre de l'agence Contact, cet ancien photographe de mode et de publicité fixé à New-York portraiture dans un style débridé les artistes de la galerie Castelli : Oldenburg, Rosenquist ou Jasper Johns.

★ Le Petit Grenier, à côté du grenier à sel.

« Frankfürter Allgemeine Magazin » et Serge Cohen. — Coup de chapeau à cet organe de presse ouest-allemand qui prolonge la tradition des grands illustrés de l'entre-deux-guerres. Et à son portraitiste attitré qui, en décuplant leur image, perce la personnalité des stars de l'actualité.

★ Musée Réattu, jusqu'au 30 septembre.

Procédé Fresson. — Les créations personnelles de Théodore-Henri, Pierre et Michel Fresson, complétées par la présentation collective d'opérateurs utilisant ce célèbre procédé (tirage couleur au charbon). Voir aussi la projection du 7 juillet.

★ Commanderie de Sainte-Luce, jusqu'au 15 juillet.

Gianni Berengo Gardin. — Première rétrospective en France de ce photojournaliste italien, humaniste engagé, grand voyageur, spécialiste de l'architecture et des problèmes sociaux, dont l'esthétique est représentative du reportage des années 50 à 60.

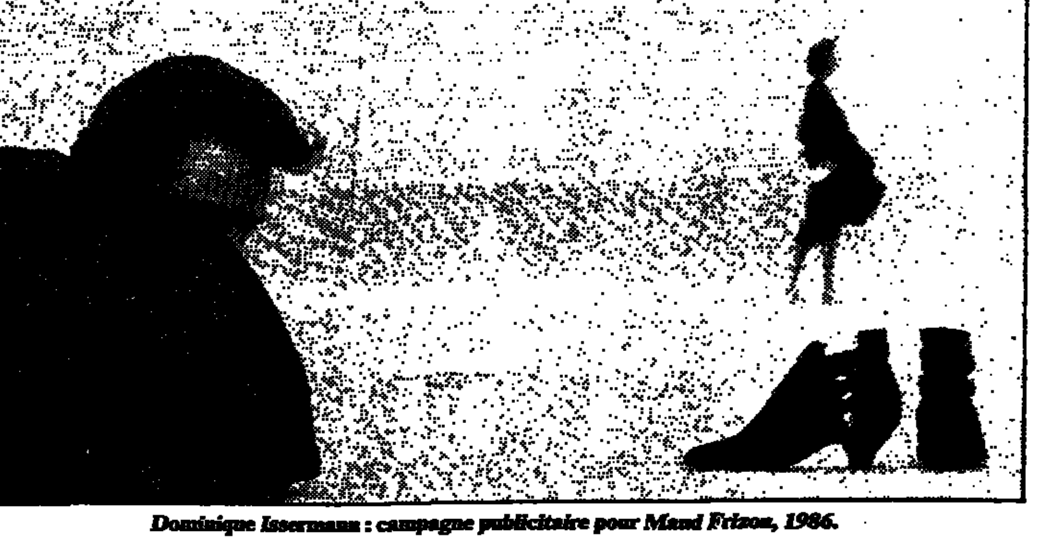
★ Avec le conseil régional PACA, Maison Granaud.

Jean Bernard. — Dans la lignée de Baldus montrant les arènes d'Arles en 1855, cette commande de la mission pour le patrimoine enregistre leur état avant leur prochaine restauration.

★ Musée Réattu, juqu'au 30 septembre.

Calendrier des soirées





Dominique Isserman : campagne publicitaire pour Maud Frizon, 1986.

LIEU de spectacle, de détente et de chahuts mémorables, parfois immérités, c'est dans l'antre de plein air du théâtre antique (1 800 places) que se déroulent traditionnellement les soirées. Succédant à la levée solennelle de l'écran géant (130 m²), chacune d'elles est scindée en trois parties et bâtie sur un même scénario :

1) *Le journal vidéo*, expérimenté l'an passé par Françoise Riss, comprend l'actualité des Rencontres ainsi que des portraits de photographes.

2) *L'album imaginaire*, produit par la Fondation FNAC. Cette innovation donne la parole à des personnalités extérieures au monde de la photo qui, durant dix minutes, seules face au public, parlent des images qu'elles aiment, de l'album de famille aux classiques ou de leurs propres photos.

Se succéderont ainsi : le 5, Souleymane Cissé (cinéaste) ; le 6, Charlélie Couture (musicien) ; le 7, Farid Chopel (comédien) ; le 9, Andrée Putman (designer) ; le 10, Sabine Azéma (comédienne) ; le 11, Laura Betti (comédienne, directrice de la fondation Pasolini).

3) *Les projections :*

Le 5 : Françoise Huguier avec un (très) court métrage, *Black Star*, réalisé au Mali, et l'Américain David Turnley avec un audiovisuel en couleur sur les banlieues noires d'Afrique du Sud.

Le 6 : Evelyne Richter, balade sentimentale en RFA, et le grand Shoji Ueda, né en 1913, inventeur au Japon de la photo mise en scène, qui assistera en personne à cette rétrospective de son œuvre.

Le 7 : Arno Fisher, photojournaliste célèbre en RDA, et *le Procédé Fresson* (30 min.), tourné par Jean Réal dans l'atelier de l'inventeur. Avec la participation de photographes qui utilisent ce procédé, dont Bernard Faucon, filmé lors de la fabrication d'une de ses images jusqu'au tirage final.

Le 9 : Brian Griffin, portrait d'ouvriers avec leur outil de travail sur un chantier à Londres, et Nan Goldin, *The Ballad of Sexual Dependency* (35 min.), complément de l'exposition, réalisé par elle sur des musiques d'Aznavour, la Callas, Yoko Ono, Kurt Weil et Dean Martin.



Shoji Ueda : « Sand Dunes »

Le 10 : *Cinquante ans de l'agence Rapho* (Doisneau, Boubat, Charbonnier, Ronis), raconté par Frédéric Mitterrand dans un film (40 min.) qu'il a réalisé. Présenté avec le concours du Crédit foncier de France.

Le 11 : Dominique Issermann dialogue avec son modèle favori, Anne Rohar, toutes deux filmées par l'auteur des *Ailes de la colombe*, Benoît Jacquot.

★ Soirées au théâtre antique, du 5 au 11 juillet, relâche le 8, début à 22 h 30 (entrée : jardin d'été, boulevard des Lices).

Rendez-vous annexes

La galerie d'essai : lieu de découverte et de confrontation, elle présente du 5 au 11 juillet à la Commanderie de Sainte-Luce les port-folios de photographes professionnels ou amateurs sélectionnés chaque jour par un jury différent. Récompensé de 1 500 F, le lauréat voit son travail projeté le soir même en avant-première sur grand écran.

L'hôtel d'Arlatan : lieu de rencontre et d'échange où se côtoyent de manière informelle grands noms, directeurs de galerie ou de musée, rédacteurs de revue, plus rarement des collectionneurs, auxquels d'astronomiques quantités de portfolios sont soumis avec de très cérémonieux gants blancs.

La place du Forum : lieu de passage incontournable et obligé où, profitant de la torpeur provençale, le microcosme photographique refait le monde sous les parasols. Autour de minuit, y sont projetées en parallèle l'actualité et les images du festival « off ».

La Commanderie de Sainte-Luce : lieu de silence et de fraîcheur, situé face au musée Réattu, où sont présentées jusqu'au 15 juillet dans de beaux espaces rénovés six galeries françaises (Studio 666, Comptoir de la photographie) et étrangères (Marcuse Pfeifer, Forum de Taragone, Centre photographique de Barcelone, Photographer's Gallery de Londres).

★ Et aussi, au Centre de la Vieille-Charité, à Marseille, « Mémoire de l'origine », photographies du bassin méditerranéen et « La nouvelle photographie en France de 1919 à 1939 », jusqu'au 31 août.

Pour tous renseignements : Rencontres d'Arles, 16, rue des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 90-96-76-06.

Réservation aux spectacles Hébergement : Office du tourisme, esplanade des Lices, 13200 Arles. Tél. : 90-96-29-35.



L'Ecole nationale de photographie

Mailles serrées, regard lourd

Fille légitime des RIP, l'Ecole nationale de photographie d'Arles est dirigée par son fondateur, Alain Desvergnes, personnalité volubile au verbe coloré, qui brosse à son image le portrait de cet enfant remuant.

« EN 1979, Henri Cartier-Bresson était l'invité d'honneur des Rencontres. Une soirée au Théâtre Antique lui était consacrée mais il n'avait pas de texte pour commenter ses images. Ce fut très difficile de le convaincre d'en faire un. Finalement, je lui ai tendu un micro et il a parlé trois heures. L'après-midi même, nous avons bouclé le montage sonore, et la projection a eu lieu normalement. Quand tout fut terminé – c'était passionnant ! – je lui ai confié mon intention de fonder une école. Cette année-là, je dirigeais les Rencontres mais la vraie raison de ma présence à Arles était la création de l'école. » Il me semblait dommage de ne pas faire fructifier ce formidable potentiel énergétique acquis pendant l'été. Et Cartier-Bresson m'a répondu : " *Il n'y a rien à dire. Il faut regarder. C'est le plus difficile. Et c'est très long. Savoir regarder prend du temps. Ce qu'il faut, c'est un regard lourd, un regard qui pèse...* " Ce qu'il voulait dire c'est que notre regard aujourd'hui est léger et virevoltant, sans profondeur ni poids. J'espère que c'est ce que nous apprenons aux étudiants : avoir un regard lent et pesant, intense et pénétrant. Comment réussir cela en trois ans ? C'est le pari de cette école.

» Nous l'avons créée pour combler un vide dans le pays qui a inventé la photographie. Et qui, peut-être parce qu'il était en avance sur les autres pays, avait oublié de questionner son regard. Penser, réfléchir, fait aussi partie de la vue. En général, l'enseignement est abordé sous l'angle technique ou sous l'angle artistique. C'est le cas des écoles de beaux-arts. Ce que nous tentons, au contraire, c'est d'instaurer un équilibre entre le discours, l'analyse et la pratique. Pour comprendre les images, je me plais à répéter qu'il y a trois outils indispensables : l'esprit, l'œil et la main. Il faut posséder une culture générale et connaître l'histoire de l'art avant d'avoir l'œil, et d'être peut-être un créateur. La photographie est un art cérébral autant qu'un métier manuel. Elle existe par le regard mais aussi par le doigt et la main qui, lors de la prise de vue, du tirage et du développement, lui confèrent sa dimension sensuelle.

» Cela dit, nous avons un problème sans équivalent dans les autres disciplines. A l'inverse du conservatoire de musique, où l'élève connaît au moins ses gammes, le gars qui vient chez nous est pratiquement aveugle. Il a pourtant été choisi et témoigne en principe de dispositions pour la photo. Nous acceptons chaque année trente élèves sur les mille cinq cents qui postulent leur admission. Le bac, au minimum, étant requis, cela élimine d'entrée la moitié. Sur les sept cents qui restent, près de la moitié se désistent devant la préparation requise pour le concours d'admission. Quatre cents candidats se présentent donc devant nous. C'est un boulot énorme de les rencontrer, nous en éliminons encore la moitié. Restent deux cents dont cent tombent à l'écrit, quatre-vingts réussissant à l'oral. Les trente élèves que nous retenons parmi ceux-là ont compris qu'ils n'entrent pas ici pour parfaire un hobby. Si la photo est un très grand plaisir, il n'est pas nécessaire pour autant d'en faire un métier. Pour ceux qui sont choisis, la photographie doit réellement devenir un « job ».

» Pendant les deux premières années, ils sont soumis aux figures imposées : mi-réflexion, mi-pratique. Nous veillons à ce que la pratique soit un sujet de réflexion et que tout ce qui incite à réfléchir ait des implications pratiques. Sans exclusion, de la mode au reportage ou à la pub, ils apprennent les métiers de l'image dans toutes ses implications matérielles, du développement à la vidéo, de l'imprimerie encre aux images de synthèse. Si tout se passe bien, après deux ans, ils possèdent assez la technique pour pouvoir l'oublier et disposent en troisième année d'une liberté quasi totale.

» A ceux qui nous reprochent d'être une école d'intellectuels, je réponds qu'être intellectuel n'est pas une tare. Notre projet est d'ailleurs de mettre l'accent sur la recherche. Nous souhaiterions créer un cycle d'étude de deux années supplémentaires afin d'approfondir certains sujets, comme l'archivalité ou le vidéodisque. Notre rôle n'est pas d'abord de former des artistes. Ceux-ci n'ont pas besoin d'une école pour exister.

» Certes, si Bach et Dostoïevski s'inscrivent chez nous, ils apprendront en trois ans ce qu'ils mettraient dix ans à apprendre tout seuls. Mais ne nous leurrons pas. Parmi tous ceux qui rêvent de devenir des artistes, combien ont vraiment quelque chose à dire ? Bien sûr, on est ravi, on frétille, on « biche » comme des fous quand on voit des gars qui réussissent de bonnes images, mais nous ne sommes pas dupes : on sait que l'on y est pour rien.

» Le fait que l'école soit fixée à Arles est à la fois une chance et un handicap. Pendant onze mois de l'année, les élèves vivent ici comme dans un monastère, et le douzième, pendant les Rencontres, ils s'éclatent : c'est l'alléluia. La difficulté consiste à concilier le forum et le cloître, l'ascèse esseulée de l'hiver et le scintillement solaire de l'été. Le handicap d'être éloigné de Paris, et de l'actualité, est compensé par le temps que les élèves consacrent à leurs études.

» Le plaisir que j'ai eu à créer cette école tient en partie du cadre privilégié où elle s'inscrit. Ce lieu n'est pas neutre. Pour se rendre au laboratoire, à la bibliothèque ou en salle de montage, l'élève tourne, monte et gravite autour de l'axe central du grand escalier. C'est à partir de lui que s'organise, comme un point de rencontre inévitable, la totalité du trafic de la maison. Et c'est à son image aussi, comme une condition indispensable, qu'ont été conçus le programme et l'équipe restreinte des trois enseignants qui l'encadrent.

» Les Anglais ont un joli mot pour définir ma pensée, ils appellent ça : *close knit*. Autrement dit, tricoter serré. Dans la plupart des écoles que je visite à l'étranger, la maille est trop lâche et le tricot s'effiloche. Ou alors, ce n'est plus un gilet, c'est une camisole. Pour être agréable à porter, un chandail doit être tricoté ample mais avoir une maille serrée. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS.

★ Ecole nationale de photographie d'Arles, 16, rue des Arènes, 13632 Arles ; tél. : (90) 96-76-06.

Un hôtel très particulier

CRÉÉE en 1982, l'Ecole nationale de photographie d'Arles a été inaugurée officiellement par François Mitterrand, le 1er février 1985. Comptant parmi les huit écoles nationales de France, elle est régie par le CNAP (Centre national des arts plastiques), que dirige Dominique Bozo, et dispose d'une subvention annuelle de 5 millions de francs. Installée dans l'ancien couvent des sœurs garde-malades, totalement rénové en sept ans, et situé à quelques pas des arènes et du Théâtre antique, elle occupe une superficie de 2 100 mètres carrés. Et utilise à plein temps une équipe de quatorze personnes dont six responsables d'atelier et trois professeurs (Arnaud Claas, Christian Milovanoff, Frédéric Lambert). Le relais est pris à tour de rôle par une cinquantaine d'intervenants extérieurs, photographes, théoriciens et spécialistes de l'image.

Véritable ruche, le bâtiment comprend huit laboratoires, une bibliothèque de dix mille titres, une photothèque de mille documents, une imprimerie offset, des ateliers de photogravure et de photocomposition, deux studios de prise de vues, trois régies, un auditorium et une galerie d'exposition.

Durant les rencontres, c'est à l'ENP qu'ont lieu les stages auxquels sont associés les étudiants. La promotion sortie cette année est la troisième.

P. R.

Les sous des RIP

DISPOSANT pour 1987 d'un budget d'environ 6 millions de francs, les RIP utilisent quatre employés à plein temps auxquels s'ajoutent trois TUC et un objecteur de conscience, plus des collaborateurs extérieurs (attachée de presse, régie audiovisuelle, studio de graphisme et régie des expositions) qui sont attachés aux Rencontres de façon permanente.

Parrainées par Kodak (2 200 000 F, reconduits sur trois ans, plus du matériel), les RIP sont organisées grâce au ministère de la culture (800 000 F, émanant de la Mission pour la photographie, rattachée au Centre national des arts plastiques) et à la direction du patrimoine (100 000 F).

Outre les services rendus par l'Ecole nationale de photographie, il convient d'ajouter l'intervention de la ville d'Arles (700 000 F plus des milliers d'heures de travail), du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (150 000 F) et de l'Office départemental des Bouches-du-Rhône (180 000 F). Enfin, s'additionnent le soutien financier apporté par diverses sociétés dont la FNAC (400 000 F), le Crédit foncier de France (350 000 F), Air Inter (50 000 F) ainsi que Ilford (300 000 F, plus du matériel), Pictorial Service (200 000 F sous forme de tirages) et l'Institut international d'art moderne (60 000 F de cadres).

L'an passé, les Rencontres ont compté quatorze mille visiteurs et douze mille spectateurs pour les cinq soirées. Le budget total en 1986 était de 5 400 000 F.

P. R.

★ Signalons aussi le Prix du meilleur livre photo, d'un montant de 50 000 F, réparti entre auteur et éditeur, accordé par les Rencontres et couronnant un ouvrage paru dans l'année écoulée.

L'image d'une marque

Ouverture sur des objectifs et une profondeur de champ insoupçonnés

Depuis un siècle et demi, c'est toujours le même malentendu : on s'obstine à faire croire que c'est l'appareil et non le regard qui fait la photo. Pourtant, pas plus que la couleur ou le sujet, l'instrument ne garantit la qualité d'une image. Nous, qui fabriquons des appareils ainsi que les films qui les alimentent, nous sommes bien placés pour le savoir.

Ce serait trop facile s'il suffisait d'emprunter à Francis Bacon ou à Daniel Buren leurs pinceaux et leurs couleurs pour devenir soi-même un artiste ! C'est pourquoi nous tenons tant à donner de KODAK une image qui ne soit pas liée à la seule représentation de la marque. Bien que celle-ci ait déjà largement fait ses preuves.

Depuis la vieille chambre KODAK en acajou utilisée par Bill Brandt et dont se servait la police britannique pour établir ses constats jusqu'au film Kodacolor Gold qui fait jaillir les couleurs inventées par Jean-Paul Goude, KODAK a toujours été à la pointe de l'actualité et du progrès photographique.

Mais qui connaît en détail les divers secteurs d'activité où KODAK s'investit tous les jours ? Qui sait que la Fondation KODAK PATHÉ apporte son aide à nombre d'organismes humanitaires ; qu'elle vient au dernier Festival de Cannes de fêter le photographe de plateau Sam Levin pour ses 40 ans de photographie de cinéma et qu'elle contribue aussi par des bourses et des prix au développement de la recherche ?

Qu'il s'agisse du domaine scientifique ou médical, de la récompense donnée à des travaux touchant la chimie photographique ou du financement de voyages d'étude, cet effort serait incomplet s'il ne s'y ajoutait un soutien concret à la création. C'est à cet effet qu'a été inventé voici douze ans le "Prix KODAK de la critique photographique", d'un montant de 70000 F, et qui est accordé à un jeune photographe professionnel dont l'œuvre et la personnalité s'affirment.

En ont bénéficié ex æquo cette année Gilbert Fastenaekens et Françoise Huguier dont les créations couleur sont exposées actuellement dans les salles du palais de Tokyo par le Comité National de la Photographie.



William Klein.



Sebastio Salgado.

Françoise Huguier.

Signalons au passage qu'un prix similaire existe pour le cinéma ainsi que pour les grands reportages entrepris par des voyageurs, aventuriers ou chercheurs néophytes, de 18 à 35 ans, que nous bardons de films pour la photo et le cinéma.

Cette action de mécénat et de parrainage est inséparable de la vie culturelle à laquelle, par vocation et par goût, la Fondation KODAK PATHÉ s'associe spontanément.

En un temps, pas si lointain, où l'image fixe n'attirait l'attention que de quelques connaisseurs passionnés, la Fondation KODAK PATHÉ fut l'initiatrice de la toute première exposition rétrospective de Jacques Henri Lartigue dans un musée national. Ce qui prouve, si besoin était, que nous n'avons pas attendu d'afficher notre slogan actuel pour avoir réellement un déclic d'avance...

La photographie, chacun le sait, est un domaine en constante mutation. Participant aux formes les plus diverses et les plus neuves de la culture, le rôle de notre société est aussi d'en conserver la mémoire. La fraction de seconde du déclic instantané ne nous fait pas oublier pour autant ce qui a fait la beauté et la fierté des images du passé.

C'est ainsi que la Fondation s'oriente autant vers la sauvegarde du patrimoine français et international (elle a permis la réalisation de Lascaux II) que vers la promotion de nouvelles esthétiques, éléments moteurs de toute création. Injecter chaque année plusieurs millions de francs dans la culture est en fait une formidable chance pour notre entreprise. Cela nous permet d'être associés de plus près à des événements publics, ponctuels et prestigieux qui ont le renouvellement de l'expression photographique pour raison d'être.

Depuis l'an dernier, notre participation aux Rencontres Internationales de la photographie d'Arles a permis à cette manifestation, unique au monde depuis 18 ans, de prendre son deuxième souffle.

Le "Mois de la Photo", organisé pour la quatrième fois en 1986 par la Ville de Paris, a également reçu notre parrainage officiel, apportant par la remise de quatre prix un soutien financier appréciable aux photographes et aux galeries qui les représentent. C'est dans ce cadre, on s'en souvient, qu'avec le concours d'Ouka Lélé ou Jan Saudek, entre autres, fut lancée une campagne d'affichage très créative montrant les diverses tendances d'une certaine expression contemporaine.

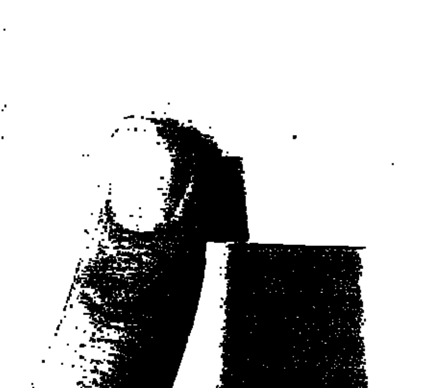
Toutes ces aventures ne nous font pas oublier que plus d'un siècle et demi après son invention la photographie est encore trop souvent considérée comme une machine à copier ce que nous croyons être la réalité. Nous qui contribuons au développement le plus large de cet art reproductible par excellence, nous savons par expérience que seul compte le résultat en matière de création et que ce résultat, c'est l'image.

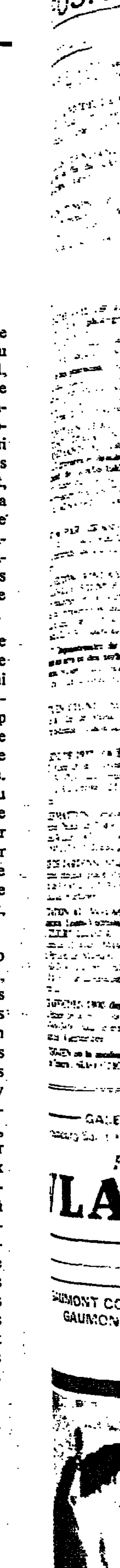
C'est parce que la photo est une discipline vivante, tissée par des courants contradictoires, que nous accroissons d'année en année, et dans tous les domaines, l'aide que nous lui apportons. De Harry Gruyaert à John Batho, Bernard Plossu, Tom Drahos, Gilles Peress, Luc Choquer ou Patrick Tosani, prix KODAK de la critique photographique 87, présent à Arles en compagnie des lauréats de douze pays européens, tous ont acquis une notoriété certaine non pas grâce à nous, ou par nos seuls encouragements, mais en pouvant poursuivre et révéler, sous forme de livres ou d'expositions, leurs recherches et leurs travaux.

Tenir un rôle à part entière dans la vie culturelle française constitue à nos yeux un objectif au moins aussi prioritaire que celui que nous avions en lançant le désormais historique : "Appuyez sur le bouton, nous ferons le reste". Réjouissons-nous de voir tous les ans quelque 23 millions d'amateurs qui, pour leur seul plaisir, prennent des milliards de clichés aux quatre coins de la planète, même si l'Histoire ne doit en retenir que quelques-uns.

De toutes façons, à chaque moment, dans chaque déclic et dans chaque image, l'éternité est là.

KODAK.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

L'ÉPOQUE, LA MODE, LA MORALE, LA PASSION. Musée, 3e étage ; Grande Galerie, 5e étage. Entrée : 28 F. Jusqu'au 17 août.

NOUVELLES TENDANCES : les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

DESIGN EN TEMPS DE GUERRE. Préfiguration d'un espace du Mémorial de Caen. C.C.I. Jusqu'au 6 juillet.

ILES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 21 septembre.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

TANIS. L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE, gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild. Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO vu PAR BRASSAÏ. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

IAN HAMILTON FINLAY, KAREN KNORR, JEAN-LUC VILMOUTH. ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 28 juin.

PARIS 37. Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LA MARINE DE 1937 ; OCÉANS DES HOMMES. Musée de la marine. Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre.

CHARLES MATTON. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo 13, avenue du Président-Wilson (47-23-30-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 6 juillet.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Jusqu'au 1er octobre.

L'INVITATION AU VOYAGE. Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; GILBERT LESSER. Affiches de théâtre. Jusqu'au 31 août. Musée des arts décoratifs. Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

WOU TSO-JEN ou la modernité dans la tradition de l'encre ; SIAO CHOUFANG et les fleurs de Chine. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 juillet.

DEMEURES DES HOMMES, SANCTUAIRES DES DIEUX : l'architecture tibétaine. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Jusqu'au 13 juillet. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 57, rue Cuvier (43-36-19-09). Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS, COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

LES CHARTREUX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

LE FEUILLETON OU LES MYSTÈRES DU REZ-DE-CHAUSSÉE. Bibliothèque nationale. Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). Jusqu'au 31 juillet.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Du 26 juin au 5 octobre.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

ELEPHANTILLAGES. Musée en Herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 août.

ILS S'EXPOSENT ! Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. Michel Verjux, morceaux choisis. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; Mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MERMOZ. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

Centres culturels

KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

MORANDI, peintures et œuvres sur papier. Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean. Jusqu'au 20 août.

LES VITRAUX DU MUSÉE DE CLUNY. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 juillet.

LE MUSÉE D'IXELLES A PARIS. Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Tous les jours de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

JEAN MESSAGIER. Rétrospective 1937-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 septembre.

CONSTANTIN HUYGENS. Homo Universalis. Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIe-VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

JIM DINE CHEZ ALDO CROMMELYNCK (gravures). American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dimanche, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

9 SCULPTEURS CANADIENS EN TOSCANE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine. Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Du 26 juin au 31 août.

LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR. 222 autoportraits. Collection Gérald Schürr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 5 septembre.

RAYMOND LŒWY, LE DESIGNER QUI A MARQUÉ SON TEMPS. Hall MBF Mercedes, 118, Champs-Elysées. Jusqu'au 28 juin.

Galeries

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

HISTOIRE, MYTHOLOGIE ET RELIGION DANS LA PEINTURE FLAMANDE. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 10 juillet.

PETITS MAITRES DU XIXe SIÈCLE. Galerie Nicole Gérard, 28, rue Jacob (43-26-26-43). Jusqu'au 11 juillet.

AUTOUR DU SYMBOLISME : Carrière, Hawkins, Henner, Klimt... Galerie du Cygne, 5, rue Princesse (43-26-00-59). Jusqu'au 31 juillet.

LES TROIS DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-51-44). Jusqu'au 29 juillet.

QUÉBEC-FRANCE : 26 graveurs sur bois. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 11 juillet.

MARTINE ABALLEA. Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 24 juillet.

ANDRZEJ BAKOWSKI, peintures, gouaches. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 15 juillet.

REMO BIANCO. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 4 juillet.

JAMES BROWN. Peintures, sculptures et dessins. Galerie Maeght Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusque fin juillet.

VICTOR BRAUNER. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 juillet.

CALDER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15).

FABIAN CERREDO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrand (45-48-84-28). Du 26 juin au 8 août.

FRANCESCA CHANDON. Sept îles. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 11 juillet.

DAN FLAVIN. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 31 juillet.

CHRISTIAN DEBOUT. « Ouverture ». Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 11 juillet.

DERAIN. Sanguines et dessins. Maeght éditeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18).

DUBUFFET. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 15 juillet.

ENDO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 11 juillet.

GASTAUD. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 4 juillet.

JULIO GONZALEZ (1876-1942). Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN HELION, peintures. Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 25 juillet.

ROBERT HELMAN. Galerie La Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 4 juillet.

RENÉ LAGORRE, peintures. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 30 juin.

JEAN-YVES LANGLOIS. « Journal de janvier à avril 1987 ». Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 4 juillet.

JEAN-CLAUDE LE FLOCH. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 14 juillet.

ROBERT LONGO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 juillet.

JOAN MITCHELL. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 13 juillet.

IRVING PELTIN. Pastels. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

PABLO REINOSO. « Fragments d'un discours amoureux ». Galerie Carlhian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Jusqu'au 11 juillet.

TAL COAT. Dessins. Galerie Clivages (42-96-69-57), 46, rue de l'Université. Jusqu'au 25 juillet.

STELLA WAITZKIN. « The French Collection ». Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 4 juillet.

PAUL WALDMAN. Peintures et dessins. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 11 juillet.

ANDY WARHOL. Children's paintings. Guns and Knives. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 10 juillet. Photographies inédites. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 11 juillet.

ROBERT S. ZAKANITCH. Watercolours. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 juillet.

En province

ALBI. Rodin. Sculptures et aquarelles. Musée Toulouse-Lautrec (63-54-14-09). Jusqu'au 6 septembre.

BAYONNE. Quand la religion inspirait les dessins. Musée Bonnat (59-59-08-52). Jusqu'au 1er septembre.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BORDEAUX. Mario Merz. CAPC, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 13 septembre ; « Italie, histoire d'une collection ». Musée et galerie des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er septembre.

DIJON. La science au service de l'art. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (80-67-11-10). Jusqu'au 15 novembre.

GRENOBLE. Cesar Domela. John Armleder. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 14 septembre.

JOIGNY. Le peintre et l'enfant. Atelier Cantoisel, 32, rue Montant-au-Palais (86-62-08-65). Jusqu'au 13 septembre.

METZ. Jean Claus. « Les prédications aux gazelles ». Sculptures. Maison Rabelais, en Jurue (87-37-38-29). Jusqu'au 31 juillet.

MONTPELLIER. Jacques de la Villeglé. Galerie Christian Laune, impasse Broussonnet (67-66-25-87). Jusqu'au 15 juillet.

MULHOUSE. Helmut Middendorf. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 2 août.

NANTES. Ouverture des petites galeries rénovées. Ecoles européennes XVIe-XIXe siècles. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24).

NEVERS. Quatre siècles de faïences françaises. Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (86-36-14-05). Jusqu'au 3 août.

NICE. Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 15 juillet.

ROCHECHOUART. Le regard du dormeur. Château (55-77-42-81). Du 26 juin au 20 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Domenico Gnoli. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 27 juin.

SARREBOURG. Fragments. Inscription du corps. Musée, 13, avenue de France. Jusqu'au 14 août.

STRASBOURG. Vincent Bioulès. La nuit. Galerie d'exposition, 5, place du Château. Jusqu'au 30 juin.

TARASCON. Madeleine Luka. Cloître des Cordeliers (90-91-00-07). Jusqu'au 30 août.

THONON-LES-BAINS. Actu'Art 87. Galerie Petersen, place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 12 septembre.

TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

TOULON. Match Nice-Marseille, 11 artistes niçois contre 11 artistes marseillais. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 juin.

VILLEURBANNE. François Perrodin. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 31 août.



















THÉATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50). ven. et lun. à 19 h 30 : Jules César ; jeu. et mar. à 19 h 30, sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : « Raymonda » de R. Noureev « la Pavane du Maure » de J. Limon, « Quatre derniers lieder » de R. Van Dantzig.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30, mer. : Idoménée ; lun. : La Clémence de Titus.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15). (lun.) 20 h 30, dim. 14 h 30, Monsieur Chasse ! de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32). (lun.) 20 h 30, dim. à 15 h : le Bourgeois Gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Boutté (à partir du 26).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun.) 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), (ven.) à 20 h 30 : la Vie quand même : (sam.) à 17 h, Fragment d'une pièce en train de s'écrire ; 20 h 30 : la Vie quand même.

BEAUBOURG (42-77-12-33), (mar.) : **Débats-Rencontres** ; mer : Centre d'information CCI, RDC à 18 h : Carte blanche : ville contemporaine « John Hejduk », débat animé par P. Noviant : (jeu.) Pte salle 1er s/sol à 18 h 30, Conférence musée avec N. Bryson, « Herméneutique de la perception » ; Bibliothèque des enfants, RDC, à 10 h, Cycle de contes avec M. Coulet « Sindbad le Marin ou l'Odyssée », s/RDV. P.45.32 ; Salle d'actualité, RDC à 18 h 30, Autour de G. Bataille, débat petite salle, animé par A. Spire : (ven.) Gde salle, 1er s/sol à 20 h 30 : la Justice sociale aujourd'hui, dans le cadre du séminaire « Textes et actions, animation C. Descamps. *Cinéma/Vidéo : Cycle du cinéma brésilien*, se reporter à la rubrique Cinémas/Cinémathèque : *Vidéo-information :* à 13 h, une Vie de Chevreuil, de G. Sauvage : 16 h, Hergé contre Warhol, de Van Tieghem : 19 h, Costakis, de B. Gauvin. *Vidéo/Musique :* à 13 h, Rock around, de Y. Billon, A. Gerain ; 16 h, Cosi Fan Tutte de Mozart ; 19 h, Otello de Verdi ; *Cinéma du Musée :* à 15 h et 18 h, dans le cadre de l'exposition « L'époque, la mode, la morale, la passion » : (mer.) Pour B. Lavier, J. Le Gac et R. Longo ; (jeu.) Pour M. Merz, F. Morellet et R. Mucha ; (ven.) Pour B. Nauman ; (sam.) Pour J.-P. Raynaud ; (dim.) Pour G. Richter et R. Ryman ; *Concerts/Spectacles :* (mer.) 20 h 30, Gde salle 1er s/sol ensemble de l'itinéraire (Œuvres de W. Rihm, C. Malherbe, G. Bucquet, Ph. Durville, G. Racot) : Pte salle à 15 h : Festival de Théâtre p/les jeunes « Ecoute le bruit de la mer » (jeu.) 20 h 30, concert dans le cadre du cycle « Hommage à Blaise Cendrars » présenté par l'ACIC ; salle Jean Renoir à 15 h : Festival de théâtre p/les jeunes « Lettre des îles Balladar » d'après le conte de Prévert ; (ven.) Pte salle à 15 h : Festival de théâtre p/les jeunes : « l'Odyssée de Romulus » créé et présenté par F. Hautier ; (sam.) Pte salle à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique animés par T. Murail.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer., jeu., ven., 18 h 30 : le Directeur de Théâtre (Mozart), Orchestre National de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur, (lun.), 20 h 30 : Intégrale Ravel : l'Œuvre lyrique « l'Enfant et les sortilèges », nouvel orchestre philharmonique de Radio-France.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), (dim., mer., jeu., ven.) 20 h : Tango chéri et à 22 h 30 : Suzanne Lenglen, la Diva du Tennis. (Sam., lun., mar.) à 21 h : Suzanne Longlen, la Diva du Tennis.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), **Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels** ; 26 et 27 à 21 h : l'Afrique Musique.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude (dern. le 28).

ARCANE (43-38-19-70) (D., L.), 21 h : En ce palais obscur (dern. le 27).

ASSOCIATION FRANCE-URSS (45-01-59-00) (S. soir, D., L.), 19 h, sam. 15 h 30 : Vladimir Maïakovski tragédie (dern. le 27).

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes (dern. le 29).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

Hamlet ou les Adieux au théâtre.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri (dern. le 26) ; 22 h 30 (D.) : Susan Lenghlen, la diva du tennis (dern. le 4 juil.). A partir du sam. 27, chgt d'hor. : 21 h.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Les Heures blanches (dern. le 28). Tempête (43-28-36-36), mer., ven. 21 h, sam. 21 h 15, dim. 16 h 45 : la Sente étroite du bout du monde-akihai ; mar., jeu. 21 h, sam. 19 h 30, dim. 15 h : Pas/Comédie ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim 16 h : 4 Litres blues

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), le 27 à 20 h 30, le 28 à 17 h : La Voix, corps sonore du corps

CHATEAU ROUGE (42-52-44-94), 21 h, les 24, 25, 26, 27 : Les Retrouvailles.

CINQ DIAMANTS (21 h), les 24, 25, 26, 27 : Les Charlottes.

CITHEA (43-57-93-26), le 25 à 21 h : Un amour ; le 26 à 21 h 30 : Dialogues interrompus.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus (dern. le 27).

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Celluloid.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso (dern. le 27).

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Misanthrope.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D., L.), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet (dern. le 27) : 18 h 30 : les Deux Timides (dern. le 30).

DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Maman.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit (dern. le 30) ; 11 h : Un + Un = 2 (dern. le 30) ; 16 h 30 : Etranges Strangers (dern. le 30) ; 18 h : Travelling arrière (dern. le 30) ; 20 h : Cinéma (dern. le 30).

ESSAION (42-78-46-42) (D.), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton (dern. le 25) ; 18 h 30 : Récits aigres-doux (dern. le 30) ; 20 h 30 : la Passion de Job (dern. le 30 : 21 h : Cochon qui s'en dédit (dern. le 30).

FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 20 h, 22 h 15 : Au secours !, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 21 h : I Do ! I Do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Palier de crabes (dern. le 27) ; 22 h : C'est ce soir ou jamais (dern. le 27).

GREVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phélès.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; 22 h 30 : La fin et la manière (dern. le 27) ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 25 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Antigone.

MAIRIE DU 3e : le 27 à 21 h : Dialogues interrompus.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30 : Mess (dern. le 27).

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Kean (dern. le 28).

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée (relâche le 29).

MONTPARNASSE (43-22-77-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D.), 21 h, sam., 18 h : Vingt Ans de piano forcés.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h : Coup de crayon ; (D. soir, L.), 21 h, mat., dim. 15 h 30 : Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 : l'Eprouvette.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles (prolongations).

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 15 h : le Misanthrope (dern. le 30) ; 18 h 30 : Passagères (dern. le 30) ; 20 h 30 : Eléphant Man (dern. le 30).

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, le 23 à 17 h, dim. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? (D., L.), 22 h : Suivez c'qu'on fait.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 14 h, (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage (dern. le 27).

SQUARE VILLETTE (42-62-21-21), les 25, 26, 27 à 21 h 30 : le Chant des Lémures.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09) (D.), 20 h 45 : Taxi (dern. le 30).

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., Mar.), 20 h : la Double Inconstance (dern. le 30).

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : l'Écume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 22 h : Huis clos : 16 h : les Souffrances du jeune Werther (dern. le 30) ; 18 h : Polar de la dernière nuit (dern. le 30) ; 20 h : Lover Comment (dern. le 30) ; Cantiones sacré (dern. le 30).

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74) (D.), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, les 24, 25, 26, 27 à 21 h : Marion ; Grande salle, le 24 à 20 h 30 : Gagaku.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : Electre ; ven., sam. 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : le Horla ; 18 h : le Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (L.), 18 h 30 : Autour de Mortin. (D., L.), 21 h : l'Eté africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (mar.) 23 h 30, dim, lun, 22 h 15 : Fou comme Fourcade ; (D) 22 h 15, lun, 20 30 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek ; lun, 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier service ; 18 h : Ce neveu de Rameau (dern. le 30) ; 21 h 30 : Derrière vous... il n'y en a qu'une (dern. le 30).

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15 : Délire pour une femme presque seule (dern. le 30) ; 16 h : Le cri du crapaud buffle (dern. le 30) ; 18 h : Breakfast pour les cadavres (dern. le 30) ; 22 h : La conscience nationale des faisans d'élevage (dern. le 30).

CITHEA (43-57-99-26), le 24 h à 14 h 30 : Gom et le professeur Tringlinglin.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 16 h : L'orage (dern. le 30) ; 17 h : 95 Bonnet ; 18 h 30 : Le coup de gant ; 20 h 15 : Play it again ; 21 h 30 : La délaissée ; 22 h 30 : Meta mort phose.

En région parisienne

CHAVENAY, église, le 28 à 19 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Mozart, Haydn, Vivaldi, Schubert.

COMBS-LA-VILLE, la Coupole (64-88-72-05), le 27 à 20 h 45 : la Création de Haydn.

COMPIÈGNE, château de Fayel, le 28 à 17 h : B. Bladou (Beethoven, Schumann, Litz, Prokoviev).

COURSON-MONTELOUP, église de Vaugrineuse le 28 à 15 h 30, Grand salon du château, le 28 à 16 h 30 : cour d'honneur du château ; le 28 à 18 h : En quatuor Razumonsky (Mozart, Bach, Daleyrac, Ravel...).

CHOISY-LE-ROY, théâtre (48-90-89-79), le 27 à 20 h 30 : Danse Créteil, Maison des arts (42-07-03-94), les 24, 25, 26 à 20 h 30 : Ecritures d'auteurs-d'acteurs.

CRÉTEIL, Maison des arts (42-07-03-94), les 24, 25, 26 à 20 h 30 : Ecritures d'auteurs-d'acteurs.

GRANDMAISON, château, le 28 à 18 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Mozart, Haydn, Vivaldi, Schubert).

ISSY-LES-MOULINEAUX, parc de l'Ile de Saint-Germain, le 27 à 21 h 30 : P. Bruel.

LA-FERTÉ-ALLAIS, Sablière, le 27 à 19 h : Festival Sablerock (Chérie noire, Détective, les Lâches, Léon Vital, Garçons, Eclypse, Wotan).

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

LIVRY-GARGAN, parc du château (43-83-90-39), le 26, 27, 30 à 22 h 30 : Livry chante la Marquise de Sévigné.

MEAUX, le 27 : Musée Bossuet à 18 h, cathédrale à 20 h, salon d'honneur de l'hôtel de ville à 21 h : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. D. Bouture (Mozart, Strauss).

MELUN, le 27 : Jardin de l'hôtel de ville à 15 h, parc Claire Fontaine du Mée, parc du château de Vaux à 21 h : Concert Arban (musique Renaissance, Jazz à 18 h, Classique).

MORSANG-SUR-ORGE, l'Arlequin (69-04-13-70), le sam. à 21 h, dim. à 17 h : La prochaine fois je vous chanterai.

LES MUREAUX-COSEC, P. Neruda, le 27 à 21 h : Danse moderne, chor. V. Montaya (30-99-92-12).

NEMOURS, château (64-28-03-95), les 26, 27 à 21 h, le 26 à 15 h : le Barbier de Séville.

PALAISEAU, la Mare aux diables (60-14-31-79), les 26, 27 à 21 h, le 28 à 18 h 30 : la Pie voleuse.

SAINT-DENIS, hôtel de ville, le 28 à 15 h 30 : Groupe vocal de France, dir. H. Farge (Ravel, Poulenc, Villa Lobos, Milhaud). Eglise Saint-Denis de l'Estrée, le 24 à 20 h 30 : Ensemble vocal et orchestral de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Bach) (42-43-06-61).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, château le 24 : Kiosque à musique à 18 h 30, cour d'honneur à 20 h, chapelle à 21 h : Orchestre de chambre de Saint-Denis (Haydn, Pergolèse, Boismortier, Rameau).

VERSAILLES, Péristyle du Grand Trianon (39-02-23-13), les 26, 30 à 21 h : Bérénice, les 24, 25, 29 à 21 h : le Cid. Quartier Saint-Louis, les 26, 27, 28 : Spectacles de rue. Carré à l'Avoine, le 28 à 21 h : le Barbier de Séville. Bassin de Neptune, le 27 à 21 h 30 : Versailles est à vous. Versailles, le 28 à 11 h 15 et 15 h 30 : les Grandes Eaux musicales.

WIDEVILLE, château, le 28 à 17 h : Ensemble instrumental Alexandre Stajic (Mozart, Haydn, Vivaldi, Schubert).

Les festivals

PRINTEMPS DU THÉATRE A PARIS

Chaillot, le 25, 26 à 20 h 30 : LEURRE H. Bataclan : du 24 au 27 à 21 h : CHESTERFIELD. Théâtre de la Bastille, du 24 au 27 à 20 h : NEL SEGNO, du 24 au 27 à 21 h : LES ADIEUX DU THÉATRE. Théâtre du Petit Rond-Point, du 24 au 27 à 21 h : MARION.

FESTIVAL DU MARAIS

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais (D.), 20 h 30 : TANGO PILE ET FACE. Centre Wallonie Bruxelles : les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30 : JACQUES ET SON MAITRE. Eglise Saint-Merri, le 25 à 21 h 15 : H. OSSBERGER, F. KITT (Beethoven, Bach, Liszt, Chopin...), le 29 à 21 h 15 : QUINTETTE A VENT EICHENDORFF DE VIENNE (Dittersdorf, Haydn, Mozart).

Centre culturel suédois, les 25, 26, 27, 29, 30 à 20 h 30 : I. SODERGREN (Bach, Beethoven, Schubert).

FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE

Musée de Montmartre, les 26, 27 à 21 h : HORIZONS SONORES XXI. Square Willette, les 25, 26, 27 à 21 h 30 : LE CHANT DES LÉMURES. Théâtre des Arènes, le 25, 26, 27 à 21 h 30 : COMPAGNIE ICO SAEDRE, M. BREUKER, le 28 à 17 h 30 : A. STOCCHETTI.

THÉATRE-MUSIQUE ET DANSE DANS LA VILLE

Le 24 : ARÈNES DE LUTECE, 18 h 30 : LA BANDE A BADAULT, 22 h 30 : FEUX DE LA SAINT-JEAN, le 25, 26, 27 à 21 h 30, les 27, 28 à 15 h : LES GLADIATEURS.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80) (Dim. soir, L.), 20 h 30, dim 16 h : Cabaret.

PALAIS DES GLACES (46-06-49-93) (Dim.) 19 h : Piano Panier.

CARRÉ SILVIA MONTFORT (45-31-28-34), 20 h, les 24, 25, 26 : Tango chéri.

Le music-hall

ARÈNES DE LUTÈCE (42-77-19-90) les 25, 26, 27 à 21 h 30 + les 26, 27 à 15 h : Les Gladiateurs.

CITHEA (43-57-99-26) le 27 à 22 h 15 : C. Grimm.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21) (Dim.soir) 21 h : Marc Jolivet.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) les 24, 25 à 20 h 30 : Baganda-S, Massaba-S ; les 26, 27 : l'Afrique Musique.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43) les 25, 26, 27 à 21 h 30 : B. Santeff.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Grand Music-Hall de Grèce.

La danse

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), (dim., soir) 20 h 30, dim. 16 h : Why Not (du 24 au 28).

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83) les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30 : Drama.

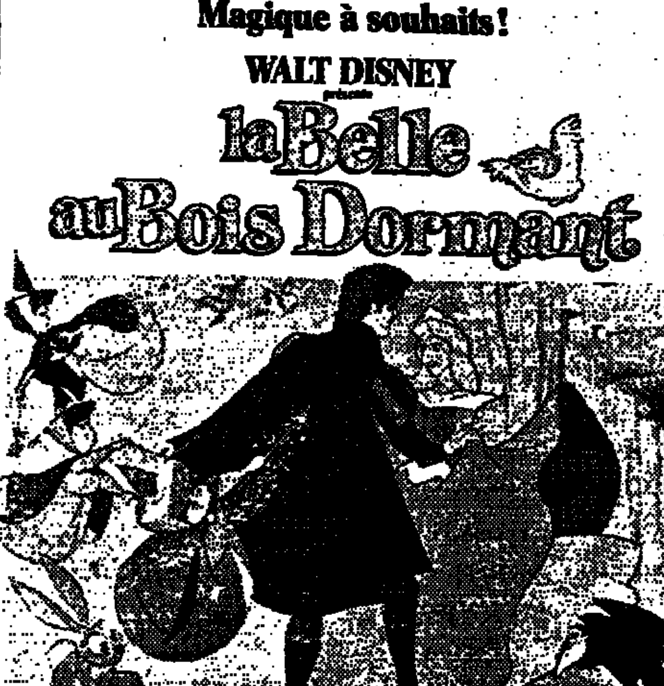
THÉATRE DE PARIS (48-74-10-75) (dim., soir, l.) 21 h ; mat. dim., 15 h 30 : Tango Tango.

THÉATRE 14-J.M.-SERREAU (45-45-49-77) les 25, 26, 27 à 20 h 45, le 28 à 17 h : Trois pièces à vendre.

THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), ven., à 20 h 30 : Promenade au cœur des choses.

LE REGARD DU CYGNE (43-45-99-03), 15 h 30, le 24 : Confidance.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 24 JUIN

16 h, le Messager, de R. Rouleau ; 19 h, les Enfants terribles, de J.-P. Melville ; 21 h 15, Two O'Clock Courage, de A. Mann (v.o.).

JEUDI 25 JUIN

16 h, Monsieur Ripois, de R. Clément ; 19 h, le Voyage fantastique, de H. Koster ; 21 h, Strange Impersonation, de A. Mann (v.o.).

VENDREDI 26 JUIN

16 h, les Musiciens du ciel, de G. Lacombe ; 19 h, Station Terminus, de V. de Sica (v.o.) ; 21 h, The Bamboo Blonde, de A. Mann (v.o.).

SAMEDI 27 JUIN

15 h, Prison sans barreaux, de L. Moguy ; 17 h, Desperate, de A. Mann (v.o.) ; 19 h, Arabesque, de S. Donen (v.o. stf) ; 21 h 15, Railroaded, de A. Mann (v.o.)

DIMANCHE 28 JUIN

15 h, Dernier Atout, de J. Becker ; 17 h, la Brigade du suicide, de A. Mann (v.o.) ; 19 h, Cérémonie secrète, de J. Losey (v.o.) ; 21 h 15, Marché de brutes, de A. Mann (v.o.).

LUNDI 29 JUIN

Relâche.

MARDI 30 JUIN

15 h, Echec au porteur, de G. Grangier ; 19 h, Rude Journée pour la reine, de R. Allio ; 21 h, le Livre noir, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 24 JUIN

15 h, le Pauvre Amour, de D. Wark Griffith ; 17 h, le Gorille, de A. Dwan (v.o.) ; 19 h, Divine France, de M. Ophuls.

JEUDI 25 JUIN

15 h, Loin vers l'est, de T. Browning ; 17 h, Car sauvage est le vent, de G. Cukor (v.o. stf) ; 19 h 15, les Noces, de A. Wajda (v.o. stf).

VENDREDI 26 JUIN

15 h, le Club des trois, de T. Browning ; 17 h, Anna et les Loups, de C. Saura (v.o. stf) ; 19 h, Bungalow pour femmes, de R. Walsh (v.o.).

SAMEDI 27 JUIN

15 h, la Mégère apprivoisée, de S. Taylor (v.o.) ; 17 h, Ma femme est une sorcière, de R. Clair ; 19 h, la Marque du vampire, de T. Browning (v.o.) ; 21 h, Ouragans sur le Caine, de E. Dmytryk (v.o. stf).

DIMANCHE 28 JUIN

15 h, Kean, désordre et génie, de A. Volkoff ; 17 h 15, le Bal des cinglés, de R. Quine (v.o. stf) ; 19 h 15, Streamers, de R. Altman (v.o. stf) ; 21 h 30, l'Argent de la vieille, de L. Commencini (v.o. stf).

LUNDI 29 JUIN

15 h, l'Homme à la caméra, de D. Vertov (v.o.) ; 17, les Evénements de Bronte, de F. Vancini (v.o. stf) ; 19 h 15, le Voyeur, de M. Powell (v.o. stf).

MARDI 30 JUIN

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

MERCREDI 24 JUIN

14 h 30, O Homem do Sputnik, de Carlos Manga ; 17 h 30, Libertarios, de Lauro Escorel Filho et Braço Cruzados, Maquinas Paradas, de Sergio Toledo & Roberto Gervitz ; 20 h 30, Amor, Carnaval e Sonhos, de Paulo Cesar Saraceni.

JEUDI 25 JUIN

14 h 30, Ravina, de Ruben Biafora ; 17 h 30, Em Busca do Ouro, de Gustavo Dahl et A. Margen, d'Ozualdo Candeias ; 20 h 30, Esta Noite Encarnei no Teu Cadaver, de José Mogica Marins.

VENDREDI 26 JUIN

14 h 30, No Pais das Amazonas, de Silvinho Santos et No Rastro do Eldorado, de Silvinho Santos ; 17 h 30, Mito e Metamorfose das Maes Nago, de Juana Elbein dos Santos, et Aopção, ou As Rosas da Estrada, d'Ozualdo Candeias ; 20 h 30, Aqueles Dois, de Sergio Amon et Libertarios, de Lauro Escorel Filho.

SAMEDI 27 JUIN

14 h 30, Retribuiçao, de G. Roiz et E. Chagas ; A Filha do Advogado, de Jota Soares et Fragmentos da Vida, de José Medina ; 17 h 30 : Caiçara, d'Adolfo Celi ; 20 h 30, O Som ou Tratado de Harmonia, d'Arthur Omar et O Capitao Bandeira contre o Dr Moura Brasil, d'Antonio Calmon.

DIMANCHE 28 JUIN

14 h 30, O Saci, de Rodolfo Nanni ; 17 h 30, Tico-Tico no Fuba, d'Adolfo Celi ; 20 h 30, O Homem de Couro, de Paulo Gil Soares et A Grande Feira, de Roberto Pires.

LUNDI 29 JUIN

14 h 30, Aves Sem Ninho, de Raul Roulien ; 17 h 30, Pindorama, d'Arnaldo Jabor ; 20 h 30, Bla Bla Bla, d'Andrea Tonacci et Bang Bang, d'Andrea Tonacci.

MARDI 30 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; VF : Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse 6e (43-26-58-00).

DOWN BY LAW (A, vo) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A, vo) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) V.F : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ;

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e, (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.o. et v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82.

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37.

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), mer. Comédie érotique d'une nuit d'été ; jeu., mar. Prends l'oseille et tire-toi ; ven. Broadway Melody ; sam. Tombe les filles et tais-toi ; dim. la Rose pourpre du Caire ; lun. Zelig. + St-Lambert, 15e (45-32-91-68), Tombe les filles et tais-toi ; Prends l'oseille et tire-toi ; Broadway Danny Rose.

CARNE, St-Lambert, 15e (45-32-91-68), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Portes de la nuit.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), mer. En suivant la flotte ; jeu. O toi ma charmante ; ven. Gay divorcée ; sam., mar. Broadway Melody ; dim. Top Hat ; lun. l'Entreprenant M. Petrov.

HOMMAGE A M. SIMON Reflet-Médecis, 5e (43-54-42-34), mer., jeu., mar : l'Atalante ; ven., sam. : Boudu sauvé des eaux ; dim. le Vieil Homme et l'Enfant ; lun. : la Chienne.

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU LES ANGES. Film du Botswana, de Elmo de Witt, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46)) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BLUESY DREAM. Film américain de Billy Woodberry, v.o. : Racine, 6e (43-29-19-68).

LE JUPON ROUGE. Film français de Geneviève Lefebvre. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70)) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NANOU. Film franco-britannique de Conny Templeman. Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

POLICE ACADEMY 4. Film américain de Jim Drake, v.o : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STREET TRASH (*). Film américain de Jim Muro, v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

THE BIG EASY. Film américain de Jim McBride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE EPINE DANS LE CŒUR. Film franco-italien d'Alberto Lattuada. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE GOUTTE D'AMOUR. Film turc d'Atif Yilmaz, v.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24 JUIN

Pleyel, 20 h 30 : Concert de clôture des lauréats du concours de flûte, J.-P. Rampal, Orchestre de Paris, dir. : C. Bardon (Mozart, Ibert...).

Eglise Saint-Germain des Prés, 20 h 30 : Ensemble G. Binchois, dir. : D. Vellard ; Ensemble vocal G. George, dir. : G. George ; Petits chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, dir. : F. Polgar (Monteverdi, Allegri, Mendelssohn...).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Zampir, Ensemble instrumental Alexandre Stajic (Bach Telemann, Haendel, Albinoni, Mozart...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (Musique italienne du XVIIe, G. de Machaut).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 45 : Récital violoncelle G. Castres Saint-Martin.

JEUDI 25

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Chanveau et O. Penven, (Ravel, Chabrier, Debussy...).

Centre Pompidou, grande salle, 20 h 30 : E. Chojnacka, Atelier des Chœurs de Radio France, dir. : G. Reibel (Constant, Kessler, Lachartre...).

Eglise Evangélique allemande, 20 h 45 : X. Canhépé (Bach, Hagen Weiss...).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 ; Ensemble orchestral de Normandie, dir. : J. P. Berlingen (Verdi, Schumann, Brahms...).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : Quatuor à cordes de Chartres et R. Gratien (Boccherini, Haydn, Jadin).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre national de l'Ile-de-France, dir. : J. A. Gendille, les Petits chanteurs de Paris, Ensemble vocal P. Marco, M. Walker (Franck, Fauré).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale Arpeggione de Gagny, dir. : P. Marco et Orchestre français d'Oratorio, dir. : D. Rouits (Mozart).

Grande Halle de la Villette, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Le Manne, Bekummernis).

Lucernaire, 18 h 30 : C. Connoly.

Pleyel, 20 h 30 : P. Maag, A. Benedetti Michelangeli (Mozart, Beethoven).

VENDREDI 26

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 20 : E. Vassilieva.

Grande Halle, 21 h : voir le 25.

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : Ensemble vocal Gabrieli, dir. : C. Petillot (Monteverdi, Schütz...).

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : Ensemble vocal Intermezzo, dir. : C. Marchand (Rossini).

Musée de Montmartre, 21 h : Ensemble Horizons sonores XXI (Liszt, Wagner, Satie...).

FIAP, 21 h : C. Marin (Bach, Albeniz).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 25.

Sainte Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique du Moyen Age, musique à la cour de Bourgogne).

SAMEDI 27

Radio-France, 14 h 30 : Ens. Espace Musique, B. Hubbard (Babbitt Vivier, Wolpe, Condé, Dufourt). A 18 h : Orchestre national de France, dir. : Chung (Zimmermann, A. Essyad).

Grand Auditorium de Radio-France, 17 h 30 : Ensemble Forum, dir. : Mark Foster (Wolpe, Babbitt Vivier, Dufourt) ; à 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : A. Tamayo (Stravinsky, Zimmermann, A. Essayd, Bruckner).

Grande Halle, 21 h : voir le 25.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chœur de l'Université de Bradford, dir. : K. Firth (Palestrina, Debussy).

18 Théâtre, 16 h 30 : LBC Trio (Musique de Chambre).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 25.

Musée de Montmartre, 21 h : voir le 26.

Pleyel, 20 h 30 : voir le 25.

DIMANCHE 28

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : La Psalette de Paris, dir. : D. Rybeyre.

Eglise américaine, 18 h : The International Consort, dir. : H. Miloradovitch (Lowes, Buxtehude, Telemann).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor Arcana (Beethoven, Villa-Lobos, Schubert).

Notre-Dame 17 h 45 : P. Pincemaille, Chorale de la cathédrale, dir. : J. Revert.

LUNDI 29

Auditorium des Halles, 20 h 30 : C. et L. Guilmaut (Brahms, Satie, Liszt, Ravel, Gershwin).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : B. Bahurel et T. de Clauzade (Bach, Mozart, Schubert, Brahms).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : S. Ciaravolo (Buxtehude).

FIAP, 20 h 30 : E. Koyoma, H. Akimoto (Mélodies françaises et japonaises).

Lucernaire, 18 h 30 : F. Bettencourt, A. Tosler, E. Robert (Debussy, Brahms).

MARDI 30

Centre culturel suédois, 20 h 30 : I. Södergren (Bach, Beethoven, Schubert).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : Orchestre les Musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski ; Ens. vocal Françoise Herr, Ens. vocal Contrepoint (Haendel, Israël en Egypte) ; à 20 h 45 : Ensemble E. Pleintel (Vivaldi, Schubert).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 29.

Jazz, pop, rock, folk

ARÈNES DE LUTÈCE (42-77-19-90), le 24 à 18 h 30 : La bande à Babault.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : M. Passos (dern. le 28).

BERCY (43-46-12-21), le 24 à 20 h : Genesis.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury (dern. le 28). A partir du 29 : D. Doriz Sextet.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 25 et 26 à 21 h : Joëlle Léandre.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE, le 27 à 20 h 30 : L. Rocheman, F. Méchali, P. Gritz.

CIGALE (42-96-82-00), le 24 : L. Bertignac et les visiteurs.

CITHEA (43-57-99-26), le 24 à 19 h 30 : P. Cajun, les Squales, les Dodgers. Le 25 à 19 h 30 : L. Mars. Le 26 à 19 h 30 : Anonymes ; à 20 h : Krom. Le 30 à 19 h 30 : NBC, le Glas.

DUNOIS (48-87-89-64), les 25, 26, 27, à 21 h : Melody Four.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30, le 24 : D. Riey, Chance Orchestra. Le 25 : Guida Da Palma and le Band. Le 26 : Tremplin. Le 27, FM Band. Le 28 : S. Finn Band. Le 29 : Rido de Bayonne. Le 30 : P. Tillman.

FIAP (45-89-89-15), le 26 à 21 h : Solar Wind Ensemble.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), 20 h 30 : les 26, 27 : C. Gonzalez.

KISS (48-87-89-64), le 24 à 21 h 30 : Exil/A oh : Peia.

LA LOCOMOTIVE (46-34-01-04), le 25 à 20 h : G. Nanlez et les étoiles. Le 26 : A. Rodriguez, Xalam. Le 27 : Tippa Irie, P. Banton, Studio Two Band Papaito.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Hannibal Marvin Peterson (dern. le 27).

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30, les 24 et 25 : V. Bucher Trio. Les 26 et 27 : A. Larcher Quartet. Les 28 et 29 : Reinz do Brasil.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : N. et S. Rahoerson.

MERLE MOQUEUR (45-80-95-49), 21 h 30 le 30 : Toto Nimate.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 du 24 au 27 : Quartet S. Levitt. Le 28 : Trio P. Galas.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : J. Lacroix (dern. le 27). Le 28 : A. Marcais. A partir du 29 : S. Rahoerson.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, petit auditorium (47-23-61-27), le 24 à 20 h 30 : Blue Box.

NEW MORNING (45-23-51-41), le 24 à 21 h 30 : L. Perico Ortiz. Le 25 : Zef. Les 26 et 27 : Thione Seck Raamdam. Le 28 : hommage à M. Salon. Les 29 et 30 : M. Petrucciani.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), le 29 à 19 h et 22 h : R. Charles, Dee Dee Bridgewater. Le 30 à 19 h et 22 h : Miles Davis.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), Lee Konitz ; jeu. : Lee Konitz ; ven. : Riverboat ; sam. : Stories ; lun. : relâche ; mar. : Roger Guérin Big Band, M. Zanini.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven One ; jeu. : C. Tissendier ; ven. : D. Doudelle Quintet ; sam. : J. Caroff ; lun. : jazz primitif ; mar. : C. Bolling Trio.

PARC DE LA VILLETTE (42-40-27-28), les 26 et 27 à 21 h : l'Afrique musique.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : les 24 et 25 : Jason King. Les 26 et 27 : Kyo. Les 29 et 30 : Trio Bob Bonastre.

SALLE M. MAGNIN (42-35-25-55), le 27 à 19 h : les Garçons bouchers, Bon Tabac, les Dodgers.

SUNSET (42-61-46-60) (D.), 23 h : S. Lazarevitch, P. Macé, M. Benita, T. Rabeson.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (D., L.), 22 h + V., S., 24 h : Sexteto Tango. Le 25 à 19 h : H. Crotti. Le 26 à 19 h : S. Dominguez. Le 29 à 22 h : Gomina. Le 28 à 22 h : Caméléon Trio.

ZÉNITH (42-45-44-44), le 26 à 20 h : Rita Mitsouko.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 juin

TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas. Le bal masqué. **21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le long sommeil (première partie). **22.20 Magazine : Points chauds.** Présenté par Alain Denvers. La Chine. **23.20 Journal. 23.40 Magazine : Premier plan.** D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique.

A 2

▶ **20.30 Téléfilm : Visa pour nulle part.** D'Alain Bloch. Avec Jean-François Balmer, Caroline Sihol, Sylvie Fennec. **22.00 Documentaire : L'amour à mal.** Le divorce : Vivre ensemble nous tue, nous séparer est mortel. Ce dossier présenté par Claude Sérillon se compose de reportages, de fictions, de chansons et de débats auxquels participent notamment Francine Gomez, Dani, Linda de Suza et notre collaboratrice Claude Sarraute. C'est la dernière émission de l'équipe Pascale Breugnot-Bernard Bouthier sur la chaîne publique. **23.30 Journal. 23.45 Série : Soleils de minuit.** Pacifique : un goût de paradis. L'atoll de Kiribati.

FR3

20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain. Emission de Guy Lux. Avec Jacky Quartz, Marc Lavoine, Ritchie, El Chateau, Christophe Jenac, Alain Delon, Cecilia. **21.55 Magazine : Thalassa.** Emission de Georges Pernoud. En direct de Barcelone, ville historique, port et future ville olympique. **22.40 Journal. 23.05 Téléfilm : Le crime de Médée n'aura pas lieu.** De Francis Fehr. Avec Marina Vlady, Dominique Paquet, Germaine Delbat, Brigitte Descormiers.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Salvador. ■ Film américain d'Oliver Stone (1985). Avec James Wood, Jim Belushi, Michael Murphy, John Savage. **22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Grease 2.** □ Film américain de Patricia Birch (1982). Avec Maxwell Caufield, Michelle Pfeiffer, Adrian Zhed. **0.50 Cinéma : Loose connections.** Film anglais de Richard Eyre (1966). Avec Stephen Rea, Lindsay Ducan, Jan Niklas. **2.20 Documentaire : Les allumés du sport.**

LA 5

20.30 Variétés : Coup de pouce. Emission de Patrick Sébastien, en collaboration avec Radio-Nostalgie. *Pour encourager de jeunes talents.* **22.40 Série : Mission impossible. 0.20 Série : Kung-fu. 1.10 Série : Riptide. 2.00 Série : Hôtel. 2.50 Laurel et Hardy.**

M6

20.30 Série : Les routes du paradis. Qu'on est bien chez soi. **21.20 Série : Starsky et Hutch. 22.30 Magazine : Oh ! Cinéma** (rediff.). **23.00 Magazine : Club 6. De 23.30 à 0.50, flashes d'informations et musique.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 juin à Schwetzingen) : œuvres de Mozart, Brahms, Bartok par Georg Solti (piano), Craig Sheppard (piano), Evelyn Glennie (percussion), David Corkhill (percussion). **23.00 Les soirées de France-Musique.** A 23.10, Jazz-club, en direct du Petit Journal-Montparnasse.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Musique. Concert de musiques traditionnelles : fado de Coimbra : Fernando Machado Soares. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Portrait d'une ville : Turin (2e partie). **0.10 Du jour au lendemain.**

Jeudi 25 juin

TF 1

13.50 Téléfilm : La guerre du cochon (2e partie). **14.50 Série : Buffalo Bill.** Le travail paie toujours. **15.20 Quarté à Chantilly. 15.35 Ravi de vous voir.** Pourquoi j'aime cette ville ; peintures et dessins des écrivains du XIXe siècle ; Chacun a une histoire à raconter ; Jeu : La balance. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : La quatrième dimension.** Le manipulateur. **16.35 Ravi de vous voir** (suite). **17.00 Variétés : La chance aux chansons,** émission de Pascal Sevran. Avec Claude Nouyes, Lily Boulogne, les Brothers, Nancy Holloway, Stéphane Chomont, Betty Mars, Harry Williams. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta. Invité : Raymond Barre. **21.45 Columbo.** Etat d'esprit. **22.55 Journal. 23.15 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Christophe de Ponfilly.

A 2

13.45 Série : Rush. L'or des romanichels. **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Tennis : Tournoi de Wimbledon. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord.** ▶ **20.30 Cinéma : Rendez-vous de juillet.** ■■ Film français de Jacques Becker (1949). Avec Daniel Gélin, Bernard Lajarrige, Maurice Ronet, Nicole Courcel, Louis Seigner, Pierre Trabaud. *Des garçons et des filles appartenant à des milieux bourgeois et petits-bourgeois cherchent leur voie dans la société d'après-guerre. Jacques Becker a voulu faire le tableau d'une génération évoluant de Saint-Germain-des-Prés à Montparnasse, partagée entre l'idéalisme et l'ambition.* **22.10 Magazine : Actions.** De Michel Honorin, présenté par Bernard Rapp. Parlons d'argent : l'endettement des agriculteurs ; Titres en jeu : salariés de Dunkerque, étudiants de Sup de Co-Paris et vignerons de Colmar ; La star et l'argent : Paul-Loup Sulitzer ; Jeu boursier : Lyon contre Bordeaux. **23.15 Journal. 23.30 Histoires courtes.** Stateless, de Jean-Yves Escoffier ; La punalada, de Pablo Sofovich.

FR 3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.). **14.30 Documentaire :** Belle île « Suis ». **15.00 Emissions régionales. 16.00 Documentaire : Les villes aux trésors.** Aix-en-Provence. **16.55 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Dessin animé : Le livre céleste. 18.30 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Cinéma : la Belle de Moscou,** film de R. Mamoulian (1957), musique de Cole Porter avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Peter Lorre. **23.10 Journal. 23.35 Magazine : Décibels** (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Intérieurs. ■■■ Film américain de Woody Allen (1978). Avec Kristin Griffith, Mary Beth Hurt, Richard Jordan, Diane Keaton. **15.20 Série : Winchester à louer. 16.05 Cinéma : les Bidasses au pensionnat.** □ Film français de Michel Vocoret (1978). Avec Jean-Marc Thibault, Jacques Jouanneau, Jacques Chazot. **17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : le Sacrifice.** ■■■ Film franco-suédois d'Andreï Tarkovski (1986). Avec Erland Josephson, Susan Fleetwood, Valérie Mairesse, Allan Edwall. *Un écrivain s'est retiré avec sa famille sur une petite île suédoise. Le soir de son anniversaire, la télévision annonce une guerre nucléaire. L'écrivain fait un vœu de sacrifice pour sauver le monde. Au cœur de paysages à la Bergman, le dernier film tourné par Andreï Tarkovski avant sa mort. Une œuvre admirable par sa richesse spirituelle et son langage cinématographique. Prix spécial du jury de Cannes 1986.* **22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Touche pas à mon gazon.** ■ Film américain de Ted Kotcheff (1976). Avec George Segal, Jane Fonda, Ed Mac Mahon, Hank Garcia. **0.30 Cinéma : Cocaïne.** ■■ Film américain de Paul Morrissey (1985). Avec Marilia Pera, Richard Ulacia, Linda Kerridge, Geraldine Smith, Ulrich Berr. **2.10 Magazine : Vidéoplaisir.**

LA 5

14.30 Série : Mike Hammer (rediff.). **15.20 Série : Kung-fu. 16.15 Série : Jaimie** (rediff.). **17.10 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.30 Dessin animé : Robotech. 17.55 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.30 Série : Arnold et Willy. 18.45 Série : Happy days. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Robotech. 20.30 Cinéma : Le téléphone rose.** □ Film français d'Edouard Molinaro, (1975). Avec Mireille Darc, Pierre Mondy, Michael Lonsdale. *Un industriel de province, en voyage d'affaires à Paris, s'éprend d'une call-girl engagée pour s'occuper de lui, et dont il ignore le métier. Une comédie de boulevard qui renouvelle assez bien de vieux thèmes, mais qu'on n'a pas forcément envie de revoir.* **22.10 Série : Mission impossible. 23.55 Série : Laurel et Hardy. 0.40 Série : Riptide. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Laurel et Hardy.**

M 6

14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. La Norvège (3e partie). **16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Accordez-moi cette danse (première partie). **18.30 Série : Végas.** Drôle d'énigme. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Cinéma : Casanova 70.** ■ Film franco-italien de Mario Monicelli (1964). Avec Marcello Mastroianni, Virna Lisi, Marisa Mell, Michèle Mercier. *Un officier italien de l'OTAN collectionne les aventures amoureuses au hasard de ses déplacements en Europe. Atteint d'impuissance, il apprend de son psychiatre qu'il lui faut un piment supplémentaire : le danger. D'où une série de sketches sur des conquêtes périlleuses. L'esprit satirique du réalisateur ne fait pas tellement d'étincelles.* **22.10 Série : Falcon Crest.** Le maître de maison. **23.00 Magazine : Club 6. De 23.30 à 0.50, flashes d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Cette photo d'eux que prend la mer, de Michelle Chevrot. **21.30 Musiques :** L'arrache-cœur, d'Elzbieata Sikora. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Portrait d'une ville : Turin (3e partie). **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 mai au Théâtre du Rond-Point) : Mouvement, de Lachenmann. Au plus haut des cieux, de Denisov. Et expecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Peter Eötvös. **23.00 Nuits parallèles.** Histoires de marins.

Audience TV du 23 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	41.8	Santa Barbara 13.9	Actual. région. 13.9	Actual. région. 2.1	Zénith 1.0	Riptide 6.7	Vegas 4.1
19 h 45	43.8	Cocoricocoboy 16.0	Théâtre Bouvard 14.9	Actual. région. 4.1	Zénith 0.0	Riptide 8.2	Journal 0.6
20 h 16	60.3	Journal 23.7	Journal 22.2	La classe 5.7	Starquizz 4.1	Laurel et Hardy 3.1	Filles et garçons 1.5
20 h 41	65.5	Champions 18.6	Amour à mort 19.1	La révolution 16.5	L'île 1.5	Les dégâts 10.8	Payrol 1.5
22 h 08	63.9	Champions 23.7	Jeux 7.7	La révolution 18.0	L'île 1.6	Les dégâts 13.9	Payrol 1.5
22 h 44	41.8	Aux courses 4.6	Jeux 10.3	La révolution 19.6	Flash inform. 0.5	Mike Hammer 4.6	Brigade nuit 3.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

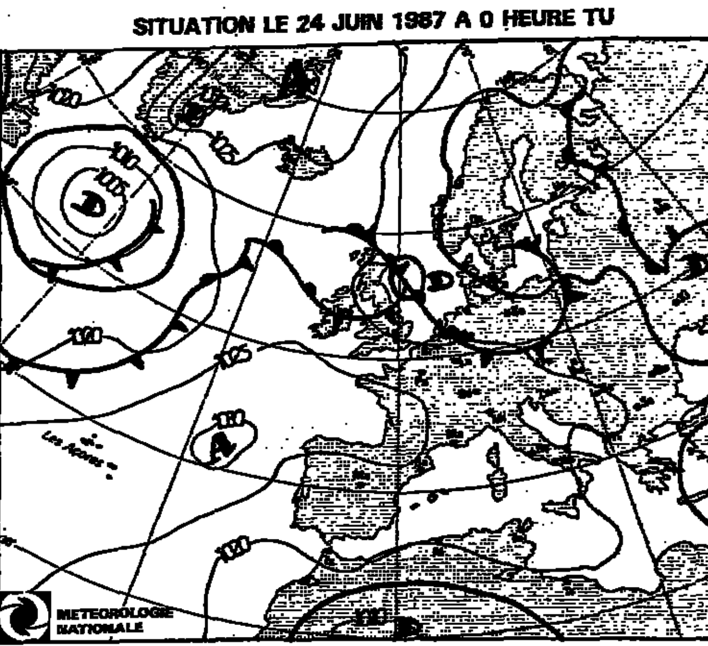
Grâce à l'ordinateur Cray 2

De meilleures prévisions

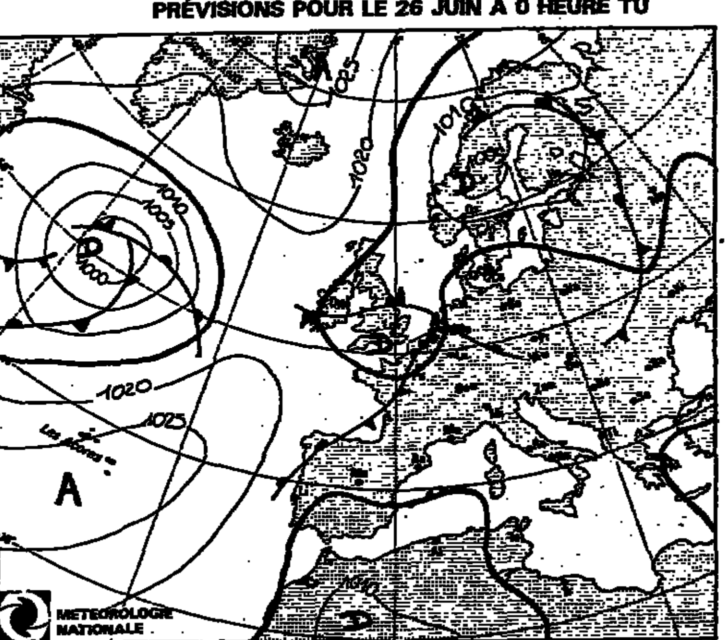
Le 18 juin 1987, la Météorologie nationale a mis en service un nouveau modèle de prévision numérique. Il s'agit d'une version très agrandie du modèle Péridot, conçu pour l'ordinateur Cray 1. Il permet, grâce à sa description fine de la géographie avec un point tous les 35 kilomètres, de prévoir le temps sur la France en tenant compte des particularités locales.

Grâce au Cray 2, la surface décrite par le modèle a pu être multipliée par 3,5, ce qui permet une meilleure surveillance des phénomènes dangereux, notamment sur l'Atlantique. Le Cray 2 est utilisé quotidiennement pour la prévision météorologique depuis avril 1987. Avec le nouveau modèle, une journée de prévision nécessite quarante-cinq minutes de calcul.

SITUATION LE 24 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN A 0 HEURE TU



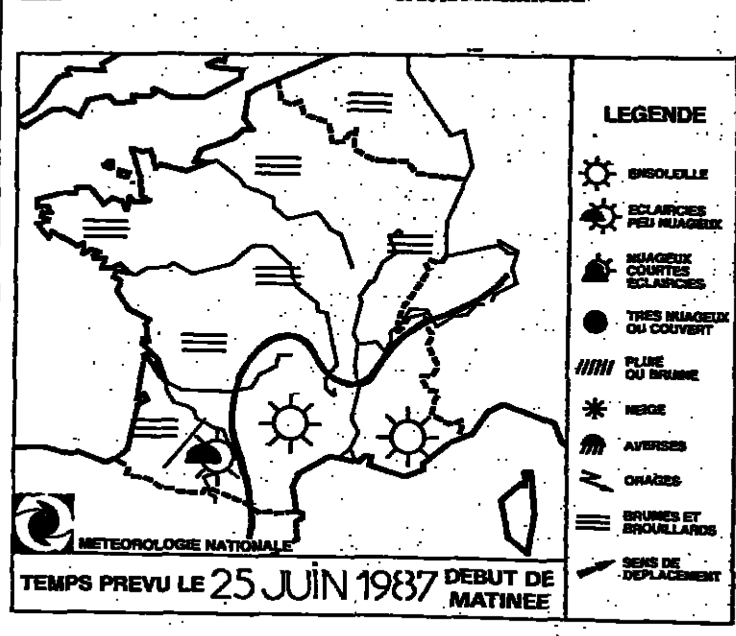
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 juin à 0 h TU et le jeudi 25 juin à 24 h TU.

Le flux s'orientera progressivement au sud-ouest à l'avant d'une perturbation qui abordera le nord-ouest jeudi. De ce fait, une tendance orageuse va se développer.

Jeudi : du Midi-Pyrénées au Massif Central, au Lyonnais et au Nord-Est, après dissipation des formations brumeuses matinales, la journée sera bien ensoleillée. Ce sera également le cas près de la Méditerranée où les vents de nord souffleront encore modérément le matin.

De la Bretagne au nord des Ardennes, à l'Ile-de-France, au Centre et à l'Aquitaine, le début de journée sera brumeux puis les éclaircies seront assez belles en matinée sauf sur la Bretagne où le ciel se chargera rapidement de nuages. Dans l'après-midi, ces nuages gagneront l'ensemble de ces régions. Ils seront accompagnés de pluies éparses et d'orages locaux.

Les températures minimales iront de 10 à 16 degrés du nord au sud. Les maximales seront voisines de 20 degrés près de la Manche. Sur le reste du pays, elles seront comprises entre 22 et 28 degrés du nord au sud, atteignant localement 30 degrés près des Pyrénées et de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-6 à 6 heures TU et le 24-6-1987 à 6 heures TU — le 23-6-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	12	D
BIARRITZ	20	15	C
BORDEAUX	21	14	C
BOURGES	20	14	P
BREST	19	14	P
CAEN	17	14	P
CHERBOURG	17	13	P
CLERMONT-FERR.	22	14	D
DIJON	21	12	B
GRENOBLE St-M-H	26	14	N
LILLE	16	13	C
LIMOGES	16	13	C
LYON	21	16	C
MARSEILLE-MAR.	29	18	D
NANCY	20	15	C
NANTES	21	15	C
NICE	23	17	D
PARIS-MONTS.	22	14	C
PAU	21	14	C
PERPIGNAN	27	19	D
RENNES	23	16	N
ST-ÉTIENNE	22	12	B
STRASBOURG	21	15	A
TOURS	21	15	C
TOULOUSE	23	11	C
POINTE-À-P.	32	25	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	19	C
AMSTERDAM	16	11	P
ATHÈNES	27	20	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	21	13	D
BERLIN	20	9	C
BRUXELLES	19	13	P
LE CAIRE	38	22	D
COPENHAGUE	16	10	P
DAKAR	31	26	N
DELHI	37	29	D
DJERBA	25	18	D
GENÈVE	21	12	N
HONGKONG	31	29	N
ISTANBUL	22	16	N
JÉRUSALEM	33	20	D
LISBONNE	30	20	D
LONDRES	20	12	C
LOS ANGELES	23	18	C
LUXEMBOURG	17	12	C
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	30	17	N
MEXICO	28	14	B
MILAN	28	16	N
MONTRÉAL	28	17	D
MOSCOU	23	15	C
NAIROBI	22	11	N
NEW-YORK	28	17	D
OSLO	17	10	N
PALMA-DE-MAL.	29	12	D
PÉKIN	24	19	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	P
ROME	24	15	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	18	9	P
SYDNEY	16	9	C
TOKYO	26	19	D
TUNIS	16	14	N
VARSOVIE	18	11	B
VENISE	24	16	D
VIENNE	23	16	A

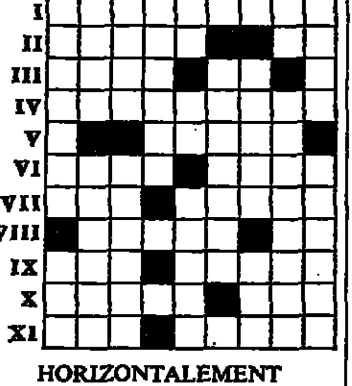
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4513



HORIZONTALEMENT

I. Spécialistes du travail des peaux. – II. Se plie à de nombreuses volontés. S'offre régulièrement aux regards des Audomarois. – III. A les trouver sur leur chemin, certains y perdent des plumes. Entrée en matière. – IV. Infligent une condamnation. – V. Avait la réputation de mettre le feu aux poudres. – VI. Amateur de bonne chair. 225 kilomètres de longueur ou 6 040 kilomètres carrés de superficie. – VII. N'est donc guère en mesure de retourner sa veste. Evoque une maison... close. – VIII. Avec lui, il arrive fréquemment qu'il y ait un bec dans l'eau. Donne l'occasion, à de nombreuses personnes, d'avoir un rôle à jouer. – IX. On en a vite fait le tour. Qui appartient, éventuellement, à une association. – X. Est appétissante même si elle n'a pas un teint de pêche. Contenu dans une blague mais pas dans une tabatière. – XI. Parfois mis à côté de la plaque. Freine ou interrompt le mouvement.

VERTICALEMENT

1. Canard qu'on n'a guère envie de dévorer. Abrite plusieurs milliers de Vauclusiens. – 2. Chef de tribu. Certains en profitent pour gagner des sièges. – 3. Sont souvent sur la voie mais pas forcément dans le bon chemin. Un qui ne manque véritablement pas d'imagination. – 4. Ménage le chou mais pas la chèvre ! – 5. A permis à maintes gens de faire leur trou dans la vie. Portait un bonnet mais pas sur la tête. Baignés par un fluide. – 6. Utile pour celui qui a besoin de renfort. – 7. Est éliminée pendant la course. On y trouve des centaines de milliers de personnes qui apprécient « San Antonio ». – 8. Etait haut placé. Ne sont jamais mal reçues. – 9. Certains n'hésitent pas à se les mettre à dos. A d'innombrables occasions d'entrer dans la danse.

Solution du problème n° 4512

Horizontalement

I. Eloquence. – II. Pot. Smart. – III. Ibidem. – IV. Cet. Rébus. – V. Es. Lalo. – VI. Ri. Ore. AR. – VII. Indue. TNT. – VIII. Souffleté. – IX. Fa. – X. Ecoliers. – XI. Bretteur.

Verticalement

1. Epicurisme. – 2. Lobe. Ino. CB (Citizen band). – 3. Otite. Dû. Or. – 4. Soufflé. – 5. User. Refait. – 6. Emmêle. Et. – 7. Na ! BA Terre. – 8. Croulant. Su. – 9. Et. Sortes.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 juin 1987 :

UNE LOI

● N° 87-432 du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire.

UN DÉCRET

● N° 87-433 du 4 juin 1987 portant approbation des statuts de la société visée à l'article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.



Le Carnet du Monde

Naissances

– CHRISTIAN et CHRISTIANE

sont heureux de faire part de la naissance de

SARAH,

à Paris, le 16 mai 1987.

Christiane Boisgelot
et Christian Aznar,
15, rue Guilleminot,
75014 Paris.

Décès

– Les amis de

M. Robert BERNARD
(1905-1987),
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite militaire,
capitaine de corvette honoraire,
directeur de Paris
de la société Gestetner,

font part à ceux qui l'ont connu et apprécié de son décès, le 15 juin 1987.

Suivant ses convictions, il a fait don de son corps à la faculté de médecine de Paris.

Les Canotiers,
île de la Chaussée,
78380 Bougival.

– M. et Mme Guy Brocard,
M. et Mme François Brocard
et leurs enfants,
Mlle Cécile Brocard,

ont la douleur de faire part du décès de

Anne BROCARD,

survenu accidentellement, le mercredi 17 juin 1987, à l'âge de vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église réformée de l'Annonciation, Paris-16e.

46, rue Cortambert,
75116 Paris.

– Yolande Callier,
sa femme,
fait part du décès du

docteur Jean CALLIER,

survenu le 18 juin 1987.

Son corps a été incinéré dans l'intimité, selon sa volonté.

« Mieux vaut se perdre dans sa passion que perdre sa passion ».
Saint Augustin.

– M. et Mme Jean-Patrick Capdevielle,
Cyril, David et Jonathan,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Videau,
Mme Guy Dezant,
M. et Mme Charles Luxley,
ses sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CAPDEVIELLE,
née Marie-Jeanne Larie,

survenu le 9 mai 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 16 mai 1987.

Une pensée à la mémoire de son mari,

André CAPDEVIELLE

est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Catherine Gide-Desvignes,
Ses enfants, ses petits-enfants,

ont l'extrême douleur de faire part du décès du

docteur Pierre DESVIGNES,

survenu le 22 juin 1987, à la suite d'une cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière du Lavandou.

2, rue Chartran,
92200 Neuilly.
06530 Cabris.

– Maïlis, Caroline, Taïna et Marie-France

ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

Christian GRASTILLEUR,
professeur de lettres,

survenu le 21 juin 1987.

26, rue du Périgord,
11100 Narbonne.

– Les familles Guillevin, Androuais, Chodanne ont la douleur de faire part du décès, le 16 juin 1987, du capitaine de vaisseau (E.R.)

Paul GUILLEVIN.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 18 juin 1987, en la chapelle de l'hôpital des armées Sainte-Anne, Toulon.

Inhumation au caveau de famille, cimetière de La Garde (Var).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité

– Le 18 juin 1987,

Claude HALPHEN,
déporté résistant,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
docteur en droit,

est décédé dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part de
M. et Mme Bertrand Halphen
et leur fils Adrien,
ses enfants et son petit-fils,
Mme Joëlle Piston, sa belle-fille,
M. et Mme Etienne Halphen,
d'Andelu (Yvelines),
M. et Mme Maurice Halphen,
de Strasbourg,
ses frères et belles-sœurs.

4, rue du Marché,
95160 Montmorency.

– M. et Mme Henri Libertalis,
M. et Mme Jack Lorber,
M. et Mme Bernard Libertalis
et leurs enfants,
Les familles Wisgardisky, Galaad, Gherchanoc, Kannas et Korsakissok,
Les parents et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sprinca LIBERTALIS,

survenu à Montréal, le 19 mai.

Les obsèques ont eu lieu à Montréal.

Saint-Pierre, BP 4215,
10 Colchesterroad, Montréal.
130, avenue Circulaire,
1180 Bruxelles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri MOEVUS,
née Alice Gérard,

survenu à Paris, le 18 juin 1987, dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de sa fille, Jeanne Moevus, de sa famille et de ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Longchamp,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Henry TOULOUSE,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
des Docks de France,

endormi dans la paix du Seigneur, le 22 juin, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 26 juin 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

De la part de
Mme Henry Toulouse,
M. et Mme Robert Toulouse,
M. et Mme Jacques Ducreux,
Mme André Boulte,
Mme André-Charles Laroche,
épouse, frère, beau-frère et belles-sœurs,
Les familles Toulouse-Deroy et Giron,
Tous ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, filleuls et ses fidèles amis.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Houlbec-Cocherel (Eure).

Ni fleurs ni couronnes.
Des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

101, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– La société Docks de France,
M. Michel Deroy,
M. Christian Toulouse,
Les membres du conseil d'administration,
Les membres de la direction,
Tous les collaborateurs des Docks de France,
L'Amicale des anciens,

font part du décès de

M. Henry TOULOUSE,
président d'honneur
des Docks de France.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 26 juin 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Une messe aura lieu ultérieurement à Tours.

Anniversaires

– En ce jour qui marque le septième anniversaire de la disparition de

Mme KERBER,
née Sarba Pacanowski,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Le 24 juin 1986, mourait

Antoine LAPIZE DE SALÉE,

à vingt-cinq ans.

Sa famille et ses amis remercient vivement toutes les personnes qui se sont manifestées par leurs marques d'amitié tout au long de cette année.

– Le 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait à l'âge de trente-sept ans.
Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

– *« On dit que le temps*
Guérit les blessures
Mais qui dit
Qu'on a envie
Qu'elles guérissent ? »
Comme tu avais raison déjà
Sans savoir encore
A quoi ressemblerait ta mort.

Christian WALCH,
21 mai 1963-25 juin 1982.

Messes anniversaires

– Une messe sera dite le 25 juin, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire

d'Andrée LUC.

Communications diverses

– Le Parlement européen s'est honoré le 18 juin 1987, en reconnaissant le génocide perpétré en 1915 par le gouvernement Jeune Turc sur le peuple arménien. L'association Artistes plasticiens arméniens de France félicite toutes les personnes et personnalités qui ont œuvré pour faire reconnaître la vérité, et leur exprime sa chaleureuse solidarité. Artistes plasticiens arméniens de France, 16 *bis*, avenue de la Motte-Picquet, 75007 Paris.

– Cercle Bernard Lazare. Concert : Ensemble vocal Zamir, chants judéo-espagnols, folklore israélien ; Ophra Yerushalmi, pianiste, Chopin-Liszt. Jeudi 25 juin, à 20 h 30 : 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

– Le Club Notre Présence, sous la présidence de M. Léo Hamon, organise un dîner-débat avec Serge July sur le thème : « Bouleversements dans la communication », le 25 juin, à 19 h 30, à l'Hôtel de France et Choiseul, 239, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV. – Le mercredi 24 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Françoise Waquet, née Point : « Le modèle français et l'Italie savante : hégémonie intellectuelle et traditions locales dans la république des lettres (1660-1760) ».

– Université Paris-X-Nanterre. – Le jeudi 25 juin, à 17 heures, salle E 07 (bât. G), M. Pascal Courtot : « Travail et rapports de production dans les petites unités économiques, économie du refus, marche, état ».

– Université Paris-X-Nanterre. – Le jeudi 25 juin, à 9 heures, salle C 24, Mlle Michèle Oslina : « Fulgencio Batista et la politique intérieure cubaine de 1933 à 1958 ».

– Université Paris-X-Nanterre. – Le jeudi 25 juin, à 14 h 30, salle C 24, M. Serge Serodes : « Signe scriptural et création littéraire : pour une approche sémiotique des manuscrits autobiographiques de Stendhal ».

– Université Paris-III : jeudi 25 juin, à 14 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Rémy Gilleron : « Approche musicale de la Zarzuela chica ».

– Université Paris-III : jeudi 25 juin, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, Mme Gutierrez épouse Augier Teresa de Jésus : « La famille chilienne ».

– Université Paris-III : jeudi 25 juin, à 9 heures, salle polyvalente, 17, rue de la Sorbonne, M. Kassem Almekdad : « Discours du récit mytho-épique ».

– Université Paris-II : jeudi 25 juin, à 14 h 30, salle 4, esc. M, 1er étage, M. Zhu Wen Chi : « La Chine et les Nations unies ».

– Université Paris-VIII : jeudi 25 juin, à 14 heures, salle G 201, M. Luc Boucris : « La montée du scénographe ».

– Université Paris-II : jeudi 25 juin, à 10 heures, salle des fêtes, Mme Elisabeth Brochard : « Le retard dans le transfert du droit de propriété ».

– Université Paris-II. – Le vendredi 26 juin, à 14 h 30, salle des commissions, M. Jules Baudel : « La loi américaine du 19 octobre 1976 portant révision du droit d'auteur ».

– Université Paris-III. – Le vendredi 26 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Bertrand Marchal : « La religion de Mallarmé, archéologie, anthropologie, utopie ».

– Université Paris-X-Nanterre. – Le vendredi 26 juin, à 9 heures, salle 614 (bât. G), Mme Bénédicte Reynaud : « Le modèle hiérarchique : une méthode d'analyse des relations salariales ».

Sports

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Sets secs après la pluie

Encore retardés par la pluie, les championnats de Wimbledon ont commencé, le mardi 23 juin, par une performance assez rare : le Suédois Edberg a éliminé son compatriote Johansson en trois sets blancs. Aucun joueur, depuis le début de l'open, n'avait gagné un match à Wimbledon sur un tel score. Champion en titre depuis 1985, l'Allemand Becker a remporté son quinzième match consécutif alors que le champion de Roland-Garros, Lendl, n'a pas tout à fait trouvé ses marques sur l'herbe humide.

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

Il ne faut pas croire tout ce que l'on raconte sur l'Angleterre. On dit par exemple que Londres est l'une des premières places du monde pour les assurances. Eh bien ! les messieurs du Lloyds offrent de couvrir les risques les plus invraisemblables, mais il ne leur est pas encore venu à l'esprit d'assurer le tournoi de Wimbledon contre la pluie. Est-ce parce qu'ils sont sûrs de perdre de l'argent ? En tout cas, les quelque vingt-six mille personnes, qui avaient bravé le mauvais temps, lundi 22 juin, auront payé pour regarder les bâches disposées sur les dix-huit courts du club.

Mais il y a des limites à tout, y compris au légendaire flegme britannique. C'est la quatrième année consécutive que la pluie perturbe le déroulement du plus vieux tournoi du monde. Et la cote d'alerte a été atteinte lundi avec l'annulation de tous les matches. Personne ne paie de gaieté de cœur pour admirer les variétés locales d'averses, ondées, crachins ou bruines, à la place des champions de tennis.

Le prix des courts

Le comité d'organisation du tournoi en a pris brutalement conscience. Buzzer Hadingham, président du All England Lawn Tennis Club (AELTC), a annoncé que le remboursement des billets allait être mis à l'étude pour les jours de pluie. Cela ne devrait pas être trop difficile à réaliser puisque la direction de Roland-Garros en fait bénéficier depuis 1985 les spectateurs des Internationaux de France, qui ne peuvent pas voir plus d'une heure de jeu dans la journée.

Pourtant, il n'est pas tout à fait sûr que cela se réalise. Le club a, en effet, un autre projet : installer un toit mobile sur le Centre court. Ce sont les Australiens qui ont donné cette idée aux Anglais. Le central du nouveau stade, qui doit abriter les Internationaux d'Australie début 1988 à Melbourne, pourra être recouvert en quelques minutes par un double plateau coulissant de 100 mètres sur 30 mètres, accroché à quatre tours tubulaires. A Wimbledon, une partie des tribunes est déjà couverte. Mais ce toit, construit après la dernière guerre, ne pourrait pas supporter un immense parapluie protégeant tout le court. De très importants travaux devraient donc être entrepris. *« C'est une priorité »*, a dit Alan Mills, le juge-arbitre du tournoi.

Bref, tout cela est une affaire de gros sous. Pourtant, il ne faudrait pas croire que l'argent résout tous les problèmes en Angleterre. Ion Tiriac était, par exemple, à la recherche d'un court d'entraînement pour Boris Becker, ces derniers jours. *A priori*, cela aurait dû être un honneur pour les clubs londoniens de permettre au champion des deux dernières éditions de se préparer sur leur gazon. Mais, même le Queens où il a battu Jimmy Connors la semaine dernière n'a pas accepté d'héberger le jeune Allemand de l'Ouest pendant une heure. Son manager roumain eut beau sortir des billets de cinquante et même de cent livres, rien n'y fit. Les membres de ce club avaient bien trop peur que le colosse roux ne transformât en champ de boue leur pelouse gorgée d'eau.

Furieux, Tiriac a juré qu'il allait acheter un pré dans les environs de Wimbledon pour permettre à son poulain de s'entraîner à sa guise. Et la presse britannique a regretté ce manquement aux lois de l'hospitalité alors même que Wimbledon est l'événement qui contribue le plus à la notoriété du sport anglais et que Becker y est étroitement associé.

Le seul qui n'aura pas trop regretté que *« Boum-Boum »* ne se soit pas mieux entraîné a été le Tchécoslovaque Karl Novacek, révélation de Roland-Garros, qui l'affrontait mardi au premier tour. Il a pris une volée d'aces (10) et de services gagnants (18). Cette victoire en trois sets secs a dû rassurer le parieur qui a misé 120 000 livres sterling sur ses chances d'une troisième victoire consécutive.

Champion du plongeon acrobatique lors des dernières éditions, Boris Becker, droitier, a cette fois marqué un point en frappant de la main gauche. *« On a moins de chances contre Becker sur gazon que contre Lendl sur terre battue »*, a dit Novacek, qui avait été éliminé à Paris par le futur Américain. En tout cas, celui-ci n'avait manifestement pas encore trouvé ses marques sur l'herbe, lors du premier tour. Il a été près de devoir disputer cinq sets contre le jeune Christian Sackanu. Il est vrai que cet Allemand d'origine roumaine est à bonne école : depuis mai dernier, son entraîneur n'est autre que Gunther Bosch qui s'était occupé de Boris Becker jusqu'en janvier dernier. Mais en fait, Lendl n'avait pas beaucoup d'illusions sur ce premier tour : *« Je ne m'attendais pas à ce que cela aille bien. D'ailleurs, rien ne va très bien en ce moment : ni mon jeu de jambes ni mon jeu tout court. Ni le temps ! »*

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

(Entre parenthèses la nationalité et le classement des joueurs.)

Premier tour

MESSIEURS

● **Premier quart du tableau.** – Becker (RFA, 2) b. Novacek (Tch., 30), 6-4, 6-2, 6-4 ; Shaw (GB, 217) b. Witsken (EU, 67), 6-3, 6-4, 6-3 ; Antonitsch (Autr., 114) b. Doohan (Austr., 70), 4-6, 7-5, 6-2, 4-6, 9-7 ; Panatta (It., 189) b. Grabb (EU, 56), 6-4, 6-7, 6-7, 6-4, 6-3 ; Shires (EU, 166) b. Kures (EU, 121), 6-3, 6-4, 6-3 ; Giammalva (EU, 88) b. Odizor (Nig., 73), 6-3, 6-7, 6-3, 6-3 ; Zivojinovic (Youg., 21) b. Flur (EU, 152), 3-6, 6-3, 6-4, 6-0 ; Steyn (Afr. Sud, 87) b. Limberger (Austr., 75), 6-3, 6-2, 6-4.

● **Deuxième quart.** – Masur (Austr., 35) b. Motta (Br., 75), 6-2, 6-2, 6-4 ; Forget (Fr., 49) b. Muster (Austr., 48), 6-4, 6-4, 6-4 ; Cash (Austr., 13) b. Freeman (EU, 95), 6-0, 6-3, 6-2 ; Annacone (EU, 48) b. Srejber (Tch., 38), 7-6, 6-4, 6-1.

● **Troisième quart.** – Edberg (Suède, 4) b. Eriksson (Suède, 117), 6-0, 6-0, 6-0 ; Gilbert (EU, 14) b. Bale (GB, 558), 7-6, 6-3, 6-3 ; Nyström (Suède, 16) b. Sundström (Suède, 115), 6-2, 6-7, 6-4, 6-3 ; Smid (Tch., 60) b. Tyson (Austr., 231), 6-4, 6-4, 6-7, 6-3 ; Hlasek (Suisse, 32) b. Fitzgerald (Austr., 100), 6-1, 6-4, 7-6 ; Bailey (GB, 460) b. Donnelly (EU, 100), 3-6, 7-6, 7-5, 7-6.

● **Quatrième quart.** – Lendl (Tch., 1) b. Saceanu (Roum., 178), 6-2, 3-6, 6-3, 7-5 ; Castle (GB, 169) b. Olkhovski (URSS, 227), 7-6, 6-2, 4-6, 7-5.

DAMES

● **Premier quart du tableau.** – D. Balestrat (Austr., 30) b. J. Byrne (Austr., 119), 6-4, 6-1 ; M. Maleeva (Bulg., 9) b. H. Kelesi (Can., 30), 6-3, 6-2.

● **Deuxième quart.** – K. Okamoto (Jap., 164) b. P. Tarabini (Arg., 83), 6-1, 6-4.

● **Troisième quart.** – Kuszynska (Pol., 121) b. A.-M. Fernandez (EU, 127) 6-4, 7-5 ; S. Meiler (RFA, 53) b. M.-L. Piatek (EU, 84), 6-2, 6-2.

● **Quatrième quart.** – G. Sabatini (Arg., 8) b. B. Gerken (EU, 58), 6-3, 6-3 ; A. Henricksson (EU, 44) b. K. Keil (EU, 75), 6-2, 6-1 ; L. McNeil (EU, 12) b. M.-C. Calleja (Fr., 103), 6-2, 6-3.

● **Athlétisme : nouveau record du saut à la perche.** – Le Soviétique Serguei Bubka a établi, mardi 23 juin, lors de la réunion internationale d'athlétisme de Prague, un nouveau record du monde de saut à la perche avec, au troisième essai, un saut de 6,03 mètres. Bubka a amélioré de 2 centimètres son propre record, qu'il avait établi le 8 juillet 1986 à Moscou.

VENTES

A la salle Drouot

13,8 millions de francs pour un « Bouquet de fleurs » de Claude Monet

Un tableau de Claude Monet a atteint le prix de 13,8 millions de francs mardi 23 juin, à la salle Drouot, lors d'une vente organisée par l'étude de Mes Borscher et Studer. Le tableau, représentant un *Bouquet de fleurs* et datant de 1878, a battu le record français, détenu jusqu'à présent par un autre Monet (10 millions de francs), mais reste loin des records enregistrés par les salles Christie's ou Sotheby, de New-York ou de Londres, vers lesquelles se tournent plus volontiers les particuliers.

Ainsi des *Tournesols* de Van Gogh ont atteint 22,5 millions de livres (225 millions de francs) à Londres en avril dernier, et l'on s'attend à ce que le *Pont de Trinquetaille*, mis en vente lundi prochain 29 juin, atteigne également un prix très au-dessus de la moyenne française.

Communication

Après les demandes répétées de M. Bouygues

M. Chirac envisage la suppression de la publicité sur les chaînes publiques

M. Francis Bouygues a présenté à la presse, le mardi 23 juin, le dossier de la privatisation de TF 1 (*le Monde* du 20 juin). Mais le nouveau propriétaire de la Une en a surtout profité pour adresser une sévère mise en garde au gouvernement qui, selon lui, met en péril la télévison privée en refusant de libéraliser jusqu'au bout le marché de l'audiovisuel. Quelques instants plus tard, interrogé sur TF 1, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a déclaré : *« Il y a un secteur privé qui doit être financé par la publicité et un secteur public qui doit être financé par la redevance. »* M. Chirac a reconnu qu'*« une période de transition était nécessaire »*, mais il a estimé qu'elle *« ne pouvait être que relativement courte »*. De son côté, le ministère de la culture et de la communication a rappelé que *« pour Antenne 2, FR 3 et RFO, un plafond annuel de un milliard neuf cent-cinquante millions de francs de recettes publicitaires a été fixé pour 1987 et 1988 »*. Moins optimiste que le premier ministre, M. Jean Cluzel, sénateur centriste, a souligné, le même jour, en présentant son rapport d'information que *« le marché publicitaire risque en réalité de se révéler beaucoup moins tonique que prévu pour 1987 »*. Le sénateur a, d'autre part, critiqué *« les règles imposées »* [par la loi Léotard] qui, *« contrairement aux prévisions, se sont révélées inflationnistes en exigeant un équilibre par le haut »*. M. Jack Lang, ancien ministre de la culture, a déclaré pour sa part qu'*« après avoir démagogiquement baissé la redevance et asphyxié financièrement le service public. M. Chirac lui porte un coup mortel en le privant de ressources indispensables »*. M. Lang a qualifié *« d'irresponsable et de lâche »* l'attitude de M. Chirac puisque celui-ci *« laisse au gouvernement futur le soin de payer l'ardoise »*.

A la veille de l'offre publique de vente de 50 % du capital de TF 1, M. Bouygues vient de remporter une belle victoire, fruit d'une remarquable stratégie. Depuis quelques jours, le repreneur de la Une affirme sa foi dans la rentabilité future de la chaîne, sa volonté de tout mettre en œuvre pour dégager des bénéfices, ce qui ne peut que rassurer les investisseurs. Mais, en même temps, il dramatise la situation financière de TF 1 et brosse du paysage audiovisuel un tableau apocalyptique, ce qui ne peut que gêner la vente publique des actions.

La manœuvre est risquée pour TF 1, mais elle est encore plus dangereuse pour le gouvernement qui tient à la réussite de son programme de privatisation. En expert des pressions, le géant des travaux publics s'enfonce dans la faille pour obtenir ce qu'il réclame : la suppression de la publicité sur les chaînes publiques.

Car Antenne 2 et FR 3 sont bien aujourd'hui les ennemies, coupables, selon M. Bouygues, de fausser le jeu de la concurrence en cumulant financement de l'Etat et publicité. Antenne 2 aurait dépassé allégrement les quotas de ressources votés par le Parlement. Pis, elle se livrerait, selon la direction de TF 1, à une surenchère en proposant, par exemple, pour les futurs internationaux de Roland-Garros dix fois le prix payé cette année par la Une. FR 3, quant à elle, ne devrait sa remontée d'audience qu'à *« une programmation abusive de cinéma »*, au détriment de ses missions de service public.

« Aux chaînes d'Etat les fonds d'Etat et aux chaînes privées les fonds privés », exige M. Bouygues qui n'hésite pas à affirmer : *« L'avenir des chaînes privées restera en réalité encore aux mains de l'Etat tant que le problème des recettes publicitaires ne sera pas réglé. Si le gouvernement laisse faire, alors nous retournerons aux errements du passé sans autre possibilité que de nationaliser à nouveau. »*

Message clair et directement politique : le patron de la Une parle au nom des millions de futurs actionnaires qui attendent *« la juste récompense du capitalisme »*. Le coup a porté puisque M. Jacques Chirac, à la surprise générale, envisage aujourd'hui la suppression de la publicité sur les chaînes publiques.

Mais il y a encore loin de la promesse aux actes. Pour entrer en vigueur, la réduction progressive de la publicité sur Antenne 2 et FR 3 doit être approuvée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances. Or, nombreux sont les parlementaires, dans l'opposition et au sein même de la majorité (à commencer par le ministre de la culture et de la communication), qui redoutent l'asphyxie d'un service public ainsi amputé d'importantes ressources. Le budget 1988 de l'audiovisuel, actuellement à l'étude, est déjà à la limite de l'équilibre. Augmenter la redevance paraît politiquement irréaliste après la baisse de l'année dernière. Une contribution budgétaire ferait grincer les dents du ministre de l'économie et des finances. Rue de Rivoli, on s'efforce déjà de minimiser la porter des déclarations du premier ministre en affirmant qu'il n'est pas question de sacrifier Antenne 2 et FR 3 pour satisfaire les appétits des chaînes privées. A la rentrée, la discussion parlementaire risque d'être chaude.

Un pacte avec M. Hersant

Toutefois, M. Francis Bouygues se soucie fort peu de la manière dont le gouvernement entend régler le problème. Il est tout entier absorbé par la réussite de son pari sur TF 1 et mène déjà une nouvelle offensive. Il s'agit de la Cinq, cette fois, sa principale concurrente parmi les télévisions privées. Certes, la suppression de la publicité sur les chaînes publiques peut rendre la lutte un peu moins âpre entre les deux entreprises qui pourront se partager alors un confortable marché. Mais le patron de la Une veut trouver un terrain d'entente avec MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi, afin d'éviter les dépenses excessives. Celles provoquées, par exemple, par la surenchère sur les salaires. Les négociations ont commencé dans la plus grande discrétion et les premiers effets s'en font déjà sentir. Ainsi, une quinzaine de journalistes de TF 1, qui devaient rejoindre la Cinq au début de l'été, ont vu soudain la confirmation de leur engagement repoussée après le 30 septembre. Or, c'est à cette date que prend fin la clause de cession ouverte après la privatisation de TF 1. Les dirigeants des deux chaînes ont-ils conclu un pacte pour éviter à M. Francis Bouygues le paiement de confortables indemnités ? A la direction de la Une, sans confirmer l'existence d'un tel accord, on estime *« qu'il est normal de limiter les effets néfastes d'une concurrence excessive »*.

Il reste à savoir ce que M. Bouygues a promis, en échange, aux propriétaires de la Cinq. On sait que les dirigeants de la Une refusaient jusqu'à présent l'entrée de la Cinq au sein de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), un club qui garantit l'accès à une bourse de programmes d'informations internationales. En échange de leur geste de bonne volonté, MM. Hersant et Berlusconi vont peut-être obtenir que TF 1 assouplisse enfin sa position.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Une émission spéciale sur la privatisation de TF 1.** — M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, a annoncé une émission spéciale sur la privatisation de la chaîne, le dimanche 28 juin à 19 heures à la place de l'émission habituelle « Sept sur Sept ». Le débat, en direct, sera animé par Anne Sinclair et François de Closets, entourés de la direction générale de TF 1 et des principaux animateurs de la chaîne.

● **Poursuite de la grève au *Midi libre*.** — Le quotidien régional *le Midi libre* (Montpellier) n'a pas paru le mercredi 24 juin. La grève du Livre CGT entre dans sa septième journée. Comme le 23 juin (*le Monde* du 24 juin) une édition de quatre pages — vendue 1 franc — a été diffusée. Après rupture des négociations avec la direction, le 23 juin en soirée, une nouvelle réunion entre la direction et le Livre CGT est prévue dans l'après-midi du 24.

« Le Matin de Paris » dans l'attente du verdict

L'épilogue de la saga du *Matin de Paris*, qui a déposé son bilan le 6 mai, devrait être dévoilé jeudi 25 juin. Le tribunal de commerce de Paris a décidé, mardi, de différer à nouveau de quarante-huit heures son jugement *(le Monde* du 24 juin). Le tribunal devrait donc prendre une décision définitive à propos du quotidien de gauche demain : mise en liquidation et vente aux enchères du titre ou reprise par l'un des deux groupes concurrents.

Deux solutions de reprise du *Matin* ont en effet été présentées au tribunal. La première émane d'un groupe de onze salariés (qui, malgré tout, conserve l'appellation de groupe des « Dix »). Les « Dix » s'engagent à réunir un capital de dix millions de francs. Il leur permettrait de racheter la société du *Matin de Paris* et de conserver 96 emplois sur 156

Ils disposent déjà de divers partenaires intéressés : la Fédération nationale des travaux publics, dont le président, M. Jean-Louis Giral, s'est engagé à leur côté pour un million de francs ; les éditions En direct d'Aix-en-Provence, qui éditent *Tiercé-magazine, Loto-foot, Mariella, Bilto*, etc, qui ont souscrit elles aussi un million de francs par la voix de leur PDG, M. Jean-Marcel Bonnefoy, et enfin l'éditeur télématique Nationale 7. Outre une participation au capital du *Matin*, (de 0,5 million de francs à 1 million), Nationale 7 projette de lancer un réseau télématique avec *le Matin*. Mais les « Dix » étaient encore en négociation, le mercredi 24 juin, avec des industriels et des quotidiens régionaux (*Sud-Ouest, le Républicain lorrain, la Voix du Nord*, etc.) qui leur permettrait de boucler leur tour de table à l'heure dite.

Ce n'est que le « premier étage » de la fusée : une société des lecteurs sera aussi créée avec un capital de dix millions de francs ; deux banques garantiraient des prêts à moyen et à long terme de l'ordre de dix millions de francs, des avances sur recettes publicitaires seraient concédées, d'environ 10 millions de francs. Enfin, le personnel du *Matin* apporterait, avec l'aide de banques, un capital compris entre 2,5 et 5 millions de francs. L'agence de Jacques Séguéla, RSCG, s'est engagée, quant à elle, *« à fournir une aide logistique »*.

Désireux de sauvegarder l'*« identité du journal »*, les « Dix » envisagent un objectif de croissance de la diffusion de 25 % en un an (60 000 à 80 000 exemplaires aujourd'hui). Grâce à une forte pression médiatique (ainsi, *le Matin* du 23 juin a bénéficié de l'aide de journalistes et d'écrivains réputés comme Patrick Poivre d'Arvor, Marguerite Duras, Philippe Aubert, etc.) et à la solidarité des lecteurs, la vente du quotidien a augmenté de 25 %, à Paris, ces derniers jours.

Le 25 juin, le tribunal aura cependant sous les yeux une autre proposition de reprise du *Matin de Paris*. Formulée par le holding Idételt-Intermédias, qui bénéficie selon l'un de ses dirigeants, M. Jacques Lhomet, ingénieur conseil et membre du PS, du soutien de mutuelles, de coopératives et de syndicats, cette solution de reprise prévoit d'abord d'obtenir la location-gérance du *Matin* pendant quatorze mois. Le journal paraîtrait sur quatre pages cet été et conserverait une vingtaine de salariés avant de reparaître à l'automne. Vingt millions de francs lui seraient alors injectés afin de l'informatiser et d'en faire la publicité. Une société des salariés serait ensuite constituée par une centaine de journalistes et de techniciens embauchés, qui apporteraient dix millions de francs. Cette somme proviendrait d'allocations chômage, de prêts bancaires, etc.

M. Lhomet veut faire du *Matin* *« un journal aux mains libres de toute chapelle, et au cœur à gauche »*. Mme Yvette Chassagne, ancienne présidente de l'UAP, actuellement conseiller du président du Club Méditerranée, et M. Edgard Pisani, ancien ministre, soutiennent son initiative par des *« conseils amicaux »*, sans plus s'engager cependant.

YVES-MARIE LABÉ.





Le procès Klaus Barbie

Un avertissement de Mᵉ Henri Noguères à Mᵉ Jacques Vergès

LYON
de notre envoyé spécial

L'un des grands soucis des parties civiles au procès de Klaus Barbie est de contrecarrer, par avance, les arguments que Mᵉ Jacques Vergès entend invoquer au moment de sa plaidoirie. Ce n'est pas une tâche facile car on ne sait, en vérité, pas grand-chose sur ce que sera cette plaidoirie. Sans doute l'avocat depuis bien longtemps a fait savoir qu'il se ferait accusateur.

Accusateur de la Résistance d'abord, à en croire des propos tenus depuis déjà un certain temps au sujet de l'arrestation à Caluire de Jean Moulin et de ses compagnons, le 21 juin 1943. Accusateur aussi de l'Europe occidentale en général à travers sa politique de colonisation qui, selon Mᵉ Vergès, a conduit à des crimes qui n'auraient rien à envier dans l'efficacité à ceux reprochés aujourd'hui à l'ancien SS. Pourtant, à ce stade du procès, Mᵉ Vergès n'a encore rien révélé, ni même dit, qui soit de nature à montrer que l'affaire Barbie doive être la source d'un scandale qui la reléguerait au second plan en dévoilant d'horribles secrets.

Comment, dans ces conditions, pourfendre par avance des propos simplement supposés ? C'est cette tâche difficile qu'avait à mener, mardi 23 juin, Mᵉ Henri Noguères, avocat de la Ligue des droits de l'homme.

Il lui fut aisé, dans un premier temps, de montrer toutes les raisons qui ont incité à se porter partie civile une association *« née en pleine affaire Dreyfus et qui fut par la suite, avec constance, de tous les combats pour les droits de l'homme »*. Il ne pouvait manquer non plus de rappeler qu'à la fin de l'occupation l'un des présidents de la Ligue des droits de l'homme, Victor Basch, fut assassiné à Lyon avec sa femme par la milice. De la même manière, il convenait de dire que, si Barbie n'encourt pas la peine de mort, c'est parce que la Ligue des droits de l'homme milita, avec d'autres, pour son abolition, et, a ajouté Mᵉ Noguères, *« ne le regrette pas, n'ayant jamais demandé, comme d'autres, qu'elle soit rétablie pour Barbie »*.

C'est encore la même association qui fut à l'origine, avec d'autres, des pourvois en cassation qui allaient permettre d'élargir la notion de crime contre l'humanité à la déportation des résistants, permettant à ceux-ci de se porter, eux aussi, partie civile.

« Nous ne redoutons pas la boue »

Cela dit, il fallait en arriver à l'essentiel : *« La défense,* rappela Mᵉ Noguères, *avait annoncé que l'accusé se ferait accusateur. On a même entendu son représentant dire un jour à la presse :* « Jean Moulin sera présent à l'audience car figurez-vous que j'en ai décidé ainsi. » Mais, après ces rodomontades, un certain nombre d'événements se sont produits. Ce furent, Mᵉ Noguères l'a rappelé, les deux jugements rendus par le tribunal de Paris : l'un, le 28 novembre 1985, qui condamna René Hardy pour diffamation envers les époux Aubrac et M. Pierre Guillain de Bénouville ; l'autre, du 30 avril 1987, qui sanctionna Claude Bal, auteur du film *Que la vérité est amère*, et Mᵉ Jacques Vergès lui-même pour une autre diffamation envers les mêmes personnes.

Ce furent aussi, depuis l'ouverture du procès, les plaintes déposées contre Klaus Barbie à Lyon pour crime contre l'humanité à raison des arrestations à Caluire des deux compagnons de Jean Moulin, Bruno Larat et André Lassagne, le premier mort en déportation, le second quelques années après son retour.

« J'indique, a précisé Mᵉ Noguères, *que ces deux plaintes ont été déposées avec le total accord des dirigeants de la Résistance et plus particulièrement du mouvement Combat, qui ne craignent pas la vérité. »*

Cependant, Mᵉ Noguères devait bien convenir que Mᵉ Vergès s'était *« montré jusqu'à présent, dans notre débat, plus discret qu'on aurait pu le supposer »*.

« Faut-il en déduire qu'il y aurait de sa part un renoncement ? C'est possible. Je ferais aujourd'hui comme s'il devait en aller ainsi et je m'abstiendrai donc de parler de l'affaire Jean Moulin. Mais je dois un avertissement. Si l'avocat de Barbie devait, dans sa plaidoirie, formuler et développer les graves imputations qui lui ont valu condamnation, s'il devait les reprendre au nom de la liberté de parole du défenseur, je me verrais contraint de demander à votre cour l'autorisation de procéder aux mises au point que j'estimerais nécessaires. »

Mᵉ Noguères n'en entendait pas moins exprimer son sentiment sur ce qu'il a appelé *« la mise en cause insidieuse de la Résistance par ceux, nostalgiques de la collaboration ou révisionnistes de l'histoire, qui ont laissé entendre que le procès Barbie allait éclabousser tel ou tel »*.

> *Avocat de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Noguères demandera à la cour l'autorisation de faire des mises au point si Mᵉ Vergès, dans sa plaidoirie, se faisait l'accusateur de la Résistance.*

« On a affecté pour cela de présenter comme des éléments nouveaux des faits connus depuis la guerre. Ma propre expérience, a poursuivi Mᵉ Noguères, *me permet de dire que si, dans la Résistance, il y eut de grands débats, des désaccords réels, chacun voulant faire prévaloir son point de vue, ceux qui alors s'affrontaient ainsi n'en restaient pas moins indissociés, unis par un accord total sur l'objectif commun qui était de délivrer la France de Barbie et de ceux qu'il servait.*

» Aucune de ces divergences n'a été dissimulée par les historiens dans tous les ouvrages qui ont été écrits depuis maintenant quarante ans. Il est vraiment bien sommaire d'opposer Jean Moulin à Henri Frenay car Jean Moulin fut aussi en désaccord avec le colonel Passy à Londres, comme ce dernier le fut avec Pierre Brossolette. »

L'amalgame inadmissible

Quant aux affaires de trahison, de défaillance de certains, Mᵉ Noguères ne les ignore pas. *« Mais,* dit-il, *lorsque les traîtres furent identifiés, ils ne furent pas ménagés comme ne le furent pas non plus les auxiliaires français de la Gestapo. Si de la boue doit être soulevée, ce n'est pas nous qui la redoutons. »*

Restait le deuxième chapitre attendu : l'assimilation des crimes nazis contre l'humanité aux crimes commis par l'armée française en Algérie. *« J'ai même cru comprendre,* dira Mᵉ Noguères, *qu'on nous parlera aussi des actions menées contre les Indiens d'Amérique, les aborigènes d'Australie, la traite des Noirs mais pas, en revanche, de celles de Pol Pot au Cambodge, d'Amine Dada en Afrique, de Khomeiny en Iran. »*

Amalgame inadmissible pour l'avocat de la Ligue des droits de l'homme. Là aussi, il évoqua son expérience personnelle d'officier de réserve rappelé en Algérie de mai à novembre 1956 et qui, dit-il *« n'a eu à connaître aucun problème de conscience. Je n'en déduis pas que des crimes n'ont pas été accomplis. Je dis seulement que, durant six mois, dans une zone donnée, je n'en ai vu commettre aucun »*.

Comme Mᵉ Vergès avait évoqué aussi, durant les premiers jours, un rapport sur les camps de regroupement d'Algériens établi en 1959 par M. Michel Rocard, Mᵉ Noguères apporta une précision : *« Je me suis entretenu de cette question avec M. Rocard lui-même il y a quarante-huit heures. Il m'a expliqué que, si son attention avait été, à l'époque, attirée sur ces camps, c'est parce qu'un officier français lui en avait parlé. En outre, son rapport fut connu des autorités gouvernementales et entraîna un certain nombre de mesures. Dans ces conditions, nous pouvons dire qu'il ne faut pas se méprendre. Les crimes reprochés à Barbie ont été commis en application d'une doctrine d'Etat. Ceux qui furent commis en Algérie l'ont été en dépit d'une doctrine démocratique d'un autre Etat qui est le nôtre et dénoncés au nom précisément de cette doctrine. »*

En conclusion, le représentant de la Ligue des droits de l'homme devait inviter les juges à condamner Barbie *« sans indulgence ni faiblesse mais non point l'Allemagne et les Allemands avec lui car, aujourd'hui, les frontières ne passent plus entre les pays mais entre les hommes »*.

Pour Mᵉ Guy Bermann c'est, en effet, l'homme Barbie qui se trouve au centre de ce procès. Il y est parce que, engagé dans la SS, il fit partie *« de cet ordre noir portant tête de mort et croix gammée et par la volonté duquel furent exterminés des millions d'hommes »*.

Il reprit donc, de nouveau, les étapes de la carrière de l'ancien chef de la section IV du SIPO-SD de Lyon, depuis l'engagement dans les Jeunesses hitlériennes jusqu'à ses fonctions lyonnaises. *« C'est au nom de l'idéologie nazie à laquelle il adhère toujours qu'il a fait déporter juifs et non-juifs destinés au même anéantissement par le même avilissement. Bien sûr, je n'entends pas lui imputer toutes les atrocités de l'Allemagne du IIIᵉ Reich, mais je constate qu'en 1972, en Bolivie, il déclarait :* « Je suis un national-» socialiste et j'ai la fierté de savoir » que, depuis 1750, je suis de sang » aryen pur. »

Ainsi Mᵉ Bermann voit en lui le représentant d'une génération qui a appris à lire dans *Mein Kampf* et s'est maintenue dans son fanatisme : *« Et comme on entrait dans la SS comme aux PTT, il a donc fallu que cet homme fasse ses preuves. Que lui a-t-on enseigné à l'école des SS de Bernau, près de Berlin, sinon le mépris, l'insensibilité devant la souffrance des autres ? Et ce n'est pas un harsard, pour l'avocat, si celui que son supérieur Knochen qualifiait, en 1937, à Dusseldorf, de* « meilleur élément de sa promotion » *s'est retrouvé à Amsterdam, dès le mois de mai 1940, sur les talons de la Wehrmacht pour opérer contre les juifs hollandais. »*

Race pure et mensonge scientifique

C'est encore la défense de Barbie qu'a voulu analyser Mᵉ Alain Gourion, avocat du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Il a demandé : *« A quoi sert le procès Barbie ? Est-il l'occasion d'un cours d'histoire ? L'a-t-on entrepris pour rafraîchir les mémoires ? S'agit-il seulement de juger un homme ? »*

Telle que paraît s'esquisser la défense, Mᵉ Gourion y voit une relance du débat Nord-Sud après l'affrontement Est-Ouest qui a suivi la victoire des alliés sur le nazisme. Il reste, pourtant, que les crimes contre l'humanité dépassent de tels débats. Lui aussi dira donc, une fois de plus, le fondement du national-socialisme allemand : la domination à partir d'une notion de race pure fondée sur des mensonges scientifiques au motif, selon Hitler lui-même, que *« tout ce qui n'est pas, dans le monde, de race pure n'est que brin de paille balayé par le vent »*.

Aujourd'hui, comme l'avait souligné un des témoins cités précisément par le MRAP, M. Albert Jacquard, généticien, on sait que la notion de race est dépourvue de sens, qu'il n'y a ni race aryenne, ni race jaune, ni race tzigane ou slave, il y a des hommes et des femmes, un point c'est tout.

Face à ces évidences, quelle est la défense de Barbie ?

« S'agit-il, demande Mᵉ Gourion, *de mettre en avant les idées de l'accusé ? Sûrement pas. Mᵉ Vergès n'a jamais soutenu qu'il entendait défendre le national-socialisme. Est-ce alors une défense classique fondée sur le droit et la récitation du dossier ? Pas davantage, dès lors que Barbie se déclare juridiquement absent. »*

Pour Mᵉ Gourion, c'est en réalité une défense qui s'exerce sur deux terrains. D'une part le prétoire, où l'on invoque le droit et les faits. Mais d'autre part l'extérieur, car ce qui compte, ce n'est pas seulement ce que l'on dit aux juges. Il s'agit de rallier des partisans ailleurs. Et cela se fait, de l'avis de Mᵉ Gourion, par la provocation (affaire Jean Moulin), par la diversion (assimilation du nazisme au colonialisme), enfin par l'allusion (assimilation des enfants d'Izieu à des enfants algériens morts dans les camps de regroupement).

Et l'avocat ne manque pas de rappeler la conférence tenue à Alger par Mᵉ Vergès, de laquelle il ressortait que l'antisionisme devenait l'antisémitisme, car on oubliait qu'après les massacres de Sabra et de Chatila des milliers d'Israéliens sont descendus dans la rue.

C'est finalement à une jeune avocate allemande du barreau de Francfort, ville jumelée avec Lyon, que devait revenir le mérite d'offrir le moment le plus simple et le plus émouvant. Mᵉ Elfum Andreani-Yumgblut, *« touchée de la confiance qui lui avait été accordée pour qu'elle soit présente au banc de la partie civile »*, devait dire qu'en sa qualité d'Allemande de la génération de la fin de la guerre il était important pour elle d'assister des victimes du IIIᵉ Reich.

« Le responsable des actes de cruauté que vous connaissez, dit-elle, *est absent de ce lieu. Il a fui jusqu'à son identité. C'est pour moi l'occasion de prendre clairement position en quittant le simple rôle d'observateur. Cette histoire du IIIᵉ Reich me concerne aussi bien que mes trois enfants nés d'un père français et d'une mère allemande. »* Ce qu'elle voulait surtout faire comprendre, c'est que le nazisme avait son langage. Elle entendait le montrer en procédant à une analyse des mots du télex signé Barbie et relatant la rafle des enfants d'Izieu.

« La traduction française officielle, dit-elle, *n'a pas perçu exactement le sens des termes employés. Ce texte, en effet, ne dit pas qu'il a été mis fin aux activités du foyer d'enfants juifs d'Izieu. Il dit exactement : on a « déniché » ce foyer. Ce mot « déniché » me paraît important. Il s'agit d'afficher déjà son mépris. « Dénicher » signifie, ici, qu'on a débusqué des brigands, des gens à éliminer et déjà désignés comme tels. L'intention d'actes inhumains est évidente. Ce procès permet ainsi de constater l'existence de ce langage propre à la Gestapo et aux SS. Ma présence ici témoigne simplement de ma solidarité avec l'humanité. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le procès intenté au « Monde » par M. Charles Pasqua

Jugements de procédure

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a rendu, mardi 23 juin, quatre jugements relatifs à la procédure utilisée par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, dans les procès en diffamation intentés à André Fontaine, directeur du *Monde*, et aux journalistes Edwy Plenel et Georges Marion pour quatre articles consacrés au vrai-faux passeport trouvé en possession de M. Yves Chalier (*le Monde* du 28 mai).

A l'audience du 26 mai 1987, l'avocat de M. Pasqua, Mᵉ Jean-Yves Cavallini, avait annoncé qu'il se constituait partie civile au nom de son client, un procédé empêchant la défense de citer le ministère de l'intérieur comme témoin. Saisi de cet incident, le tribunal, présidé par Mᵐᵉ Jacqueline Clavery, a estimé que la constitution de partie civile de M. Pasqua était recevable et a rejeté les arguments présentés pour *le Monde* par Mᵉˢ Georges Kiejman et Yves Baudelot.

Les deux avocats avaient notamment soutenu que M. Pasqua ne pouvait faire état d'un préjudice personnel dans la mesure où la remise du passeport relèverait du secret défense. Mais le tribunal déclare : *« Dans l'analyse que fait la juridiction du caractère diffamatoire ou non de l'écrit poursuivi, elle ne tient pas compte des conceptions personnelles du diffamé à propos de l'imputation. C'est seulement pour le quantième du préjudice qu'elle viendra à les prendre en considération. Or le quantième n'est appréciable que lorsque l'affaire est plaidée au fond... »* Les juges ont également rejeté les exceptions de nullité de citation et l'affaire a été renvoyée au 21 septembre afin qu'une date soit fixée pour les débats.

MAURICE PEYROT.

Trois élus corses nationalistes envisagent de poursuivre en diffamation le ministre de l'intérieur

MM. Léo Battesti, Alain Orsoni et Pierre Poggioli, les trois élus de la Cancolta Nazinunalista, ex-MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination), ont annoncé dans un communiqué, le lundi 22 juin, leur intention d'engager une procédure judiciaire pour diffamation à l'encontre de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur.

Les trois élus régionaux estiment, en effet, après l'interview du ministre de l'intérieur publiée dans *le Monde* du 20 juin, que les propos de M. Pasqua en réponse aux questions d'Edwy Plenel constituent *« de véritables incitations au meurtre »*. Les élus nationalistes indiquent, en outre, qu'ils proposeront lors de la prochaine session de l'Assemblée de Corse la constitution d'une commission d'enquête sur l'assassinat, le 17 juin dernier, du docteur Lafay, président de l'Association d'aide aux victimes du terrorisme. Ils estiment, en effet, que *« les circonstances de cet assassinat, son contexte politique, sont pour le moins troublants et exigent que toute la vérité soit établie »*.

Dans l'entretien qu'il avait accordé au *Monde*, M. Charles Pasqua avait répondu ainsi à nos questions :

« Savez-vous qui a tué le docteur Lafay ?

— *Evidemment non. Si je le savais, les assassins seraient déjà en prison. Ce que je sais, c'est qui sont les inspirateurs. Tout le monde les connaît comme moi.*

— Un sigle ? Des noms ?

— *Les inspirateurs, ce sont des gens bien précis, que les Corses connaissent, qui sont les porte-parole officiels des thèses séparatistes. Ils portent la responsabilité de cet assassinat. Il faudra bien que tout le monde rende des comptes. Non seulement ceux qui ont été le bras, mais aussi ceux qui sont le cerveau. »*

C'est à ce passage plus précisément que font référence les élus corses.

Selon l'ambassadeur d'Israël

« La leçon de l'holocauste n'a pas été bien tirée »

LYON
de notre correspondant régional

M. Ovadia Soffer, ambassadeur d'Israël en France, s'est rendu à Lyon, lundi 22 et mardi 23 juin, sur l'invitation des municipalités de Lyon et de Villeurbanne. L'ambassadeur a inauguré une avenue David-Ben-Gourion dans la première ville et une rue Moshé-Dayan dans la seconde. Au cours de son séjour, il a assisté à une partie de l'audience du procès de Klaus Barbie. Une occasion d'affirmer que le crime contre l'humanité n'a *« ni frontière ni temps »* et de rappeler les *« actes abominables »* commis par les nazis, qui avaient élaboré une *« doctrine spéciale »* pour atteindre le *« but »* de la *« liquidation finale »*.

M. Soffer a rejeté certains arguments de Mᵉ Jacques Vergès, notamment les comparaisons tentées par l'avocat de Barbie avec des actions commises pendant la guerre d'Algérie ou par l'armée israélienne : *« A l'égard de ces arguments, j'ai un réflexe de rejet total. Chez nous, il existe une doctrine dite de la « pureté des armes »*, a indiqué l'ambassadeur.

Il a aussi fait part de sa *« vive émotion »* après l'annonce de la rencontre entre Jean-Paul II et M. Kurt Waldheim, président de la République autrichienne. *« Comment peut-on accepter, expliquer qu'une personne contre laquelle pèsent de très graves accusations de crimes abominables soit reçue par la plus haute autorité spirituelle de l'Eglise catholique ? »* s'est interrogé l'ambassadeur, avant d'avancer une réflexion que lui inspire le procès de Klaus Barbie : *« La leçon de l'holocauste n'a pas été bien tirée ; il doit peut-être y avoir plusieurs procès Barbie pour sensibiliser ceux qui n'ont pas été directement touchés. »* Précisant ses critiques contre l'Eglise, M. Offer a *« déploré »* que Jean-Paul II ne se soit pas encore rendu à Jérusalem et que le Vatican n'ait pas encore reconnu l'Etat d'Israël.

Il a néanmoins rendu hommage au cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, en raison de son attitude générale sur les relations entre juifs et chrétiens, estimant qu'il est *« dans la nature des choses »* qu'il y ait un *« dialogue et même une entente »* entre ces deux familles spirituelles.

C. R.

MÉDECINE

Une mystérieuse épidémie aux Etats-Unis

La grande fatigue des yuppies

Est-on en train d'assister aux Etats-Unis à l'émergence d'une nouvelle épidémie ? Les médecins américains commencent à se poser sérieusement la question devant l'apparition d'une mystérieuse maladie : des hommes le plus souvent, en général jeunes, blancs et appartenant à des milieux aisés — des Yuppies comme on dit là-bas — sont brutalement pris de fatigue intense les plongeant dans un état d'épuisement total et s'accompagnant de toutes sortes de désordres neurologiques et psychologiques. Cette maladie est apparue il y a cinq ans. Aucune cause évidente — virus, bactéries, parasites, etc. — n'ayant pu être retrouvée, on parla de dépression, d'hypocondrie et même d'hystérie collective. Mais, à chaque fois, les meilleurs spécialistes infirmèrent ces hypothèses, et il fallut bien se rendre à l'évidence : ces cas de « syndrome de fatigue », comme on finit par les appeler, étaient inexplicables. Pendant ce temps, le nombre de malades ne cessait d'augmenter atteignant aujourd'hui plusieurs milliers de personnes.

L'inquiétude des familles

Outre une fatigue intense et généralisée, les médecins qui avaient à examiner ces patients constataient un état dépressif et une quasi-impossibilité de conceptualiser. En revanche, on ne retrouvait en général pas de signes infectieux, pas de fièvre, quelques ganglions parfois, mais rien de très caractéristique.

Tous les virus furent passés au crible. Principal suspect : le virus d'Epstein-Barr, de la famille des virus Herpès, responsable entre autres pathologies, de la mononucléose infectieuse. En effet, des anticorps caractéristiques de la présence de ce virus activé avaient été découverts chez plusieurs malades. En septembre 1986, à Austin (Texas), l'association des parents de malades atteints du syndrome de fatigue organisa, avec l'université locale, un symposium réunissant quelques-uns des meilleurs spécialistes du virus d'Epstein-Barr. Le professeur Guy Blaudin de Thé (faculté Alexis-Carrel, Lyon) participait à cette réunion : *« Avant tout, nous étions perplexes. On ne comprenait rien. Pas même la symptomologie clinique, à tel point qu'il nous fut impossible de définir avec précision ce syndrome avec des critères bien précis. Quant au rôle du virus d'Eptein-Barr dans l'apparition de cette mystérieuse pathologie, il semble peu compatible avec l'existence d'altérations psychiques et mentales. »*

Lors du dernier congrès mondial sur le SIDA qui vient d'avoir lieu à Washington, le professeur Robert Gallo confiait à qui voulait l'entendre que l'un des virus qu'il venait de découvrir, le HBLV, lui aussi de la famille du groupe Herpès, n'était autre que le virus responsable de cette maladie (*le Monde* du 3 juin). Mais, pour le moment, le professeur Gallo n'a rien publié qui puisse étayer cette hypothèse.

En attendant, les médecins essaient de soigner ces malades comme ils peuvent, à coups d'anxiolytiques et de somnifères. Blake Edwards, l'inoubliable créateur de la *Panthère rose* est malade depuis trois ans. *« Mon organisme commence à s'effondrer,* dit-il. *C'est l'enfer. »*

FRANCK NOUCHI.

Société

Six morts ou disparus, deux blessés, après la collision de deux pétroliers sur la basse Seine

Une avarie du gouvernail semble être à l'origine de la collision (suivie d'un incendie) qui s'est produite mardi matin 23 juin sur la Seine, à une dizaine de kilomètres en aval de Caudebec, entre un navire japonais le *Fuyoh-Maru*, qui remontait vers Rouen, chargé de kérosène, et le *Vitoria* (grec), vide, qui était reparti du même port après avoir débarqué sa cargaison d'essence.

Cinq membres d'équipage du tanker grec et le pilote sont morts ou portés disparus. On déplore aussi deux blessés, dont un grave. Il semble que l'avarie de barre du navire japonais n'ait été que passagère, puisqu'il a pu dans l'après-midi arriver sans encombre à Rouen tandis que l'épave du *Vitoria* était la proie des flammes.

Cet accident soulève des interrogations sur les règles de sécurité relatives au transport maritime de matières dangereuses. Une enquête nautique est, d'autre part, diligentée par le chef du quartier des affaires maritimes de Rouen.

Le pilote, alter ego *du commandant*

La navigation des cargos et pétroliers sur la Seine entre Rouen (voire, plus en amont, les installations du port de Paris) et Le Havre et, au-delà, la pleine mer, ne relève ni du jeu d'enfant ni de l'exploit. Sans doute le fleuve est-il par endroits sinueux, sans doute faut-il compter avec les courants et les effets de la marée, sans doute aussi est-il nécessaire que les hommes de quart restent particulièrement vigilants étant donnée l'intensité du trafic (cargos, bateaux de plaisance, convois de péniches, automoteurs, bacs, dragues, etc.). Mais pour un commandant de navire, remonter ou descendre la Seine ne présente pas plus de risques que de gagner Anvers, Rotterdam, Hambourg ou que de franchir le pas de Calais ou le détroit de Malacca (entre la Malaisie et l'Indonésie), tous estuaires ou parages extrêmement fréquentés.

Entre Rouen et Honfleur, ainsi qu'en baie de Seine, le chenal est bien balisé, entretenu, et les profondeurs sont connues. Tout navire qui remonte ou descend la Seine et dont la longueur dépasse 45 mètres doit avoir à son bord un pilote qui, en droit, ne se substitue pas au commandant mais qui lui prodigue ses conseils en matière de navigation (vitesse, itinéraire, priorités). A la passerelle doivent être présents le commandant, le pilote et l'homme de barre. Dans la pratique, c'est le pilote qui donne des instructions à l'homme de barre. Comme le règlement l'exige, un pilote était à bord du *Vitoria* qui a brûlé, et un autre à la passerelle du *Fuyoh-Maru*. Chacun faisait partie du Syndicat des pilotes de la Seine Rouen-Dieppe, fort de quatre-vingt-deux capitaines au long cours ou capitaines de première classe, et présidé par M. Bernard Rougeot. Ces pilotes ont tous effectué plusieurs années de navigation au large avant de devenir pilotes de port ou de rivière.

Sur la basse Seine, la conduite des navires se déroule en deux étapes. Il y a les pilotes « d'amont » qui accompagnent les navires de Rouen à Caudebec, un peu en amont du pont de Tancarville, et ceux « d'aval », qui assurent le trajet entre Caudebec et la mer. Les commandants de navire changent donc de pilote à Caudebec, l'ensemble de l'itinéraire Rouen-baie de Seine prenant environ sept heures et un peu plus à la remontée.

« *Ce genre d'accident est tout à fait exceptionnel*, nous a déclaré M. Rougeot. *A l'endroit où il s'est produit, le chenal est large et en ligne droite. Si les manœuvres de dépassement d'un navire par un autre sont parfois délicates, les croisements sont en général une opération facile. La météo était bonne, les courants tout à fait connus et pris en compte. Si l'enquête confirme qu'il s'agit bien d'une avarie momentanée de barre sur le navire japonais, ce genre de défaillance technique est absolument imprévisible.* »

14 000 mouvements en 1986

Les pilotes de Rouen rappellent que, l'an dernier, quatorze mille opérations de remontée ou de descente de navires ont été effectuées sous leur responsabilité sans incident. Les opérations de dragage, d'entretien et de balisage du chenal relèvent du Port autonome de Rouen et donnent satisfaction, selon les professionnels. Les pilotes veillent toujours à garder des marges de sécurité, notamment pour les profondeurs, ce que l'on appelle « le pied du pilote ». Cette marge est de 70 cm, voire 1 m pour les plus gros navires.

Les deux navires qui sont entrés en collision n'étaient ni très longs (140 et 165 m), ni très lourds (avec des tirants d'eau de 8 m et 6 m). Il est arrivé — c'est le record — aux pilotes de Rouen de remonter un navire (qui transportait du charbon) de 280 m dont le tirant d'eau dépassait 10 m...

La collision entre les deux navires (improprement appelés pétroliers puisqu'ils transportaient des produits raffinés et non du pétrole brut) conduit toutefois à s'interroger, une nouvelle fois, sur les règles de sécurité relatives au transport maritime des produits dangereux. La réglementation française, dans ce domaine, n'est pas moins rigoureuse que celle des pays voisins. Les inspecteurs de la navigation qui dépendent du secrétariat d'Etat à la mer (mais leurs effectifs sont évidemment insuffisants pour faire toutes les vérifications souhaitables) sont habilités à effectuer des contrôles à bord des navires dans les ports et peuvent interdire l'appareillage d'un bâtiment dont le commandant n'a pas fait faire les réparations qui lui ont été notifiées. Depuis cinq ans, un accord international entre plusieurs pays européens, dont la France, permet aux autorités portuaires d'échanger des informations — les mêmes navires fréquentant souvent les mêmes ports — et d'établir une sorte de « liste noire » des cargos ou tankers, battant pavillon de complaisance ou non, qui feraient mieux de rejoindre au plus vite un chantier de réparation ou de démolition naval. Mais les deux navires en cause étaient considérés comme de « bons navires » par la communauté des pilotes.

Dispense de dégazage

Un renforcement de la vigilance voire de la réglementation semble en tout cas devoir s'imposer à propos des navires qui transportent des matières dangereuses et explosives. On peut s'étonner d'apprendre, par exemple, que le dégazage d'un tanker qui a déchargé de l'essence et dont les cuves contiennent encore de fortes quantités de gaz auquel s'adjoint de l'oxygène, formant de la sorte un mélange explosif, n'est pas obligatoire avant l'appareillage si son tonnage est inférieur à un certain seuil (2 000 tonnes), ce qui était le cas du *Vitoria*. Le passage dans une station de dégazage implique, en effet, des frais supplémentaires pour l'armateur et un allongement du temps « inactif » du navire à quai.

Renforcement de la réglementation générale des transports maritimes, d'une part ; renforcement ponctuel des dispositions dans certaines zones géographiques, d'autre part. A l'image de la région lyonnaise ou du pôle Bâle-Mulhouse pour la chimie, de Lavera-Fos pour la pétrochimie, du sillon rhodanien pour le nucléaire, la basse Seine est une « zone à risques » liée au pétrole et à ses dérivés ainsi qu'aux engrais. Les trois raffineries de pétrole situées dans la circonscription du Port autonome de Rouen (Shell au Petit-Couronne, Esso et Mobil à Port-Jérôme), du fait de la qualité de leurs installations, ont été épargnées par les mesures de fermeture décidées ces dernières années par l'industrie pétrolière. Elles donnent lieu à un important trafic tant de brut que de produits raffinés. Les arrivages de pétrole brut à Rouen ont augmenté de 13 % en 1986, les importations de produits raffinés de 41 % et les exportations de 45 %. Les « sorties » de produits chimiques de base ont enregistré, pour leur part, une progression de 24 % l'an dernier.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Dans les Alpes-Maritimes

Un adolescent est tué par deux de ses amis

La fugue de trois garçons, âgés de quatorze à seize ans, dans la région de Mougins, près de Cannes (Alpes-Maritimes), s'est tragiquement achevée par la mort du plus jeune, tué par ses camarades de plusieurs balles de carabine. Le cadavre a été retrouvé par les gendarmes près de Mougins, où les ont conduits les deux agresseurs. La mort de la victime pourrait remonter à une semaine, selon les gendarmes.

Les trois adolescents qui sont des fanatiques des armes à feu et des admirateurs de Rambo, ont notamment cambriolé l'habitation de l'oncle de la victime, située à Mougins, où ils se sont emparés de 30 000 francs. Avec cette somme, ils se sont procuré des armes dans des conditions que l'enquête n'a pas encore précisées.

Une dispute ayant éclaté entre eux, les deux aînés ont tué le plus jeune, qu'ils ont ensuite enterré au pied d'un mur, à l'intérieur d'une propriété privée de Mougins. Ensuite, les deux adolescents sont rentrés dans leurs foyers respectifs.

Le comité d'évaluation du CERN propose des réductions de personnel

Il ne saurait être question de réduire le budget du CERN, mais ce laboratoire européen pour la physique des particules, installé à Genève, doit améliorer sa gestion et réduire ses frais de personnel, afin de réaliser à terme « *des économies considérables* ». C'est en substance ce que concluent les experts du comité d'évaluation du CERN dans un rapport préliminaire qu'ils viennent d'adresser aux quatorze Etats-membres de centre.

Considéré comme « *une réussite scientifique et culturelle* » et « *un atout pour l'Europe* », le CERN coûte cher : 770 millions de francs suisses (environ trois milliards de francs français) par an, salaires compris. Si la majorité des pays qui participent à son financement consentent à faire l'effort nécessaire, la Grande-Bretagne, depuis quelques années, rechigne. Cette grogne s'est d'ailleurs manifestée lorsqu'un comité *ad hoc* — présidé par un biologiste moléculaire, M. John Kendrew, et ne comprenant aucun physicien des particules — a remis en juin 1985 un rapport demandant que la contribution de Londres soit progressivement réduite de 25 %.

La convention qui lie les Etats-membres précisant que chacun participe au budget général au prorata de son PNB, nombreux sont ceux qui ont interprété ces conclusions comme une volonté des Britanniques de quitter le CERN.

Pour sortir de ce mauvais pas, le conseil de l'organisation européenne a demandé à sept scientifiques et industriels de faire une évaluation complète et approfondie du CERN. A l'issue d'un an de travail, le comité — présidé par le Français Anatole Abragam — a souligné que « *le programme de recherche du CERN devait être maintenu dans toute son ampleur et sa diversité* », et qu'il « *écarte donc toute réduction* a priori *du budget* ».

En revanche, il considère qu'il faudrait améliorer la question du laboratoire et, à terme, réduire son personnel. Il suggère de supprimer, d'ici deux ans, 350 à 500 des 3 500 postes existant aujourd'hui. En attendant que la direction générale étudie l'application et les conséquences pratiques de telles mesures, les experts proposent de limiter dès maintenant le recrutement de nouveaux chercheurs, ingénieurs ou techniciens, ainsi que l'attribution de contrats « permanents ».

Reste à savoir ce que l'on fera avec l'argent ainsi économisé, s'il sera affecté à des projets de recherche et, si oui, lesquels ? Quoi qu'il en soit, le rapport du comité d'évaluation a été reçu avec satisfaction au CERN, où l'on estime qu'il est de nature à « *éviter une sortie fracassante des Britanniques* ».

E. G.

L'épiscopat français est prêt à collaborer avec la Commission de la nationalité

Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, s'est déclaré mardi 23 juin à Europe 1 « *complètement engagé* » après l'installation de la commission de la nationalité dont il « *attend beaucoup* ». « *Je soutiendrai auprès du gouvernement l'avis qui sortira de cette commission*, a-t-il assuré. *Si un texte peut être fait à l'automne, il pourra être soumis au Parlement à ce moment-là.* »

M. Gérard Fuchs, député socialiste de Paris et ancien président de l'Office national d'immigration, a déclaré pour sa part : « *En s'obstinant au risque de diviser à nouveau le pays, à vouloir durcir les conditions d'accès à la nationalité française, Jacques Chirac montre bien que son seul souci est aujourd'hui de disputer à Le Pen la fraction la plus xénophobe de l'électorat.* »

La CGT, de son côté, réaffirme son « *opposition totale* » au projet gouvernemental et estime que « *la commission des sages n'est pas neutre* » puisqu'elle ne comporte, selon le syndicat, aucun représentant du monde ouvrier.

Quant à l'association France-Plus, qui milite pour l'inscription sur les listes électorales de jeunes Français issus de l'immigration, elle a dit « *très réservée* ». A ses yeux, le fait de « *retenir au programme de travail de la commission le service militaire et la double nationalité constitue une concession au Front national* ».

Enfin, le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, a déclaré : « *J'aurais préféré un retrait pur et simple du projet de code sur la nationalité, même si je comprends que certains jugent nécessaire d'améliorer la réglementation, mais je salue l'initiative du gouvernement. Au niveau de l'épiscopat français, nous allons voir pendant les vacances comment nous pouvons collaborer aux propositions de la commission. Je pense, par exemple, à une sorte de petit Livre blanc qui pourrait-être envoyé à tous les sages.* »

Une nouvelle cavité découverte par des Japonais dans la pyramide de Khéops

Les recherches effectuées en Egypte sur la grande pyramide de Khéops par une équipe japonaise de l'université de Waseda ont récemment révélé la présence d'une nouvelle cavité dans l'édifice funéraire. Selon M. Ahmed Kadry, directeur des antiquités égyptiennes, cité par le quotidien cairote *Al-Arham*, cette cavité se situerait au nord-ouest de la chambre de la Reine et pourrait en rejoindre une autre aboutissant dans la même pièce pour former, peut-être, un couloir. Cette découverte, faite à l'aide d'un système radar, vient après la mise en évidence par une équipe française réunie autour de deux sociétés (EDF et la CPGF) et de deux architectes d'Arras d'un vide caché par les parois du couloir menant à la chambre de la Reine.

Mais ces différentes cavités, dont personne ne paraît savoir aujourd'hui si elles sont ou non organisées, n'ont encore jamais été mises en évidence avec précision. Les forages tentés par l'équipe française en septembre 1986 ont partiellement échoué. Tout le problème pour les Egyptiens est donc maintenant de définir un nouveau programme de fouilles permettant d'utiliser au mieux les nouvelles techniques de détection qui leur sont proposées. Selon M. Ahmed Kadry, un comité de scientifiques égyptiens devrait prochainement organiser une conférence où il sera décidé de l'avenir de ces recherches, qui vont bien au-delà de la grande pyramide, eu égard aux résultats déjà enregistrés sur le site au voisinage du Sphinx et sur la présence d'une seconde barque solaire près de la pyramide.

EN BREF

● **Hold-up à la Seyne-sur-Mer : un policier mortellement blessé.** — Un sous-brigadier de police, M. Alain Vella, trente-neuf ans, qui avait été grièvement blessé à la tête par une balle à la Seyne-sur-Mer (Var), est mort mardi 23 juin à 16 h 45, à l'hôpital de la Timone de Marseille. M. Vella, père de deux enfants, avait été blessé alors qu'il conduisait une voiture de police qui avait pris en chasse le véhicule de trois gangsters, au terme d'un hold-up raté.

● **La mort d'un jeune Turc : remise en liberté d'un policier.** — Le gardien de la paix du commissariat de Montargis (Loiret), M. François Miralès, quarante-six ans, qui avait blessé mortellement un jeune Turc, Mohammer Inik, quatorze ans et demi, le lundi de Pentecôte, à Chalette, a été remis en liberté, mardi 23 juin, après onze jours de détention à la maison d'arrêt d'Orléans, sur décision du magistrat instructeur, M. Nicolas Bonnal.

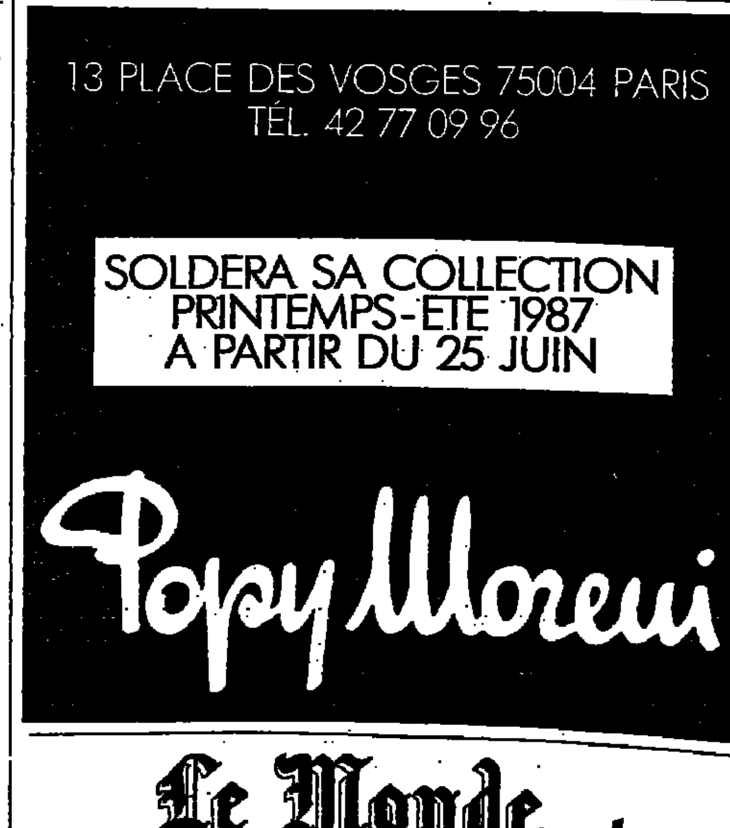
M. Miralès qui reste inculpé de coups et blessures volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner, a été à nouveau placé sous contrôle judiciaire.

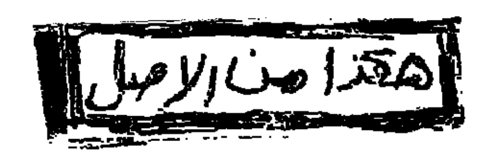
● **Un immeuble soufflé par une explosion à Brest : un mort et un blessé.** — Un immeuble de deux étages, situé au centre-ville de Brest, a été soufflé dans la soirée du mardi 23 juin, peu après 22 heures, par une explosion faisant un mort et un blessé grave.

Les victimes, dont les identités n'ont pu être précisées — mais qui seraient originaires d'Afrique du Nord, — sont un automobiliste et son passager. Leur véhicule a été écrasé par un pan de façade qui s'est écroulé au moment où il arrivait à la hauteur du bâtiment. Il n'y a pas eu d'autres victimes, l'immeuble étant vide à l'instant de l'explosion.

● **Des hélicoptères français pour l'armée danoise.** — La défense danoise a choisi d'acheter douze hélicoptères de combat français Ecureuil, d'une valeur de 415 millions de couronnes (un peu moins de 400 millions de francs). L'hélicoptère Ecureuil était en compétition avec l'hélicoptère ouest-allemand Bolkow Blohm BO-105 et il a été préféré en raison de sa technologie avancée. — (AFP.)

● **Cent dix-sept martyrs du Vietnam vont être canonisés.** — Dans un message daté du 23 juin à l'archevêque de Hanoï, le cardinal Trinh Van Can, le pape a annoncé la prochaine canonisation de cent dix-sept martyrs — dont dix Français, — victimes au Vietnam des persécutions religieuses des dix-huitième et dix-neuvième siècles. C'est la plus grande canonisation collective de l'histoire de l'Eglise, destinée, écrit le pape à « *renforcer la foi des catholiques vietnamiens* ».





Société

Le rapport de la commission d'enquête sur les manifestations de décembre 1986

Le service d'ordre étudiant mis en cause

Dès la fin du mois de décembre 1986, les parlementaires avaient voulu savoir exactement ce qu'il en était. L'offensive était d'abord venue de la gauche pour connaître les conditions d'intervention des forces de polices. La majorité avait étendu le travail des commissions d'enquêtes parlementaires. Elles devraient *« recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et de décembre 1986 en liaison avec les projets relatifs aux réformes scolaires et universitaires »*. La commission du Sénat avait rendu son travail à la fin de la semaine dernière. celle de l'Assemblée présidée par M. Pascal Clément (UDF, Loire) et dont le rapporteur est M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) le fait le mercredi 25 juin. Les commissaires socialistes et communistes ont voté contre ce texte, qui a été approuvé par ceux du RPR, de l'UDF et du FN.

Journaux de 1983 à l'appui, le rapport met en valeur *« certaines constantes qui marquent les manifestations étudiantes »*, comme pour réduire la portée et l'originalité des événements de l'hiver.

Détaillant les faits de la journée du 4 décembre, ce texte affirme que les premiers incidents entre quai d'Orsay et pont Alexandre-III ont commencé dès 17 h 16, alors que la délégation ne devait être reçue qu'à 18 h au ministère de l'éducation nationale. Conclusion : les résultats de celle-ci n'ont pu créer les désordres. S'appuyant sur des rapports de police, elle explique pour justifier l'attentisme des forces de l'ordre dans la nuit du 6 décembre au quartier Latin, qu'un imposant dispositif devait être mis en place précédemment dans ce quartier, ce que les dirigeants étudiants avaient refusé. Mais ce n'était pas le cas pour la nuit du 5, quand a été tué Malik Oussekine. Les auteurs insistent aussi longuement sur les qualités des forces de police, mais s'ils reconnaissent la bonne volonté du service d'ordre des *« étudiants »*, c'est pour en souligner son *« manque d'effectifs »*, son *« caractère peu aguerri »*, composé de *« nombreuses jeunes filles »*, et son manque d'*« équipement et son mauvais encadrement »*. Ils l'accusent surtout d'avoir été mal encadré. Pour contrer les étudiantrs d'extrême droite du GUD, une service musclé avait été mis en place, mais il a disparu dès que sont apparus, le 4 décembre aux Invalides, les provocateurs qui ont fait dégénérer la manifestation. Les rapporteurs s'étendent longuement sur l'origine de ces provocateurs. Ils expliquent qu'ils disposaient *« d'une tactique qui ne peut être le fait du hasard »* car ils profitaient *« de moyens importants de toute nature »*. Ils reconnaissent ne pas pouvoir précisément déterminer qui ils étaient, mettant simplement en cause, comme M. Pandraud, des gens déjà connus pour des actes de vandalisme et des éléments « trotskistes ».

Ils en concluent que *« la police connaît mal leur origine, leurs motivations et leur éventuelle organisation »*. Mais pour les rapporteurs, la responsabilité *« du bon déroulement de la manifestation ne revient pas aux forces de l'ordre »* mais *« aux organisateurs qui mettent en place à cette fin un service d'ordre »*. Les rapporteurs se demandent même si le service d'ordre musclé prévu contre l'extrême droite n'a pas été utilisé contre les forces de l'ordre.

Après avoir souligné que le gouvernement a le plus souvent agi avec retard, mettant en cause MM. Alain Devaquet et René Monory, le rapport explique cependant que les pouvoirs publics et les forces de l'ordre ont eu une attitude raisonnable. Répondant aux accusations portées par M. Joxe sur les ordres donnés par les ministres, le rapport explique que la responsabilité de l'ordre à Paris *« appartient au préfet de police et à lui seul »*. *« le pouvoir politique n'a pas à intervenir en ce domaine »*. Exemple à l'appui : il montre que les rares interventions de MM. Pasqua et Pandraud ont été *« exceptionnelles, pour chaque fois aller dans le sens de l'apaisement »*. Les rapporteurs s'étonnent donc *« qu'un quelconque manichéisme gouvernemental ait pu présider à des fins politiques au désordre et à une assertion infiniment grave et irresponsable »*. Ils s'étonnent même *« qu'une telle attitude ait pu être le fait de ceux qui ont exercé des reponsabilités d'Etat et surtout de ceux qui auraient eu à un moment donné la lourde responsabilité de la police. Avancer de telles contre-vérités, n'est-ce pas en quelque sorte se ranger du côté des provocateurs »* ?

En conclusion, le rapport propose deux modifications : trouver pour les forces de police des possibilités *« de riposte graduée pour éviter qu'elle n'ait le choix qu'entre des charges en masse »* ou *« endurer des agressions sans réagir »*, il demande aussi qu'il soit clairement prévu que l'heure de la dispersion d'une manifestation s'effectue avant la tombée de la nuit *« car au-delà de cette heure limite il n'y a plus de manifestation »*.

Th. B.

Le congrès du Syndicat national des instituteurs

« Jamais, depuis Vichy... »

LILLE
de notre envoyé spécial

Une virulente attaque de la politique gouvernementale a ponctué le discours prononcé, mardi 23 juin à Lille, par M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC, FEN), à l'ouverture du congrès de son organisation : *« Jamais depuis les temps noirs de Vichy nous n'avons été confrontés à une politique aussi réactionnaire et à une volonté de nous détruire aussi affirmée »*, a-t-il déclaré devant les quelque cinq cents congressistes. Il s'en est pris à *« une droite agressive, revancharde et sectaire »*, responsable, selon lui, de l'aggravation du chômage et coupable des attaques répétées contre les services publics, la Sécurité sociale et les libertés.

Le ministre de l'éducation nationale, homme du *« retour en arrière »*, accusé de *« réinventer pour les enfants de demain l'école d'avant-hier »* et de favoriser l'école privée, n'a pas été épargné. Mais il n'a pas été la cible principale de M. Barbarant, qui a même évoqué les *« perspectives intéressantes »* ouvertes par les discussions en cours avec le ministre sur la formation des maîtres.

Les attaques antigouvernementales n'ont cependant pas suffi à gommer les conflits internes au syndicat. Sa majorité, proche du PS, accuse la tendance procommuniste d'affaiblir le syndicat par son *« comportement fractionnel »*, et cette dernière lui reproche de pratiquer la fuite en avant, avec son projet d'unification des catégories d'enseignants (*le Monde* du 23 juin) et sa mollesse dans l'affaire des maîtres-directeurs.

S'inquiétant du regain des divisions au sein de son syndicat, qui rassemble toutes les composantes de la gauche et de l'extrême gauche, M. Barbarant semble compter sur un débat de fond à propos de l'école et sur un rappel aux principes de la laïcité pour *« transcender les différences »* et faire passer le changement brutal de ligne de son syndicat auquel l'oblige l'arrêt du recrutement des PEGC. La remontée du courant majoritaire aux élections internes qui ont précédé le congrès, qui lui font gagner un siège au bureau national au détriment de l'extrême gauche, devrait encourager le secrétaire général dans cette voie.

PHILIPPE BERNARD.

Au Conseil des ministres

Une loi et 200 millions pour l'enseignement artistique

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 24 juin, le *« projet de loi relatif aux enseignements artistiques »* qui devrait être soumis au Parlement à la session d'automne. Ce texte concrétise la volonté politique de développer ces enseignements, annoncée par M. Chirac dans son discours programme du 9 avril 1986. (*le Monde* du 19 mars.)

Il réaffirme que l'enseignement élémentaire et le premier cycle du secondaire comportent des enseignements artistiques obligatoires en musique et arts plastiques, disciplines auxquelles peuvent s'ajouter l'architecture, les arts appliqués à l'industrie et à l'artisanat, la danse, le théâtre, le cinéma, l'expression dramatique, l'expression audiovisuelle, l'histoire des arts et la connaissance du patrimoine. Dans le second cycle du secondaire, ces enseignements sont facultatifs.

L'article 5 indique que *« des artistes professionnels peuvent apporter leur concours aux enseignements artistiques dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat »*.

Le projet prévoit une formule de *« reconnaissance »* par le ministère de la culture des établissements d'enseignement (écoles d'art et de musique) ne relevant pas de l'Etat. Les titres et diplômes délivrés par ces établissments pourront être « homologués », ce qui permettra à leurs titulaires de participer à des tâches d'enseignement et de se présenter aux concours de la fonction publique. Enfin, le projet de loi prévoit la création d'un *« haut comité des enseignements artistiques »*, présidé par les ministres de l'éducation nationale et des affaires culturelles et composé de représentants de l'Etat et de personnalités du monde artistique. Il sera *« chargé de suivre la mise en œuvre des mesures administratives et financières relatives au développement des enseignements artistiques. »* Cette loi devrait s'accompagner d'un effort financier, tendant à accroître de deux milliards de francs (francs constants 1987) sur dix ans le budget général de l'Etat en faveur des enseignements artistiques. Une première tranche de 200 millions de mesures nouvelles devrait figurer au budget de 1988.

Moins de dispenses d'éducation physique au baccalauréat

M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, souhaite réduire le nombre de dispenses aux épreuves sportives du baccalauréat, qu'obtiennent actuellement environ 10 % des candidats. S'exprimant lors de la remise des Prix national de l'éducation, il a indiqué qu'il proposerait un décret *« ayant pour objet d'améliorer les conditions de surveillance médicale de l'éducation physique et sportive avec l'objectif d'assurer la participation de l'ensemble des élèves. Seules quelques affections précises relevant d'une appréciation médicale et circonstanciée pourront être le motif d'exception d'application de cette règle »*.

Depuis 1984, l'éducation physique fait partie du premier groupe d'épreuves du baccalauréat, et pour la première fois cette année, elle est dotée d'un coefficient 1 à part entière. Auparavant, seuls les points au-dessus de la moyenne étaient pris en compte.

Le Monde

EDUCATION

Le piège de l'Université

Les portes des universités sont grandes ouvertes. Mais les chances de réussir sont faibles. Celles-ci dépendent en grande partie de la nature et des notes du baccalauréat

QUELLES chances les bacheliers qui vont se présenter aux portes des universités ont-ils de mener à bien leurs études ?

Il est bien difficile de l'établir avec certitude en l'absence de statistiques globales sur le rendement de l'enseignement. Curieusement, alors que le ministère de l'éducation nationale a multiplié, depuis des années, les enquêtes sur les origines sociales des étudiants pour tenter de mesurer les effets de la démocratisation, il ne dispose pas de données précises sur les taux de réussite aux examens par disciplines, ni sur le devenir des étudiants en fonction de leur orientation scolaire (1). Cette lacune est d'autant plus regrettable que le système d'enseignement français est construit en filières fortement typées et hiérarchisées et qu'on peut donc s'interroger sur les débouchés de chacune d'elles et sur les conséquences d'une « orientation » aussi catégorique.

Environ 10 % des bacheliers – issus pour la quasi-totalité de la section C – trouveront place dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Ceux-là ont leur avenir assuré, puisque le nombre de places dans les écoles scientifiques et de commerce correspond à peu près à celui des candidats aux concours.

80 000 bacheliers environ choisiront de faire des études courtes dans un IUT (institut universitaire de technologie) ou une STS (section de technicien supérieur). Pour eux la probabilité d'acquérir un diplôme est assez forte. Toutefois une étude récente du *Monde de l'éducation* a montré que le rendement de ces établissements n'est pas aussi élevé qu'on le dit souvent : selon les spécialités et les établissements, la proportion de ceux qui obtiennent leur diplôme en deux ans varie entre moins de 50 % et 100 % (2).

Mais surtout, le cycle court est peu accueillant pour ceux à qui il devrait pourtant être destiné : les bacheliers techniciens. Ceux-ci sont en fait pénalisés deux fois : à l'entrée, où on leur préfère des titulaires de bac général, et en cours d'études, puisqu'ils sont davantage éliminés. Les bacs techniques représentent un tiers des entrants en IUT, mais 28 % seulement des diplômés. Les bacs A,B,C,D sont, eux, 56 % à l'entrée et 60 % à la sortie...

Dans les IUT, les bacs F ont les meilleures chances de réussite (+ de 70 %) en chimie, génie civil et génie électrique, mais ils ont des difficultés en génie mécanique, génie thermique ou génie chimique. Les bacs G réussissent bien (77 %) en gestion des entreprises et de l'administration (3).

Le gros de la troupe des bacheliers ira frapper à la porte des universités. Rien de plus simple : elles sont grandes ouvertes. Mais cette facilité est un piège. Si tout le monde peut accéder à l'université, un tiers seulement des entrants atteindront le deuxième cycle. Que deviennent les autres ? Un quart des effectifs se réorientent vers d'autres formations et plus de 40 % abandonnent (au moins momentanément) leurs études (4).

Un rescapé sur trois : l'élimination est sévère. Mais, là encore, elle frappe de façon très inégale. Elle est impitoyable pour les 16,5 % d'étudiants de première année qui sont titulaires d'un bac de technicien. Les bacheliers G (qui forment 21 % des nouveaux inscrits en économie, 16 % en droit, 6 % en lettres) et les bacheliers F (10 % des inscrits en sciences et 4 % en médecine) ont moins de 20 % de chances de passer le cap de la première année (et aucune en médecine). Même la filière de l'AES (administration économique et sociale) n'offre guère plus de 20 % de chances aux bacheliers G.

Seuls les C...

Mais la situation n'est pas pour autant confortable pour tous les titulaires d'un baccalauréat général.

– *Les A* n'ont pratiquement aucune chance en médecine et en pharmacie et très peu en économie. Leurs possibilités sont moyennes en lettres et en droit et dépendent nettement de la nature de leur bac. Ceux qui ont fait du latin et du grec ou des mathématiques (section A 1) sont mieux placés que les bacheliers A 2 (langues) ou A 3 (arts), notamment pour affronter le concours d'entrée de Sciences-Po Paris. C'est pourquoi les A tendent à s'orienter davantage vers les études courtes, notamment dans les départements D'IUT de carrières de l'information ou de carrières sociales, où ils réussissent bien, mais où les débouchés sont incertains.

– *Les B* n'ont pratiquement aucune chance en médecine et en pharmacie et sont très mal placés pour tenter Sciences-Po Paris. Leurs résultats sont très moyens en économie (à cause de leurs insuffisances en mathématiques) et en lettres, meilleurs en droit et en AES.

Ils ont de bonnes chances de réussite en IUT dans les départements de carrières juridiques et judiciaires, de carrières sociales ou de carrières de l'information.

– *Les C* sont nettement les mieux lotis : ce sont les seuls à pouvoir affronter toutes les filières (médecine, pharmacie, sciences, économie, droit, lettres, IUT) avec des chances réelles de réussite (au moins une sur deux dans la plupart des formations et plus de 90 % en IUT).

– *Les D* ont de bonnes chances de succès dans de nombreuses disciplines : DEUG B (sciences de la nature), économie, AES, lettres, droit. Ils connaissent en revanche des difficultés en médecine, pharmacie et dans le DEUG A.

Ils réussissent bien en IUT, en biologie appliquée ou en gestion des entreprises et administration (mais moins bien en chimie ou en génie électrique.)

–*Les E* sont relativement bien placés en sciences et en médecine. Mais leur formation technique les pousse à s'orienter davantage vers les IUT, où ils obtiennent de très bons résultats notamment en informatique, génie mécanique, génie civil ou génie électrique. Il en va de même des H, qui, très nombreux, se concentrent surtout dans les IUT et les STS, où ils réussissent fort bien.

Ce tableau, qui ne reflète que des moyennes, doit cependant être nuancé. Les résultats en première année sont en effet fortement influencés par d'autres variables, qui ont une valeur prédictive non négligeable (5).

● **LES NOTES DU BAC**

Le fait d'avoir le bac avec mention augmente considérablement les chances de réussite en première année. A Grenoble-I, le taux de succès en DEUG A passe, avec une mention au bac, de 10 % à 30 % pour le bac D et de 52 % à 84 % pour le bac C. Marie Duru et Alain Mingat calculent qu'à Reims l'écart de réussite entre les étudiants ayant eu 9 de moyenne au bac et ceux ayant eu 13 est d'environ 30 % en médecine, en lettres et en économie. A Paris- II (études juridiques), on estime à près de 15 % l'écart de réussite en faveur des bacs avec mention. A Dauphine (économie et gestion), où l'admission est réservée aux candidats ayant 12 de moyenne dans un bac C ou D ou 13 dans un bac B, le taux de réussite en première année est particulièrement élevé (67 % en 1985).

● **LE REDOUBLEMENT EN TERMINALE**

On constate, à Grenoble, que le taux de réussite en DEUG A des bacheliers ayant redoublé la classe terminale est inférieure de 25 % à 30 % à la moyenne. Le redoublement pénalise particulièrement les bacheliers D.

● **L'AGE**

Les taux de réussite diminuent régulièrement avec l'âge. A Grenoble-I, ils passent, entre dix-sept ans et dix-neuf ans, de 60 % à 25 %, tous baccalauréats confondus, et de 38 % à 9 % pour les bacheliers D.

● **L'ORIGINE SOCIALE**

Le taux de réussite varie considérablement selon l'origine sociale des étudiants. A Grenoble-I, il passe, tous baccalauréats confondus, de 28 % à 50 % des enfants d'ouvriers et d'employés à ceux de cadres supérieurs. Cette différence ne s'explique pas uniquement par la plus forte présence d'étudiants de milieu aisé parmi les bacheliers C : chez ces derniers, la réussite passe de 58 % à 68 % entre les enfants d'ouvriers et ceux de cadres supérieurs.

Marie Duru et Alain Mingat calculent que l'avantage au profit des enfants de cadres est de + 15 % en psychologie, + 40 % en lettres modernes.

● **LES DEUG RÉNOVÉS.**

On note une sensible amélioration des taux de réussite dans les universités ayant mis en place des DEUG « *rénovés* » en application de la loi Savary. A Orsay, la proportion d'étudiants ayant acquis un DEUG scientifique en deux ans est passée de 28 % à 40 %. Les bacs D ont particulièrement profité de la réforme puisque leur pourcentage de réussite atteint désormais 30 %. A Grenoble-I, le taux de réussite en DEUG A est passé de 30 % à 50 % et dépasse 60 % en DEUG B contre 35 % auparavant. Nice annonce une augmentation de 10 % du nombre de diplômés scientifiques. A Reims, 28 % des inscrits obtiennent un DEUG scientifique contre 18 % auparavant.

Les responsables de ces nouveaux DEUG estiment toutefois que ces résultats sont encore fragiles et peuvent être menacés par l'insuffisance des moyens mis à leur disposition.

Ces indications, hélas trop partielles, illustrent les difficultés où se trouvent les bacheliers. Elles montrent en particulier que, si tous ont, en principe, le droit de poursuivre n'importe quelles études, cette latitude cache bien des embûches et des inégalités. Celles-ci ne sont pas entièrement ignorées par les candidats, puisque dans l'ensemble ils adaptent leurs projets à leurs possibilités et à leurs chances objectives de réussite.

Mais cet ajustement spontané est loin d'être parfait, comme le montre le nombre encore très élevé d'échecs. Ceux-ci tiennent essentiellement à l'inadaptation des premiers cycles universitaires. Mais ils pourraient être sensiblement diminués par une meilleure information. L'opacité du système est à la fois coûteuse pour la nation et injuste pour les étudiants.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

LES CHANCES DE RÉUSSITE EN PREMIÈRE ANNÉE SELON LES BACCALAURÉATS

Échelle : 0, 10, 20, 30, 40, 50, Plus de 50% — TRÈS FAIBLES, FAIBLES, MOYENNES, BONNES

Bac	Disciplines (de la plus forte à la plus faible réussite)
A	IUT, DROIT, AES, LETTRES, ÉCONOMIE, MÉDECINE, PHARMACIE
B	IUT, AES, DROIT, ÉCONOMIE, LETTRES, SCIENCES PO (PARIS), MÉDECINE, PHARMACIE
C	DEUG A et B (Sciences), DROIT, ÉCONOMIE, IUT, LETTRES, PHARMACIE, MÉDECINE, SCIENCES PO (PARIS)
D	IUT, AES, DEUG B, ÉCONOMIE, DROIT, LETTRES, PHARMACIE, MÉDECINE, DEUG A
E	IUT, MÉDECINE, DEUG A
F	IUT, PHARMACIE, DEUG A et B, MÉDECINE
G	IUT, AES, ÉCONOMIE, DROIT, LETTRES

Il existe des statistiques nationales sur les taux de réussite en première année pour les IUT, mais pas pour les universités. Pour ces dernières les renseignements dont nous disposons reposent sur les enquêtes réalisées par chaque établissement. Or par manque de moyens techniques et administratifs – et aussi de volonté politique – rares sont les universités qui se livrent à ce genre d'investigations.

Le tableau ci-dessus a été établi, par nos soins, à l'aide d'informations que nous ont fournies les universités d'Aix-Marseille-II, Besançon, Brest, Grenoble-I et II, Montpellier, Nice et Strasbourg-II (1). Elles sont donc données à titre indicatif et doivent être interprétées avec prudence, dans l'attente de données plus globales.

(1) Voir aussi l'article d'Antoine Reverchon « Les débouchés des séries » dans *le Monde de l'éducation*, nº 136, mars 1987.

(1) Les seules données disponibles portent sur un échantillon de bacheliers de 1975. Document de travail de l'ex-service de la prévision, des statistiques et de l'évaluation du ministère de l'éducation nationale : « Déroulement du premier cycle universitaire et la section du baccalauréat ».

(2) « Le premier palmarès des IUT » et « Les sections de Tech Sup à Paris », par Jean Lamoure, *Le monde de l'éducation* nº 138, mai 1987.

(3) « Rapport annuel d'activité des départements d'IUT – Taux de réussite selon l'origine scolaire » 1984-1985. Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement supérieur.

(4) Etude d'Alain Charlot, du CEREQ : « A propos du rendement académique des premiers cycles universitaires », dans *Formation Emploi*. Numéro spécial « De l'école à l'emploi », avril-juin 1987. A paraître.

(5) Voir en particulier l'étude d'Alain Mingat et Marie Duru, de l'IREDU (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation) : « Les disparités des carrières individuelles : une dialectique de la sélection et de l'autosélection », 1986.

REPÈRES

Prix

+ 0,3 % en mai aux Etats-Unis

Les prix de détail ont augmenté de 0,3 % en mai aux Etats-Unis. Cette hausse mensuelle est la plus faible depuis le début de l'année (+ 0,7 % en janvier, puis + 0,4 % pendant chacun des trois mois suivants). Elle s'explique notamment par une baisse des prix du pétrole et par la stabilisation du dollar qui ont fait plus que compenser une hausse des coûts alimentaires. En un an (mai 1987 comparé à mai 1986) la hausse est de 4 %.

Elle avait atteint 2 % en moyenne sur l'année 1986. La plupart des experts prévoient une hausse de 5 % cette année, soit un point de plus que la prévision officielle (+ 4 %).

Dette américaine

Doublement en 1986

La dette extérieure des Etats-Unis a plus que doublé en 1986 pour atteindre 263,6 milliards de dollars, a annoncé, mardi 23 juin, le département du commerce. Les Etats-Unis, devenus débiteurs nets vis-à-vis du reste du monde, il y a deux ans, pour la première fois depuis 1914, sont désormais le pays le plus endetté de la planète. Très loin devant le Brésil, qui a une dette extérieure d'environ 110 milliards de dollars.

Résultant de l'accumulation des déficits extérieurs, l'endettement des Etats-Unis reste cependant encore modéré : la dette extérieure ne représente que 5 % environ du produit national brut. Au Brésil, elle en représente près de la moitié et au Mexique les deux tiers environ.

Finances publiques

Le déficit de la RFA augmentera en 1988

L'avant-projet de budget ouest-allemand pour 1988 fait ressortir un déficit de 29 milliards de deutschemarks, en hausse de 30 % par rapport aux 22,3 milliards de deutschemarks prévus cette année, selon des chiffres du ministère des finances rapportés par l'agence de presse ouest-allemande DPA.

Cette importante progression s'explique notamment par l'allégement de 13,7 milliards de deutschemarks des impôts directs, promis par le gouvernement pour 1988, comme première étape du plan de réduction de la pression fiscale à l'horizon 1990.

Le budget total de l'Etat fédéral, qui doit être arrêté en juillet par le gouvernement pour être soumis ensuite au Parlement, s'établit dans l'avant-projet à 275 milliards de deutschemarks, en hausse de 2,4 % par rapport aux 268,5 milliards programmés pour 1987.

Les postes qui progressent le plus sont notamment l'aide aux charbonnages (qui atteindrait 2,4 milliards de deutschemarks) et les subventions au programme aéronautique européen Airbus (qui s'établirait à 1 milliard de deutschemarks).

Consommation

Baisse en mai pour la France

La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 1,8 % en mai après avoir augmenté de 3,6 % en avril et avoir baissé de 3,4 % en mars. Par rapport à décembre 1986, la baisse est de 3 %.

Les états généraux de la Sécurité sociale

Conversations en Loir-et-Cher

BLOIS
de notre envoyé spécial

Difficile de payer peut-être. Mais encore plus difficile d'économiser sur la protection sociale. Et si une simplification des prestations est souhaitable, elle ne doit oublier personne et améliorer le niveau actuel. Le premier test des états généraux départementaux sur la Sécurité sociale dans le Loir-et-Cher mardi 23 juin donnera-t-il le ton ? En tout cas, les deux premières demi-journées consacrées à la maladie et à la famille se sont passées sans anicroche.

Au sous-sol de la préfecture, dans une petite salle aux rideaux turquoise, dominée par la baleine qui sert désormais d'enseigne aux états généraux, les quelque soixante-dix personnes – responsables d'associations, de syndicats, de caisses ou d'établissements de soins – réunies dans une atmosphère surchauffée par les projecteurs de télévision ont joué le jeu. Y compris la CGT, qui avait organisé parallèlement une manifestation réunissant quelque cinq cents personnes.

Le Loir-et-Cher essuyait les plâtres. Mais il avait quelques atouts : des animateurs délégués par l'administration du budget ou des affaires sociales, déjà avertis, comme le trésorier-payeur général du département, ancien directeur des impôts. Parti le premier, le préfet avait pu choisir les invités en essayant de n'oublier personne. Dans ce département de trois cent mille habitants, mi-rural, mi-urbain, la sécurité sociale n'a pas suscité de conflit grave.

Pour la commission famille, le climat a été plutôt consensuel comme il se doit, avec un côté quelque peu « boy-scout » où l'on exaltait les joies et les difficultés de la vie familiale. Beaucoup de participants ont souhaité le retour à la pureté originelle des allocations familiales, revalorisées, débarrassées des alluvions des prestations pour les handicapés ou l'aide au logement, à la rigueur, complétées par une prestation d'aide à la famille (« salaire familial »). Le tout sans conditions de ressources.

Sur la santé, les oppositions étaient plus nettes, mais le débat n'a pas glissé dans la polémique. On a pu d'abord réentendre les discours traditionnels des syndicats avec la référence d'usage au maintien d'un « *haut niveau de protection* » ou la condamnation d'un système « *à deux vitesses* » pour les riches et les pauvres, chacun parlant selon ses tics. Le délégué FO a condamné les restrictions des dépenses de santé ; la CFTC a évoqué les solidarités à l'intérieur des secteurs économiques ; la CGT a mis en cause la situation économique et la « *politique de déclin* », réclamé la « *satisfaction des besoins* ».

Quant aux professionnels de la santé, ils ont plaidé... pour leur corporation. Le président du conseil de l'ordre des médecins a contesté l'influence du nombre des médecins sur la consommation de soins. Si les représentants de l'hospitalisation privée ont fait valoir des coûts moins élevés que ceux du secteur public, les directeurs d'établissements publics ont mis en avant leurs charges et leurs contraintes.

Tout le monde ou presque a réclamé une « *responsabilisation de toutes les parties prenantes* », mais on a plutôt énuméré des besoins à satisfaire sans être très disert sur les moyens de les financer. Quelques idées simples et sans surprise sont venues du représentant du CNIT, qui a propose de réduire l'assurance collective obligatoire aux « *risques minimaux* », laissant le reste à une couverture complémentaire négociée par branche d'activité. Quant au porte-parole des assureurs, il a suggéré le libre choix de l'organisme assureur, la concurrence obligeant alors à réduire les coûts.

GUY HERZLICH.

● **Les organisations patronales feront liste commune aux élections prud'homales.** – Les organisations membres du Comité de Liaison interprofessionnel des décideurs économiques (CLIDE) ont décidé de présenter une liste commune aux élections prud'homales du 9 décembre prochain dans toutes les sections. Le CLIDE regroupe le CNPF, la CGPME, la FNSEA, l'Union professionnelle des artisans et l'Union nationale des professions libérales. Les membres du CLIDE annoncent dans un communiqué commun qu'ils *« lanceront une campagne de communication afin d'inciter les électeurs du collège employeurs à se mobiliser pour les listes « Entreprises plus » sous l'égide desquelles le CLIDE présentera ses candidats ».*

CONJONCTURE

Les taux de TVA en Europe

M. Juppé envisage un « premier effort de rapprochement » en 1988

Le projet de budget pour 1988 comprendra peut-être, « *si nous en avons les moyens, un premier effort de rapprochement* » de la TVA française, a déclaré, mardi 23 juin, M. Alain Juppé, ministre chargé du budget, qui participait au séminaire organisé par l'institut d'expertise de l'École normale supérieure sur le thème du Marché unique européen en 1992.

M. Juppé a souligné que l'une des priorités devait être de s'attaquer au problème de l'harmonisation de la TVA dans l'optique de 1992. Il a rappelé que la TVA en France était d'un « *taux moyen de 16,3% contre 13% en moyenne dans la CEE* ».

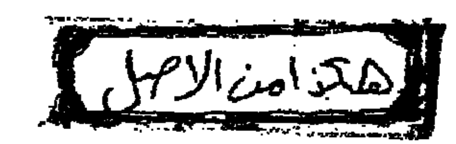
La réduction de l'éventail des taux impliquera un effort de rapprochement qui sera coûteux budgétairement et politiquement, a rappelé M. Juppé, qui a mis en garde « *contre l'illusion de réaliser une unité fiscale en 1992* ».

« *Enlevons-nous l'idée d'une TVA unique, les délais sont trop courts et l'objectif n'est pas nécessaire* », a-t-il expliqué en se référant aux régimes fiscaux, différents selon les Etats, appliqués aux Etats-Unis, et aux taux de taxe professionnelle, qui diffèrent en France d'une commune à l'autre.

M. Juppé a insisté sur le fait que l'objectif du gouvernement était de rendre les entreprises compétitives pour l'échéance de 1992 en poursuivant la baisse de l'impôt sur les sociétés « *jusqu'à un taux de 40% voire en dessous* », en « *harmonisant l'assiette de la TVA* » et « *en réduisant l'éventail des taux de TVA* ».

Pour le budget de 1988, M. Juppé a précisé qu'un programme triennal serait présenté, qui comprendrait une réduction de 15 milliards de francs par an du déficit budgétaire, de façon à revenir dès 1991 à un déficit budgétaire de 70 milliards de francs. Le ministre n'a pas précisé quelle forme juridique prendrait ce programme.

Au sujet de l'impôt sur le revenu, M. Juppé a réaffirmé que l'un des objectifs du budget 1988 était de « *raboter la bosse* » qui résulte de la « *très forte progressivité* » des taux d'imposition « *dans les tranches intermédiaires* », reprenant ainsi en d'autres termes les propos tenus le week-end dernier par M. Chirac devant le congrès de la CGC.



Economie

LOGEMENT

Deux familles, dix enfants

On ne réquisitionne pas soi-même

Ce sont deux familles paumées, fauchées avec tous les handicaps dont on sait qu'ils enfoncent dans la pauvreté ; sans laisser aucune chance de s'en sortir. Immigrées (l'une du Sénégal, l'autre de Tunisie), au chômage, avec plein d'enfants, ces enfants qui sont la seule richesse des très pauvres. En tout, dix mouflets, proprets, correctement vêtus, correctement nourris. Nos deux familles logeaient chacune dans une pièce de moins de 15 mètres carrés dans l'est de Paris, deux de ces taudis insalubres qui font partie, comme on le dit pudiquement, du « parc social de fait » de la Ville-Lumière. Ces taudis étaient si insalubres que la Ville de Paris les a *« interdits à l'habitation »* et fait murer. C'était sain, normal.

Les deux familles se sont retrouvées à la rue et ont commencé à errer, d'une famille amie à une autre famille amie, qui, souvent mal logées, acceptaient de se serrer une nuit ou deux, pour que les petits aient un toit et puissent dormir. Dans la journée, les parents couraient, d'un bureau à l'autre, de mairies en préfectures, de préfectures en HLM, de bureau d'assistante sociale en bureau d'assistante sociale... sans aucun résultat concret, on s'en doute. Il y a belle lurette qu'ils ont fait, dans les formes, une demande de logement à l'office public d'HLM de la Ville de Paris. Ils sont inscrits depuis des années au fameux *« fichier des mal logés »*... Et cela fait des années qu'ils attendent, tandis que leurs espoirs s'effilochent...

Sous leurs yeux, pourtant, là, au 140, rue de Ménilmontant, il y a une cité HLM où une quarantaine de logement sont vacants, certains depuis plusieurs années. Comment accepter le silence des autorités, l'absence de tout espoir, alors que la solution évidente de leur problème est là, tangible, aveuglante ? Nos deux familles ont rencontré des gens du comité des mal-logés, un groupe *informel d'une dizaine de* bénévoles. Ensemble, ils ont « réquisitionné » deux logements vides au 140, rue de Ménilmontant, et s'y sont installés. Et puis ils ont cherché à faire « régulariser » leur situation et ont écrit à l'office public d'HLM.

Cela les a conduits au Palais de Justice, jeudi dernier, 18 juin, au tribunal des référés. On n'a pas le droit de se faire justice soi-même. Et l'office d'HLM a demandé à la justice d'ordonner l'expulsion des *dix enfants et de leurs parents, de* ces logements qui devaient rester vides.

Verrous

Le 140, rue de Ménilmontant, c'est une cité HBM (habitation à bon marché) du début des années 30, toute en brique, aux escaliers sinistres, en ciment, très dégradés, aux logements petits, sans aucun confort, avec juste un w.-c. à la turque et une cuisine carrelée ouverte tout entière sur la salle à manger. Ce que nos deux familles considèrent comme un palais fait l'objet d'un plan de réhabilitation que la Ville et son office d'HLM mûrissent lentement mais sûrement. On ne sait pas encore si on rasera purement et simplement les cinq cent soixante-treize logements qui composent l'ensemble pour reconstruire du neuf ou si on n'en démolira qu'une partie, en restructurant le reste. De toutes *façon, il n'y aura plus que quelque* trois cent quarante logements. Des logements sociaux dignes de ce nom. En attendant, et cela peut encore durer des années, quand un logement se libère, il reste vide. C'est logique, car, le jour venu, il faudra bien reloger ceux qui habitent là, parfois *depuis des décennies et il n'y aura* pas de place pour tout le monde.

Voilà pourquoi nos deux familles se sont retrouvées sous le très haut plafond du Palais de Justice, entre les boiseries sévères où la société juge ceux qui se conduisent mal, ceux qui ignorent le droit, ceux qui veulent faire justice eux-mêmes. Les juges ne peuvent qu'appliquer la loi.

Mais la vraie question reste : comment faire pour que des enfants aient un toit pour dormir, même l'été et même à Paris ? Les citoyens n'ont pas le droit de réquisitionner les logements HLM construits avec l'aide financière des contribuables. Mais la municipalité, l'Etat, eux, en ont le droit. Pourquoi M. Yves Galland, adjoint au maire de Paris, chargé de la *construction et du logement,* ne s'intéresse-t-il pas de près aux moyens à mettre en œuvre pour réquisitionner, au moins momentanément, les logements vides de l'office HLM de la Ville ? Personne ne sait combien il y en a, car l'office est muet. Nul doute que le premier adjoint, M. Jean Tibéri, qui est aussi président du conseil d'administration de l'office, ne prête main forte à M. Galland pour faire sauter les verrous juridiques et administratifs très compliqués qui s'opposeraient à une telle œuvre de justice et d'efficacité. Et il faudrait faire vite.

Ne rêvons pas, il faudrait une volonté politique bien déterminée pour donner un toit légitime à nos deux familles et à leurs dix enfants. Les juges diront, le 26 juin, ce qu'ils ont décidé.

JOSÉE DOYERE.

Le premier ministre conteste l'importance des hausses de loyers

M. Jacques Chirac, invité du journal de 13 h sur TF1, mardi 23 juin, a déclaré que l'enquête présentée à ce journal sur les augmentations de loyers était *« un exemple caractéristique de désinformation »*. Le reportage *incriminé s'appuyait sur le* « dossier noir » de la Confédération générale du logement analysé dans *le Monde* du 23 juin et faisant état d'une hausse moyenne à Paris de 68 %. Le premier ministre, qui a fait allusion *« aux attaches politiques »* de la CGL reproche à ce dossier de ne reposer que sur une minorité de cas, de gommer les procédures de recours dont disposent les locataires et de tenter ainsi d'affoler l'ensemble des locataires. A propos du reportage, M. Chirac a dit : *« Il n'est pas normal de laisser passer sous cette forme et de cette façon-là une information qui laisse dans l'esprit des Français l'idée que leurs loyers vont augmenter énormément, ce qui est naturellement faux. »*

La société des journalistes de TF1, à la suite de cette déclaration du premier ministre, *« cautionne totalement le contenu du reportage et rejette catégoriquement la leçon de déontologie »*.

∴

[Qui désinforme qui? D'un côté une enquête portant sur cent-cinquante cas de hausses de loyers et présentée comme telle; de l'autre, deux affirmations sans preuves du premier ministre selon lesquelles, d'une part les Français auront retenu l'idée que leur propre loyer augmenterait et d'autre part, que c'était *« naturellement faux »*. Entre les deux, une simple réalité : il n'existe pas d'observatoire officiel des loyers. On conçoit que le gouvernement s'inquiète des informations sur les dérapages provoqués par la loi Méhaignerie. Mais ce dernier avait été mieux inspiré que son premier ministre en déclarant récemment qu'il jugeait *« inacceptables »* les hausses *« exagérées »*.

J. G.

AFFAIRES

En signant un accord avec Volkswagen

Toyota ouvre une brèche dans l'industrie automobile européenne

Le numéro un de l'automobile en Europe, l'allemand Volkswagen, a annoncé le 23 juin (nos dernières éditions datées 24 juin), un accord avec Toyota pour produire des véhicules utilitaires du constructeur japonais qui seront vendus en Europe. La fabrication, sous licence Toyota, de pick-up Hi-Lux de 1 tonne commencera début 1989 dans l'usine Volkswagen de Hanovre avec un objectif de 8 000 unités la première année et de 15 000 par an à partir de 1990.

Volkswagen, qui risque fort d'être accusé de *« trahison »* pour s'allier ainsi avec un japonais, prend les devants en expliquant que le marché des pick-up est très porteur en Europe, mais qu'il n'était jusqu'alors satisfait que par des importations nippones. La firme ouest-allemande précise que l'accord permet d'assurer l'emploi dans son usine de Hanovre qui ne tourne pas au plein de ses capacités, et que la part de la valeur ajoutée locale dépassera 50 % de la valeur totale des véhicules dès la fin de la première année de production.

Des arguments qui toutefois risquent de ne pas suffire. La montée du yen par rapport au dollar a conduit en effet les constructeurs nippons à réorienter leurs ventes de l'Amérique du Nord vers le Vieux Continent où ils ont conquis plus de 10 % du marché automobile. *Conscients des réactions protection*nistes que risque de provoquer leur agressivité commerciale, ils appliquent désormais à l'Europe la stratégie mise en œuvre aux Etats-Unis – où les constructeurs leur ont abandonné les petites voitures – en développant leur présence locale. Soit directement, comme Nissan en Grande-Bretagne, soit par le biais d'« associés » ou de sociétés nationales dont ils acquièrent une part du capital. Nissan s'était ainsi allié avec Alfa-Romeo avant que la reprise de cette dernière société par Fiat ne sonne le glas d'une coopération d'ailleurs peu fructueuse. Honda, quant à lui, a développé une collaboration étroite avec le britannique Rover dont les difficultés financières rendent l'indépendance précaire. Nissan, Suzuki et Toyota font produire dans la péninsule ibérique des 4 × 4 par des sociétés espagnoles ou portugaises plus ou moins filialisées. Mercedes et Mitsubishi, enfin, mènent des études pour la production d'un véhicule *utilitaire* conjoint.

Mais jusqu'ici les accords nippo-européens étaient plutôt le fait de sociétés en position de faiblesse. Volkswagen est le premier européen – et non des moindres – à faire entrer un japonais de plain-pied sur le marché européen. L'accord signé avec Toyota rendra bien difficile une réaction commune de la part des constructeurs européens, qui s'étaient pourtant mobilisés à l'occasion d'un Livre blanc sur le Défi japonais remis à la Commission européenne (*le Monde* du 18 février). Seules l'Italie, la France et la Grande-Bretagne limitent actuellement les importations japonaises. Le Livre blanc préconisait une autolimitation des exportations japonaises, une ouverture du marché nippon à hauteur de *« la moitié de la pénétration japonaise en Europe »*, et, en cas d'implantation nippone sur le Vieux Continent, un niveau minimum d'intégration locale. Or, les constructeurs n'ayant pas réussi à s'entendre pour fixer un tel niveau acceptable par tous, la part déterminée par Volkswagen *avec Toyota (50 %) risque fort de* servir de référence. Un niveau que certains constructeurs comme le groupe français Peugeot, qui évoquait 80 %, vont trouver insuffisant et, par là-même, dangereux pour l'industrie européenne.

CLAIRE BLANDIN.

● **Opérations frauduleuses sur devises.** – Volkswagen a annoncé le 23 juin son intention d'engager une plainte contre la Banque de Hongrie dans l'affaire des trafics de *devises qui avait coûté 473 millions* de DM au constructeur allemand. VW estime que la banque centrale de Budapest serait liée à ces trafics. – *(AFP.)*

Economie

AFFAIRES

La reprise de Lesieur-Cotelle par Henkel

Les détergents Persavon, Lacroix et Rex deviennent allemands

La vente de Lesieur-Cotelle, branche « produits d'entretien » du groupe Lesieur, est pratiquement acquise. La société Henkel-France serait sur le point de signer avec Saint-Louis-Bouchon, maison-mère de Lesieur. Les comités d'entreprise de Lesieur-Cotelle et d'Henkel-France devaient en être informés le mercredi 24 juin.

Ainsi, malgré les obstacles surgis à la dernière minute à propos du prix de cession, Henkel-France est, semble-t-il, parvenu à distancer ses deux grands rivaux, Colgate-Palmolive (Etats-Unis) et Unilever (Pays-Bas), dans la course à la reprise de Lesieur-Cotelle.

Ce rachat se situe dans le droit fil de la politique de développement par voie externe choisie par le groupe allemand pour se développer le plus rapidement possible en France. Henkel-France avait été ainsi amené à racheter en septembre 1986 l'Union générale des savonneries avec la lessive Le Chat Machine (450 millions de francs de chiffre d'affaires) puis, au mois de novembre de la même année, les produits d'entretien Solitaire (280 millions de francs de chiffre d'affaires) avec les marques Lion noir, Miror... Mais l'opération Lesieur-Cotelle est de loin la plus importante de toutes. Avec son activité internationale, la branche « produits d'entretien » de Lesieur réalise un chiffre d'affaires voisin de 1,4 milliard de francs. Grossi de ces actifs, le groupe Henkel-France (3,7 milliards de francs de chiffre d'affaires) dans les détergents, les produits d'hygiène corporelle comme Fa, Diadermine, Tera-Xyl, les produits industriels pour le traitement de surfaces, les colles, va globalement accroître ses ventes de 38 % et doubler de taille dans la seule activité des détergents. Il était, en effet, déjà troisième sur le marché français des lessives avec des marques aussi connues que Mir, Supercroix et X-Tra. Renforcé de Lesieur et de ses marques (Lacroix, Persavon, Rex, Mir, Minidoux, Maxinet), la filiale du groupe allemand va désormais talonner Colgate-Palmolive.

Ajoutons que Lesieur apporte à Henkel les lessives liquides, très à la mode et en plein développement, qui lui faisaient défaut. Enfin, Henkel va récupérer l'unique usine de France où sont fabriqués les berlingots pour produits d'entretien (eau de Javel Lacroix, Mir, etc.), d'un excellent profit, et que Lesieur avait rachetée à son créateur, qui n'y croyait plus et s'en mord aujourd'hui les doigts. Pour Saint-Louis-Bouchon, ce désengagement de Lesieur-Cotelle correspond à la volonté manifestée par la direction de recentrer toutes les activités sur l'agro-alimentaire. Mardi 23 juin, au cours de l'assemblée annuelle de Saint-Louis-Bouchon, le PDG, M. Bernard Dumon, a précisé que le groupe se situait désormais au deuxième rang en France, avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs, et assurait sa présence dans l'Hexagone comme numéro un ou deux dans les secteurs des corps gras végétaux, des sauces et des condiments ; et, en Espagne, dans le sucre, les plats cuisinés et les champignons. Mir n'avait plus de place dans ce nouvel environnement, où tout l'effort financier devrait tendre maintenant à développer la branche « plats cuisinés ».

— ANDRÉ DESSOT.

Le transporteur TNT achètera soixante-douze avions britanniques

Le transporteur TNT, basé en Australie, et le constructeur British Aerospace ont signé un accord au terme duquel TNT pourra acquérir l'ensemble de la production de l'avion-cargo BAe 146 pendant cinq ans. Le marché porte sur soixante-douze avions valant 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs). Le directeur de TNT a précisé que sa société, présente dans cent cinq pays, utiliserait une partie de cette flotte, le reste étant soit vendu, soit cédé en leasing par l'intermédiaire de la compagnie australienne Ansett dont TNT détient les parts.

ÉNERGIE

La réunion des Treize à Vienne le 25 juin

L'OPEP tente de préserver le capital de confiance acquis depuis six mois

Il y a un an, nul ne donnait cher de sa survie : l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), impuissante, déchirée, bégayait de réunions en assemblées extraordinaires, incapable d'enrayer la chute des prix du pétrole, tombés en dessous de 10 dollars le baril. Changement de décor. En ce début d'été 1987, l'organisation, auréolée de succès, aborde calmement sa première conférence ordinaire de l'année, alors que, sur un marché international anormalement tendu, les cours dépassent légèrement le prix officiel de 18 dollars fixé lors de la précédente réunion en décembre 1986.

Simple formalité, assurent la plupart des observateurs. L'OPEP a atteint son but, il lui reste à le consolider. Et pour ce faire, il lui suffit d'appliquer simplement les décisions prises en décembre : prix inchangés et léger relèvement du plafond de production pour tenir compte du raffermissement saisonnier de la demande. De 15,8 millions de barils/jour au premier semestre, le plafond passerait comme prévu à 16,6, puis à 18,3 millions aux troisième et quatrième trimestres. Telle était d'ailleurs la détermination affichée par les pays du Golfe, Arabie saoudite en tête, il y a un mois.

Ce pourrait donc être un triomphe. C'est en fait un exercice délicat. *« Le vrai défi pour l'OPEP consiste précisément à maintenir les règles fixées en décembre et à ne pas avoir l'air de revenir sur ses décisions »*, assure M. Richard Vernon, de la société Petroleum Economist. *« Il y a un mois, cela semblait très bien engagé,* ajoute un responsable de l'Agence internationale de l'énergie, *mais aujourd'hui le risque existe que certains pays ne cherchent à remettre en question les décisions de décembre et que les discussions ne dégénèrent. »*

A y regarder de plus près, la situation de l'organisation est beaucoup moins confortable qu'il n'y paraît. L'étonnante fermeté des cours à une époque de l'année où, traditionnellement, la demande fléchit, est spéculative et accidentelle : la tension dans le Golfe, la fermeture d'un oléoduc au Texas, les difficultés passagères de l'Equateur, la confiance aveugle des opérateurs dans la détermination de l'OPEP, voire des erreurs d'appréciation, sont les causes invoquées par les analystes, perplexes.

Cette « envolée des prix » n'existe d'ailleurs qu'aux Etats-Unis. Si les cours à New-York dépassent 20 dollars depuis dix jours, en mer du Nord ou dans le Golfe, les prix réels (17,50 dollars à 19 dollars) n'excèdent les tarifs officiels que de quelques cents. A Rotterdam, le marché des produits pétroliers est même plutôt déprimé et les marges des raffineurs restent le plus souvent négatives, ce qui, normalement, précède une baisse du cours du brut.

Optimisme exagéré

Rien dans les données fondamentales du marché ne justifie un optimisme à tout crin. L'OPEP dépasse allègrement son plafond et produit près de 17 millions de barils/jour, la consommation stagne et nul ne sait exactement où en sont les stocks. Quant aux perspectives des prochains mois, elles sont franchement inquiétantes. Le ralentissement de la croissance économique mondiale pèse sur la demande pétrolière. Alors que les analystes — y compris au sein de l'OPEP — prévoyaient au début de l'année une hausse de 1 % de la consommation mondiale de brut en 1987, ils ont tous révisé leurs chiffres à la baisse et tablent désormais sur une quasi-stagnation d'ici à la fin de l'année.

L'équilibre actuel du marché paraît donc, à l'analyse, très instable, et les plafonds et les quotas de production calculés par l'organisation il y a six mois exagérément optimistes. Si la plupart des observateurs estiment que le chiffre retenu pour le troisième trimestre (16,6 millions de barils/jour), d'ailleurs déjà atteint sinon dépassé par les treize pays, peut permettre de préserver l'équilibre du marché pendant l'été — à condition que la discipline continue d'être observée, — en revanche, tous s'accordent à juger le plafond prévu au quatrième trimestre très exagéré. *« S'ils poussent leur production jusqu'à 18,3 millions de barils/jour, ils sont perdus »*, commente simplement M. Pierre Terzian, rédacteur en chef de la revue *Pétrostratégies.* Selon les estimations, l'application de ce plafond entraînerait un excédent de production de 800 000 à 2 millions de barils/jour à la fin de l'année.

Le problème est, en effet, aggravé par l'Irak, qui, dès le mois de septembre, sera en mesure d'augmenter sa production de 500 000 barils/jour, grâce à la mise en place d'un nouvel oléoduc vers la Turquie. Bagdad, qui a refusé en décembre le quota qui lui avait été alloué (1,4 million de barils/jour), produit déjà 2,2 millions de barils/jour, et en produira à la fin de l'année 2,8 millions, soit deux fois plus que ce qui avait été officiellement prévu. D'où un dépassement inévitable du plafond global d'au moins 1 million de barils/jour si aucun autre pays n'accepte de réduire sa part.

« La boîte de Pandore »

Sereine en apparence, l'organisation est en fait confrontée à un vrai dilemme et une fois de plus divisée sur la conduite à tenir. La stricte application de l'accord de décembre, défendue par l'Arabie saoudite et ses alliés, risque, à terme, de se révéler catastrophique. La sagesse recommanderait donc, sinon de geler la production jusqu'à la fin de l'année au niveau du premier semestre — 15,8 millions de barils/jour, — comme le recommande l'Algérie, du moins de revoir dès à présent le plafon prévu pour les trois derniers mois de l'année.

Mais, ce faisant, les Treize risquent de replonger dans des discussions sans fin sur le partage des sacrifices et de ruiner ainsi le capital de confiance accumulé auprès du marché depuis six mois. *« Le moindre changement dans les quotas va ouvrir la boîte de Pandore »*, explique M. Terzian.

Derrière ces divisions de stratégie, on retrouve la querelle de fond qui oppose depuis des années les « maximalistes » aux « modérés ». Les premiers — Iran, Algérie, Libye, Gabon, Equateur, — limités par des capacités de production étroites, veulent en priorité pousser les prix au plus haut pour maximiser leurs revenus. Les seconds suivent l'Arabie saoudite, dont le roi a clairement exprimé le désir de stabiliser les cours pendant deux ans à 18 dollars par baril, des prix trop élevés risquant de ralentir la demande mondiale et de relancer la course aux énergies de substitution.

Seule les a réunis, depuis l'an dernier, la hantise de la chute des prix. Mais la querelle peut s'enflammer à la première occasion. Conscients de ces écueils, les treize pays envisagent apparemment une solution de compromis : l'OPEP appliquerait, comme prévu, le plafond déterminé en décembre pour le troisième trimestre, mais elle laisserait en suspens les trois derniers mois de l'année. Avantage : on esquive les problèmes brûlants. Inconvénient : la nouvelle réunion prévue, dans cette hypothèse, en septembre n'en sera que plus chaude. Il est vrai que d'ici là beaucoup d'événements dans le Golfe peuvent mettre tout le monde d'accord.

VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GAZ DE FRANCE

Rapport annuel 1986

1986 aura été une bonne année pour le Gaz de France. Malgré la forte concurrence des produits pétroliers, les parts du marché ont été maintenues ; l'évolution du prix des produits pétroliers et du cours de change du dollar a permis de faire bénéficier notre clientèle de baisses de prix significatives ; un très important contrat d'approvisionnement en gaz norvégien a été conclu qui assure pour le début du siècle prochain la diversification de nos ressources ; enfin, l'Etablissement enregistre le meilleur résultat financier de son histoire et poursuit la restructuration de son bilan.

La consommation totale d'énergie primaire en France corrigée des effets climatiques augmente de 2,1 % (0,5 % en 1985), la part du gaz naturel demeurant stable au niveau de 12 %.

Les ventes directes de l'Etablissement et celles des filiales atteignent 307,4 milliards de kWh, les ventes totales de gaz en France, y compris celles de la SNEA (P) s'établissent à 312,9 milliards de kWh, ce qui traduit dans les deux cas une légère régression, respectivement de 0,2 et 0,5 %.

Les ventes directes du Gaz de France s'élèvent à 274,7 milliards de kWh, ce qui, après correction climatique et retraitement des chiffres de 1985, sur les bases actuelles, correspond à un accroissement réel de 2,7 %.

Les ventes au secteur résidentiel représentent 117,9 milliards de kWh, soit 42,9 % des ventes directes ; elles sont en augmentation de 0,7 % pour leur total, de 2,7 % pour les usages collectifs, les usages individuels étant stables ; corrigées des effets du climat ces variations sont de + 5,4 % pour le total de ces ventes, de + 8,3 % pour les usages collectifs, de + 4,4 % pour les usages individuels.

Les ventes aux commerces et aux collectivités, dites ventes au secteur tertiaire, ont progressé de + 2,8 % en valeur réelle et de + 6,6 % après correction climatique ; elle représentent 15,8 % des ventes directes, soit 43,5 milliards de kWh.

Les ventes du secteur industriel atteignent 105,5 milliards de kWh, soit 38,4 % du total, et sont en régression de 2,4 % par rapport à 1985.

En outre, 7,8 milliards de kWh ont été vendus à des sociétés gaziéres françaises et étrangères autres que les filiales du Gaz de France.

Les achats de gaz à l'étranger et la production française ont augmenté de 1,8 %, atteignant 329 milliards de kWh.

La production française représente 13,5 % de ce total, les importations d'URSS représentant 30,1 %, celles d'Algérie 26,9 %, celles des Pays-Bas 16,4 %, celles de mer du Nord norvégienne 12,6 % et divers appoints 0,5 %.

En matière d'approvisionnements, le fait majeur de l'année est la conclusion des contrats d'achat de gaz norvégien en provenance du gisement de Troll, aux termes desquels l'Etablissement recevra des quantités atteignant 6 milliards de mètres cube/an (1) pendant vingt-deux ans, après une montée en régime s'étalant de 1993 à l'an 2000.

Par ailleurs, des accords relatifs aux prix du gaz des gisements de Statfjord, Heimdal et Gullfaks, ont été conclus, qui se traduisent par une diminution sensible des coûts d'achat.

S'agissant du gaz algérien, un accord est intervenu en mars entre l'Etablissement et la Sonatrach sur l'application d'une formule intérimaire pour la détermination du prix, qui s'est traduite par une baisse significative de celui-ci.

Depuis juillet 1986 des négociations sont en cours avec la Sonatrach en application de la clause contractuelle de révision de prix, afin de définir les conditions applicables à partir du 1er janvier 1987.

Enfin l'Etablissement a maintenu et développé ses actions concernant des projets à avenir plus lointain, en particulier dans le golfe de Guinée, au Canada et au Qatar.

Le cours moyen du dollar sur l'année s'est établi à 6,93 francs, les cours de début et de fin d'année s'établissant respectivement à 7,50 et 6,45 francs. Les cours moyens des pétroles de référence se situent à un cours moyen de 15,55 dollars par baril.

Les tarifs de vente ont pu en conséquence être revus à la baisse à plusieurs reprises au cours de l'année, les baisses de prix ainsi consenties étant au total de 32 % pour les tarifs industriels et 22 % pour les tarifs domestiques.

Dans ces conditions, le chiffre d'affaires (49,8 milliards hors taxes) apparaît en régression de 11,1 % par rapport à 1985.

Cette évolution du chiffre d'affaires n'est toutefois en aucune manière inquiétante, dans la mesure où elle s'accompagne de la diminution du coût des approvisionnements en gaz naturel.

En conséquence, le résultat de l'exercice s'élève à 1 505,9 millions de francs, avant prélèvement de l'Etat de 773 millions de francs, soit 732,9 millions de francs après prélèvement, succédant à un bénéfice de 485 millions de francs en 1985, soit une progression de 51 %.

De même, la valeur ajoutée progresse de 10,7 % sur 1985 pour s'établir à 16 675 millions de francs, et l'excédent brut d'exploitation atteint 9 289 millions de francs, soit + 19,5 %.

La capacité d'autofinancement augmente de 3 741 millions de francs à 4 970 millions de francs. Elle couvre 47,1 % des besoins totaux de financement contre 47,8 % en 1985.

La structure du bilan fait apparaître des capitaux propres négatifs de 2,7 milliards en amélioration de 493 millions, un total de fonds propres positif de 17,7 milliards, en progression de 4,7 milliards, et un endettement financier total de 24,5 milliards, soit 138,4 % des fonds propres, la dette d'emprunts revenant de 26,3 à 20,9 milliards, soit 118,1 % des fonds propres.

Cette amélioration de la structure du bilan tient pour partie à l'émisson de titres participatifs, dans la mesure où sont venus s'inscrire en augmentation des fonds propres 3,2 milliards par exercice des droits de souscription attachés aux titres émis en 1985.

L'effort de gestion de la dette entrepris depuis 1983 a été poursuivi. Par rapport à la dette évaluée en francs et figurant au bilan, les opérations de couverture ont porté de 53 % à 75 % la part de la dette en francs et réduit de 9,9 à 5,4 milliards la contrevaleur de la dette en devises, soit une diminution de 4,5 milliards du risque de change de l'Etablissement.

Le Gaz de France peut envisager l'avenir avec confiance : le gaz naturel est disponible dans le monde en grandes quantités ; les formules d'indexation des contrats d'achat lui permettent de s'adapter aux évolutions de prix des énergies concurrentes et donc de rester compétitif ; c'est une énergie bon marché, souple, non polluante, facile d'emploi et stockable. C'est enfin une énergie performante, offrant des solutions adaptées aux besoins de tous les utilisateurs domestiques ou industriels.

Pour l'avenir proche, trois priorités apparaissent :

La conquête de nouvelles parts de marché, dans le secteur industriel comme dans le secteur résidentiel et tertaire ; en particulier l'objectif est de faire remonter à 50 %, contre 36 % aujourd'hui, le taux de pénétration du chauffage au gaz dans les logements neufs en zone desservie en gaz.

La poursuite du redressement financier : la dette d'emprunts de l'Etablissement s'élève encore à 21 milliards de francs, les charges financières demeurent excessives, les capitaux propres restent négatifs. Ce contexte impose une extrême vigilance, aussi bien dans la gestion interne de l'Etablissement que dans la détermination des contraintes externes qui pèsent sur lui. Il importe qu'en 1987 comme au cours des années précédentes l'Etablissement puisse, tout en poursuivant son effort de désendettement et de restructuration du bilan, dégager un résultat positif.

Enfin le Gaz de France entend renforcer la contribution qu'il apporte au développement de l'industrie et des exportations françaises. Le secteur gazier est d'ores et déjà une source non négligeable d'exportations, qu'il s'agisse des transits que l'Etablissement assure vers d'autres pays et des capacités de stockage qu'il leur offre ou de la contribution qu'il apporte à l'exportation du savoir-faire et des matériels français dans le domaine gazier. Au total les exportations de l'industrie gazière et paragazière française ont représenté près du tiers des importations de gaz. L'objectif est de porter ce taux à 50 %.

Ce sont là, compte tenu du savoir-faire et du dynamisme de son personnel, des objectifs à la portée de l'Etablissement.

(1) L'Etablissement bénéficiant en 1987 d'une option ferme lui permettant d'augmenter de 2 milliards de mètres cubes par an les quantités contractuels à plein régime.



Economie

MARCHÉS FINANCIERS

Avec son projet de loi sur les Bourses de valeurs

Le gouvernement veut faire de Paris la première place de l'Europe continentale

Le conseil des ministres a *examiné, mercredi 24 juin*, le « projet de loi sur les Bourses de valeurs » préparé par M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation. Le projet initial n'a fait l'objet à l'occasion des débats avec les professionnels et de son passage au Conseil d'Etat que de modifications formelles. La réforme vise à mettre fin au monopole des agents de change, tout en renforçant la sécurité des épargnants. Son ambition est de faire de Paris la première place financière de l'Europe continentale, rôle qu'elle dispute actuellement à Francfort et à Zurich.

Annoncée en mars par M. Balladur, la réforme de la Bourse entre dans une nouvelle phase. Le texte mis au point, à la fin du mois d'avril, par le « comité de pilotage (1) » a fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des professionnels de la place (banquiers, agents de change...). Il a ensuite été soumis au Conseil d'Etat. Les modifications apportées, notamment par les conseillers d'Etat, ne changent pas fondamentalement les orientations de la réforme, sur laquelle au demeurant un consensus semble exister.

Comme dans les autres pays, le gouvernement souhaite libéraliser le fonctionnement du marché des valeurs mobilières (actions, obligations...). Il sera ainsi mis fin au monopole des agents de change. Mais pour que cette libéralisation ne se fasse pas au détriment de la protection de l'épargne, des dispositions sont prises, notamment la définition de quelques éléments de déontologie pour les intervenants sur les marchés.

Par rapport au texte initial sur lequel les professionnels ont débattu, le projet de loi proposé au conseil des ministres, plus court (vingt-deux articles au lieu de trente), ne contient qu'une modification véritablement importante. Elle porte sur l'organisation qui se substituera à la Chambre syndicale des agents de change et à la Compagnie nationale des agents de change. Au départ, le comité de pilotage de la réforme avait envisagé la création d'une structure unique, l'autorité des Bourses françaises.

Délit de manipulation des cours

Le Conseil d'Etat a souhaité que soit créé, comme sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers), une structure bicéphale, de manière à bien séparer les deux fonctions, celle de réglementation et de surveillance des marchés d'une part, celle de la gestion concrète de ces mêmes marchés d'autre part. Le ministre de l'économie a retenu cette recommandation du Conseil d'Etat.

Le texte prévoit donc la création d'un conseil des Bourses de valeurs – qui remplacera la Chambre syndicale des agents de change. Organisme professionnel composé de dix membres élus par les « sociétés de Bourse » (les anciens agents de change), d'un représentant des sociétés émettrices et d'un représentant des personnels, ce conseil définira les règles de fonctionnement du marché et en assurera la surveillance. Il disposera d'un pouvoir disciplinaire, avec des sanctions qui pourront aller du blâme au retrait de l'agrément pour les sociétés de Bourse qui ne respecteraient pas les règlements. A côté de ce conseil sera créée une institution financière spécialisée qui gérera les services communs de la Bourse.

Le ministre de l'économie, en revanche, n'a pas suivi le Conseil d'Etat qui recommandait de renvoyer aux professionnels la définition d'une déontologie de place. Le projet de loi contient de ce fait plusieurs dispositions dans ce domaine. Il confirme l'extension des pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse (article 11). Une définition du délit de manipulation des cours est donnée dans l'article 14 : « *sera punie* (...) *toute personne qui, directement ou par personne interposée, aura sciemment exercé ou tenté d'exercer, sur le marché d'une valeur mobilière ou d'un produit financier coté, une action ayant pour objet d'entraver à son profit le bon fonctionnement du marché ou d'induire autrui en erreur pour l'inciter à acheter ou à vendre une valeur mobilière ou un produit financier ou l'en dissuader* ». La définition du délit est très large – plus large que dans le texte initial – et ne devrait pas manquer de provoquer quelque débat entre experts juridiques et professionnels.

Banques et charges

Les établissements intervenant sur les marchés seront en outre obligés de prévoir, dans leur règlement intérieur, les conditions dans lesquelles les salariés doivent informer leurs employeurs des opérations qu'ils effectuent pour leur propre compte. Ce projet de loi devrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale avant la fin du mois et être discuté lors de la session parlementaire d'automne.

D'ores et déjà, les grands établissements de la place ont profité des deux mois de préparation de ce texte pour définir leurs stratégies à l'égard des charges d'agents de change. Ces dernières ont également réfléchi à leur avenir. Certaines banques envisagent la prise de contrôle de grandes charges, d'autres préconisent des alliances avec des agents de change spécialisés. En tout état de cause, l'entrée dans le capital des charges par les banques ne pourra se faire que progressivement. Le calendrier présenté en mars par M. Balladur prévoit que le capital des charges ne sera ouvert qu'à hauteur de 30 % au 1er janvier 1988, de 40 % au 1er janvier 1989, pour atteindre 100 % au 1er janvier 1990.

Toute prise de participation dans une charge devra se faire avec l'agrément du conseil des Bourses de valeur. Cet agrément sera accordé sur la base d'un cahier des charges sur lequel travaille actuellement le comité de pilotage de la réforme. L'un des objectifs est de veiller à ce que les étrangers qui souhaitent se rapprocher de charges françaises ne le fassent pas seulement pour une « carte de visite » ou l'acquisition d'un fichier de clientèle, mais qu'ils développent en France une activité effective.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Mis en place en mars par M. Balladur, *ce comité a été chargé de préparer la réforme et est composé du syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, du directeur du Trésor, M. Daniel Lebègue, et du président de la commission financière de l'Association française des banques, M. André Lévy-Lang.*

Quand Transpac mobilise ses équipes en lançant le plan qualité, chaque entreprise puise une force neuve.



Une forte croissance ne peut être atteinte et maintenue sans un plan qualité rigoureux. Sur les cinq dernières années, TRANSPAC a vu son chiffre d'affaires multiplié par 10, son trafic multiplié par 30, et par 60, les appels traités quotidiennement.

Pour faire face à ce développement record, la capacité, les performances, l'organisation même du réseau, ont été repensées, restructurées, profondément développées et étendues ; les accès ont été diversifiés, multipliés et sécurisés.

Mais TRANSPAC veut aller encore plus loin. 1987 a été proclamée "année de la qualité".

Plus de cent ingénieurs et techniciens traquent impitoyablement les points perfectibles, et conçoivent en même temps les services de demain : rétablissement automatique des circuits, protection contre les micro-coupures, modernisation des accès, structuration du réseau par les commutateurs de transit...

Mais la qualité, c'est aussi la volonté d'être les meilleurs dans le dialogue et les relations humaines, c'est un effort, permanent et généralisé, sur le service rendu aux clients par nos différentes équipes. L'accueil, le dialogue, l'assistance, le conseil, sont les notions clés, les objectifs essentiels de ce plan qualité 87.

Avec ce projet d'entreprise, TRANSPAC se renforce pour vous donner un élan neuf.

TRANSPAC. Tour Maine-Montparnasse, 33 av. du Maine. 75755 Paris cedex 15. Tél. (1) 45.38.52.11.
TRANSPAC fait partie du Groupe COGECOM (Compagnie Générale des Communications).

TRANSPAC

Prenez l'Elan Transpac.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CICA

(Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique)

Groupe CFAO

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 1987 a approuvé les comptes de l'exercice clos le *31 décembre 1986, se soldant par* un bénéfice net de 15 581 838 F, en augmentation de 26 % sur celui de l'exercice précédent.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 51 288 791 F contre 38 168 303 F en 1985, soit une progression de 34 %.

L'assemblée a décidé de distribuer à partir du 30 juin 1987 un dividende net par action de 35,00 F assorti d'un avoir fiscal de 17,50 F, ce qui correspond à une augmentation de la masse distribuée de 45,83 %, compte-tenu du nombre plus important d'actions rémunérées.

Le mandat d'administrateur de M. Georges Mitaranga est arrivé à échéance conformément à l'article 16 des statuts.

L'assemblée générale a nommé aux fonctions d'administrateur pour un mandat de six exercices MM. Jean-Pierre Le Cam et Théodore Zarifi.

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire de M. Jean-Jacques Le Queré, ainsi que celui du Cabinet Bary et Associés, son suppléant, arrivés à échéance, ont été renouvelés pour une durée de six ans.

Dans son allocution, le président a indiqué que le chiffre d'affaires et les résultats du groupe à fin mai *sont en progression sur l'année* écoulée.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX ET D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

(GROUPE COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX)

LA CROISSANCE SE POURSUIT

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de M. Guy Richard a arrêté les comptes de l'exercice 1986, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin prochain.

Informations financières (en millions de francs)	GTIE		GTIE consolidé		
	1985	1986	1985	1986	86/85 %
Chiffre d'affaires H.T.	540,8	614,3	2 702	3 112	+ 15,2
Marge brute d'autofinancement	27,6	41,9	104,2	135,5	+ 30,0
Bénéfice net	9,8	21,2	32,9	46,6	+ 41,6
Investissements	35,1	75,5	87,0	171,0	+ 96,6
Capitaux propres (hors intérêts minoritaires)	62,4	126,2	104,6	151,5	+ 44,8
Distribution (hors avoir fiscal)	7,3	11,0			
Effectifs	*1 266*	*1 291*	*7 010*	*7 748*	*+ 10,5*

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

● Les fonds propres de la Société GTIE ont été renforcés de 48,4 MF, par une augmentation du capital, dont le nominal est passé de 44,0 MF à 66,0 MF.

● La Société GTIE a pris le contrôle de Forlumen (Normandie) et de Moreau (Bourgogne), et créé la SCEE (Champagne/Ardenne). Le Groupe a doublé sa participation dans Transel (lignes à très haute tension).

● Le Groupe se développe dans le secteur de la productique, des vidéocommunications et de l'automation.

LES PERSPECTIVES 1987

Les prises de commandes et les facturations sont supérieures à celles enregistrées à pareille époque en 1986. Les prévisions de résultats sont bonnes.



IMMOBILIÈRE COMPLEXES COMMERCIAUX

L'assemblée générale ordinaire d'ICC, SICOMI de location du groupe ISM, s'est réunie le 19 juin 1987 sous la présidence de M. Michel Hemar pour approuver les comptes de l'exercice 1986 et en affecter le résultat.

Elle a décidé la mise en paiement, le 9 juillet 1987, d'un dividende net par action de 18,25 F.

Au cours de la réunion, le président a indiqué que les recettes locatives du premier semestre 1987, qui s'élèvent à 21 millions de francs hors taxes dont 9 millions au titre du crédit-bail, sont en augmentation de plus de 20 % sur celles de la même période de l'année précédente. Cette évolution permet de prévoir un résultat en progression sensible sur l'ensemble de l'exercice.

Par ailleurs, le conseil d'administration a été autorisé à procéder le moment venu à l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions afin de permettre à la société de poursuivre sa croissance dans des conditons satisfaisantes.



Marchés financiers

PARIS, 24 juin ↓

Rechute

Nouveau coup de froid rue Vivienne. Sans crier gare, la tendance s'est renversée et les valeurs françaises ont repris le chemin de la baisse. Le mouvement est allé en s'accélérant. A la fin de la session matinale, l'indicateur instantané avait reculé de 1 %. En clôture, il s'établissait à 1,8 % en dessous de son niveau précédent.

C'est, semble-t-il, l'intervention de la Réserve fédérale pour faire baisser le dollar, dont la reprise était peut-être jugée trop rapide, qui a favorisé une rechute des cours. Le marché obligataire et le MATIF ont de nouveau *tourné de l'œil et sont retournés* aux enfers. On n'y entendait qu'un cri : « J'ai ! » La contagion avec le parquet a été immédiate.

Bref, l'atmosphère est redevenue brusquement très lourde à la *Bourse* et *personne n'osait* s'aventurer à formuler le moindre pronostic. Autour de la corbeille, beaucoup attendaient le communiqué que la Bundesbank devait, paraît-il, diffuser à 13 h 30: que contenait-il ? Mystère. Mais personne n'en attendait rien de bon. Même les grandes valeurs n'ont pas été épargnées. CSF, Lafarge, Elf, Crédit foncier de France, Total, Bic, Schneider et le BTP d'une façon plus générale, ont *été assez éprouvés. Tout le ter*rain regagné à la faveur de l'ouverture, la veille, du nouveau mois boursier a été ainsi reperdu, et même au-delà. Pour expliquer le malaise, certains professionnels évoquaient en plus la vulnérabilité créée par la trop vive reprise de la veille avec les paquets de titres encore à vendre à l'étranger.

NEW-YORK, 23 juin ↓

Affaiblissement

La tendance s'est affaiblie à partir de la mi-séance de mardi à Wall Street, après avoir poursuivi sur sa lancée un début de séance dans un marché très actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 439,73, en baisse de 5,78 points. Quelque 194 millions d'actions ont été échangées. On dénombrait 885 baisses pour 662 hausses, tandis que 435 titres demeuraient inchangés. Les achats de fin de trimestre par les institutions financières, ainsi que ceux des investisseurs étrangers impressionnés par la récente fermeté du dollar, ont *initialement propulsé* l'indice à un nouveau record. Mais une brusque remontée des taux d'intérêt obligataires a renversé la tendance au milieu de la journée. Autour du Big Board, les professionnels estiment que les investisseurs ont profité du premier prétexte pour prendre des bénéfices, après les gains de 154 points quasiment ininterrompus depuis le début du mois, mais selon eux la tendance demeure haussière. Parmi les valeurs les plus actives de la séance figurent American Telephone *(7,016 millions* de transactions), Dayton Hudson (3,962 millions), BancTexas Group (2,287 millions), Hasen Trust (2 millions) et IBM (1,829 million).

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	53 1/2	53
Allegis (ex-UAL)	90 3/8	90
A.T.T.	28 3/4	28 1/2
Boeing	48 1/2	47 3/8
Chase Manhattan Bank	44 1/2	42 3/4
Du Pont de Nemours	120	118 1/2
Eastman Kodak	88	88
Exxon	91 5/8	91 1/4
Ford	96 1/4	96 5/8
General Electric	55 7/8	55
General Motors	84	84
Goodyear	69	69 3/4
I.B.M.	163 1/4	164 1/2
I.T.T.	58 1/8	58 1/2
Mobil Oil	50 5/8	50 1/4
Pfizer	71 1/4	73 3/8
Schlumberger	45 3/8	44 7/8
Texaco	38 3/8	38 5/8
Union Carbide	29 3/8	30 3/8
U.S.X.	31 7/8	31 7/8
Westinghouse	66 1/2	66
Xerox Corp.	80 3/8	80 1/8

CHANGES

Dollar : 6,08 F ↓

Après trois jours de hausse, le dollar a nettement faibli mercredi, la Banque du Japon ayant déclaré que cette hausse ne pouvait se poursuivre en raison de l'ampleur du déficit commercial américain. De plus, les banques centrales ont vendu du dollar. A Paris le mardi 24, le billet vert cotait 6,0830 F.

FRANCFORT	23 juin	24 juin
Dollar (en DM) ..	1,8400	1,82

TOKYO	23 juin	24 juin
Dollar (en yens) ..	146,50	144,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (24 juin) .... 7 7/8-8 %

New-York (23 juin) ...... 6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	22 juin	23 juin
Valeurs françaises ..	102,2	
Valeurs étrangères .	119,7	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	401,90	408,6

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	22 juin	23 juin
Industrielles	2 445,51	2 439,73

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	22 juin	23 juin
Industrielles	1 737	1 751,6
Mines d'or	376,7	364,1
Fonds d'Etat	90,59	90,55

TOKYO

	23 juin	24 juin
Nikkei Dow Jones	24 794,91	24 838,42
Indice général ...	2 117,29	2 121,92

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 23 juin

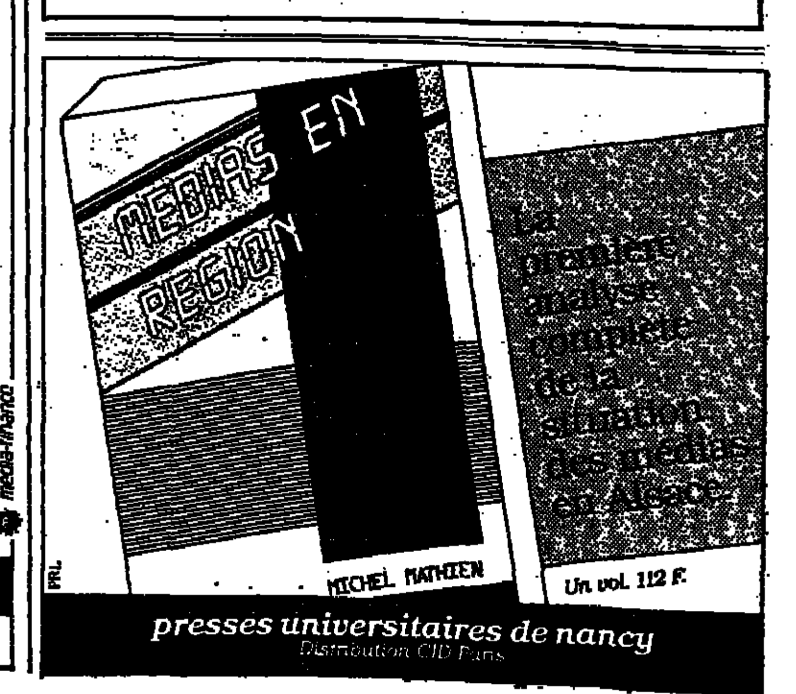
Nombre de contrats : 39 241

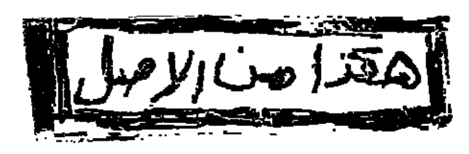
COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,10	103	103	102,95
Précédent	102,80	102,70	102,70	102,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BSN ERRATUM. — Contrairement à ce qui a été publié dans notre première édition de mardi (datée mercredi 24 juin), les transactions sur BSN ne se sont pas élevées à 125 773 actions, le lundi 22 juin, ni à 129 785 le vendredi. Il n'y a eu qu'un seul gros échange (129 043 titres) le mardi 16 juin. Deux fois, les statistiques fournies par la Chambre syndicale des agents de change étaient fausses. Ce n'est donc pas 10 % du capital de BSN qui ont changé de mains, mais 3,50 %.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : COTATION LE 9 JUILLET. — La cotation des actions de la Société générale, une des « trois vieilles » nationalisées à la Libération par le général de Gaulle, commencera à la Bourse de Paris le 9 juillet prochain... après plus de quarante ans. La privatisation de la Banque a débuté le 15 juin. Les résultats de l'opération seront publiés le 8 juillet.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 24 JUIN

Cours relevés à 15 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1905	4,5 % 1973	1882	1900	1905	+ 1 22
4270	C.N.E. 3 %	4202	4206	4206	+ 0 10
535	B.N.P. C.I.	540	536	536	− 0 74
1272	B.N.P. T.P.	1260	1255	1255	− 0 39
1114	C.C.F. T.P.	1110	1110	1110	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	Electricité T.P.	2820	2820	2820	....
1956	Renault T.P.	1950	1935	1930	− 1 02
2280	Rhône-Poul. T.P.	2260	2240	2240	− 0 87
1365	St-Gobain T.P.	1355	1345	1345	− 0 73
1360	Thomson T.P.	1360	1358	1358	− 0 14
465	Accor	458	450	450	− 1 75
520	Agence Havas	520	518	518	− 0 38
480	Ag. Havas C.I.	477	473	473	− 0 84
680	Air Liquide	676	667	667	− 1 33
2450	Alcatel	2458	2400	2380	− 3 17
2020	Als. Superm.	2050	2050	2050	....
445	A.L.S.P.I.	460	470	468	+ 1 74
410	Alsthom ★	403 90	400	400	− 0 96
2410	Arjom. Prioux	2485	2450	2400	− 3 42
535	Aussedat-Rey	558	560	550	− 1 43
1180	Aux. Entrepr. ★	1200	1195	1151	− 4 08
1190	Avions Dassault	1231	1250	1250	+ 1 54
645	BAFIP	685	683	680	− 0 73
390	Bail-Equipem. ★	416 50	390	401	− 3 72
940	Bail-Investiss.	940	933	916	− 2 55
700	Cie Bancaire	686	670	666	− 2 92
510	Bazar H.-V.	500	500	492	− 1 60
520	Béghin-Say ★	525	530	515	− 1 90
815	Berger (Mis)	800	800	800	....
725	Bic ★	750	750	721	− 3 86
1350	B.I.S.	1395	1380	1380	− 1 07
2880	Bongrain S.A.	2700	2665	2665	− 1 30
1040	Bouygues	1070	1044	1035	− 3 27
94	B.P. France	109	104	103	− 5 50
4990	B.S.N.	4841	4680	4690	− 3 07
....	Cap Gemini Sog.	2700	2585	2600	− 3 70
1280	Carnaud	1290	1304	1304	+ 0 78
3100	Carrefour ★	3181	3210	3150	− 0 97
1940	Casino	1999	1996	1972	− 1 35
1500	Casino A.D.P.	1490	1500	1461	− 1 94
1200	C.C.M.C.	1205	1180	1189	− 1 33
850	Cetelem	895	892	889	− 0 67
850	Cerus	846	842	847	+ 0 12
1890	C.F.A.O.	1900	1925	1915	+ 0 79
1420	C.G.I.P.	1430	1390	1385	− 3 15
1290	Chargeurs S.A.	1308	1293	1292	− 1 22
80	Chiers-Châtill.	82 40	83	83	+ 0 73
1040	Ciments franç. ★	1050	1050	1040	− 0 95
575	Club Méditerr.	601	584	584	− 2 83
172	Codetel ★	177	176 50	176 60	− 0 22
365	Cofimeg	370	368	365 40	− 1 24
1980	Colas	2100	2045	2040	− 2 86
235	Compt. Entrepr.	245	238	232	− 5 31
675	Compt. Mod.	685	675	674	− 1 61
1160	Créd. Foncier	1200	1170	1170	− 2 50
595	Crédit F. Imm.	576	573	561	− 2 61
139	C.C.F.	134 50	131	131	− 2 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
776	Créd. Lyon. (CI)	791	808	800	+ 1 14
1140	Crédit Nat. ★	1140	1120	1090	− 4 38
310	Crouzet ★	308 70	308	301	− 2 49
2670	Damart S.A.	2630	2630	2620	− 0 38
380	Darty ★	399 20	399 80	400	+ 0 20
350	Darty (DP)	357	359	355	− 0 56
2190	De Dietrich	2250	2220	2203	− 2 09
365	Dév. P.d.C. (Li)	365	369	369	+ 1 10
560	D.M.C.	555	548	548	− 1 26
....	Drouot Assur.	449	477	469	+ 4 45
2360	Docks France ★	2400	2400	2390	− 0 41
2180	Dumez ★	2205	2198	2180	− 1 13
1160	Eaux (Gén.)	1195	1179	1160	− 2 92
2460	Esco ★	1308	1300	1251	− 4 35
320	Electric. (Cie G.)	325	322	322	− 0 92
1070	Electro-Financ.	1074	1061	1051	− 2 14
370	Elf-Aquitaine	372	372 20	369	− 0 80
340	— (certific.)	350	345	345	− 1 43
2950	Epeda-B-Faure	3090	3040	3025	− 2 10
3540	Essilor	3510	3500	3500	− 0 28
2640	Essilor Int. (DP)	2648	2621	2621	− 1 02
455	Esso S.A.F. ★	470	487	460	− 2 12
2400	Eurafrance	2428	2430	2370 •	− 2 39
1480	Eurocom ★	1485	1479	1430	− 3 70
3600	Euromarché	3580	3650	3650	+ 1 96
670	Europe n° 1 ★	671	665	660	− 1 63
1180	Exor	1150	1150	1140	− 0 87
1510	Facom	1545	1530	1528	− 1 10
805	Fichet-Bauche	950	910	910	− 4 21
210	Finextel	211	211 10	210	− 0 47
186	Fives-Lille	185	180	181	− 2 16
1170	Fromageries Bel	1218	1220	1210	− 0 66
1290	Gal. Lafayette	1281	1279	1279	− 0 16
380	Gascogne	414	402	402	− 2 90
2290	Gaz et Eaux	2280	2070	2070 •	− 3 73
580	Géophysique ★	597	598	586	− 1 84
2440	Gerland	2449	2450	2450	+ 0 04
645	GTM-Entrepose	546	540	531	− 2 56
680	Guyenne-Gasc. ★	672	666	660	− 1 78
2840	Hachette ★	2900	2927	2837	− 2 17
780	Hénin (La)	774	776	776	+ 0 26
1300	Hutchinson	1335	1300	1300	− 2 62
117	Imétal	121 30	121 90	121 90	+ 0 49
430	Imm. Plaine-M.	450	440	440	− 2 22
4940	Inst. Mérieux	4865	4824	4824	− 0 84
540	Interbail	545	560	560	+ 2 75
1310	Intertechnique	1400	1360	1360	− 2 86
2700	J. Lefebvre	980	964	965	− 1 53
1730	Lab. Bellon	1725	1670	1680	− 2 61
1510	Lafarge-Coppée	1538	1530	1501	− 2 40
1640	Lebon ★	1657	1651	1649	− 0 48
5370	Legrand	5410	5280	5280	− 2 40
5000	Legrand (DP)	5090	5000	5000	− 1 77
680	Leroy-Somm. ★	682	675	676	− 0 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2005	2015	2020	+ 0 75
820	Locabail Immob.	822	822	822	....
600	Locafrance ★	609	605	595	− 2 29
865	Locindus	920	870	870	− 5 43
1040	L. Vuitton S.A ★	1070	1060	1049	− 1 96
580	Luchaire	582	582	575	− 1 20
1420	Lyonn. Eaux ★	1460	1440	1465	+ 0 34
89	Mais. Phénix	79 90	81	77 50	− 3
750	Majorette (Ly)	748	742	760	+ 1 60
470	Mar. Wendel ★	494	485	479	− 3 03
2050	Martell	2060	1990	1970	− 4 37
2250	Matra	2350	2150	2155	− 8 30
2150	Merlin-Gerin ★	2267	2220	2232	− 1 54
3130	Michelin	3165	3140	3131	− 1 07
1310	Midi (Cie)	1330	1330	1329	− 0 07
370	Midland Bk SA ★	388	375	380	− 2 06
940	Min. Salsig. (Mo)	890	905	905	+ 1 69
43	M.M. Penarroya	45 05	45 50	45 70	+ 1 44
2520	Moët-Hennessy	2510	2495	2486	− 0 96
78	Moulinex	77 50	74 90	72 90	− 5 93
975	Navig. Mixtes	970	945	940	− 3 09
160	Nord-Est	168	165	164 80	− 1 86
455	Nordon (Ny)	455	456	456	+ 0 22
585	Nouvelles Gal.	586	555	555	− 5 29
1170	Occident. (Gén.)	1205	1157	1157	− 3 98
1580	Omn.F.Paris	1640	1640	1640	....
225	Olida-Caby	220	215	215	− 2 27
450	Opfi-Paribas	455	455	451 10	− 0 85
4080	Oréal (L')	4080	4050	4001	− 1 93
450	Paribas	460	458	452	− 1 73
610	Paris-Réesc. ★	640	630	641	+ 0 15
1530	Pechelbronn ★	1578	1562	1548	− 1 90
1400	Penhoet	1415	1390	1390	− 1 77
975	Pernod-Ricard	1008	989	989	− 1 88
1510	Peugeot S.A.	1517	1523	1501	− 1 04
16	Poclain	15 10	15 05	15 40	+ 1 99
2250	Poliet	2295	2273	2265	− 1 31
735	P.M. Labinal	752	745	745	− 0 93
3410	Presses Cité	3440	3403	3403	− 1 08
1290	Prétabail Sic.	1255	1260	1220	− 2 78
805	Primagaz	824	821	815	− 1 09
700	Printemps ★	710	700	666	− 6 19
1870	Promodès	1960	2000	1952	− 0 40
230	Prouvost S.A ★	237	237	232	− 2 10
1400	Radiotechn.	1470	1400	1400	− 4 76
109	Raff. Dist. Total	112 90	110 20	110 20	− 2 39
2840	Redoute (La) ★	3020	3030	2990	− 0 99
445	Rober financière	458	450	450	− 1 75
1470	Roussel-Uclaf	1485	1480	1490	+ 0 34
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5950	5880	5850	− 1 68
225	Sade	241	248	248	+ 2 90
3490	Sagem	3570	3580	3580	+ 0 28
425	Saint-Gobain	429 50	421	421 60	− 1 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1225	1210	1205	− 1 63
1900	Salomon	1950	1940	1940	− 0 51
1700	Salvepar	1650	1700	1700	+ 3 03
720	Sanofi	730	720	710	− 2 74
800	S.A.T.	833	770	770	− 7 56
1230	Saupiquet (Na)	1230	1230	1230	....
420	Schneider ★	450	447	439	− 2 44
125	S.C.O.A.	129	126	123 50	− 4 26
695	S.C.R.E.G.	715	706	705	− 1 40
815	Seb ★	830	830	835	+ 0 60
490	Sefimeg	495	498	495	....
1450	S.F.I.M.	1445	1400	1360	− 5 88
63	S.G.E.	66	65 80	63 30	− 4 09
520	Sign. Ent. El. ★	543	538	520	− 4 23
1050	Silic	1008	1016	1016	+ 0 79
615	Simco-U.P.H. ★	616	616	619	+ 0 48
440	Skinner (U)	447	447	447	....
1200	Skis Rossignol	1185	1200	1180	− 0 42
740	Sliminco	740	736	736	− 0 54
285	Sodecco	260	245	245	− 5 77
250	Sodero (Na)	255	255	255	....
2620	Sodexho	2640	2610	2610	− 1 14
150	Sogenal (Ny)	152	150	150	− 1 32
435	Sogerap	438	449	444 90	+ 1 57
2110	Somm.-Allib. ★	2195	2222	2245	+ 2 32
750	Source Perrier	752	733	733	− 2 53
960	Sovac ★	980	980	982	+ 0 20
605	Spie-Batignol.	605	580	580	− 4 13
630	Strafor	659	630	630	− 4 40
305	Synthelabo ★	302	301 80	300	− 0 66
635	Talcs Luzenac	633	640	630	− 0 47
2920	Tél. Elect.	2960	2880	2880	− 2 70
1330	Thomson-C.S.F.	1370	1370	1341	− 2 11
475	Total (CFP) ★	480	479	466	− 2 91
105	— (certific.)	106 80	105	105	− 1 69
2220	T.R.T.	2159	2010	2045	− 5 28
680	U.F.B.	688	680	680	− 1 16
1220	U.I.C.	1240	1190	1190	− 4 03
670	U.I.F.	671	664	664	− 1 04
900	U.I.S.	890	870	870	− 2 25
300	U.C.B. ★	310	310	304 50	− 1 77
760	Unibail	765	761	752	− 1 70
570	Valéo	578	575	570	− 1 38
53	Vallourec	52	50	50	− 3 85
495	Via Banque	523	515	515	− 1 52
840	Elf-Gabon	852	820	820	− 3 76
126	Amax Inc.	118	119 40	119 60	+ 1 36
440	Amer. Express	452	449	448	− 0 86
177	Amer. Teleph.	179	173	173	− 3 35
145	Anglo Amer. C.	141 30	148	148	+ 4 74
620	Amgold	620	637	632	+ 1 94
1030	BASF (Akt)	1058	1015	1010	− 4 54
1160	Bayer	1170	1139	1139	− 2 65
125	Buffelsfont.	125	132	130	+ 4

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
275	Chase Manh.	271	256	258	− 4 80
69	De Beers	67 20	68 40	68 40	+ 1 79
2140	Deutsche Bank	2180	2095	2105	− 3 44
76	Dome Mines	74	77	77 50	+ 4 73
1100	Dresdner Bank	1128	....	....	....
140	Driefontein Cal	133	144 50	144	+ 8 27
736	Du Pont-Nem.	755	730	732	− 3 05
546	Eastman Kodak	559	541	540	− 3 40
68	East Rand	64 80	67 90	68	+ 4 94
285	Electrolux	285	281	281	− 1 40
250	Ericsson	244	242 90	242 90	− 0 45
560	Exxon Corp.	572	563	563	− 1 57
585	Ford Motors	597	595	595	− 0 34
88	Freegold	86 80	89 50	90	+ 3 69
91	Gencor	90 80	96 90	96 90	+ 6 72
668	Gén. Elector.	350	339 50	339 50	− 3
590	Gén. Belgique	615	629	633	+ 2 93
505	Gen. Motors	530	516	516	− 2 64
94	Goldfields	94 80	100 70	102	+ 7 59
54	GdMetropolitain	53 60	54 20	54 20	+ 1 12
84	Harmony	79 90	82 50	82 50	+ 3 25
47	Hitachi	50 80	49 45	49 45	− 2 66
1010	Hoechst Akt.	1005	985	985	− 1 99
147	Imp. Chemical	147 80	150	150	+ 1 49
990	IBM	1015	1000	1000	− 1 48
365	ITT	370	360	360	− 2 70
169	Ito-Yokado	170 50	170	170 20	− 0 18
87	Matsushita	95	92 20	92 20	− 2 95
1010	Merck	1054	1053	1053	− 0 09
840	Minnesota M.	875	870	870	− 0 57
310	Mobil Corp.	311	310 50	310 50	− 0 16
305	Morgan J.P.	311	303	304	− 2 25
39050	Nestlé	39090	37800	37800	− 3 30
182	Norsk Hydro	181 80	177 70	177 70	− 2 26
225	Ofsil	225 50	227	227	+ 0 67
1790	Petrofina	1881	1900	1885	+ 0 21
545	Philip Morris	560	560	550	− 1 79
152	Philips	155	153 90	153 90	− 0 71
545	Quilmès	524	520	508	− 3 05
770	Randfontein	770	748	750	− 2 60
780	Royal Dutch	796	795	795	− 0 13
100	Rio Tinto Zinc	98 50	101 90	101 90	+ 3 45
84	St Helena Co	90	90 30	91 50	+ 1 67
280	Schlumberger	286	276 10	276 10	− 3 46
134	Shell transp.	134 50	136 40	136 40	+ 1 41
2480	Siemens A.G.	2500	2474	2467	− 1 32
168	Sony	178 80	173	173	− 3 24
163	T.D.K.	177	169 40	168 30	− 4 92
29	Toshiba Corp.	30 80	30 30	30 50	− 0 97
2030	Unilever	2020	2000	2000	− 0 99
310	Unit. Techn.	308 50	302	300	− 2 76
700	Vaal Reefs	690	733	720	+ 4 35
300	Volvo	307	299	298 80	− 2 67
340	West Deep	325	338	336	+ 3 38
490	Xerox Corp.	487	494	485	− 0 40
1 13	Zambia Corp.	1 20	1 21	1 21	+ 0 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8768	..
Emp. 8,80 % 77	126 30	0 783
9,80 % 78/93	100 25	9 344
10,80 % 79/94	103	8 689
13,25 % 80/90	108	0 798
13,80 % 80/87	101 60	1 528
13,80 % 81/89	107	6 087
16,75 % 81/87	101 61	15 216
16,20 % 82/90	115 40	7 236
16 % juin 82	117 35	6 689
14,60 % fév. 83	115 90	4 960
13,40 % déc. 83	117 75	6 628
12,20 % oct. 84	110 38	8 980
11 % fév. 85	108 60	3 737
10,25 % mars 86	104 20	2 943
ORT 12,75 % 83	1745	..
OAT 10 % 2000	102 70	0 792
OAT 9,90 % 1997	103 60	5 262
OAT 9,80 % 1996	101 90	3 920
Ch. France 3 %	183 90	..
CNB Bques janv. 82	101 30	3 938
CNB Paribas	101 85	3 938
CNB Suez	101 70	3 938
CNI janv. 82	101 35	3 938
PTT 11,20% 85	103 10	5 865
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 60	0 622
CNT 9% 86	94 10	1 748
CRH 10,90% déc. 85	103 60	4 767

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1250	1270
Agache (Sté Fin.)	1839	1869
A.G.F. (St Cent.)	790	790
Applic. Hydraul.	751	790
Arbel	345	240
Astorg	380	380
Avenir Publicité	2330	2315
Bain C. Monaco	369	369
Banque Hypoth. Eur.	465	....
Béghin-Say (C.I.)	340	345
B.G.L.	615	610
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	590	595
B.N.P. Intercontin.	376	387 50
Bénédictine	6000	6000
Bon-Marché	811	812
B.T.P.	144 50	140 10
Caff	860	850
Cambodge	771	....
C.A.M.E.	570	570
Campenon Bern.	450	482 d
Carbone-Lorraine	861	843
C.E.G.Frig.	742	720
Centen. Blanzy	2700	2800
Centrest (Ny)	269 30	255
Cerabati	98	94 o
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	890 o
Champex (Ny)	120 50	174 90
C.I.C. (Financ. de)	321 50	338
C.I. Maritime	705	683
Cimen-Sista	875	809 o
Cicam (B)	695	685 o
Clause	551	528 o
Cokadel (Ly)	2165	....
Cogifi	438	430
Comiphos	630	675 d
Cie Industrielle	3918	3895
Comp. Lyon-Alem.	735	765 d
Concorde (La)	939	921
C.M.P.	52	45 50 o
Créd. Gén. Ind.	898	900
Cr. Universel (Cie)	751	750
Créditel	147 80	147 80
Darblay S.A.	685	681
Delalande S.A.	1300	1362 d
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1300	1300
Didot-Bottin	1015	945 o
Eaux Bass. Vichy	1439	1430
Eaux Vittel	2800	2800
Economats Centre	640	662 c
Electro-Banque	420	410
Elf-Antargaz	700	700
E.L.M. Leblanc	968	968
Escaut-Meuse	283 50	284
Entrepôts Paris	583	582
Epargne (B)	3010	3100 d
Europ. Accumul.	83 40	80
Eternit	2866	2510
Finalens	255	270
FIPP	430	411
Finac	1126	1145
Foncière (Cie)	834	825
Fonc. Lyonnaise	6000	5950
Foncina	585	585
Forinter	1126	1126
Fougerolle	371	385
France I.A.R.D.	385	385
France (La)	8240	8240
From. Paul Renard	551	573 d
GAN	1250	1250
Gaumont	417	500
Gévelot	776	....
Gr. Fin. Constr.	509	505
Gds Moul. Paris	389 90	390
Groupe Victoire	3180	3200
G. Transp. Ind.	568	568
H.E.F.	145	140
Immindo S.A.	505	510
Imminvest	308	....
Immobail	449	....
Immobanque	758	755
Immob. Marseille	10010	10000
Immofice	580	549 c
Invest. (Sté Cent.)	3120	3120
Jaeger	200	201
Lafitte-Bail	570	559
Lambert Frères	231	237
Lille-Bonnières	1480	1503
Loca-Expansion	290	....
Locafinancière	425	420
Locatel	710	740
Louvre (Sté)	1700	1710
Machines Bull	48	48
Magasins Uniprix	249	248
Magnant S.A.	139	118 30 o
Maritime Part.	450	450
Métal Déployé	480	480
Mors	180	179
Naval Worms	92	92
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	350	380
Optorg	258	250
Oréal (L') C.I.	2860	3000
Origny-Desvroise	1110	1190
Palais Nouveauté	872	907 d
Paribas-CIP	406	415
Paris France	320	320
Paris-Orléans	350	370
[illegible]	800	798
Patern. Risq. Div.	1422	1445
Pathé-Cinéma	711	711
Pechiney (cert. inv.)	290	285
Piles Wonder	1050	1050
Piper-Heidsieck	935	898
P.L.M.	181	179
Porcher	685	690
Promodès	1520	1520
Providence S.A.	1799	1844 o
Publicis	2710	2700
Raff. Souf. R.	152	152
Rhône-Poul. (c. inv.)	402	402
Ricqlès-Zan	330	307 30 o
Rochefortaise S.A.	386	....
Rochette-Cenpa	100 80	....
Rosario (Fin.)	765	....
Roudière	369	364
Rougier et Fils	97 80	101 70 d
Sacer	445	....
SAFAA	1580	1610
Safic-Alcan	915	922
SAFT	2000	2120
Saga	340	340
St-Gobain C.I.	390 10	405 70
Salins du Midi	560	558
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	174
Satam	188	186
Saulnes	63	65
Savoisienne (M)	280	....
SCAC	774	774
Senelle Maubeuge	661	648
S.E.P. (M)	214	....
Serv. Equip. Véh.	103 90	....
Sicli	280	284
Sicotel	435	435
[illegible]	268 10	273 50
Siph (Plant. Hévéas)	375	375
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1810	1810
Sofio	540	393 o
Soficomi	818	818
S.O.F.I.P. (M)	155	146 50 o
Sofragi	1337	....
Soudure Autog.	530	540
Sovabail	696	....
Speichim	37	....
S.P.I.	700	700
Suez (Fin. de)-CIP	1585	1575
Stemi	1050	1050
Taittinger	1885	1885
Testut-Aequitas	580	554
Tour Eiffel	552	....
Ufiner S.M.D.	751	765
U.A.P.	2380	2355
U.T.A.	1988	1880
Veuve Clicquot	3711	3710
Vicat	1610	1620
Virprix	1760	1751
Vinax	189	179
Waterman S.A.	660	680
Brass. du Maroc	145	134 80 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	961	1030
Akzo	410	420
Alcan Alum	293	280
Algemeine Bank	1386	1369
American Brands	290	289
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	184	....
Bco Pop Espanol	399	394
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	57000	59000
Br. Lambert	640	601
Canadian-Pacific	114 90	109 60
Cir	32 50	32 70
Commerzbank	935	890
Dart. and Kraft	380	379
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	546	540
Gén. Belgique	615	633
Gevaert	960	940
Glaxo	162	164 90
Goodyear	415	416
Grace and Co	385	386
Gulf Canada Corp.	130	130
Honeywell Inc.	490	490
I.C. Industries	205	211
Johannesburg	1020	....
Kubota	25	24 50
Latonia	281	281
Midland Bank Plc	60	59 20
Mineral-Ressourc.	68	66
Nixdorf	2795	2780
Noranda	127	124 10
Olivetti	35 50	35
Pakhoed Holding	220	217
Pfizer Inc.	442 70	449
Procter Gamble	591	590
Ricoh Cy Ltd	40	42
Rolinco	295	298
Robeco	322 70	316 80
Rodamco	439	420 c
Saipem	21	19 50
Shell fr. (port.)	130	....
S.K.F. Aktiebolag	288	316
Steel Cy of Can.	109	....
Tenneco	237 50	304
Thorn EMI	69	70 50
Toray indust. inc	31 20	30
Vieille Montagne	851	860
Wagons-Lits	860	860
West Rand	24 80	23 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 10	6 40
Calciphos	441	429
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
C. Occid. Forestière	180	190
Coparex	410	412
Dubois Inv. (Cass.)	1030	1050
Gachot	220	220
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1040	1020
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	154 20	153 90
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	480	423
Ufiner	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1120	....
Alain Manoukian	857	....
Asystel	680	684
B.I.C.M.	980	980
B.I.P.	755	750
Bolloré Technologies	1240	1240
Buitoni	750	720
Câbles de Lyon	1283	1260
Calberson	1020	970
Cardif	2302	2302
C.D.M.E.	1005	1065
C. Equip. Elect.	317	308
C.E.G.I.D.	2595	....
C.E.G.E.P.	239	236
C.E.P.-Communication	1550	1543
C.G.I. Informatique	910	900
Delsa	305	315
Dauphin O.T.A.	3350	3390
Devanlay	2500	2505
Deville	985	....
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	326	326
Elect. S. Dassault	740	735
Elysées Investiss.	44 80	43
Expand	855	860
Filipacchi	701	705
Guintoli	1200	1200
Guy Degrenne	1050	1080
I.C.C.	262	270
IDIA	227	228
I.G.F.	232	230
IN Informatique	326	325
Int. Métal Serv. (IMS)	241	243
La Commande Electro.	810	800
Le gd livre du mois	376	375
Loca-Investissement	311	306
Locamic	419	444
Manutan	475	480
Merlin Immobilier	390	390
Métallurg. Minière	183	182 20
Métrologie Internat.	588	621
Metro Services	255	265
M.M.B	675	670
Molex	258 50	255 10
Navale-Delmas	742	785
Olivetti-Logabax	500	500
Om. Gest. Fin.	500	476
Petit Bateau	259	260
Petrofigaz	590	....
Pier Import	370	385
Razel	1590	1598
St-Gobain Emballage	1527	1466 o
St-Honoré Matignon	230	218
S.C.G.P.M.	290	290
Sema-Metra	1510	1511
S.E.P.	1400	1360
S.E.P.R.	1942	1915
S.M.T. Goupil	398	389
Sodinforg	1425	1425
Sofibus	448	440
Supra	1100	1100
Valeurs de France	367	387

SICAV (sélection) — 23/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	825 10	804 98
Actions France	476 95	458 76
Action Invest.	377 35	360 24
Actions sélectives	608 47	586 48
Aedificandi	639 72	616 60
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1240 76	1210 50
A.G.F. 5000	612 51	597 57
A.G.F. ECU	1084 75	1074 01
A.G.F. Interfonds	445 34	434 48
A.G.F. Invest	102 76	100 25
A.G.F. OBLIG.	1083 08	1077 68
A.G.F. Sécurité	10094 36	10094 36
Agfimo	685 50	668 78
Altefi	214 40	208 65
A.L.T.O.	184 69	178 01
Ameri-Gan	5747 43	5486 81
America-Valor	773 33	738 26
Amérique Gestion	384 51	367 07
Amplitude	571 19	554 55
Arbitrages court terme	5390 15	5379 38 ◆
Argonautes	438 04	418 18
Associc	1146 04	1146 04
Auxicic	1352 45	1313 06
Axa Europe	113 29	108 16
Axa Investissements	124 19	118 56
Bourse-Investiss.	472 12	450 71
Bred Associations	2624 08	2616 23
Bred International	97 27	95 36
Capital Plus	1627 22	1627 22
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	412 40	396 54
Corail court terme	1243 23	1243 23
[illegible]	980 75	936 28
Crediter	505 68	490 95
Croiss. France	281 41	269 29
Croiss. Mercure	2580 11	2504 96
Croiss. Immobil.	669 64	639 47 ◆
Croiss. Prestige	378 37	361 21
Drouot-France	708 94	674 68
Drouot-Investiss.	1157 89	1105 38
Drouot-Sécurité	255 01	243 45
Drouot-Sélection	148 23	139 60
Ecocic	1173 76	1158 40
Elicoop Sicav	11519 06	11519 06
Elf-Valeurs	9350 21	9122 16
Energie	284 69	271 78
Eparcic	2773 24	2767 70
Epacourt Sicav	4026 69	4018 65
Epargne Associations	23974 65	23938 64
Epargne-Capital	7814 32	7736 95
Epargne-Croiss.	1591 03	1548 45
Epargne-Industr.	791 25	755 37
Epargne-Inter	699 47	680 75
Epargne J	52261 65	52261 65
Epargne-Long-Terme	1757 41	1710 97
Epargne-Oblig.	188 33	183 29
Epargne-Unie	1310 64	1251 21
Epargne-Valeur	437 06	425 35
Eparoblig	1254 79	1252 29
Epsilon	1012 97	1002 94
Eurocic	9668 69	9545 61
Euro-Croissance	585 62	549 15
Eurodyn	1101 63	1085 41
Euro-Gan	5084 31	4853 76
Extrême Orient Sicav	580 92	564
Finord Placement	59400 89	59223 02
Finord Trimestriel	1110 68	1094 27
Finord Valorisation	13129 38	12871 94
Fonsicav (div. par 10)	10621 02	10615 71
Foncier Investiss.	1134	1106 34
Foncival	275 28	262 78
France Ecu Plus	10571 33	10466 66
France-Gan	6281 12	5996 30
France-Garantie	282 71	282 15
France-Investiss.	555 29	530 11
France-Net	118 80	118 42
France-Obligations	444 22	439 82
Francic	420 80	408 54
Francic Pierre	99 63	99 53
Francic Régions	1153 51	1119 91
Fructi-Associations	1346 26	1346 26
Fructicapi	298 92	294 50
Fructidor	250 19	248 49
Fructifrance	827 87	807 69
Fructivar	80785 58	80584 12
Fructi ECU	567 89	559 50
Fructi-Première	12017 68	11940 08
Futuroblig	1108 54	1107 43
Gestilion	61343 23	61190 25
Gestion Associations	156 43	152 89
Gestion Mobilière	748 84	714 88
Gest. Rendement	470 87	449 52
Gest. Sél. France	761 23	726 71
Haussmann Associat.	1193 24	1193 24
Haussmann court terme	1180 10	1180 10
Haussmann Epargne	1347 03	1347 03
Haussmann Europe	2126 14	2049 29
Haussmann France	1061 49	1023 11
Haussmann Obligcroiss.	1276 05	1276 05
Haussmann Obligation	1498 10	1432 39
Horizon	1196 71	1161 85
I.M.S.I.	617 72	589 71
Indo-Suez Valeurs	783 36	747 84
Ind. française	13349 77	13087 03
Interoblig.	12261 78	11790 18
Interselect France	473 63	452 15
Intervaleurs Indust.	674 65	644 06
Invest. net	14129 01	14100 81
Invest. Obligataire	17851 65	17616 42
Japacic	185 59	180 18
Jeune épargne	245 30	241 67
Laffitte-Amérique	273 78	261 35
Laffitte-crt-terme	58157 17	58157 17
Laffitte-Expansion	860 74	821 71
Laffitte-France	341 32	325 84
Laffitte-Immobilier	262 56	250 65
Laffitte-Japon	352 38	336 41
Laffitte-Oblig.	146 08	139 46
Laffitte-Placements	65299 57	65299 57
Laffitte-Rend.	215 20	205 44
Laffitte-Tokyo	1329 74	1269 44
Lion-Associations	11225 01	11225 01
Lion-Institutionnels	22876 81	22818 86
Lionplus	70752	70051 48
Livret portefeuille	658 12	639 95
Méditerranée	177 50	169 45
Minimax	26204 23	26204 23
Mondiale Investissem.	458 09	437 32
Monecic	6912 04	6912 04
Moné J.	53969 79	53969 79
Monelaffitte	282996 46	282996 46
Multi-Obligations	429 10	409 64
Mutuelle Unie Sél.	159 18	151 96
Natio-Assoc.	6522 94	6509 82
Natio-Epargne	13340 27	13208 19
Natio-Immobilier	1040 86	1013
Natio-Inter.	1144 88	1114 24
Natio-Obligations	541 77	527 27
Natio-Patrimoine	1457 23	1416 23
Natio-Placements	63124 52	63124 52
Natio-Revenus	1045 26	1034 91
Natio-Sécurité	55464 30	55464 30
Natio-Valeurs	743 98	724 07
Nippon-Gan	5817 03	5362 32
Nord-Sud Développ.	1171 58	1168 22 ◆
Oblicic Régions	1040 88	1025 50
Oblicoop Sicav	1390 27	1363 01
Obligations Convert.	455 36	434 70
Oblilion	1104 22	1074 67
Optimavalor	646 86	616 57
Options et Rendement	54133 10	53333 10 ◆
Orient-Gestion	187 57	179 06
Paramérique	552 54	527 48
Paneurope	864 64	825 43
Paribas Epargne	15272 88	15242 50
Paribas France	106 25	103 16
Paribas Gestion	639 51	613 44
Paribas Opportunités	103 24	100 23
Paribas Patrimoine	563 79	531 21
Patrimoine-Valor	1068 80	1067 73
Patrimoine-Retraite	1612 94	1581 31
Phénix Placements	249 53	248 29
Pierre Investiss.	760	725 54
Placement A	1082 12	1082 12
Placement crt-terme	89383 51	89383 51
Placement J	54361 94	54361 94
Placement Premier	51220 37	51220 37
Placements Rendement	11513 89	11513 89
Placements Sécurité	103452 94	103452 94
Première Obligations	10305 03	10284 45
Pri'Association	23028 24	23028 24
Province Investiss.	589 27	562 55
Quartz	114 68	111 84
Revacic	166 08	163 54
Revenus Trimestriels	5887 16	5830 85
Revenu Vert	1159 42	1158 26
Rivoli Plus	1050 75	1003 10
St-Honoré Assoc.	13956 39	13886 96
St-Honoré Bio-aliment.	875 41	835 71
St-Honoré Pacifique	580 91	554 57
St-Honoré P.M.E.	490 60	468 35
St-Honoré Real	11671 12	11624 62
St-Honoré Rendement	11326 92	11289 57
St-Honoré Services	518 96	499
St-Honoré Technol.	789 48	753 69
St-Honoré Valor	12089 65	11992 71
Sécuricic	11391 34	11379 96
Sécur. Mobilière	403 06	384 77
Sécuri Taux	10349 89	10349 89
Sél.court terme	11685 11	11598 12 ◆
Sélection Croissance	542 77	526 96
Sicaden (Caden BP)	740 10	729 16
Sicav-Associations	1383 19	1381 12
S.F.I. fr. et étr.	638 60	620
Sicavimmo	806 14	769 59
Sicav 5000	367 65	348 08
Slivafrance	576 85	561 41
Slivam	437 91	428 19
Slivarente	222 53	220 33
Slivinter	437 75	428 03
S.I.-Est	1296 97	1238 16
S.I.G.	916 43	874 47
S.N.I.	1313 37	1275 12
Sogepargne	385 14	371 22
Sogerac	61342 88	49847 48
Sogevar	1127 31	1070 48
Soginter	1347 79	1286 67
Soleil Investiss.	491 57	469 28
Technocic	1224 78	1189 11
Techno-Gan	6195 50	5914 58
Trilion	5077 97	5027 69
U.A.P. Investiss.	432 14	416 52
Uni-Associations	109 87	109 87
Unifrance	486 28	464 23
Unifoncier	1300 74	1241 78
Uni-Garantie	1313 39	1287 60
Unigestion	924 51	882 59
Uni-Japon	1540 67	1470 81
Uni-Régions	3252 35	3104 87
Univrate	2186 85	2095 60
Univar	177 45	177 45
Univers-Actions	1020 63	1020 63
Univers-Obligations	1631 65	1578
Valorem	540 30	527 12
Valoblig	60168 06	59572 34
Valorg	1499 13	1497 63
Valrex	78736 76	78667 41

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	....	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 158	6 083	5 850	6 350
ECU	6 916	6 924	....	....
Allemagne (100 DM)	333 650	333 930	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 098	16 103	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 260	296 590	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 750	88 800	88	93
Norvège (100 k)	91 160	91 080	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 738	9 873	9 550	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 460	4 462	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 621	4 615	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 880	403 250	390 500	410 500
Suède (100 krs)	95 890	95 760	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 480	47 500	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 825	4 832	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 280	4 274	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 509	4 562	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 195	4 204	4 050	4 230

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	86600	86400
Or fin (en lingot)	87000	86700
Pièce française (20 fr)	515	511
Pièce française (10 fr)	356	.....
Pièce suisse (20 fr)	615	606
Pièce latine (20 fr)	503	503
Souverain	631	626
Pièce de 20 dollars	2980	2950
Pièce de 10 dollars	1425	1430
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3280
Pièce de 10 florins	520	517
Or Londres	438 10	.....
Or Zurich	439 50	.....
Or Hongkong	448 65	.....
Argent Londres	6 76	.....

Le Monde

LIBAN : Après la libération de M. Ali Adel Osseirane

Le journaliste américain Charles Glass demeure aux mains de ses ravisseurs

BEYROUTH

de notre correspondant

Le fils du ministre libanais de la défense, M. Ali Adel Osseirane, a été libéré le mercredi 24 juin, une semaine après son enlèvement à Beyrouth-Ouest. Sa voiture a été restituée et son garde du corps remis également en liberté, mais pas le journaliste américain, M. Charles Glass, enlevé en même temps que lui alors qu'il était précisément dans la voiture de M. Osseirane et sous sa protection

M. Glass a donc rejoint les rangs des otages étrangers au Liban, ainsi au nombre de vingt. A une nuance près : son cas pourrait être plus lié à celui des deux otages ouest-allemands qu'à celui des huit autres Américains, et dépendrait donc de l'affaire Mohamed Ali Hamadé, le Libanais chiite détenu en Allemagne fédérale sous l'inculpation de terrorisme, également impliqué dans le détournement du Boeing de la TWA sur Beyrouth durant l'été 1985.

Le semi-dénouement de l'affaire Glass-Osseirane était prévisible dès les premières heures du rapt. M. Osseirane, considérant de son devoir de ne pas abandonner son hôte à son sort, s'était pratiquement imposé à ses ravisseurs et n'avait pas accepté jusqu'à mercredi d'être relâché seul. Réapparu dans sa propriété de Rmeilé, près de Saïda, il s'est refusé à toute déclaration. Son père, après avoir annoncé que le rapt était l'œuvre du Hezbollah (Parti de Dieu, pro-iranien), s'était ravisé, attribuant sa déclaration à des informations incertaines. La Syrie se satisfera-t-elle de la demi-solution intervenue et qui était d'ailleurs proposée par les ravisseurs dès le début ? Ou bien, pour obtenir la libération du journaliste américain qu'elle exige au même titre que celle du notable libanais chiite modéré, ira-t-elle jusqu'à l'épreuve de force avec le Hezbollah – qui se défend d'être lié à cette prise d'otages et aux autres – et avec l'Iran ?

Selon les médias chrétiens, les pressions syriennes sur le Hezbollah auraient commencé sous forme de suspension des sauf-conduits dont disposent ses adhérents et les gardiens (iraniens) de la révolution opérant avec eux. La question demeure cependant de savoir si la Syrie investira militairement la banlieue sud. Les affrontements inter-chiites de lundi se sont arrêtés, mais la banlieue sud demeure un « brûlot » entretenu mardi par un attentat manqué contre le dissident d'Amal, M. Akel Hamiyé, qui s'en est tiré bien que sa voiture – blindée – ait été criblée de balles.

Le chef des services de renseignements syriens à Beyrouth-Ouest, le général Ghazi Kanaan, a démenti qu'un ultimatun ait été adressé aux ravisseurs pour faire relâcher M. Glass. A Beyrouth, on se montre sceptique sur la possibilité que Damas prenne le risque politique et militaire d'investir la banlieue sud chiite sans l'accord préalable du Hezbollah et de l'Iran, qui s'y opposent toujours catégoriquement.

LUCIEN GEORGE.

Tandis que le conflit se durcit

M. Douffiagues crée une commission pour la réforme de la navigation aérienne

La journée du jeudi 25 juin devrait être marquée par une grève des aiguilleurs du ciel de vingt-quatre heures, organisée par la CGT et la CFDT, pour protester contre le projet d'alourdissement des retenues salariales en cas de grève. Pour les mêmes raisons, l'intersyndicale d'Air Inter appelle le personnel au sol à cesser le travail le même jour.

Le conflit social qui perturbe chaque matin depuis dix semaines le trafic aérien français n'est pas près de s'arrêter. Les syndicats représentant le personnel du contrôle aérien n'ont pas été convaincus par M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, qui les a reçus, le mardi 23 juin, pour leur rappeler sa proposition de créer un établissement public de la navigation aérienne, afin de sortir des règles salariales de la fonction publique et d'intégrer les primes dans le calcul de leur retraite. Des préavis de grève de 6 h 30 à 10 heures ont été déposés pour chaque jour de la semaine du 29 juin au 3 juillet.

La tactique du ministre des transports pour venir à bout de la résistance des contrôleurs semble être la suivante : à court terme, il espère que le rétablissement prochain par le Parlement de la retenue d'une journée de salaire – que la grève ait été d'une ou de vingt-quatre heures – fera réfléchir les agents, car il en coûtera, dans quelques semaines, 1 000 F par mois au lieu de 100 F actuellement de cesser le travail une heure par jour ; à plus long terme, le ministre pense que la création d'un établissement public industriel et commercial représente la seule solution pour en finir avec dix-sept ans de conflits à répétition.

Pour désarmer l'hostilité déclarée des syndicats confédérés, il a nommé une commission de trois experts qui devront travailler avec les organisations syndicales et lui remettre, à la mi-juillet, un rapport sur le statut, les effectifs et la composition de cette future agence. Selon toute vraisemblance, le transfert des contrôleurs actuellement fonctionnaires dans cette agence se fera sur la base du volontariat,

★ Renseignements : Air France, tél. : (1) 45-39-25-25 ; Air Inter, tél. : (1) 43-20-13-55.

Jeumont-Schneider en mal de partenaire

M. Didier Pineau-Valencienne, président du groupe Schneider, trouvera-t-il le partenaire qu'il cherche pour sa filiale Jeumont-Schneider ? Spécialisée dans les équipements électriques et la téléphonie (centraux d'entreprise), cette entreprise est d'une « taille critique » insuffisante face à ses grands concurrents. M. Pineau-Valencienne cherchait donc un allié, technique et financier, en priorité pour sa division téléphone.

Le nom du français SAT (Société anonyme de télécommunications) a été évoqué, mais cette entreprise n'a guère de capitaux à offrir. Aussi le candidat le plus probable semblait-il être l'allemand Siemens

Les négociations étaient difficiles, notamment parce que l'état-major allemand était très partagé. M. Pineau-Valencienne s'est donc rendu à Munich, le 23 juin. Or la réunion, d'après nos informations, se serait terminée sur un échec

E. L.-B.

Sur le vif

Bossons !

Alors, les enfants, qu'est-ce qui se passe ? On décline ? On s'effondre ? Là, je reviens de Londres, et je peux vous dire que, sorti des fesses de Le Pen, ils s'en tamponnent de la France, les British. Question croissance, compétitivité, tout ça, ils plastronnent, ils disent qu'ils nous ont dépassés, pauvres petites grenouilles coassant au passage triomphant du peloton de tête, les quatre ou cinq pays les plus performants. Faut voir les airs qu'ils prennent.

Elles est drôlement déplacée, leur fierté. On n'est pas si nuls que ça. Ce matin à la radio, j'ai entendu un énorme cocorico. Vous pouvez pas savoir ce qu'on a réussi à faire, ici, à Paris, on a vendu un Monet. C'était pas arrivé depuis des années. D'habitude, c'est à Londres, justement, c'est chez Sotheby que ça se disperse les toiles chic, choc et chères. Là, non, *le Bouquet*, on l'a fourgué seuls, comme des grands. A qui ? A un Italien.

Ouais, parce qu'il faut savoir, les Rosbifs sont pas seuls à se vanter, à la ramener. Les Ritals font pareil. Paraît qu'ils sont en train de nous grignoter. Si on les laisse faire, ils vont finir par nous bouffer, ces salopards avec leur système D et leur travail au noir. C'est râlant quand même.

Moi, ça commence à m'inquiéter. Vous trouvez pas ça bizarre cette façon qu'a mon Mimi de voler au secours de son Jacquot pour rassurer l'opinion : Allons, allons, vous en faites pas, ça va pas si mal que ça. Et de toute façon, je suis là, je veille au grain. Si vous voulez vraiment vous remettre à bosser, à redresser le pays, facile, y a qu'à changer l'équipe au pouvoir. Aucune raison que ce soit toujours les mêmes qui gouvernent.

Suffit que ce soit le même qui préside.

CLAUDE SARRAUTE.

● **ALGÉRIE : Deux militants des droits de l'homme empêchés de quitter le pays.** – Dans un communiqué diffusé le mardi 23 juin, la Fédération internationale des droits de l'homme annonce que MM. Ali Yahia et Aït Larbi, président et vice-président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, n'ont pas obtenu des autorités d'Alger le passeport qui leur était nécessaire pour participer à la réunion du bureau de la Fédération à Paris le 20 juin. La FIDH proteste contre cette « *atteinte à la liberté de circulation* ».

Demain

Un numéro spécial du « Monde des livres » 16 pages de « lectures de vacances »

ISRAËL

Suspension de la procédure d'extradition de William Naccache

Jérusalem *(AFP)*. – La procédure d'extradition de William Naccache vers la France a été suspendue, mercredi 24 juin, par arrêt du président de la Haute Cour, M. Enahem Eilon, enjoignant au ministre israélien de la justice de s'expliquer sur sa décision, prise lundi, d'extrader le détenu (*le Monde* du 24 juin). Cette décision intervient après le pourvoi introduit mardi par l'avocat de la défense, M. Roland Roth. Elle restera en vigueur jusqu'à la séance plénière de la Haute Cour, dont la date n'a pas encore été arrêtée.

Au conseil des ministres

L'association Ahl El Beit dissoute

Le conseil des ministres du mercredi 24 juin a annoncé, sur proposition du ministre de l'intérieur, la dissolution de l'association islamique Ahl El Beit, a annoncé le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé. Ce dernier a indiqué qu'il s'agissait d'une association « *dont plusieurs des membres ont été impliqués dans une affaire de terrorisme* » (*le Monde* du 6 juin).

La majorité s'oppose à la procédure de Haute Cour pour MM. Pasqua et Pandraud

Le bureau de l'Assemblée nationale a repoussé pour la deuxième fois, le mercredi 24 juin, la demande socialiste d'engager la procédure de Haute Cour de justice contre M. Charles Pasqua. La majorité a estimé qu'un ministre ne pouvait être tenu pour pénalement responsable d'une faute éventuellement commise par ses services.

Le bureau a également rejeté la demande socialiste dirigée contre M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1987 a été tiré à 470 151 exemplaires

A B C D F G H

URSS

La bonne étoile de Mathias Rust

Qui se montrera le plus habile à récupérer à son profit « l'affaire Rust », – la singulière aventure de ce jeune Allemand qui a posé un petit avion sur la place Rouge à Moscou, le 28 mai ?

Pour l'instant, deux sérieux concurrents semblent en lice, à moins qu'ils ne s'entendent pour en partager les bénéfices : l'hebdomadaire *Stern*, qui s'est – de longue date – assuré l'exclusivité des « droits » de couverture de toute l'affaire, et M. Gorbatchev lui-même, qui en a déjà profité pour réaffirmer son autorité – et celle du parti – sur la hiérarchie militaire, et semble désormais s'appliquer à mettre cet épisode au service de sa « politique d'image », en particulier auprès de l'opinion ouest-allemande.

La manière dont s'est déroulée la visite à Moscou des parents du jeune Rust et dont elle a été rapportée – en exclusivité, bien sûr, – par *Stern*, laisse en tout cas rêveur. Ainsi, un commandant du KGB déclare à la mère du jeune pilote qu' « *il est réjouissant de voir qu'il y a encore des jeunes gens idéalistes comme Mathias* ». Ce dernier considère les officiers du même KGB, préposés aux interrogatoires, « *comme ses amis* ».

On apprend aussi que l'intention profonde du jeune Rust était de « *faire quelque chose en faveur de la paix mondiale* », et qu'il « *a confiance en Gorbatchev* », qu'il le croit sérieusement attaché au « *désarmement et à la détente* ». De leur côté, les parents Rust n'ont-ils pas l'impression que M. Gorbatchev attache une « *grande importance* » à l'affaire, et que – ils tiennent la confidence des fonctionnaires du KGB – le numéro un soviétique se tient « *régulièrement informé de ses derniers développements* » ? D'ailleurs, ce dernier a lu « *personnellement* » la lettre que lui ont adressée les parents de Mathias Rust.

Tout baigne. Le jeune Mathias est bien traité dans sa cellule de Lefortovo, qu'il partage avec un détenu « *condamné pour trafic de devises* », auquel il s'attache d'ailleurs à remonter le moral. Et quand ses parents sont allés lui rendre visite, la voiture de l'ambassadeur de RFA, où ils avaient pris place, étaient précédée par celle du correspondant du *Stern*. Tous les autres correspondants à Moscou avaient été priés de déguerpir. Décidément, *Stern* a bien remonté la pente, depuis le temps où il publiait les faux carnets secrets de Hitler « découverts » en RDA...

JAN KRAUZE.

Le tribunal de Poitiers annule la déclaration d'utilité publique du pont de l'île de Ré

Le tribunal administratif de Poitiers a prononcé, mercredi 24 juin, l'annulation de l'arrêté du préfet de la Charente-Maritime déclarant d'utilité publique le pont de l'île de Ré, dont le chantier a déjà démarré depuis plusieurs mois.

Le tribunal, qui a pris cette décision à la demande de plusieurs associations de riverains ou de protection de la nature, estime qu'il y a « *dénaturation entre le projet soumis à l'enquête et le projet déclaré d'utilité publique* ».